10198

Harvard

NOUVELLE
BIBLIOTHÈQUE
DE VILLE
ET
DE CAMPAGNE.

TOME SEPTIÈME.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DE VILLE ET DE CAMPAGNE,

OU CHOIX DE JOLIS ROMANS, CONTES en vers & en proſe, Poéſies diverſes, Anecdotes, Bons-Mots, Faits intéreſſants, Variétés littéraires & hiſtoriques, &c.

ANECDOTES ET BONS-MOTS.

TOME PREMIER.

A GENÈVE;

Et ſe trouve A TOULOUSE,
Chez N.-ÉTIENNE SENS, Libraire & Imprimeur, vis-à-vis l'Égliſe St. Rome.

A NISMES,
Chez GAUDE, Frères, Libraires.

M. DCC. LXXXVIII.

AVERTISSEMENT
DES LIBRAIRES.

UNE collection d'ouvrages agréables, rédigée par un homme de lettres, doit inſpirer de la confiance au public. Il lui eſt aiſé ſans doute de faire un excellent recueil, & s'il en exiſte peu qui méritent ce titre, c'eſt qu'ils ſont ordinairement entrepris par des compilateurs ſans goût. Le goût eſt le ſeul génie néceſſaire aux rédacteurs; mais les perſonnes capables de ce travail, en ſont preſque toujours éloignées par le peu de gloire qui en eſt le fruit. De-là ces recueils de productions diſparates raſſemblées au haſard; de-là auſſi ces volumes de pointes uſées & de réparties triviales décorées du nom de bons-mots.

La littérature eſt un champ ſi vaſte qu'on n'oſe guère en général s'y engager, de peur de n'avoir pas le temps de le parcourir;

mais tout le monde veut en connoître les bords. Il s'agiſſoit donc de tranſplanter à l'entrée de ce champ un bouquet de diverſes fleurs répandues ſur ſa ſurface, & de favoriſer ainſi ceux à qui les trop grandes occupations ou les plaiſirs ne permettent pas de le traverſer.

Sous la dénomination générale de *Romans*, nous ne donnons pas les ouvrages connus, & qu'on trouve dans tous les cabinets; mais nous avons raſſemblé des épiſodes intéreſſants, des *nouvelles*, des contes en proſe & autres petits ouvrages très-agréables, & perdus dans l'immenſité des livres. Toute narration licencieuſe en eſt bannie. Il faut intéreſſer le cœur, il faut plaire à l'eſprit, il faut ſur-tout que la ſaine morale s'uniſſe à l'agrément du ſtyle, & qu'une lecture frivole en apparence, laiſſe encore dans le cœur cette impreſſion durable qui tourne au profit des mœurs & de la vertu.

Les volumes de *Poéſies diverſes* contiennent aſſurément les plus jolies pièces

fugitives : nous avons déjà dans ce genre quelques recueils eſtimables, mais, outre qu'ils ſont fort incomplets, on y trouve des pièces médiocres, que la complaiſance des rédacteurs a adoptées, & qui déparent ces archives des muſes.

Sous le titre d'*Anecdotes & Bons-Mots*, nous donnons, dans le ſtyle concis qui leur eſt propre, les ſaillies piquantes, les alluſions fines, les naïvetés agréables, les équivoques plaiſantes & les vraiment bons-mots ; on y trouve auſſi les anecdotes littéraires, dramatiques, *&c.*

Les *Variétés littéraires & hiſtoriques* ſont compoſées des mélanges que nous avons recueillis dane une grande bibliothèque. On n'y a inſéré aucune pièce qui ne puiſſe être préſentée au public comme très-piquante, & généralement peu connue. On y a joint des faits intéreſſants, puiſés dans l'hiſtoire générale, qui peuvent également inſtruire & amuſer. Ces faits iſolés, toujours préſentés dans un petit cadre, ſe gravent plus aiſément dans la

mémoire, & forment autant de tableaux où la raiſon s'éclaire, ſans que l'eſprit ſe fatigue.

La *Bibliothèque de Ville & de Campagne* eſt donc tout-à-la-fois inſtructive & amuſante. Sous cet aſpect elle doit convenir à tous les eſprits; car, l'ennui fait grâce à bien peu de gens, & l'on ne ſauroit trop s'armer contre un ennemi ſi dangereux.

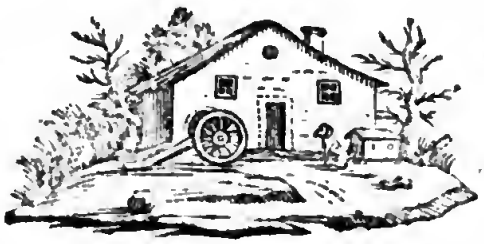

BARZINE.

CHOIX D'ANECDOTES.

ANECDOTES LITTÉRAIRES.

LE Cardinal de Retz, dit un jour à Ménage, aprenez-moi un peu à me connoître en vers, afin que je puiſſe du-moins juger de ceux qu'on m'apporte. *Monſieur*, lui répondit Ménage, *ce ſeroit une choſe trop longue à vous apprendre : mais lorſqu'on vous en lira, dites toujours que cela ne vaut rien, vous ne vous tromperez guère.*

C'EST *aſſez que d'être*; eſt un mot de Madame de la Fayette, qui entendoit par là, que pour être heureux, il falloit vivre ſans ambition & ſans paſſion; elle diſoit auſſi, qu'une

période rétranchée d'un ouvrage, valoit un louis d'or, & un mot vingt ſols.

UN homme de la Cour étoit ſoupçonné d'être impuiſſant, & ne vouloit pas demeurer d'accord qu'il le fût. Il rencontra Benſerade, qui l'avoit ſouvent raillé là-deſſus : Monſieur, lui dit-il, malgré vos mauvaiſes plaiſanteries, ma femme eſt accouchée depuis peu de jours. *Eh, Monſieur*, lui répliqua Benſerade, *on n'a jamais douté de Madame votre femme !*

UNE Dame demandant à Benſerade une rime pour le mot *Coiffe*, il lui répondit : il m'eſt impoſſible d'en trouver; car ce qui appartient à la tête d'une femme, n'a ni rime ni raiſon.

BENSERADE ſe trouva un jour dans une compagnie, où il ſe rencontra une Demoiſelle dont la voix étoit fort belle, mais l'haleine un peu forte. Cette Demoiſelle chanta; on en demanda ſon ſentiment à Benſerade, qui dit, *que les paroles étoient parfaitement belles, mais que l'air n'en valoit rien.*

TANDIS qu'une perſonne du premier mérite & de la première qualité, diſputoit avec Benſerade; on apporta à cette perſonne le bonnet de Cardinal. Benſerade

dit : *parbleu, j'étois bien fou de disputer avec un homme qui avoit la tête si près du bonnet.*

LE Cardinal Mazarin jouant au piquet, fit une mauvaise difficulté à son adversaire. Comme ils disputoient beaucoup, Benserade entra, qui entendant crier le Cardinal, & voyant que tout le monde se taisoit autour de lui, dit : *Monseigneur, vous avez tort.* Comment peux-tu, lui dit le Cardinal, me condamner sans savoir le fait ? Ah! vertubleu, dit Benserade, le silence de ces Messieurs m'instruit parfaitement ; ils crieroient en votre faveur plus haut que vous, si vous aviez raison.

BENSERADE dégoûté de la Cour, se retira à Gentilli. Il mit dans ses jardins cette inscription.

Adieu fortune, honneurs, adieu vous & les vôtres,
Je viens ici vous oublier.
Adieu toi-même, amour, bien plus que tous les autres,
Difficile à congédier.

SON caractère se trouve assez heureusement exprimé dans ces vers que Senecé a faits, pour mettre au bas de son portrait.

Ce bel esprit eut trois talens divers,
Qui trouveront l'avenir peu crédule.
De plaisanter les Grands il ne fit point scrupule,
Sans qu'ils le prissent de travers.
Il fut vieux & galant sans être ridicule,
Et s'enrichit à composer des vers.

ON parloit des origines de la Langue françaiſe devant la Reine de Suède, & elle dit: *non-ſeulement M. Ménage veut ſavoir d'où vient un mot, mais où il va.*

LE PAYS, Poëte, eut une aventure aſſez ſingulière, dans un voyage qu'il fit en Languedoc. Le Prince de Conti, qui vivoit le plus ordinairement dans cette Province, s'écarta un jour de ſon équipage de chaſſe, vint à l'Hôtellerie où étoit le Pays, & demanda à l'Hôte s'il n'y avoit perſonne chez lui. On lui répondit qu'il y avoit un galant homme qui faiſoit cuire une poularde dans ſa chambre pour ſon dîner. Le Prince qui aimoit à s'amuſer, y monta, & trouva le Pays appliqué à parcourir ſes papiers; il s'approcha de la cheminée, en diſant : la poularde eſt cuite, il faut la manger. Le Pays qui ne connoiſſoit point le Prince, ne ſe leva point, & lui répondit : *la poularde n'eſt pas cuite, & elle n'eſt deſtinée que pour moi.* Le Prince s'opiniâtra à ſoutenir qu'elle étoit cuite, & le Pays à dire qu'elle ne l'étoit pas. La diſpute s'échauffoit, lorſqu'une partie de la Cour du Prince arriva. Pourlors le Pays le reconnut, quitta ſes papiers, & vint lui dire pluſieurs fois : Monſeigneur, *elle eſt cuite, elle eſt cuite.* Le Prince qui étoit ſpirituel, aimable & familier, ſe divertit fort de cette aventure, & lui répondit :

puiſqu'elle eſt cuite, il faut la manger enſemble.

LE Pays ayant dit à Linière : vous êtes un ſot en trois lettres. *Vous en êtes un*, lui répondit Linière, *en mille que vous avez compoſées.*

ISAAC de Benſerade n'avoit que ſix ans, lorſque l'Evêque, qui le confirmoit, lui demanda s'il vouloit changer ſon nom Juif avec un nom plus Chrétien. J'y conſens, répondit-il, pourvu qu'on me donne du retour. Le Prélat ſurpris du génie de cet enfant, ne voulut point lui changer ſon nom : *il faut le lui laiſſer*, dit-il, *il le rendra très-illuſtre.*

QUINAULT a pouſſé trop loin dans ſes Prologues, les louanges qu'il donnoit au Roi. Après la bataille d'Hochſtet, un Prince Allemand dit malignement à un priſonnier Français : *Monſieur, fait-on maintenant des Prologues d'Opéra en France ?*

MADAME de la Sabliere délivra La Fontaine de tout ſoin domeſtique, dont il étoit incapable, en le retirant chez elle. Un jour qu'elle avoit congédié tous ſes domeſtiques à-la-fois : *je n'ai gardé avec moi,*

dit-elle, *que trois animaux, mon chien, mon chat & La Fontaine.*

UN jour Molière soupoit avec Despréaux, Racine, La Fontaine, & Descoteaux fameux joueur de flûte. La Fontaine étoit ce jour-là encore plus qu'à son ordinaire plongé dans ses distractions. Racine & Despréaux pour le tirer de sa léthargie, se mirent à le railler si vivement, qu'à la fin Molière trouva que c'étoit passer les bornes. Au sortir de table, il poussa Descoteaux dans l'embrasure d'une fenêtre, & lui parlant de l'abondance du cœur; *nos beaux esprits*, dit-il, *ont beau se trémousser, ils n'effaceront pas le bon homme.*

ON persuada à La Fontaine d'aller dans sa Province, pour voir sa femme & pour se reconcilier avec elle. Il part de Paris dans la voiture publique, arrive chez lui, & demande son épouse. Le domestique qui ne le connoissoit pas, répond que Madame est au Salut. La Fontaine va tout de suite chez un ami, qui lui donne à souper & à coucher, & le régale pendant deux jours. La voiture publique retourne à Paris; La Fontaine s'y met, & ne songe plus à sa femme. Quand ses amis de Paris le revoient, ils lui demandent s'il est reconcilié avec elle: *j'ai été pour la voir*, leur dit-il, *mais je ne l'ai pas trouvée, elle étoit au Salut.*

RACINE mena un jour La Fontaine à Ténèbres, & s'appercevant que l'Office lui

paroiſſoit long, il lui donna pour l'occuper un Volume de la Bible qui contenoit les petits Prophètes. Il tomba ſur la prière des Juifs dans Baruch, & ne pouvant ſe laſſer de l'admirer, il diſoit à M. Racine ; *c'étoit un beau génie que ce Baruch : Qui étoit-il ?* Le lendemain & pluſieurs jours ſuivants, lorſqu'il rencontroit dans la rue quelque perſonne de connoiſſance, après les complimens ordinaires, il élevoit ſa voix, pour dire : *avez-vous lu Baruch ? c'étoit un beau génie.*

L'ABBÉ de Clerambault, qui étoit extrêmement contrefait, ayant été nommé pour ſuccéder dans l'Académie Françaiſe à La Fontaine ; on dit *qu'on avoit choiſi Eſope pour remplacer La Fontaine.*

NICOLE avoit peu de facilité à parler ; & il diſoit au ſujet d'un certain homme qui parloit bien : *il me bat dans la chambre, mais je ne ſuis pas plutôt au bas de l'eſcalier que je l'ai confondu.*

NICOLE eſt auteur de la perpétuité de la Foi ; comme il avoit un extérieur peu favorable, il fut très-mal reçu par le Cenſeur de ce Livre. Cet homme ſimple alla trouver le fameux M. Arnauld, & le priant de ſouffrir qu'on le fît paſſer pour auteur de cet ouvrage, il ajouta : *Monſieur, ce*

n'eſt pas la vérité qui perſuade les hommes, ce ſont ceux qui la diſent.

NICOLE diſoit *il n'y a point d'homme, quelque mérite qu'il ait, qui ne fût très-mortifié s'il ſavoit tout ce qu'on penſe de lui.*

MADAME de Sévigné diſoit, qu'elle ne craignoit rien tant que les gens qui avoient de l'eſprit tout le jour.

ELLE diſoit plaiſamment; *il faut tout pardonner aux amans & aux gens des petites maiſons.*

JE tenois un jour, dit Ménage, une des mains de Madame de Sévigné avec les deux miennes. Lorſqu'elle l'eut retirée, M. Pelletier me dit: *voilà le plus bel ouvrage qui ſoit jamais ſorti de vos mains.*

LORSQUE Madame de Sévigné eut compté la dot de ſa fille, elle s'écria: *quoi, faut-il tant d'argent pour obliger M. de Grignan à coucher avec ma fille!* Après avoir un peu réfléchi, elle ſe reprit en diſant: *il y couchera demain, après demain, toutes les nuits; ce n'eſt point trop d'argent pour cela.*

MADAME de Sévigné alla chez le premier Préſident de Bellièvre, pour lui re-

commander un procès qu'elle avoit. Elle l'aborda d'un air aisé, & après bien des révérences, elle lui parla de son affaire ; mais comme elle s'apperçut qu'elle s'embarrassoit dans les termes : *Monsieur*, lui dit-elle, *je sais bien l'air, mais je ne sais pas les paroles.*

UN jour que Santeuil s'étoit mis dans un Confessionnal, pour rêver à quelque ouvrage ; une femme croyant que c'étoit un Confesseur, se mit à genoux, & lui dit toute sa vie. A mesure que le Poëte marmottoit quelque chose, la bonne pénitente, qui pensoit que c'étoit des reproches, se pressoit de finir sa confession. Lorsqu'elle eut tout dit, elle s'apperçut que le Confesseur ne disoit plus rien. Elle prit le parti de lui demander l'absolution : *est-ce que je suis Prêtre*, lui dit Santeuil ? Comment donc, reprit la Dame fort étonnée, & pourquoi donc m'avez-vous écoutée ? *& pourquoi m'as-tu parlé*, reprit Santeuil ? je vais de ce pas me plaindre à ton Prieur, ajouta la femme : *& moi tout conter à ton mari*, ripossa Santeuil.

RACINE aima long-temps la Champmêlé. Il ne se dégoûta d'elle, que lorsqu'elle l'eut quitté pour M. de Clermont-Tonnerre : ce qui fit dire alors de cette fameuse Actrice, *qu'un tonnerre l'avoit déracinée.*

LE Roi voyant un jour Racine à la promenade avec M. de Cavoye : voilà, dit-il,

deux hommes que je vois ſouvent enſemble; j'en devine la raiſon; *Cavoye avec Racine ſe croit bel eſprit, Racine avec Cavoye ſe croit courtiſan.*

RACINE, chargé par Louis XIV. de faire ſon hiſtoire, lui demanda une audience particulière : Sire, lui dit-il, un Hiſtorien ne doit point flatter; il doit repréſenter ſon Héros tel qu'il eſt, il doit même ne rien oublier. Comment Votre Majeſté veut-elle que je parle de ſes amours? Paſſez là-deſſus, lui répondit le Roi. Mais, Sire, répliqua Racine avec fermeté, ce que j'omettrai, le lecteur ne l'omettra pas: Louis ne ſe rendit point; il lui dit encore paſſez par-deſſus. Racine ajouta enſuite : comme il y a dans la vie de Votre Majeſté, des choſes incroyables, la ſincérité avec laquelle j'avouerois à mon lecteur, les foibleſſes de mon Héros, lui perſuaderoient que je reſpecte toujours la vérité, & ce reſpect ſerviroit dans ſon eſprit, de paſſe-port à mon hiſtoire. Le Roi lui dit alors : je ſuis indéterminé; tout ce que je puis vous dire à préſent, c'eſt de paſſer là-deſſus.

JE me ſouviens, dit Valincour, qu'étant un jour à Auteuil, chez Deſpréaux, avec Nicole & quelques autres amis d'un mérite diſtingué, nous mîmes Racine ſur l'Œdipe de Sophocle. Il nous le récita tout entier, le traduiſant ſur-le-champ, & il s'émut à

un tel point, que tout ce que nous étions d'Auditeurs, nous éprouvâmes tous les ſentimens de terreur & de compaſſion, ſur quoi roule cette Tragédie. J'ai vu nos meilleurs Acteurs ſur le Théatre; j'ai entendu nos meilleures pièces: mais jamais rien n'approcha du trouble où me jetta ce récit; & au moment même que je vous écris, je m'imagine voir encore Racine avec ſon Livre à la main, & nous tous conſternés autour de lui.

RACINE aimoit tendrement Deſpréaux, & il lui dit la dernière fois qu'il l'embraſſa: je regarde comme un bonheur pour moi, de mourir avant vous.

DANS un voyage que M. & Mademoiſelle de Scudéry firent en Provence, ils couchèrent au Pont S. Eſprit. On les plaça dans une chambre où il y avoit deux lits. Avant de s'endormir, M. de Scudéry parla de Cyrus, & demanda à ſa ſœur ce qu'ils feroient du Prince Maſare. Après quelques conteſtations, il fut arrêté qu'on le feroit aſſaſſiner. Des Marchands, qui étoient dans une chambre voiſine, entendirent cette converſation, & crurent que ces deux étrangers complotoient la mort de quelque grand Prince, dont ils déguiſoient le nom ſous celui de Maſare. La Juſtice fut avertie, & Monſieur & Mademoiſelle de Scudéry ſaiſis & mis en priſon. Ce ne fut qu'avec beau-

coup de peine qu'ils réuſſirent à ſe juſtifier, & à obtenir leur élargiſſement.

LE Comte de Grammont étant tombé dangereuſement malade, Louis XIV. qui ſavoit que ce Seigneur n'étoit pas fort dévot, lui envoya le Marquis de Dangeau pour lui dire qu'il falloit ſonger à Dieu. M. de Grammont ſe tourna alors du côté de la Comteſſe ſa femme, qui avoit toujours été très-dévote, & lui dit : *Comteſſe, ſi vous n'y prenez garde, il vous eſcamotera ma converſion.*

UN plaiſant mit ſur le tombeau de Saint-Evremond : *Sanctus Evremontius tandem Eccleſiam ingreſſus eſt.*

LE Père d'Arruis, Jéſuite, diſoit, lorſque le Père Bourdaloue prêcha à Rouen, les Artiſans quittoient leurs boutiques pour l'aller entendre ; les Marchands, leur négoce ; les Avocats, le Palais ; les Médecins, leurs malades. Pour moi, lorſque je prêchai l'année d'après, je remis toutes choſes dans l'ordre, perſonne n'abandonnoit plus ſon emploi.

LE Père Bourdaloue inſtruiſoit un Seigneur mourant, dont la femme étoit extrêmement pieuſe. Monſieur, lui diſoit le Jéſuite, il faut croire ceci, il faut croire cela. Le Seigneur, ſe tournant vers ſa femme, lui demanda : cela eſt-il vrai, Comteſſe ?

Oui, oui, lui répondit-elle. *Eh bien*, ajouta le malade, *dépêchons-nous de croire.*

UNE Dame de la Cour, ſe confeſſant au Père Bourdaloue, lui demanda s'il y avoit du mal à aller à la Comédie & à lire des Romans. *C'eſt à vous à me le dire, Madame*, répondit le judicieux Jéſuite.

DANS le temps que Boſſuet pourſuivoit les maximes des Saints, le Roi lui dit : Quel parti prendriez-vous, ſi je ſoutenois M. de Cambrai ? *Je crierois encore plus haut*, répondit M. de Maux.

DESPREAUX étant à la ſalle de l'Opéra à Verſailles, dit à l'Officier qui plaçoit : *mettez-moi dans un endroit où je n'entende point les paroles : j'eſtime fort la Muſique de Lully ; mais je mépriſe ſouverainement les vers de Quinault.*

ON diſoit à Deſpréaux, que le Roi faiſoit chercher M. Arnauld, pour le faire arrêter. *Le Roi*, dit-il, *eſt trop heureux pour le trouver.*

MADADE de Sévigné parle d'un Ecrivain qui avoit entrepris de prouver qu'il y avoit trente-deux héréſies dans le Livre de la fréquente Communion. Au commencement de

ſon ouvrage, il diſoit, comme nous le prouverons ci-deſſous ; & à la fin il diſoit, comme nous l'avons prouvé ci-deſſus, ſans que deſſus ni deſſous il y eût la moindre choſe de démontrée ni de prouvée.

QUAND Dubroceſſin, qui aimoit fort la table, ſut que Deſpréaux faiſoit une ſatyre ſur un feſtin, il tâcha de l'en détourner, diſant que ce n'étoit pas là un ſujet ſur lequel il fallut plaiſanter. *Choiſiſſez plutôt les hypocrites*, lui diſoit-il ſérieuſement ; *vous aurez pour vous tous les honnêtes gens : mais pour la bonne chère, croyez-moi, ne badinez pas là-deſſus.*

BOILEAU aimoit la ſociété, & étoit très-exact à tous les rendez-vous : *je ne me fais jamais attendre*, diſoit-il, *parce que j'ai remarqué que les défauts d'un homme ſe préſentent toujours aux yeux de celui qui l'attend.*

BARBIN le Libraire donnoit à dîner à Deſpréaux dans une maiſon de Campagne très-petite, mais dont il faiſoit ſes délices. Après le dîner, il le mena admirer ſon Jardin qui étoit très-orné, mais fort petit comme la maiſon. Deſpréaux, après en avoir fait le tour, appelle ſon cocher, & lui ordonne de mettre ſes chevaux : *Eh ! pourquoi donc*, lui dit Barbin, *voulez-vous vous en retourner ſi promptement ? C'eſt*, répondit Deſpréaux, *pour aller prendre l'air à Paris.*

DANS les diſputes littéraires qui s'élevoient à l'Académie, Deſpréaux ne trouvoit pas ordinairement le grand nombre pour lui, parce qu'il étoit environné de Confrères peu diſpoſés à être de ſon avis. Un jour cependant, il fut victorieux ; & quand il racontoit cette victoire, il ajoutoit en élevant la voix : *tout le monde fut de mon avis, ce qui m'étonna, car j'avois raiſon, & c'étoit moi.*

DESPREAUX n'étoit pas Satyrique dans la converſation; ce qui faiſoit dire à Madame de Sévigné, *qu'il n'étoit cruel qu'en vers.*

LINIERE, appelé l'Athée de Senlis, ne réuſſiſſoit guère que dans des Chanſons impies, ce qui fit dire à Deſpréaux, *qu'il n'avoit de l'eſprit que contre Dieu.*

LE Maréchal de la Feuillade montra à Deſpréaux quelques vers que celui-ci n'approuva pas : vous êtes bien délicat, lui dit ce Seigneur, de ne pas approuver une poéſie que le Roi & Madame la Dauphine ont trouvée excellente. Je ne doute point, reprit Deſpréaux, que le Roi ne ſoit trés-expert à prendre des Villes & à gagner des Batailles. Je doute encore auſſi peu que Madame la Dauphine ne ſoit une Princeſſe pleine d'eſprit & de lumières : mais avec votre permiſſion, M. le Maréchal, je crois me connoître en vers auſſi-bien qu'eux. Là-deſſus

le Maréchal accourt chez le Roi, & lui dit d'un air vif & impétueux : Sire, n'admirez-vous pas l'insolence de Despréaux, qui dit se connoître en vers un peu mieux que Votre Majesté ? *Oh, pour cela*, répondit le Roi, *je suis fâché d'être obligé de vous dire que Despréaux a raison !*

Le Roi ayant demandé un jour à Despréaux en quel temps il étoit né, ce Poëte lui répondit : *je suis venu au monde une année avant Votre Majesté, pour annoncer les merveilles de son règne.* C'est ce qui l'a obligé toutes les fois qu'il a eu occasion de parler de sa naissance, de la mettre en 1637, quoiqu'il fût né en 1636.

Boileau le père, surpris de la douceur, de la simplicité même qu'il croyoit remarquer dans Despréaux, disoit ordinairement de lui par une espèce d'opposition à ses autres enfans, *que c'étoit un bon garçon, qui ne diroit jamais mal de personne.*

Le Poëte Lainez récita chez la Comtesse de Verrue des vers tout-à-fait charmants. Un célèbre Académicien, qui se trouva dans l'assemblée, croyant faire un compliment agréable au Poëte, lui dit : pourquoi un homme de votre mérite, Monsieur, ne demande-t-il pas à être des nôtres ? *Eh, Monsieur*, lui répartit-il d'un ton fier, *qui seroit votre Juge ?*

APRÈS que Lainez eut reçu ſes Sacremens dans ſa dernière maladie, le Prêtre à qui il s'étoit confeſſé, fit emporter pendant la nuit une caſſette pleine de vers licentieux. Le moribon s'étant réveillé, cria au voleur, fit venir un Commiſſaire, dreſſa ſa plainte, fit rapporter la caſſette par le Prêtre même, à qui il parla avec vivacité, & ſur-le-champ, ſe fit tranſporter dans une chaiſe ſur la Paroiſſe St. Roch, où il mourut. Il voulut ſe faire porter dans la plaine de Montmartre, pour y voir encore une fois lever le ſoleil avant de mourir.

EN arrivant à Paris, il avoit loué une chambre aux environs de l'Abbaye Saint Germain-des-Prés, que perſonne ne connoiſſoit. Quand on le ramenoit de jour ou de nuit, il ſe faiſoit toujours deſcendre ſur le Pont neuf, vis-à-vis le cheval de bronze, d'où il regagnoit à pied ſon petit logement. On n'a jamais vu d'homme ſi idolâtre de ſa liberté.

LE Duc de Vendôme qui faiſoit des prodiges de valeur à Steinkerke, voyant, pendant l'action, ſon Secrétaire à ſes côtés, lui dit : que faites-vous ici, Campiſtron? Celui-ci répondit froidement : *Monſeigneur, voulez-vous vous en aller?* Le Prince goûta cette réponſe, & il en badina ſouvent dans la ſuite.

CAMPISTRON avoit tout ce qu'il falloit pour remplir les devoirs des différentes places que lui donna M. de Vendôme. Sa négligence à répondre aux lettres qu'on lui écrivoit, eſt la ſeule choſe qu'on eût pu lui reprocher ; & Palaprat nous apprend que Campiſtron avoit là-deſſus une réputation ſi bien établie, qu'un jour qu'il brûloit un tas immenſe de lettres, M. de Vendôme qui lui voyoit faire cette expédition avec un ſoin infini, dit à ceux qui ſe trouvèrent préſents : *Le voilà tout occupé à faire ſes réponſes.*

L'ABBÉ, de Choiſi avoit vendu ſa belle terre de Balleroi, près de Caen. Paſſant quelque-temps après devant ce Château, il dit d'un ton piqué : *ah, que je te mangerois bien encore !*

MALGRÉ l'extrême amour que l'Abbé Lenglet avoit pour l'indépendance & la liberté, ſes ſatyres amères le conduiſirent ſouvent à la Baſtille ; il en avoit même en quelque ſorte contracté l'habitude : quand il voyoit entrer chez lui un Exempt nommé *Tapin*, qui étoit ordinairement chargé de lui ſignifier les ordres du Roi, il ne lui donnoit pas le temps d'expliquer le ſujet de ſa commiſſion, & prenant auſſi-tôt la parole : *ah, bon jour, M. Tapin ; allons vite* diſoit-il à ſa gouvernante, *mon petit paquet*,

du linge, *mon tabac*, *&c.* & il alloit gaiement à la Baſtille avec M. *Tapin*.

LAMOTTE ſe trouvant dans une foule, marcha, par mégarde, ſur le pied d'un jeune-homme. Celui-ci lui donna un ſoufflet. *Monſieur*, lui dit Lamotte, *vous allez être bien fâché : je ſuis aveugle.*

M. de Lagny, habile Calculateur, étant à l'extrémité, ſa famille l'entouroit, lui criant les choſes les plus tendres, & il ne donnoit aucune marque de connoiſſance. M. de Maupertuis ſurvint : *je vais le faire parler*, dit il; *M. de Lagny, le quarré de douze..... Cent quarante-quatre*, répondit d'une voix foible le malade, qui expira le moment d'après.

L'ABBÉ de Vertot, Auteur des révolutions Romaines, de Suède & de Portugal, fut d'abord Capucin. Il paſſa enſuite dans d'autres Ordres, & changea ſouvent de bénéfice. On appelloit cela *les révolutions de l'Abbé de Vertot.*

L'ABBÉ de Vertot ayant un fameux ſiège à décrire, & les mémoires qu'il attendoit pour cela ayant tardé trop long-temps, il le fit d'après ſon imagination. Enfin les mémoires arrivèrent. *J'en ſuis fâché*, dit-il, *mais mon ſiège eſt fait.*

LE Duc d'Orléans, Régent, voulut voir les *Philippiques* de la Grange, & ne put d'abord en venir à bout, parce que perſonne n'oſoit les lui montrer. Il en parla pluſieurs fois au Duc *de Saint-Simon*, & les lui demanda de manière à n'être pas déſobéi. On les lui remit enfin, & il fut les lire dans la fenêtre de ſon petit cabinet d'hiver. Il n'en parut pas d'abord fort ému, mais bientôt le Duc de *Saint-Simon* le vit changer de viſage, & ſe tourner vers lui les larmes aux yeux. « Ah! lui dit-il, c'en eſt trop, cette » horreur eſt plus forte que moi »! Il en étoit alors à l'endroit où la Grange ſuppoſe à M. le Duc d'Orléans le deſſein d'empoiſonner le Roi, & dans lequel l'auteur avoit employé tout l'art qui pouvoit étayer cette horrible calomnie. Le Régent ſe répandit en juſtes plaintes, & acheva ſa lecture cent fois interrompue par ſes ſoupirs. Jamais homme ne parut plus accablé, & ne ſentit plus vivement les traits de la calomnie.

La Grange fut arrêté & envoyé aux iſles de Sainte-Marguerite, mais il obtint ſon élargiſſement avant la fin de la Régence.

Avant de décerner aucune peine contre lui, M. le Duc d'Orléans ſe l'étoit fait amener dans ſon cabinet, & lui avoit demandé s'il croyoit réellement tout le mal qu'il avoit dit de lui. *Oui*, *Monſeigneur*, répondit la Grange, ſans héſiter. « Tu as bien fait de » me répondre ainſi, répliqua le Prince; » car ſi tu m'avois dit que tu avois écrit

» contre ta conſcience, je t'aurais fait » pendre ».

MONTESQUIEU traitoit ſes domeſtiques avec beaucoup de douceur; cependant il lui arriva un jour de les gronder vivement; & ſe tournant auſſi-tôt vers une perſonne témoin de cette ſcène : *ce ſont*, lui dit-il en riant, *des horloges qu'il eſt quelquefois bon de remonter.*

EN entrant dans le monde, diſoit M. de Monteſquieu, on m'annonça comme un homme d'eſprit, & je reçus un accueil aſſez favorable des gens en place. Mais lorſque par le ſuccès des *Lettres Perſannes*, j'eus peut-être prouvé que j'en avois, & que j'eus obtenu quelqu'eſtime de la part du public, celle des gens en place ſe refroidit. J'eſſuiai mille dégoûts. Comptez, ajoutoit-il, qu'intérieurement bleſſé de la réputation d'un homme célèbre, c'eſt pour s'en venger qu'on l'humilie, & qu'il faut ſoi-même mériter beaucoup d'éloges, pour ſupporter patiemment l'éloge d'autrui.

LE Préſident Roſe étoit fort avare; on vint un jour faire la quête chez lui, il mit dans la bourſe ce qu'il voulut, quitta la compagnie, & revint quelques momens après. Le quêteur s'adreſſa une ſeconde fois à lui : le Préſident lui dit : j'ai donné, Monſieur; « l'autre répliqua : je le crois,

» mais je ne l'ai pas vu ». — *Et moi*, dit Fontenelle, qui étoit préſent, *je l'ai vu, & je ne le crois pas.*

MADAME de Tencin, dit un jour à Fontenelle, en lui mettant la main ſur la poitrine : « *Ce n'eſt pas un cœur que vous avez là,* » *c'eſt de la cervelle comme dans la tête* ».

FONTENELLE alla voir dans la matinée une très-aimable femme qu'il eſtimoit beaucoup. La Dame ſachant que c'étoit lui, parut bientôt dans ſon déshabillé, & lui dit : vous voyez, Monſieur, qu'on ſe lève pour vous. — *Oui*, répondit-il; *mais vous vous couchez pour un autre, dont j'enrage.* — Fontenelle avoit alors 92 ans.

FONTENELLE portoit dans la ſociété, de la douceur, de l'enjoûment, & autant de politeſſe que d'eſprit. Il étoit avec tous les hommes comme s'il n'eût été que leur égal. *Les hommes ſont ſots & méchans*, diſoit-il quelquefois, *mais tels qu'ils ſont, j'aime à vivre avec eux.*

ON lui demandoit un jour par quel art il s'étoit fait tant d'amis & pas un ennemi ? *Par ces deux axiômes*, répondit-il; *tout eſt poſſible, & tout le mônde à raiſon.*

IL diſoit auſſi : *Si je tenois toutes les vérités*

dans ma main, je me garderois bien de l'ouvrir pour les montrer aux hommes.

APRÈS ſa réception à l'Académie françaiſe, Fontenelle dit : *Il n'y a plus que trente-neuf perſonnes dans le monde qui ayent plus d'eſprit que moi.*

MADAME la Ducheſſe du Maine demandoit un jour à quelques perſonnes de beaucoup d'eſprit qui s'aſſembloient chez elle ; « qu'elle différence y a-t-il entre moi & une » pendule » ? Ces Meſſieurs ſe trouvoient fort embarraſſés pour répondre. Fontenelle entra, & la même queſtion lui fut faite par la Princeſſe. Il répondit ſur le champ : *La pendule marque les heures, & votre Alteſſe les fait oublier.*

DANS une maiſon où Fontenelle avoit dîné, quelqu'un vint montrer à la compagnie un petit bijou d'un travail ſi délicat, qu'on n'oſoit le toucher de peur de le briſer. *Pour moi*, dit Fontenelle, *je n'aime point ce qu'il faut tant reſpecter.* Dans ce moment, entroit la Marquiſe de Flamarens qui l'avoit entendue ; il ſe retourne & ajoûte : *je ne dis pas cela pour vous, Madame.*

UN jour Madame d'Argentan, ſoupant en grande compagnie chez M. le Duc d'Orléans, & ayant dit quelque choſe de très-

fin qui ne fut pas ſenti, s'écria : *ah ! Fontenelle où es-tu !*

LE Préſident Hénault lut à la Reine les vers de M. de Fontenelle ſur le reſpect que l'on avoit à Sparte pour *une tête chenue*, & ſes regrets ſur ce que ce reſpect s'étoit bien perdu depuis. La Reine lui dit : *faites ſavoir à Fontenelle que j'ai vu ſes vers, & qu'une tête comme la ſienne devroit trouver Sparte par-tout.*

FONTENELLE contoit qu'ayant lu un manuſcrit à M. le Régent, ce Prince le lui demanda pour le lire lui-même *à tête repoſée.* M. de Fontenelle refuſa ; le Prince inſiſta, & promit un ſecret inviolable & une prompte reſtitution. M. de Fontenelle ne ſe laiſſant pas gagner. — *Je vous le jure*, dit ſon Alteſſe Royale. M. de Fontenelle ſe taiſoit, mais ſon ſilence étoit un refus. — *Je vous le jure foi de Prince.* Silence encore. — *Foi de Gentilhomme.* M. de Fontenelle céda ; mais depuis il redemanda en vain ſon manuſcrit.

QUAND M. le Duc d'Orléans fut Régent du Royaume, Fontenelle le vit beaucoup moins, & cela par diſcrétion. Cependant le Prince lui dit un jour : Quand je vous ai logé chez moi, je comptois vous voir quelquefois. — *Je le comptois bien auſſi*, répondit le Philoſophe, *mais vous avez fait une ſi grande fortune.*

M.

M. de FONTENELLE étant un ſoir auprès de ſon feu, une étincelle vole ſur ſa robe de chambre. Plongé dans la méditation, ou peut-être déjà endormi, il ne s'en apperçoit point, & va ſe coucher de bonne heure. Au milieu de la nuit, la fumée le reveille; le feu avoit pris à la robe de chambre, & de là à la garde-robe. M. de Fontenelle ſonne & ſe lève. Tout le monde eſt bientôt ſur pied, & M. d'Aube, ſon neveu, qui, à la probité près, ne reſſembloit en rien à M. de Fontenelle, ſe lève comme les autres: l'impétueux neveu, gronde beaucoup l'oncle, donne de bons ordres, & le feu eſt éteint; mais la colère de l'emporté M. d'Aubé n'eſt pas calmée. Il recommence à gronder, cite le proverbe de la légère étincelle qui a ſouvent cauſé un grand incendie, demande à M. de Fontenelle pourquoi il n'a pas ſecoué ſa robe, &c. *Je vous promets*, répond enfin le paiſible Philoſophe, *que ſi je mets encore le feu à la maiſon, ce ſera autrement.*

QUELQUES années auparavant il avoit tranquillement dormi dans une occaſion plus périlleuſe. On ſait la fermentation qu'excita dans Paris le fameux ſyſtême; de grandes fortunes tombèrent auſſi rapidement qu'elles s'étoient élevées ſur les ruines d'une infinité de fortunes médiocres. Un ſoir, M. d'Aube vint dire à M. de Fontenelle, que

la nuit même on mettroit le feu au Palais Royal, où il logeoit depuis quelques temps, & le preſſa beaucoup de venir coucher chez lui. *On ne mettra point le feu*, dit M. de Fontenelle, *& ſi on ne le met pas, ce ſera un ridicule, & pis encore d'avoir découché; car comme je ne découche jamais depuis quelques années, cela ſera remarqué; & le ridicule ſera d'autant plus grand, que je répondrois bien que le Prince ne découchera point; je reſterai donc.* Il reſta, quelques inſtances que M. d'Aube pût lui faire, ſe coucha à ſon heure ordinaire, dormit auſſi-bien que la nuit précédente, & ſe dit froidement, à ſon réveil : *on n'a pourtant point mis le feu.* Me parlant une autrefois de cette aventure, dit M. l'Abbé Trublet, & de ce qui l'avoit déterminé à découcher, il ajouta : *d'ailleurs, l'embarras de porter mon bonnet de nuit, &c.* Ce dernier trait peint bien M. de Fontenelle, pour ceux qui l'ont connu particulièrement.

UN jour que Crébillon étoit fort occupé dans la ſolitude où il ſe retiroit ordinairement pour compoſer ſes ſombres tragédies, quelqu'un entra bruſquement chez lui. *Ne me troublez point*, s'écria-t-il, *je vais faire pendre un miniſtre fripon, & chaſſer un miniſtre imbécille.*

UN jeune-homme lui préſentoit un jour

une pièce de vers un peu libres. Le papier échappa des mains du cenſeur, & vola dans le feu. *Cette pièce*, dit-il en ſouriant, *n'a pas manqué ſa vocation.*

EN Bourgogne on nomme les habitans de la ville de Beaune *les ânes de Beaune*. Piron s'y trouvoit à la comédie ? & quelqu'un ayant apoſtrophé l'aſſemblée d'un *paix-là*, *Meſſieurs, on n'entend pas.* « Ce n'eſt pas faute d'oreilles », cria Piron.

ON lui diſoit un jour que les Beaunois ſe vengeroient tôt ou tard des épigrammes qu'il avoit lancées contre eux. Il répondit :

Allez, je ne crains point leur impuiſſant courroux ;
Et quand je ſerais ſeul, je les *batterois* tous.

L'ABBÉ Desfontaines rencontra Piron avec un habit trop ſomptueux, à ce qui lui ſembloit. « En vérité, mon cher Piron, lui dit l'Abbé, cet habit n'eſt guères fait pour vous. » *Cela peut-être*, répondit le Poëte ; *mais, M. l'Abbé convenez auſſi que vous n'êtes guère fait pour le vôtre.*

PIRON, en paſſant dans le louvre avec un de ſes amis ; tenez, voyez-vous, lui dit-il, en lui montrant l'Académie Françaiſe : *Ils ſont là-haut quarante qui ont de l'eſprit comme quatre.*

PIRON étant un jour près d'entrer dans l'appartement d'un grand Seigneur, au moment où celui-ci conduiſoit une perſonne qualifiée qui s'arrêtoit par politeſſe. « Paſſez, Monſieur, lui dit le maître de la maiſon, c'eſt un Poëte »— *puiſque les qualités ſont connues*, répartit Piron, *je prends mon rang*, & il paſſa le premier.

FONTENELLE avoit ſes dînés marqués pour chaque jour de la ſemaine dans certain nombre de bonnes maiſons. Cela fit dire à Piron, voyant paſſer de ſa fenêtre le convoi du doyen de l'Académie. » *Voilà la première fois que M. de Fontenelle ſort de chez lui, pour ne pas aller dîner en ville.*

UN jour Voltaire liſoit quelques chants de la Henriade chez le jeune Préſident de *Maiſons*, ſon intime ami, mais impatienté par les objections qu'on ne ceſſoit de lui faire ; il jetta ſon manuſcrit dans le feu. Le Préſident *Hénault* l'en retira avec peine. *Souvenez-vous*, lui dit-il dans une des ſes lettres, *que c'eſt moi qui ai ſauvé la Henriade, & qu'il m'en a coûté une belle paire de manchettes.*

AU ſortir d'une repréſentation d'*Œdipe*, un homme de la Cour, qui donnoit la main à une dame que cette pièce avoit fort attendrie, dit à l'auteur : *Voici deux beaux yeux*

auxquels vous venez de faire répandre bien des larmes.— Ils s'en vengeront ſur bien d'autres, lui répliqua Voltaire.

PENDANT la régence, on attribua les fameux couplets qui commencent par *J'ai vu*, &c. au jeune Arouet (ſi célèbre depuis ſous le nom de Voltaire). Un jour, le duc d'Orléans ſe promenoit dans le jardin de ſon palais, lorſqu'on lui montra le prétendu auteur de ces vers ſatyriques; il ordonna de le faire approcher; le poëte parut, & S. A. R. lui dit: *M. Arouet, je gage vous faire voir une choſe que vous n'avez pas encore vue. — Quoi? — La Baſtille. — Ah! Mgr., je la tiens pour vue.*

VOLTAIRE y fut néanmoins enfermé. Nous croyons devoir tranſcrire ici un fragment d'une pièce de poéſie qu'il fit à ce ſujet.

Or, ce fut donc par un mardi ſans faute,
En beaux printems, un jour de pentecôte,
Qu'un bruit étrange en ſurſaut m'éveilla.
Je vis paroître au bout de ma ruelle
Trente corbeaux de rapine affamés,
Monſtres crochus que l'enfer a formés.
L'un près de moi s'approche en ſycophante;
Un maintien doux, une démarche lente,
Un air caffard, un compliment flatteur,
Cache le fiel qui lui ronge le cœur.
Mon fils, dit-il, la cour ſait vos mérites;
On y connoît les bons mots que vous dites,
Vos jolis vers & vos galants écrits;
Et comme ici tout travail a ſon prix,

Le Roi, mon fils, plein de reconnoiſſance ;
Veut de vos vers vous donner récompenſe ;
Et vous accorde, en dépit des rivaux,
Un logement dans un de ſes châteaux :
Les gens de bien qui ſont à votre porte,
Avec reſpect, vous ſerviront d'eſcorte ;
Et moi, mon fils, je viens de par le Roi,
Pour m'acquitter de mon petit emploi.
J'eus beau prêcher & j'eus beau me défendre ;
Tous ces Meſſieurs, d'un air doux & benin,
Obligeamment me prirent par la main ;
Allons, mon fils, marchons : fallut ſe rendre,
Fallut partir : je fus enfin conduit
Modeſtement dans le fatal réduit
Que près Saint Paul ont vu bâtir nos pères ;
Par Charles quint (*). Oh ! gens de bien, mes frères,
Que Dieu vous gard' d'un pareil logement !
J'arrive enfin dans mon appartement :
Certain croquant, avec douce manière,
Du nouveau gîte exaltoit la beauté,
Perfection, aiſe, commodité ;
Jamais Phébus, dit-il, dans ſa carrière ;
De ſes rayons n'y porte la lumière,
Voyez ces murs de dix pieds d'épaiſſeur ;
Vous y ſerez avec plus de fraîcheur ;
Puis me faiſoit admirer la clôture,
Triple la porte, & triple la ſerrure,
Grilles, barreaux, verroux de tout côté ;
Cela, Monſieur, pour votre ſureté.
Midi ſonnant, un chaudeau l'on m'apporte ;
La chair n'étoit délicate ni forte ;
De ce beau mets je n'étois point tenté ;
Mangez en paix, ici rien ne vous preſſe.
Me voilà donc en ce lieu de détreſſe,
Embaſtillé, niché fort à l'étroit,
Ne dormant point, buvant chaud, mangeant froid ;
Trahi de tous, même de ma maîtreſſe,

* Roi de France, dit le Sage.

M. le Régent, pendant que Voltaire étoit à la Baſtille, fut ſi content de ſa tragédie d'*Œdipe*, qu'il rendit la liberté au jeune priſonnier. Soyez ſage, lui dit-il, & j'aurai ſoin de vous. — *Je vous ſuis infiniment obligé*, répondit l'Auteur, *mais je ſupplie Votre Alteſſe de ne plus ſe charger de mon logement.*

VOLTAIRE fit la *Princeſſe de Navarre* à l'occaſion du mariage de M. le Dauphin. Cette pièce lui valut une charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre, qu'il vendit ſoixante mille livres quelque temps après. Il obtint pourtant la grâce ſingulière d'en conſerver le titre, les priviléges & les fonctions. — Voici l'im-promptu qu'il fit à ce ſujet.

Mon Henri IV, & ma Zaïre
Et mon Américaine Alzire,
Ne m'ont valu jamais un ſeul regard du Roi.
J'avois mille ennemis avec très-peu de gloire :
Les honneurs & les biens pleuvent enfin ſur moi,
Pour une farce de la foire.

IL avoit compoſé les *élémens de la philoſophie de Newton mis à la portée de tout le monde*, dans l'intention de ſe faire recevoir à l'Académie des ſciences. L'Abbé Desfontaines, comme Journaliſte, rendit un compte aſſez avantageux de l'ouvrage, & Voltaire en auroit été très-ſatisfait, ſi le plaiſir de dire un bon mot n'eût gâté l'extrait que l'abbé en avoit fait. Il ajouta à la fin de

l'analyſe, qu'il y avoit une faute d'impreſſion à corriger : « au-lieu de lire, élémens de » philoſophie de Newton, mis à la portée » de tout le monde, liſez : *mis à la porte* » *de tout le monde* ».

Voltaire faiſant quelques corrections à ſa tragédie de *Mérope*, éveilla un jour ſon laquais à trois heures du matin, & lui donna des vers pour qu'il les portât ſur-le-champ au ſieur *Paulin*, qui jouoit le rôle de tyran dans cette pièce. Le domeſtique s'en excuſant, ſous prétexte que c'étoit l'heure du ſommeil : *Va, te dis-je, reprit Voltaire, les tyrans ne dorment jamais.*

NANINE eut le plus grand ſuccès. L'Auteur en ſortant demanda malicieuſement à Piron ce qu'il en penſoit. Celui-ci lui répondit gaiement : « *Je penſe que vous voudriez bien que je l'euſſe faite.* Voltaire reprit : *Je vous veux aſſez de bien pour cela.*

VOLTAIRE diſoit à un Seigneur étranger, qui le prioit de lui indiquer à Paris quelqu'un avec qui il pût prendre une idée de tous les écrits qui paroiſſent en France : *Adreſſez-vous à ce coquin de F.... il n'y a que lui qui puiſſe faire ce que vous demandez.*

IL avoit écrit à Madame de M.... *ſi jamais*

M. Turgot ceſſe d'être miniſtre, je me ferai moine de déſeſpoir. Lorſque en effet M. Turgot quitta le miniſtère, & qu'il fut remplacé par M. de *Clugny*, madame de M.... ſomma Voltaire de tenir ſa parole. *Rien n'eſt plus juſte, madame, répondit-il, & je me fais moine de Clugny.*

APRÈS ſes diſputes avec Maupertuis, *Voltaire* croyant que le Roi de Pruſſe ne lui avoit pas rendu juſtice, lui renvoya ſa clef de Chambellan & la croix de ſon ordre, avec ces vers.

Je les reçus avec tendreſſe,
Je vous les rends avec douleur;
Comme un amant jaloux, dans ſa mauvaiſe humeur,
Rend le portrait de ſa maîtreſſe.

UN bel eſprit lui avoit adreſſé une tragédie pour la ſoumettre à ſon jugement; il la lut, & la poſant enſuite ſur ſa table : *La difficulté*, dit-il, *n'eſt pas de faire une tragédie comme celle-ci, mais de répondre à celui qui l'a faite.*

LAMOTHE diſoit un jour à M. de Voltaire, à propos de l'*Œdipe* de ce dernier : « C'eſt le plus beau ſujet du monde, il » faut que je le mette en proſe ». — *Faites cela*, répondit Voltaire, *& je mettrai votre Inès en vers.*

UN particulier ayant été reçu au château

de Ferney d'une manière distinguée, déclara le lendemain de son arrivée, que son intention étoit de passer six semaines dans un lieu qu'il disoit être délicieux. Voltaire lui répondit en riant : « Il me paroît, Monsieur, que vous » ne voulez pas ressembler à Dom-Quichotte; » il prenoit les auberges pour des châteaux ; » mais vous, vous prenez les châteaux pour » des auberges ».

ON parloit de l'antiquité du monde dans un repas où il se trouvoit. Il écouta paisiblement tous les convives, & termina la dispute par ce mot : « Pour moi, je crois que le » monde ressemble à une vieille coquette » qui déguise son âge ».

ETANT très-jeune, & avide du plaisir de s'instruire, Voltaire faisoit à chaque instant des questions. Despréaux lui reprocha un jour cette indiscrétion avec une impatience mêlée de dureté. Dans un âge plus avancé, il avoit pris les questionneurs dans une telle aversion, qu'il lui est arrivé plus d'une fois de se lever brusquement & de quitter la place. Il disoit à cet homme de Genève, qui peut-être lui a fourni l'idée & le modèle de l'interrogant Bailli dans l'Ingénu : « Monsieur, » je suis très-aise de vous voir ; mais je vous » avertis que je ne sais rien de ce que vous » allez me demander ».

IL écrivit à un homme qui le perſécutoit par ſes lettres : « Je ſuis mort, Monſieur, » ainſi je ne pourrai plus déſormais avoir » l'honneur de vous répondre ». Cet homme piqué écrivit une Epître à Voltaire aux Champs Eliſées.

LORSQUE ſon Secrétaire lui apportoit ſes lettres, il y avoit toujours des gens qui réclamoient ſes bons offices. « Eſt-ce que je » m'intéreſſe à Monſieur un tel ? — Oui, » Monſieur, vous lui avez déjà écrit que » vous ſouhaitiez lui rendre ſervice. — Mais » parlez-moi clair, eſt-ce que je m'y inté- » reſſe beaucoup ? — Oui, Monſieur. — » Dans ce cas, répondez avec chaleur ».

IL conſoloit ainſi une Demoiſelle qui, à l'âge de dix-ſept ans, avoit déjà des cheveux blancs :

Ils ſont comme vos talens :
Ils ſont venus avant le temps ;
Et comme eux, ils croîtront encore!

IL faiſoit un jour l'éloge de Haller devant un flatteur qui vivoit auſſi avec ce fameux Naturaliſte. Celui-ci dit tout de ſuite : « Ah, » Monſieur ! qu'il s'en faut bien que M. » Haller parle de vos ouvrages comme vous » parlez des ſiens » ! Voltaire répliqua :

» Mais écoutez donc ; il ſe peut que nous » nous trompions tous deux ».

L'INIMITIÉ qui exiſta entre Voltaire & le Poëte Rouſſeau, venoit de ce qu'un jour ce dernier lui ayant montré une *Ode à la poſtérité*, Voltaire lui dit ; *Voila une lettre qui ne parviendra point à ſon adreſſe.*

QUELQUES jours avant ſa mort, étant venu voir à table M. le Marquis de Villette, chez qui il étoit logé, il lui dit : *vous êtes comme ces Rois d'Egypte qui, en mangeant, avoient une tête de mort devant eux.*

GRESSET voulant ſonder *J. J. Rouſſeau* ſur les malheurs & ſur les diſputes, & ayant peut-être pouſſé un peu trop-loin ſes queſtions ; le philoſophe lui répondit : *vous avez bien eu l'art de faire parler un perroquet, mais vous ne ſauriez faire parler un ours.*

ON diſoit un jour à M. de Buffon ; « vous » aviez dit & prouvé avant *J. J. Rouſſeau*, que » les mères doivent nourrir leurs enfans. » *Oui*, répondit cet illuſtre Naturaliſte, *nous l'avions tous dit, mais M. Rouſſeau ſeul le commande, & ce fait obéir.*

MAUPERTUIS avoit ſuïvi le Roi de Pruſſe

à la guerre qu'il faiſait à l'Empereur. Maupertuis fut pris par les huſſards, & l'Empereur qui voulut le voir, lui fit l'accueil le plus diſtingué ; l'Impératrice-Reine lui diſoit un jour : connoiſſez-vous la Reine de Suède ? (Sœur du Roi de Pruſſe) on dit que c'eſt la plus belle femme du monde » *Madame*, » répondit-il en la regardant beaucoup, *je l'avois cru juſqu'à ce jour.*

LORSQUE l'abbé Prévôt publia la traduction des *lettres familières de Ciceron*, on aſſure que l'abbé Desfontaines lui écrivit : » je » fais cas de votre ouvrage ; j'en ferai un » extrait comme il faut : vous me par- » donnerez bien ſi j'y fais quelque remarque » critique ? Alger mourroit de faim, ſi » Alger étoit en paix avec tout le monde ».

ANNE d'Autriche ſe piquoit d'un grand amour pour la vérité. Un Libraire de Paris avoit deſſein de publier un Recueil de pièces, & de les joindre à l'hiſtoire du Cardinal de Richelieu par *Aubri ;* mais il craignoit que quelques-unes de ces pièces ne donnaſſent lieu à des mécontentemens, & à la vengeance de quelques particuliers qu'elles démaſquoient. Il s'adreſſa à cette Princeſſe, pour être autoriſé à l'impreſſion de ce Recueil. *Faites imprimer*, lui dit-elle, *& ne craignez rien. Je protégerai toujours la vérité.*

Faites tant de honte au vice, qu'il ne reſte que de la vertu en France.

M. Duhamel ayant été nommé inſpecteur-général de la marine, trouva plus d'une fois des difficultés à eſſuyer ; mais, il en ſut triompher par les deux moyens les plus sûrs peut-être pour déſarmer l'amour-propre, la modeſtie, & cette pureté d'intention & de conduite à laquelle cèdent à la longue toutes les haines & toutes les paſſions. Un jeune officier, cherchant peut-être à l'embarraſſer, lui fit un jour une queſtion. *Je n'en ſais rien*, fut dans cette circonſtance, comme dans bien d'autres, la réponſe du philoſophe. *A quoi ſert-il donc d'être de l'académie*, dit le jeune-homme ? Un moment après, interrogé lui-même, il ſe perdit dans des réponſes vagues qui décéloient ſon ignorance. *Monſieur*, lui dit alors M. Duhamel, *vous voyez à quoi il ſert d'être de l'académie : c'eſt à ne parler que de ce qu'on ſait.*

ANECDOTES
DRAMATIQUES.

A LA repréſentation d'*Abdilly*, Roi de Grenade, tragédie de Deliſle, le parterre voyant un Abbé placé au théatre dans les premiers rangs, ſe mit à crier : « à bas, » M. l'Abbé, à bas ». L'Abbé reſta tranquillement, comme s'il n'eût eu aucun intérêt dans cette affaire ; mais comme l'on continuoit à le huer, il ſe leva, & s'adreſſant au Parterre : « Meſſieurs, dit-il, depuis » qu'on ma volé une montre d'or en votre » compagnie, j'aime mieux qu'il m'en coûte » une place au théatre, que de riſquer encore ma tabatière ». Les huées ſe changèrent en applaudiſſemens ; & M. l'Abbé reprit ſa place.

A UNE des repréſentations d'Abenſaïd, tragédie de l'Abbé le Blanc, le Chevalier de Tintiniac, Officier dans les Gardes-Françaiſes, étant debout au milieu du théatre, un Spectateur lui cria du fond du parterre ; « annoncez ». M. de Tintiniac ne ſe remua point ; les clameurs redoublèrent ; on pouſſa les choſes juſqu'à lui dire : « Annoncez, » l'homme à l'habit gris-de-fer, galonné

» en or : annoncez ». Le Chevalier ne doutant plus que l'apoſtrophe ne s'adreſſât à lui, s'avança ſur le bord du théatre & dit : « J'annonce que vous êtes des drôles, que » je rouerai de coups ». Le parterre ſe tut ; & les Acteurs jouèrent la pièce.

LA vertu perſonnifiée devoit être un des perſonnages d'une pièce. Comme on en différoit la repréſentation, on demanda au Directeur de l'Opéra-Comique, ce qui cauſoit ce retardement. « C'eſt, répondit-il, » que Mademoiſelle Roſette, qui eſt chargée du rôle de *Vertu*, vient d'accoucher ; » & l'on attend qu'elle ſoit rétablie ». Cette réponſe, qui ſe répandit dans le public, fit ſupprimer le rôle.

QUELQUES jours avant que Baron fît repréſenter les *Adelphes*, M. de Roquelaure lui dit : « Baron, quand veux-tu me mon» trer ta pièce nouvelle ? Tu ſais que je m'y » connois. J'en ai fait fête à trois femmes » d'eſprit qui doivent dîner chez moi. Viens » dîner avec nous. Apporte les *Adelphes* ; & » tu nous en feras la lecture ». Baron accepta la propoſition, & ſe rendit le jour ſuivant à l'hôtel de Roquelaure, où il trouva deux Comteſſes & une Marquiſe, qui lui témoignèrent une vive impatience d'entendre ſa Comédie. Cependant après un repas fort long, les Dames demandèrent des cartes ;

« Comment des cartes, s'écria M. de Ro-
» quelaure ! Vous n'y penſez pas, Meſda-
» mes, vous oubliez que Baron ſe prépare à
» vous lire ſa Comédie nouvelle. Non, non,
» Monſieur, lui répondit une Comteſſe,
» nous ne l'oublions point : tandis que nous
» jouerons, M. Baron nous lira ſa pièce :
» nous aurons deux plaiſirs pour un ». A ces mots l'Auteur ſe leva bruſquement, gagna la porte, rompit en viſière à la compagnie, & dit que ſa pièce n'étoit point faite pour être lue à des joueuſes. M. Poinſinet a mis cette Anecdote en action dans ſa Comédie du *Cercle*.

BOYER travailla pendant cinquante ans pour le théatre, & ne vit jamais réuſſir aucun de ſes ouvrages. Pour éprouver ſi leur chûte ne devoit pas être imputée à la mauvaiſe humeur du parterre, il fit afficher la tragédie d'*Agamemnon*, ſous le nom de Pader d'Aſſezan, jeune homme nouvellement arrivé à Paris. La pièce fut généralement applaudie. Racine même, le plus grand fléau de Boyer, ſe déclara pour le nouvel Auteur. Boyer s'écria au milieu du Parterre : « Elle
» eſt pourtant de Boyer, malgré Mons de
» Racine ». Le lendemain cette même tragédie fut ſifflée ; & l'on en fit une Analyſe peu favorable dans un Sonnet que voici.

On dit qu'Agamemnon eſt mort ;
Il court un bruit de ſon naufrage ;
Et Clytemneſtre tout d'abord
Célèbre un ſecond mariage.

Le Roi revient, & n'a pas tort
D'enrager de ce beau ménage;
Il aime une None bien fort,
Et prêche à ſon fils d'être ſage.

De bons morceaux par-ci, par-là,
Adouciſſent un peu cela;
Bien des gens ont crié merveilles.

J'ai fort crié de mon côté:
Mais comment faire? en vérité,
Les vers m'écorchoient les oreilles.

LORSQUE Dancourt donnoit une Comédie nouvelle au public, ſi elle ne réuſſiſſoit point, il avoit coutume, pour s'en conſoler, d'aller ſouper avec deux ou trois de ſes amis chez Cheret, à la Cornemuſe. Un matin après la répétition de la Comédie des *Agioteurs*, qui devoit être repréſentée le ſoir pour la première fois, il s'aviſa de demander à une de ſes filles qui n'avoit pas dix ans, ce qu'elle penſoit de la pièce? Ah! mon gros papa, lui dit-elle, vous pourrez aller ce ſoir ſouper chez Cheret!

UN jour qu'on jouoit *Agrippine*, tragédie de *Cyrano de Bergerac*, des badauts avertis qu'il y avoit des traits contre la religion, y coururent; & lorſque Séjan, réſolu de faire périr Tibère qu'il regardoit déjà comme ſa victime, vint à dire:

Frappons; voilà l'Hoſtie.

Alors pleins d'indignation contre l'Auteur & contre l'Acteur, ils s'écrièrent: « Ah! le

» méchant ! ah, l'Athée ! comme il parle du » Saint Sacrement » !

ALCESTE eſt le premier Opéra qui ait été joué ſur le Théatre du Palais Royal, que le Roi, après la mort de Molière, accorda à l'Académie Royale de Muſique. On le reprit du temps du ſyſtème. Caron, qui y joue un grand rôle, demandoit à une Ame le tribut du paſſage : comme elle n'avoit point d'argent, quelqu'un du Parterre cria, «jettez-lui des billets de banque».

LOUIS XIV. qui devoit danſer, & qui danſa en effet dans le Ballet d'Alcidiane, s'étant rendu au lieu où il devoit être repréſenté, ne trouva rien de prêt. Il envoyoit inceſſamment des Valets-de-pied à Lully, pour ſavoir quand on commenceroit, & pour le preſſer. Mais, voyant que rien n'avançoit, le Roi lui dépêcha un Valet-de-garde-robe pour lui dire qu'il ſe laſſoit d'attendre, & qu'il vouloit abſolument que l'on commençât. Cet homme dit au Muſicien, que Sa Majeſté étoit dans une grande colère, & qu'Elle ne pouvoit plus attendre. Lully ſongeant moins aux ordres preſſants qu'on lui apportoit, qu'à ce qu'il avoit encore à faire, répondit d'un grand ſang froid; » le Roi peut attendre ».

ALZAIDE, tragédie de Linant, avoit

été lue & fort vantée dans une de ces ſociétés de beaux eſprits, dont Paris eſt rempli, & où il y a toujours une femme qui préſide. Elle n'eut cependant point de ſuccès ; ce qui affligea beaucoup le Tribunal où elle avoit été jugée ſi favorablement. On étoit le lendemain triſtement aſſemblé ſans dire mot ; mais la femme qui la première avoit donné ſon ſuffrage, rompit le ſilence & dit : » Cette Pièce n'a cepen-
» dant pas été ſifflée. » ... « Parbleu ! ré-
» pondit bruſquement un homme qui ſe
» trouvoit là par haſard, comment voulez-
» vous qu'on ſiffle quand on baille » ?

QUELQUES perſonnes faiſoient courir le bruit qu'*Alzire* n'étoit pas l'ouvrage de M. de Voltaire. » Je le ſouhaiterois, dit
» un homme d'eſprit. Et pourquoi, lui
» demanda quelqu'un ? C'eſt, reprit-il,
» que nous aurions deux bons Poëtes au-
» lieu d'un ».

M. le Franc ſe plaignit très-hautement & très-amèrement que M. de Voltaire lui avoit dérobé le ſujet d'*Alzire*, diſant qu'il le lui avoit confié pour qu'il lui en dît ſon ſentiment. D'autres ajoutent même que M. le Franc avoit remis la Tragédie entièrement faite dans les mains de M. de Voltaire ; que celui-ci abuſa du dépôt, pilla

M. le Franc, & donna *Alzire* au Théatre. Sans prononcer ſur un fait ſi peu vraiſemblable, je rapporterai ce que M. de Voltaire écrivoit dans le même temps.

» J'avois compoſé une Tragédie, dans » laquelle j'eſſayois de faire un tableau des » mœurs Européennes & des mœurs Amé- » ricaines. Le contraſte régnoit dans toute » la Pièce ; & je l'avois travaillée avec » beaucoup de ſoin. Mais, j'avois peur d'y » avoir mis plus de travail que de génie. » Je craignois la haine opiniâtre de mes » ennemis, & l'indiſpoſition du public. Je » me tenois tranquille, loin de toute eſpèce » de Théatre, attendant un temps plus » favorable. Une perſonne inſtruite du ſujet » de ma Pièce, en ayant parlé à M. le » Franc, il s'eſt hâté de bâtir ſur mon » fonds ; & je ne doute pas qu'il n'ait » mieux reuſſi que moi. Il eſt plus jeune » & plus heureux. Il eſt vrai que, ſi j'a- » vois eu un ſujet à traiter, je ne lui au- » rois pas pris le ſien. J'aurois eu pour lui » cette déférence que la ſeule politeſſe » exige. Tout ce que je peux faire à pré- » ſent, c'eſt de lui applaudir, ſi ſa Pièce » eſt bonne, & d'oublier ſon mauvais pro- » cédé, à proportion du plaiſir que me » feront ſes vers. Je ne veux point de guer- » res d'Auteurs ».

UN des Acteurs qui joua dans les *Amans*

deguisés fut si mal reçu du Public, qu'il se dégoûta de son métier, & quitta le Théatre. Quelques jours après il alla à Versailles; & de jeunes Seigneurs lui demandèrent : « Quelles bonnes nouvelles à Paris? Je n'en » sais aucune, répondit-il; mais, je vous » apprendrai que j'ai quitté la Comédie. Hé » bien ! lui répliqua-t-on, n'est-ce pas là » une bonne nouvelle » ?

QUINAULT n'ayant pas trouvé un Rapporteur chez lequel il étoit allé avec un Gentilhomme qui avoit un Procès, mena ce Gentilhomme à la Comédie. On jouoit ce jour-là l'*Amant Indiscret*. Rien ne fut égal à l'étonnement du Provincial, lorsqu'il vit des personnes de la première qualité féliciter Quinault sur la beauté de sa Pièce, & l'embrasser sur le Théatre. Mais, ce même homme fut bien plus surpris encore, d'entendre ensuite Quinault parler devant son Rapporteur dans tous les termes de la chicane, & de lui voir donner à l'affaire un tour si favorable, que le gain de son Procès ne lui parut pas douteux.

LORSQUE Fuzelier & le Grand donnèrent les Amazones Modernes, cette Pièce fut sifflée, avec une gaieté, des éclats de rire, & poursuivie de plaisanteries & de bons mots, qui durent les amuser médiocrement. Il arriva même, à le Grand, la mortifica-

tion la plus cruelle que puiſſe éprouver un Auteur. Il jouoit, dans ſa Pièce, le rôle de *Maître Robert*. Dans un monologue, vers la fin du ſecond Acte, après ſa déclaration d'amour à la Générale des Amazones, qui la rejette avec dédain, il ſe diſoit à lui-même : « *Eh bien ! Monſieur Maître Robert*, » *vous le voyez, avec vos idées ſaugrenues.* » *Eh !* .... *vous voyez que vous n'êtes qu'un* » *ſot* ». Le Grand fut pris au mot par le Public ; & toute la Salle retentit d'applaudiſſemens ironiques.

MOLIERE logeoit chez un Médecin, dont la femme, extrêmement avare, vouloit augmenter le loyer de la portion de maiſon qu'il occupoit ; ſur le refus qu'il en fit, l'appartement fut loué à un autre. Depuis ce temps-là, Molière n'a ceſſé de tourner en ridicule les Médecins qu'il avoit déjà attaqués dans le *Feſtin de Pierre*. Il définiſſoit un Médecin : « Un homme que l'on paye pour conter des » fariboles dans la chambre d'un malade, » juſqu'à ce que la Nature l'ait guéri, ou » que les remèdes l'aient tué ». Pour rendre ſes plaiſanteries plus agréables, dans le jeu de cette Pièce, qui fut d'abord repréſentée devant le Roi, l'Auteur y joua les premiers Médecins de la Cour avec des maſques qui reſſembloient aux perſonnages qu'il avoit en vue. Ces Médecins étoient Meſſieurs de Fougerais, Eſprit, Guenaut & d'Aquin. Comme Molière vouloit déguiſer leurs noms, il pria

ſon ami Boileau de leur en faire de convenables. Boileau en compoſa en effet qui étoient tirés du Grec, & qui déſignoient le caractère de chacun de ces Meſſieurs. Il donna à M. de Fougerais, le nom de *Desfonandrés*, qui ſignifie *tuer d'hommes*; à M. Eſprit, qui bredouilloit, celui de *Bahis*, qui ſignifie *jappant*, *aboyant*. *Macraton* fut le nom qu'il donna à M. Guenaut, parce qu'il parloit lentement; & enfin celui de *Tomès*, qui ſignifie un *Saigneur*, à M. d'Aquin qui ordonnoit ſouvent la ſaignée.

LES Comédiens Français, le jour de la troiſième repréſentation d'une Pièce qui avoit été mal reçue à la première, & qui parut, par des corrections qu'on y avoit faites, vouloir ſe relever, affichèrent ladite Pièce dans ces termes: *corrigée*, *revue & applaudie*. Cette annonce parut ſi ſingulière, que des Auteurs forains, MM. le Sage & d'Orneval, dans les *Amours de Prothée*, en firent l'application à une Scène de la Pièce. Prothée promet à la Nymphe Théone, qu'il lui ſera déſormais fidelle, aſſurant que ſa conſtance a été *revue*, *corrigée*; Théone lui donne la main, en diſant: *& applaudie*.

MADAME Dacier avoit compoſé une Diſſertation, pour prouver que l'Amphytrion de Plaute étoit fort au-deſſus du Moderne; mais, ayant ouï dire que Molière vouloit faire

faire une Comédie des *Femmes Savantes*, elle ſupprima ſa Diſſertation.

LORSQUE Andromaque, *Tragédie de Racine*, fut jouée, les plus grands Seigneurs de la Cour en diſoient tout haut leur ſentiment. Il revint à Racine qu'elle avoit été frondée par le Maréchal de Créqui & M. d'Olone; & il fit à cette occaſion l'épigramme ſuivante, qu'il s'adreſſa à lui-même. Pour en bien entendre le ſens, il faut ſavoir que le premier n'avoit pas la réputation d'aimer trop les femmes; & que le ſecond n'avoit pas lieu de ſe plaindre d'être trop aimé de la ſienne. Voici l'épigramme :

La vraiſemblance eſt choquée en ta pièce:
Si l'on en croit & d'Olone & Créqui.
Créqui dit que Pyrrus aime trop ſa Maîtreſſe;
D'Olone, qu'Andromaque aime trop ſon mari.

Dans les répétitions que Racine faiſoit faire de la tragédie d'*Andromaque*, il dit à Baron, qui jouoit le rôle de Pyrrhus : « Pour » vous, je n'ai point d'inſtruction à vous » donner; votre cœur vous en dira plus » que mes leçons n'en pourroient faire en» tendre ».

Mademoiſelle de Champmêlé débuta par le rôle d'Hermione dans *Andromaque*. Racine ſe défendit long-temps d'aſſiſter à ce début, craignant de voir défigurer ſon ou-

vrage ; il céda cependant aux inſtances de ceux qui l'y entraînèrent. Ses craintes ſur les talens de la nouvelle Actrice parurent d'abord ſe confirmer. Mademoiſelle de Champmêlé ne rendit que très-foiblement les deux premiers Actes ; mais, elle ſe releva avec tant de force dans les trois derniers ; elle y répandit tant de chaleur & de ce véritable anthouſiaſme que donnent les paſſions, qu'elle fut applaudie avec fureur.

Les cenſures que la tragédie d'Andromaque attirèrent à ſon Auteur, l'obligèrent à ſe perfectionner de plus-en-plus ; c'eſt ce qu'a voulu dire Deſpréaux dans ſa ſeptième Epître adreſſée à Racine :

Et peut-être ta plume aux Cenſeurs de Pyrrhus,
Doit les plus nobles traits dont tu peignis Brutus.

Dans ces vers de Pyrrhus à Andromaque :

Madame, en l'embraſſant, ſongez à le ſauver.

Baron employoit, au-lieu de la menace, l'expreſſion pathétique de l'intérêt & de la pitié. Il ſembloit même par le geſte touchant avec lequel il accompagnoit ces mots *en l'embraſſant*, tenir Aſtianax entre ſes mains, & le préſenter à ſa mère.

Du Freſne repréſentant Pyrrhus & rap-

portant les paroles qu'Andromaque avoit adreſſées à ſon fils Aſtianax, imitoit la voix flutée d'une femme en prononçant ces mots:

C'eſt Hector, (diſoit-elle, en l'embraſſant toujours:)
Voilà ſes yeux, ſa bouche & déjà ſon audace!
C'eſt lui-même, c'eſt toi, cher époux, que j'embraſſe.

Reprenant auſſi-tôt la voix la plus mâle, il continuoit avec fierté:

Et quelle eſt ſa penſée? Attend-elle en ce jour,
Que je lui laiſſe un fils pour nourrir ſon amour?
Non, non, je l'ai juré, ma vengeance eſt certaine, &c.

Ce contraſte hardi, mais naturel, & ſoutenu par le talent de l'Acteur, produiſoit le plus grand effet.

Une débutante au Théatre Français, dont les talens étoient médiocres, & la figure déſagréable, rempliſſoit le rôle d'Andromaque, & le rempliſſoit mal. Sa phyſionomie ne portoit point les Spectateurs à l'indulgence. Un d'eux murmuroit tout bas d'entendre eſtropier les vers du tendre Racine, dont il étoit l'admirateur zélé. Cependant, quelque envie qu'il eût d'éclater, il ſe contraignit; mais, ce ne fut pas pour longtemps; car, dans un endroit où Andromaque dit à Pyrrhus:

Seigneur, que faites-vous, & que dira la Grèce?

Cet homme ne pouvant plus ſe contenir, enfonce ſon chapeau, ſe hauſſe ſur ſes pieds, & lui répond vivement & intelligiblement ſur une rime trés-riche.

Que vous êtes, Madame, une laide B...

Il ſort en même-temps, laiſſe le Parterre applaudir à ce vers im-promptu, & l'Actrice fort embarraſſée de ſa figure.

L'*Andromaque* de Racine eſt la première tragédie ſur laquelle on fit une Comédie critique, & même une eſpèce de Parodie. C'étoit la *Folle Querelle* de Subligny. Il eſt à remarquer que cette critique fut en France l'origine de ce genre malheureux qu'on appelle *Parodie*.

Un grave Magiſtrat n'ayant jamais été à la Comédie, s'y laiſſa entraîner par l'aſſurance qu'on lui donna, qu'il ſeroit très-content de la tragédie d'*Andromaque*. Il fut très-attentif au Spectacle, qui finit par les *Plaideurs*. En ſortant, il trouva l'Auteur ? & croyant lui devoir un compliment, il lui dit : « Je ſuis très-ſatisfait, Monſieur, de » votre *Andromaque* ; c'eſt une jolie pièce, » je ſuis ſeulement étonné qu'elle finiſſe ſi » gaiement. J'avois d'abord eu quelque envie » de pleurer ; mais, la vue des petits chiens » m'a fait rire ».

L'OPÉRA d'Aréthuſe réuſſit peu ; & comme les Auteurs, lorſqu'ils le virent prêt à tomber, cherchoient divers moyens de le ſoutenir : « Je n'en ſache qu'un, dit plaiſamment » un homme d'eſprit qui les écoutoit ; c'eſt » d'allonger les danſes des Ballets, & de » raccourcir les jupes des Actrices ».

IL arriva une aventure ſingulière à la repréſentation d'*Argélie*, tragédie de l'abbé Abeille. Deux Princeſſes parurent d'abord ſur le Théatre. La première ouvrit la Scène par ce vers.

Vous ſouvient-il, ma ſœur, du feu Roi notre père ?

Malheureuſement la ſeconde Actrice reſta un peu de temps ſans répondre. Un plaiſant du Parterre prit la parole, & dit tout haut :

Ma foi, s'il m'en ſouvient, il ne m'en ſouvient guère.

ce qui cauſa de ſi grands éclats de rire, qu'il ne fut pas poſſible aux Comédiens de continuer.

ARIANE étoit le triomphe de Mademoiſelle Duclos ; le Parterre la demandoit. Malheureuſement elle étoit chargée d'un certain fardeau qu'elle n'avoit pas reçu des mains de l'Hymen, & qui touchoit au terme preſcrit par la nature. C'étoit cet état qu'il

falloit apprendre au Parterre, ſans bleſſer la délicateſſe de l'Actrice, de laquelle l'Orateur ſavoit qu'il ſeroit entendu. Lorſque le tumulte des cris eſt tombé, Dancourt s'avance, ſe répand en excuſes & en complimens, cite une maladie de Mademoiſelle Duclos, & par un geſte adroit, il déſigne le ſiége du mal. A l'inſtant, Mademoiſelle Duclos, qui l'obſerve, s'élance rapidement des couliſſes, vole ſur les bords du Théatre, appuie un ſoufflet ſur la joue de l'Orateur, & ſe tournant vers le Parterre avec le même feu, elle dit : « A demain *Ariane* ».

Mademoiſelle Clairon reçut un jour un éloge bien flatteur ; & ce fut la ſenſibilité elle-même qui l'applaudit. Cette Actrice jouoit ſur le Théatre d'une de nos Provinces méridionales le rôle d'*Ariane*. Dans la ſcène où cette Princeſſe cherche avec ſa confidente, qu'elle peut être ſa rivale ; à ce vers :

Eſt-ce Mégiſte, Eglé, qui le rend infidelle ?

L'Actrice vit un jeune homme qui, les yeux en pleurs, ſe penchoit vers elle, & lui crioit d'une voix étouffée : *c'eſt Phèdre, c'eſt Phèdre.*

Au moment d'une repréſentation d'*Ariane & Bacchus*, un Acteur tomba malade. On prit, pour le remplacer, un de ces Chanteurs ſubalternes, accoutumés à être ſifflés,

lorſqu'ils veulent ſortir de leur étroite ſphère. Ce Roi poſtiche parut & fut ſifflé effectivement ; mais, ſans ſe déconcerter, il regarda fixement le Parterre & lui dit : « Je ne vous » conçois pas. Devez-vous vous imaginer » que pour ſix cents livres, qu'on me paie » par année, j'irai vous donner une voix » de mille écus ».

A UNE repréſentation de l'Opéra d'*Aricie*, un fat chantoit dans le Parterre en même temps que Thevenard, & ſi haut qu'il incommodoit tous ſes voiſins. L'un deux, Gaſcon, moins endurant que les autres, diſoit à chaque inſtant : *le Fat ! le maudit Chanteur ! Le Bourreau ! le chien de Chanteur !* & autres termes même plus énergiques. « Eſt-ce de » moi que vous parlez, lui dit le Chanteur ? » — Non, répliqua le Gaſcon, c'eſt de The- » venard qui m'empêche de vous entendre ».

CRÉBILLON ayant une maladie très-inquiétante, pluſieurs années avant d'avoir donné, & même achevé ſon *Catilina*, M. Hermant, ſon Médecin, le pria de lui faire préſent des deux premiers Actes, qui en étoient faits. M. de Crébillon ne lui répondit que par ce vers ſi connu de Rhadamiſte :

Ah ! doit-on hériter de ceux qu'on aſſaſſine ?

ARLEQUIN, à la Comédie, parlant de

la Nobleſſe, diſoit que : « Si Adam s'étoit » aviſé d'acheter une charge de Secrétaire » du Roi, nous ſerions tous Gentilshommes. » Il diſoit encore : autrefois les gens de » qualité ſavoient tout ſans avoir jamais » rien appris ; mais à préſent, ils appren- » nent tout ſans rien ſavoir ».

Arlequin, obligé de raconter la mort de ſon père, dit : « Hélas ! diſpenſez-m'en. » Le pauvre homme mourut du chagrin de » ſe voir pendre ».

Un jour il n'y avoit preſque perſonne à la Comédie Italienne. Colombine vouloit dire tout bas un ſecret à Arlequin. » Parlez » haut, lui dit cet Acteur ; car perſonne » ne nous entend ».

On défendit la muſique aux Italiens. Un âne parut ſur le théatre, & ſe mit à braire. » Taiſez-vous, inſolent, lui dit Arlequin ; » la muſique nous eſt défendue ».

Un jour Thomaſſin s'avança ſur le bord du Théatre, & s'adreſſant aux Spectateurs, dans un jargon moitié Italien, moitié Français, qui faiſoit plaiſir dans ſa bouche, dit : « Meſſieurs, je veux vous dire *una Pic-* » *ciole Fable* que j'ai lue ce matin ; car » il me prend quelquefois envie de *diventar* » Savant, mais *la diro* en Italien, & ceux » qui l'*entenderanno* l'*expliqueranno* à ceux

» qui ne l'entendent pas ». Alors il raconta de la manière la plus comique, la Fable de la Fontaine du *Meûnier, de ſon fils & de l'Ane* : il accompagnoit ſon récit de tous les geſtes qui lui étoient familiers : & après avoir fini ce récit comique, il ajouta en Français: « Meſſieurs, venons à l'appli-» cation. Je ſuis le bonhomme, je ſuis ſon » fils, & je ſuis encore l'âne. Les uns me » diſent : Arlequin, il faut parler Français ; » les Dames ne vous entendent point, & » bien des hommes ne vous entendent guère. » Lorſque je les ai remerciés de leur avis, » je me tourne d'un autre côté; & des » Seigneurs me diſent : Arlequin, vous ne » devez pas parler Français ; vous perdrez » votre feu, *&c.* Je ſuis bien embarraſſé ; » parlerai-je Italien, parlerai-je Français ? » Je vous le demande, Meſſieurs ». Alors quelqu'un du Parterre, répondit : « Parlez » comme il vous plaira ; vous ferez tou-» jours plaiſir ».

CETTE Anecdote en rappelle une autre, à-peu-près ſur le même ſujet. Les Acteurs de la Comédie Françaiſe vouloient empêcher les Comédiens Italiens de parler Français. Cette affaire fut portée devant Louis XIV ; & Baron & Dominique furent les Avocats des deux Troupes. Lorſque Baron eut plaidé la cauſe de ſes camarades, le Roi fit ſigne à Dominique de parler à ſon tour. Cet Acteur, après avoir fait quelques geſtes dans ſon

caractère, dit au Roi; « Quelle Langue » Votre Majesté veut-elle que je parle » ? *Parle comme tu voudras*, lui dit le Roi. » Je n'en veux pas davantage, dit Domi- » nique, en remerciant ce Monarque; ma » cause est gagnée ». Le Roi rit de la surprise qu'on lui avoit faite » : La parole » est lâchée, dit le Roi; je n'en revien- » drai pas ».

DOMINIQUE, se trouvant au souper du Roi, avoit les yeux fixés sur un certain plat de perdrix. Ce Prince qui s'en apperçut, dit à l'Officier qui desservoit : « » *Que l'on donne ce plat à Dominique* ». Quoi ! » Sire, demanda l'Acteur, & les perdrix » aussi » ! Le Roi, qui entra dans la pensée du Comédien, reprit : « Et les per- » drix aussi ».

LOUIS XIV, au retour de la chasse, étoit venu, dans une espèce d'*incognito*, voir la Comédie Italienne qui se donnoit à Versailles. Dominique y jouoit; & malgré le jeu de cet excellent Acteur, la Pièce parut insipide. Le Roi lui dit en sortant : « *Dominique, voilà une mauvaise Pièce* »... » Dites cela tout bas, je vous prie, lui » répondit ce Comédien, parce que, si » le Roi le savoit, il me congédieroit avec » ma Troupe ».

SPEZZAFER, Acteur de la Troupe Italienne, étoit marié ; & ſa femme lui donnoit de la tablature. Dans une Comédie, Arlequin diſtribuoit les gouvernemens à ſes Courtiſans. Spezzafer ſe préſenta pour être Gouverneur d'une place frontière ; ajoutant qu'il la garderoit bien » Qui ! toi, lui répond » Arlequin, tu la garderas bien, toi qui » depuis vingt-ans ne peux garder ta » femme » ?

PHILIPPE-LE-BON, Duc de Bourgogne, ſe promenant un ſoir à Bruges, trouva dans la place publique un homme étendu par terre, où il dormoit profondément. Il le fit enlever & porter dans ſon Palais, où, après qu'on l'eût dépouillé de ſes haillons, on lui mit une chemiſe fine, un bonnet de nuit, & on le coucha dans un lit du Prince. Cet ivrogne fut bien ſurpris à ſon réveil, de ſe voir dans une ſuperbe Alcove, environné d'Officiers. On lui demanda quel habit Son Alteſſe vouloit mettre ce jour là. Cette demande acheva de le confondre ; mais, après mille proteſtations qu'il n'étoit qu'un pauvre Savetier, & nullement Prince, il prit le parti de recevoir tous les honneurs dont on l'accabloit : il ſe laiſſa habiller, parut en public, ouit la Meſſe dans la Chapelle Ducale, il baiſa le Miſſel ; enfin, on lui fit faire toutes les cérémonies accoutumées. Il paſſa à une table

ſomptueuſe, enſuite au jeu, à la promenade, & aux autres divertiſſemens. Après le ſouper, on lui donna le Bal. Le bon-homme, ne s'étant jamais trouvé à telle fête, prit libéralement le vin qu'on lui préſenta, & but ſi largement, qu'il s'enivra de la bonne manière. Ce fut alors que la Comédie ſe dénoua. Pendant qu'il cuvoit ſon vin, le Duc le fit revêtir de ſes guenilles, & reporter au même lieu d'où on l'avoit enlevé. Après y avoir paſſé toute la nuit, bien endormi, il s'éveilla, & s'en retourna chez lui raconter à ſa femme, comme un rêve, tout ce qui lui étoit arrivé.

ARLEQUIN TRAITANT, Opéra-comique en trois actes, fut fait à l'occaſion de la chambre de Juſtice, qui venoit d'être établie pour juger les Traitants. Au ſecond Acte, la ſcène eſt dans le Tartare, où l'on fait paſſer en revue devant Arlequin les plus fameux criminels. Arlequin prend pour Syſiphe un poëte dramatique roulant un rocher qui retombe ſans ceſſe, pour le punir de toutes les pièces tombées qu'il a faites en ſa vie. Dans cet endroit Arlequin faiſoit le lazzi de montrer au doigt un homme aſſis parmi les Spectateurs, lequel ſe levoit tout en colère, & lui donnoit de ſes gants par le viſage. La Garde venoit ſur le Théatre, laiſſant le Public dans l'attente d'un événement ſérieux, qui ſe terminoit cependant par une plaiſanterie. L'offenſé étoit un Acteur, qui faiſoit rire les Spectateurs de leur bévue.

LULLY étoit si passionné pour sa musique, que, de son propre aveu, il auroit tué un homme qui lui auroit dit qu'elle étoit mauvaise. Il fit jouer pour lui seul un de ses Opéra, que le public n'avoit pas goûté. Cette singularité fut rapportée au Roi, qui jugea que, puisque Lully trouvoit son Opéra bon, il l'étoit effectivement. Il le fit exécuter. La Cour & la Ville changèrent de sentiment : cet Opéra étoit *Armide*.

Lorsque Mlle. le Rochois jouoit le rôle d'Armide, elle paroissoit, dans le premier acte, entre les deux plus belles Actrices & de la plus riche taille qu'on eût vues sur le théatre, les Demoiselles Moreau & Desmâtins qui lui servoient de confidentes; mais dans le moment que Mlle. de Rochois ouvroit les bras, & qu'elle levoit la tête d'un air majestueux en chantant?

Je ne triomphe pas du plus vaillant de tous;
L'indomptable Renaud échappe à son courroux.

ses deux confidentes étoient, pour ainsi dire, éclipsées : on ne voyoit plus qu'elle sur le théatre ; & elle paroissoit seule le remplir. Dans quel ravissement n'étoit-on pas dans la cinquième scène du second acte du même Opéra, de la voir le poignard à la main, prête à percer le sein de Renaud endormi

ſur un lit de verdure ! La fureur l'animoit à ſon aſpect : l'Amour venoit s'emparer de ſon cœur ; l'un & l'autre l'agitoient tour-à-tour ; la pitié & la tendreſſe leur ſuccédoient à la fin ; & l'amour reſtoit vainqueur. Que de belles attitudes & vraies ! Que de mouvemens & d'expreſſions différentes dans ſes yeux & ſur ſon viſage, pendant ce monologue de vingt-neuf vers, qui commence par ces deux-ci :

Enfin, il eſt en ma puiſſance ;
Ce fatal ennemi, ce ſuperbe vainqueur !

Lorſqu'Armide s'animoit à poignarder Renaud, on voyoit tout le monde ſaiſi de frayeur, demeurer immobile, l'ame toute entière dans les oreilles & dans les yeux, juſqu'à ce que l'air de Violon, qui finit la ſcène, donnât permiſſion de reſpirer ; alors les Spectateurs reprenant haleine avec un bourdonnement de joie & d'admiration, ſe ſentoient tranſportés par ce mouvement unanime, qui marquoit la beauté de la ſcène & leur raviſſement.

Dans l'Opéra d'*Armide*, une Actrice repréſentoit Armide épriſe d'un feu violent pour l'infidelle Renaud ; mais elle ne mettoit point dans ſon rôle la tendreſſe qu'il exigeoit. Une de ſes amies voulant lui faire jouer ce perſonnage avec ſuccès, lui donna pluſieurs leçons ; mais ces leçons ne produiſoient

point l'effet déſiré. Enfin, un jour la Maîtreſſe dit à l'Ecolière : « Ce que je vous de-
» mande eſt-il ſi difficile ? Mettez-vous à la
» place de l'*Amante trahie*. Si vous étiez
» abandonnée d'un homme que vous aime-
» riez tendrement, ne ſeriez-vous pas péné-
» trée d'une vive douleur ? ne chercheriez-
» vous point.... ? Moi ? répondit l'autre
» Actrice, je chercherois les moyens d'avoir
» au plutôt un autre Amant ». En ce cas,
» répliqua la Maîtreſſe, nous perdons toutes
» deux nos peines : je ne vous apprendrai
» jamais à jouer votre rôle comme il faut ».

LA première fois que le Maréchal de Villars vint à l'Opéra, après l'affaire de Dénain, en 1712, la Demoiſelle Antier, faiſant le rôle de la *Gloire* dans le Prologue d'Armide, lui préſenta dans les balcons du théatre, où il étoit, une couronne de laurier ; & le lendemain le Maréchal lui envoya une tabatière d'or.

LE Poëte Roi, dans le Brevet de la Calotte, a dit en parlant de M. de Fontenelle :

Auteur d'Aſpar, œuvre immortelle ;
Par le ſifflet qui ſortit d'elle.

Cette plaiſanterie a été fournie par l'excellente épigramme de Racine que voici :

Ces jours paſſés, chez un vieil Hiſtrion,
Un Chroniqueur émut la queſtion,
Quand à Paris commença la méthode
De ces ſifflets qui ſont tant à la mode.
Ce fut, dit l'un, aux Pièces de Boyer.
Gens, pour Pradon, voulurent parier.
Non, dit l'Acteur, je ſais toute l'hiſtoire
Qu'en peu de mots je vais vous débrouiller;
Boyer apprit au Parterre à bailler;
Quant à Pradon, ſi j'ai bonne mémoire,
Pommes ſur lui volèrent largement;
Mais quand ſifflets prirent commencement
C'eſt, (j'y jouois, j'en ſuis témoin fidèle,)
C'eſt à l'*Aſpar* du Sieur de Fontenelle.

ON attribue encore à Racine des couplets aſſez plaiſants ſur cette même tragédie. On n'en connoît plus que ces deux-ci. C'eſt M. de Fontenelle qui parle.

Adieu, Ville peu courtoiſe;
Où je crus être adoré,
Aſpar eſt déſeſpéré.
Le poulailler de Pontoiſe
Me doit remener demain;
Voir ma famille Bourgeoiſe;
Me doit remener demain
Un bâton blanc à la main.
Mon aventure eſt étrange;
On m'adoroit à Rouen;
Dans le *Mercure Galant*
J'avois plus d'eſprit qu'un Ange.
Cependant je pars demain,
Sans argent & ſans louange;
Cependant je pars demain,
Un bâton blanc à la main.

DANS la *Parodie au Parnaſſe*, Opéra-Comique, il y a un rôle de *Juré-Pleureur* qui ſe dit chargé de pleurer la mort de toutes les pièces de théatre, & d'en faire l'oraiſon funèbre. A chaque ouvrage dont il fait mention, il tire un mouchoir, & lorſqu'on en vient à la tragédie d'*Aſtarbé*, la première de M. Colardeau, la Parodie lui dit :

Elle n'étoit pas ſans mérite,
Et promettoit beaucoup.

Le Juré-Pleureur.

Hélas !
Tout le monde diſoit : cette pauvre petite
A trop d'eſprit, elle ne vivra pas.

LA Fontaine, à la première repréſentation de ſon Aſtrée, étoit dans une loge, derrière des Dames qui ne le connoiſſoient point. A chaque endroit du Poëme, il s'écrioit : « Cela eſt déteſtable ». Ennuyées de l'entendre toujours répéter la même choſe : « Monſieur, lui dirent-elles, cela n'eſt pas » ſi mauvais : l'Auteur eſt un homme d'eſ» prit ; c'eſt M. de la Fontaine. Eh ! Meſ» dames, reprit-il ſans s'émouvoir, la pièce » ne vaut pas le diable ; & ce la Fontaine, » dont vous parlez, eſt un ſtupide : c'eſt lui» même qui vous parle ». Il ſortit après le premier acte, & s'en alla au café de Marion, où il s'endormit dans un coin. Un homme

de ſa connoiſſance entra ; & ſurpris de le voir, il s'écria : « Comment donc, M. de » la Fontaine eſt ici? Ne devroit-il pas être » à la première repréſentation de ſon » Opéra » ? A ces mots, l'Auteur ſe réveilla, & dit en baillant : « J'en vieus ; j'ai » eſſuyé le premier acte qui m'a ſi prodi- » gieuſement ennuyé, que je n'ai pas voulu » en entendre davantage. J'admire la pa- » tience des Pariſiens » !

LORSQUE Racine récitoit à ſes amis ſa tragédie d'Athalie, il charmoit tous ceux qui l'écoutoient ; mais ce n'étoit point à la perfection de ce Drame, qu'ils attribuoient le plaiſir qu'ils éprouvoient ; on fut très-long-temps ſans en connoître, ſans en ſentir tout le mérite. Ils regardoient cette eſpèce d'enchantement comme l'effet du talent de ce Poëte pour la déclamation.

Racine lui-même ne croyoit pas que cette pièce fût ſupérieure à ſes autres tragédies, & regardoit *Phèdre* comme la plus parfaite. Boileau fut le ſeul, à qui la prévention générale ne fit point changer d'avis. « Je m'y » connois bien, diſoit-il ; on y reviendra ; » Athalie eſt un chef-d'œuvre ».

Quelques perſonnes de Paris étant à la campagne dans le temps que cette tragédie parut imprimée, s'amuſoient le ſoir à différents jeux. Un Cavalier de la compagnie ſe trouva en faute, & fut jugé digne d'une

punition exemplaire. On délibéra ſur le genre du châtiment ; & enfin on le condamna à lire le premier acte d'Athalie. Le coupable eut beau ſe récrier contre un Arrêt ſi cruel, & implorer la miſéricorde des Juges ; on fut inexorable. Le Cavalier ſe retira dans ſa chambre, prit en tremblant la fatale tragédie, la lut, & fut ſaiſi d'admiration. Le lendemain on ne manqua pas de lui demander s'il avoit été exact à accomplir ſa pénitence ; & l'on fut étrangement ſurpris de l'entendre dire que cette pièce étoit le chef-d'œuvre de notre théatre. Pour prouver ce qu'il avançoit, il demanda à en faire la lecture en préſence de toute la compagnie ; & l'ouvrage qu'on avoit traité avec tant de mépris, ne trouva plus que des admirateurs.

ARMAND, cet excellent Comique, ſaiſiſſoit avec une préſence d'eſprit ſingulière tout ce qui pouvoit plaire au Public dont il étoit fort aimé. Jouant le rôle de Paſquin, dans Attendez-moi ſous l'Orme, après ces mots : *Que dit-on d'intéreſſant ! Vous avez reçu des nouvelles de Flandres* ; il répliqua ſur le champ : *Un bruit ſe répand que Port-Mahon eſt pris.* Le Vainqueur de Port-Mahon étoit le Parrain d'*Armand.*

L'ÉPOQUE de la première repréſentation de l'Opéra d'*Atys*, à ſa dernière repriſe,

ſera mémorable dans les archives de ce Spectacle. A dix heures du matin on forçoit l'entrée pour prendre des places; & il n'y en avoit plus à midi. Les annales de l'Opéra n'ont peut-être pas d'exemple d'un pareil concours. C'étoit un hommage qu'on crut devoir à Lully; c'étoit une abjuration authentique des harmonieux *Concetti* qui s'étoient emparés de la ſcène, & une proteſtation formelle contre les ennemis de notre muſique, après l'expulſion des bouffons.

APRÈS que Racine ſe fut brouillé avec Molière, au ſujet de la Demoiſelle du Parc qu'il enleva à ce dernier, pour la faire entrer à l'hôtel de Bourgogne, Molière donna ſon *Avare*, où Deſpréaux fut des plus aſſidus. « Je vous vis dernièrement, lui dit » Racine, à la pièce de Molière; & vous » riiez tout ſeul ſur le théatre. Je vous eſtime » trop, lui répondit ſon ami, pour croire » que vous n'y ayiez pas ri, du-moins inté- » rieurement ».

BÉJARD le Comédien, qui fut Camarade de Molière en Province & à Paris, demeura eſtropié d'une bleſſure qu'il avoit reçue au pied, en ſéparant deux de ſes amis qui ſe battoient en duel. Il fut chargé du rôle de la *Flêche* dans la Comédie de l'*Avare*; & Harpagon dit de ce Valet, par alluſion :

« Je ne me plais point à voir ce chien de » boiteux-là ». Ce fut un ſignal pour les Acteurs de Province ; ils ſe mirent tous à boiter, non-ſeulement dans le rôle de la Flêche, mais dans tous ceux que Béjard rempliſſoit à Paris. On ſubſtitue aujourd'hui au mot de *boiteux*, toute autre injure qui vient dans la tête de l'Acteur.

De tous les ouvrages de théatre faits avant le règne de François I, celui qui, ſans contredit, eut le plus grand ſuccès, fut la *Farce de maître Pierre Pathelin*. Elle fut reçue avec des applaudiſſemens incroyables ; & plus de cent ans après, on y battoit encore des mains. Paſquier, dans ſes *Recherches*, ne craint point d'avancer que cette pièce ſeule *fait contre quatre*, (ce ſont ſes termes,) *aux meilleures Comédies Grecques, Latines & Italiennes.*

La Comédie de l'*Avocat Patelin*, telle que l'a donnée l'abbé Brueïs, fut ſifflée à la première repréſentation ; ce fut un haſard qui fit remettre cette farce naïve & charmante au théatre, & qui l'y a fait reſter. Boindin, qui ſe piquoit toujours d'avoir un ſentiment oppoſé à celui du Public, trouva l'*Avocat Patelin* excellent, par la raiſon que le parterre l'avoit trouvé mauvais ; & il eut raiſon cette fois. Cet homme ſingulier, quelque temps après la chûte de cette pièce,

engagea les Comédiens à en donner une ſeconde repréſentation, un jour que ſon Alteſſe Royale, mère de Monſeigneur le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, avoit fait retenir deux loges à la Comédie. Cette Princeſſe, avec une goût naturel, & une franchiſe Allemande, rit beaucoup & s'amuſa fort de cette Comédie, qui fut applaudie du reſte de la ſalle, & que nous voyons tous les jours avec plaiſir.

« RACINE, dit madame de Sévigné à » madame de Grignan, a fait une tragé» die qui s'appelle *Bajazet*, & qui enlève » la paille. Vraiment elle ne va pas *empi*» *rando*, comme les autres. M. de Tallard » dit qu'elle eſt autant au-deſſus des pièces » de Corneille, que celles de Corneille ſont » au-deſſus de celles de Boyer. Voilà ce qui » s'appelle louer. Il ne faut point tenir la » vérité captive : nous en jugerons par nos » yeux & nos oreilles ».

« NOUS avons été à *Bajazet*, diſoit encore » madame de Sévigné à la même. Ma belle» fille * nous a paru la plus miraculeuſement » bonne Comédienne que j'aie jamais vue. » Elle ſurpaſſe la Déſœillets de cent mille » piques ; & moi, qu'on croit aſſez bonne » pour le Théatre, je ne ſuis pas digne » d'allumer les chandelles, quand elle » paroît. Elle eſt laide de près ; & je ne

* Elle donnoit ce nom à la Champmêlé, qui étoit alors la maîtreſſe de ſon fils.

» m'étonne pas que mon fils ait été ſuffoqué
» par ſa préſence. Mais quand elle dit des
» vers, elle eſt adorable. Bajazet eſt beau;
» j'y trouve quelque ambarras ſur la fin;
» & il y a bien de la paſſion, mais de la
» paſſion moins folle que celle de Bérénice.
» Je trouve pourtant, à mon petit ſens,
» qu'elle ne ſurpaſſera pas Andromaque ».

Lorſque *Bajazet* fut imprimé, madame de Sévigné l'envoya à ſa fille, en lui diſant: « Si je pouvois vous envoyer la Champ-
» mêlé, vous trouveriez la tragédie meil-
» leure; mais ſans elle, elle perd la moitié
» de ſon prix ».

Boileau diſoit que Racine avoit encore plus que lui le génie ſatyrique, & citoit pour preuve ces quatre vers admirables de *Bajazet*.

L'imbécille Ibrahim, ſans craindre ſa naiſſance,
Traîne, exempt de péril, une éternelle enfance,
Indigne également de vivre & de mourir,
On l'abandonne aux mains qui daignent le nourrir.

BÉRÉNICE, *tragédie de Rotine*, 1671.

Henriette d'Angleterre, belle-ſœur de Louis XIV, parut déſirer que Racine fît une tragédie ſur les *adieux de Titus & Bérénice*. Il y conſentit en courtiſan. « Si je m'y étois
» trouvé, diſoit Boileau, je l'aurois bien
» empêché de donner ſa parole ». La Prin-

ceſſe avoit fait de même inviter Corneille, par le Marquis de Dangeau, de travailler ſur le même ſujet. Cette Princeſſe ſe flattoit de voir, dans ces deux pièces, le développement des ſentimens qu'elle & Louis XIV avoient eus l'un pour l'autre. Corneille s'engagea auſſi imprudemment que Racine; mais il ſe préſenta à ce combat avec bien moins d'avantage que lui.

Le ſuccès qu'eut la pièce de Racine ne put pas effacer dans ſon eſprit le chagrin qu'il éprouva à la repréſentation d'une miſérable Parodie des Italiens, à laquelle il aſſiſta.

Dans un endroit de cette Parodie, Colombine dit à Arlequin, en le tirant par la manche, & la lui déchirant:

Répondez donc.

ARLEQUIN.

Hélas! que vous me déchirez?

COLOMBINE.

Vous êtes Empereur, Seigneur, & vous pleurez!

ARLEQUIN.

Oui, Madame, il eſt vrai, je pleure, je ſoupire;
Je frémis; mais enfin quand j'acceptai l'Empire,
Quand j'acceptai l'Empire, on me vit Empereur.

Mais Racine fut encore plus ſenſible au mot de Chapelle. Pendant que tous ſes amis vantoient l'art avec lequel il avoit traité un ſujet

ſujet auſſi ſimple, Chapelle gardoit le ſilence. Racine lui dit : Avouez-moi, en ami, votre ſentiment : que penſez-vous de Bérénice ? Ce que j'en penſe, répondit Chapelle ? *Marion pleure, Marion crie, Marion veut qu'on la marie.*

Mlle. de Mancini dit à Louis XIV, en partant : Vous m'aimez, vous êtes Roi, vous pleurez, & je pars. Racine, dans la cinquième ſcène du quatrième acte, a fait uſage de la moitié de cette réponſe, en faiſant dire à Bérénice :

Vous êtes Empereur, Seigneur, & vous pleurez !

A une des repréſentations de Bérénice, dont le rôle principal étoit joué par Mlle. Gauſſin, une des ſentinelles, fondant en larmes, laiſſa tomber ſon fuſil, moins occupé de ſon devoir, qu'attendri par le jeu de l'Actrice. On fit à cette occaſion, les vers ſuivants :

Quel ſpectacle touchant a frappé mes regards,
Quand, ſous le nom de Bérénice,
Gauſſin de ſon Amant déploroit l'injuſtice !
J'ai vu des flots de pleurs couler de toutes parts,
Et juſqu'aux fiers ſoldats en larmes,
Oubliant leurs emplois, laiſſer aller leurs armes.
Quel contraſte divers, quand, ſous le même nom,
L'orgueilleuſe Mont-Roſe a paru ſur la ſcène !
Aucun cœur n'a ſenti la moindre émotion ;
Aucun n'a retrouvé, dans ſa froide action,
Bérénice, ni Melpomène.

Auſſi, dans ces adieux ſi triſtes pour Titus,
Le Public, trop charmé de ſa fuite ſoudaine,
Lui répondit : partez & ne revenez plus :
O Racine, ombre révérée,
De quel raviſſement ne dois-tu pas jouir ;
Lorſque tu vois, du haut de l'Empyrée,
La tendre Gauſſin embellir
Les chefs-d'œuvre de ton génie,
Répandre ſur tes vers les grâces & la vie
D'un ſentiment aimable & délicat ;
Surpaſſer le Couvreur, étonner Melpomène,
Et remonter ſur notre ſcène
Bérénice avec plus d'éclat,
Que tu n'en fus prêter aux pleurs de cette Reine.

UN fameux *Virtuoſe* venoit de chanter dans *Biblis*, opéra ; on demanda à une jeune Demoiſelle ſi elle ne trouvoit pas qu'il chantoit très-bien. « Oui, diſoit-elle, il a une » jolie voix ; mais il me ſemble pourtant » qu'il y manque quelque choſe ».

A la première repréſentation du Bourgeois-Gentilhomme, Louis XIV n'en dit pas un mot ; & tous les courtiſans en parlèrent avec le dernier mépris. Le déchaînement étoit ſi grand, que Molière n'oſoit ſe montrer : il envoyoit ſeulement Baron à la découverte, qui lui rapportoit toujours de mauvaiſes nouvelles. Au bout de cinq ou ſix jours, on joua cette pièce pour la ſeconde fois. Après la repréſentation, le Roi, qui n'avoit pas encore porté ſon jugement ; dit à Molière : je ne vous ai point parlé de votre pièce à la

première repréſentation, parce que j'ai appréhendé d'être ſéduit par la manière dont elle avoit été repréſentée ; mais en vérité, Molière, vous n'avez encore rien fait qui m'ait mieux diverti, & votre pièce eſt excellente. Auſſi-tôt l'Auteur fut accablé de louanges par les Courtiſans, qui répétoient, tant bien que mal, ce que le Roi venoit de dire à l'avantage de cette pièce.

BRADAMANTE, *Tragi-Comédie de Robert Garnier*, a été le premier ouvrage dramatique qu'on ait appelé *Tragi-Comédie* ; la Roque dit à Aymon :

Monſieur, entrez dedans; je crains que vous tombiez;
Vous n'êtez pas trop bien aſſuré ſur vos piés.

Scarron, dans ſon *Roman-Comique*, nous parle d'un grand Page, qui, chargé du rôle de la Roque, n'en put apprendre que ces deux vers ; encore les récita-t-il de la façon ſuivante :

Monſieur, entrez dedans; je crains que vous tombiez;
Vous n'êtes pas trop bien aſſuré ſur vos jambes.

Il y a toujours eu, parmi les Comédiens, des Acteurs qui n'étoient propres qu'à moucher les chandelles, & à balayer le théatre. Un de cette eſpèce n'avoit à dire qu'un ſeul hémiſtiche de toute une tragédie :

C'en eſt fait, il eſt mort.

ſa mémoire ne devoit pas être beaucoup chargée, cependant quand il fallut parler, il dit :

C'en eſt mort, il eſt fait.

APRÈS la repréſentation de *Brioché*, parodie, quelqu'un demanda à l'Auteur, pourquoi il l'avoit riſquée. « Il y a ſi long-temps, » répondit-il, que tout Paris m'ennuie en » détail, que j'ai ſaiſi cette occaſion, pour » raſſembler tout le monde, & prendre » ma revanche en gros ». On rapporte qu'il la prit effectivement avec uſure.

BRITANNICUS, *Tragédie de Racine*, tomba à la huitième repréſentation. Racine fut très-ſenſible à cette chûte. Dans le dépit qu'il en conçut, il compoſa, contre ſes critiques, une Préface un peu vive. L'Auteur y ſembloit montrer un peu d'humeur contre Corneille ; il la ſupprima dans la ſuite.

A ces vers que Narciſſe dit à Néron, dans cette tragédie :

Pour toute ambition, pour vertu ſingulière,
Il excelle à conduire un Char dans la carrière,
A diſputer des prix indignes de ſes mains,
A ſe donner lui-même en ſpectacle aux Romains
A venir prodiguer ſa voix ſur un théatre;
A réciter des chants qu'il veut qu'on idolâtre.

Louis XIV crut voir une application à ſa conduite, & ceſſa dès-lors de danſer dans les ballets, où il figuroit ſouvent.

A l'âge de 80 ans, Baron voulut remplir dans la tragédie de *Britannicus* le premier rôle. Pluſieurs ſpectateurs choqués de voir le perſonnage de Britannicus, qui eſt un Prince à peine ſorti de l'enfance, repréſenté par un vieillard ſeptuagénaire, ne purent s'empêcher de rire, & d'interrompre le Spectacle. Baron, ſans ſe déconcerter, s'avance ſur le bord du théatre, ſe croiſe les bras, & après avoir regardé fixement le parterre, il s'écrie en pouſſant un profond ſoupir : *Ingrat parterre, que j'ai élevé* ! & continue ſon rôle.

Le Comédien Baubourg, jouant Néron, diſoit à Burrhus, en parlant d'Agrippine :

Répondez-m'en, vous dis-je ; ou, ſur votre refus,
D'autres me répondront & d'elle & de Burrhus.

avec des cris aigus & tout l'emportement de la férocité. Cette expreſſion étrange renfermoit tant de vérité, que tout le monde en étoit frappé de terreur ; ce n'étoit plus Baubourg, c'étoit Néron même. Cependant ces deux vers ſemblent demander uniquement la dignité d'un Empereur, & la tranquillité cruelle d'un fils dénaturé.

A une repréſentation de cette même

tragédie, ſur un théatre de Province, l'Actrice, qui étoit chargée du rôle d'Agrippine, manqua de mémoire, ou plutôt de bon ſens, & au lieu de dire :

Mit Claude dans mon lit, & Rome à mes genoux.

Elle dit :

Mit Rome dans mon lit, & Claude à mes genoux.

Il ne faut pas oublier que *Boileau*, voyant Racine aſſez chagrin du peu de ſuccès de ſon *Britannicus*, à la première repréſentation, courut à lui devant tout le monde, & l'embraſſa avec tranſport, en lui diſant tout haut que c'étoit ce qu'il avoit fait de mieux juſqu'alors.

LORSQUE M. de Voltaire donna ſa tragédie de Brutus, il revenoit d'Angleterre ; il étoit rempli de cet eſprit Républicain qui convenoit aſſez au ſujet qu'il traitoit. Titus dit, dans cette pièce :

Je ſuis fils de Brutus, & je porte, en mon cœur ;
La liberté gravée, & les Rois en horreur.

A la première repréſentation, le parterre fut bleſſé de ces vers, & frémit d'indignation, comme étant peu accoutumé à des expreſſions ſi peu ménagées.

Cette même tragédie fut donnée, dans le temps que les ſatyres, nommées *Calotes*,

étoient en vogue. Un Abbé, qui assistoit à la première représentation, s'étoit placé sur le devant d'une loge, quoiqu'il y eût des Dames derrière lui : il fut bientôt apostrophé par le parterre, qui cria à plusieurs reprises, *place aux Dames, à bas la Calotte.* L'Abbé impatient de ces clameurs, prit sa Calotte, & dit, en la jetant : *Tiens, la voilà, parterre : tu la mérites bien.* Ce mot fut trouvé fort heureux ; il fut applaudi ; & l'Abbé, qui l'avoit dit, fut laissé tranquille.

PIRON nous apprend lui-même qu'à la première représentation de Callisthène, le poignard qu'on présentoit à *Callisthène* & dont il devoit se percer le sein, se trouva en si mauvais état, qu'en passant de la main de *Lysimaque* dans la sienne, le manche, la poignée, la garde & la lame, tout se déjoignit & se sépara de façon que l'Acteur reçut l'arme pièce à pièce, & fut obligé de tenir tous ces morceaux le mieux qu'il put, à pleine main, tandis que, gesticulant de cette main, il déclamoit pompeusement nombre de vers qui précédoient la catastrophe. Les plaisans du parterre tirèrent bon parti du contre-temps risible de ce poignard en bloc, enfermé dans la main du déclamateur. Les ricannemens firent éclore par degrés la risée générale, au fatal instant où le Comédien se poignarda d'un coup de poing, & jetta au loin l'arme meurtrière en quatre ou cinq morceaux.

LE Carnaval, *Opéra-Comique ou prologue de Pannard, n'a jamais été imprimé.* L'Actrice chargée du principal rôle de ce Prologue, étoit une grande fille qui s'étoit toujours piquée d'une ſageſſe à toute épreuve. Malheureuſement elle vint à Paris dans un état critique, qui auroit donné une fâcheuſe entorſe à ſa réputation ſans les précautions prudentes qu'elle prit pour le cacher. Trois ou quatre jours après ſon début, elle ſentit quelques atteintes de colique ſur le théatre; elle les ſurmonta courageuſement. Le lendemain, à trois heures du matin, elle accoucha, vint à la répétition à neuf, joua le ſoir & continua pendant toute la Foire, ſans laiſſer le moindre ſoupçon de ſon accident.

LE ſuccès de Caſtor & Pollux fut ſi grand dans ſa nouveauté, que la jalouſie de Mouret, qui cependant avoit beaucoup de mérite, parvint à ſon comble. Ce Muſicien en perdit la tête, au point qu'on fut obligé de l'enfermer à Charenton. Dans les accès de ſa folie, il chantoit continuellement le fameux chœur des Démons du quatrième acte.

Qu'au feu du tonnerre
Le feu des Enfers
Déclare la guerre.

En 1763, après la première repréſentation de *Caſtor*, à Fontainebleau, un des amis de Rameau l'apperçut le ſoir qu'il ſe promenoit dans une ſalle écartée, & éclairée très-foiblement; comme cet ami couroit à lui pour l'embraſſer; Rameau ſe mit à fuir bruſquement, & ne revint qu'après en avoir entendu le nom. Alors, juſtifiant la bizarrerie de l'accueil qu'il lui avoit fait, il lui dit *qu'il fuyoit les complimens, parce qu'ils l'embarraſſoient, & qu'il ne ſavoit qu'y répondre.* Dans ce même voyage de Fontainebleau, il dit encore à la même perſonne, au ſujet de quelques nouveautés qu'on avoit voulu lui faire ajouter à ſon opéra de *Caſtor & Pollux* : *mon ami, j'ai plus de goût qu'autrefois, mais je n'ai plus de génie du tout.*

CATILINA, *tragédie de Crébillon*, parut enfin en 1748. L'Auteur a été plus de vingt-cinq ans à compoſer cette pièce; ce qui fit dire : « *Quouſque tandem abutêre patientiâ noſtrâ, Catilina* ».

Madame de Pompadour avoit accordé ſa faveur à Catilina, avant qu'il fut joué; elle vint à la première repréſentation, & fit la dépenſe de tous les habits des Acteurs. Le Sénat ſeul, y compris les deux Conſuls, étoit compoſé de dix-huit perſonnages vêtus de Toges de toile d'argent, avec des bandes de ſatin-pourpre, & des veſtes de toile

d'or, avec une autre bande de ſatin-pourpre, ſervant de laticlave, le tout feſtonné & enrichi de diamans.

Ce fut encore peu de temps après la repréſentation de cette tragédie, que Crébillon obtint du Roi, que ſes Œuvres entières ſeroient imprimées à l'Imprimerie Royale, & que cette édition ſeroit à ſon profit.

Voici quelques vers que, par des conſidérations particulières, Crébillon ſe crut obligé de retraucher aux repréſentations, & même de ne point faire imprimer. Catilina, en parlant de Pompée, diſoit dans un endroit :

J'ai vu, dans le Sénat, ce héros mercénaire
De ſes exploits futurs demander le ſalaire.

Dans un autre endroit, le Grand-Prêtre Probus adreſſoit à Fulvie ces ſix autres vers :

Car vous n'aimez jamais. Votre cœur inſolent
Tend bien moins à l'amour qu'à ſubjuguer l'amant.
Qu'on vous laiſſe régner, tout vous paroîtra juſte;
Et vous mépriſeriez l'amant le plus auguſte,
S'il ne ſacrifioit au pouvoir de vos yeux,
La Juſtice, les Lois, ſa Patrie & ſes Dieux.

Crébillon, (& c'eſt une juſtice que tout le monde lui rend,) n'a jamais connu la jalouſie : il mépriſoit tout manège, de quel-

que eſpèce qu'il pût être ; & n'a jamais fait plus de cabales contre les autres, que de brigues pour lui-même. Le jour de la première repréſentation de Catilina, il étoit le matin dans le foyer, où les Comédiens qui craignoient un Parterre trop nombreux, déterminoient avec lui la quantité de billets que l'on devoit diſtribuer. Beaucoup de perſonnes qui vouloient être sûres d'y être placées, demandoient qu'on leur en donnât d'avance. Un homme attaché de très-près par le ſang à Crébillon, en demanda lui-même pour quelques amis qui l'en avoient prié. Morbleu ! Monſieur, lui répondit-il, vous ſavez bien que je ne veux pas qu'il y ait dans le Parterre perſonne qui ſe croie dans l'obligation de m'applaudir. Eh ! mon Dieu, lui répliqua-t-on, ne craignez rien à cet égard : ceux pour qui je vous demande des billets, ne vous en feront pas plus de grâce pour les tenir de vos mains ; & je puis vous en répondre.... Puiſque cela eſt, dit Crébillon, vous en aurez.

On avoit promis pendant fort long-temps les *Philoſophes Amoureux*, qu'on devoit donner, diſoit-on, ſous le titre du *Philoſophe Garçon*. Comme on annonçoit auſſi depuis très-long-temps, par plaiſanterie, Catilina, en ſept actes, on fit le couplet ſuivant dans les *Spectacles Malades*. C'eſt un Médecin qui parle à la Comédie-Françaiſe :

Air : *Branle de Metz.*

Un peu de nouveau comique
Dans l'hyver vous ſera bon ;
Ce Philoſophe garçon
A le fin de ſa boutique ;
Mais il faut, avec cela,
Sept gros de ſéné tragique ;
Mais il faut, avec cela,
Sept gros de Catilina.

Les créanciers de Crébillon voulurent, pour ſe payer, ſaiſir le produit des repréſentations de Catilina, & ce que l'Auteur devoit retirer de l'impreſſion de cette tragédie. Crébillon obtint un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, qui lève toutes les ſaiſies faites ſur cette Pièce, & juge que les productions de l'eſprit ne ſont point au rang des effets ſaiſiſſables.

On demandoit à Crébillon pourquoi ſes tragédies étoient ſi ſanguinaires? Corneille, répondit-il, a brillé dans le grand, Racine dans le tendre : je n'avois que l'horrible à choiſir.

CENDRILLON, Opéra-Comique d'Anſeaume, eſt l'hiſtoire de *Thevenard*, célèbre Acteur de l'Opéra, qu'une pantoufle, étalée ſur la boutique d'un cordonnier, rendit, à l'âge de ſoixante ans, éperdument amoureux d'une Demoiſelle qu'il n'avoit ja-

mais vue, qu'il découvrit, & de laquelle il fit ſa femme.

LES principaux Vaudevilles de la *Chercheuſe d'eſprit* furent parodiés par un jeune bel eſprit, qui crut que pour donner plus de vogue à ſes couplets, il devoit les rendre très-méchants. Il prit pour objet de ſes ſatyres, toutes les Actrices qui jouoient alors dans la pièce qu'il parodioit, & les déchira cruellement. Ces pauvres victimes de la licence poétique convoquèrent entr'elles une aſſemblée ſecrète, pour méditer une vengeance d'éclat. Mademoiſelle Brill.... ſe mit à la tête du complot; &, dès le lendemain, toutes ſes meſures étant priſes, elle alla ſe placer à côté du petit bel-eſprit qui ſe pavanoit à l'amphithéatre. Elle le comble de politeſſes, & parle de ſa chanſon avec les plus grands éloges. « Vous ne » m'avez pas ménagée, lui dit-elle; mais » je ſuis bonne Princeſſe; j'entends raille- » rie; & je ne ſaurois me fâcher, quand » les choſes ſont dites avec autant de fi- » neſſe & d'eſprit. Il y a de mes com- » pagnes qui font les bégueules; je veux » les déſoler en leur chantant moi-même » vos couplets publiquement. Il m'en man- » que quelques-uns: faites-moi l'amitié de » venir les écrire dans ma loge ». Le jeune homme la ſuit après le ſpectacle, ſans ſe douter du piége. Dès qu'il eſt entré, toutes les Actrices qui l'attendoient, armées de

longues poignées de verges, fondent ſur lui toutes à-la-fois, & l'étrillent impitoyablement. L'Officier de police accourut aux gris aigus du patient, eut beaucoup de peine à faire ceſſer cette ſanglante exécution, & beaucoup plus encore à s'empêcher de rire. Dès que l'Auteur fuſtigé ſe vit en liberté, ſans ſe donner le temps de ſe rajuſter, il traverſa, voiles au vent, une foule de monde que cette rumeur avoit attirée; il alla toujours courant juſques chez lui accompagné de huées & de brocards, & fut ſi honteux de ſon aventure, qu'il partit pour les Iſles trois jours après : on n'a point eu depuis de ſes nouvelles.

LORSQUE Childeric, *tragédie de Morand, fut mis au théatre*, un jeune Moine déguiſé, ſe trouvant à la repréſentation, ſe dédommagea du ſilence qu'il étoit obligé de garder dans ſon couvent. Dans une des plus belles ſcènes de la Pièce, appercevant un Acteur qui venoit avec une lettre à la main, & qui tâchoit de ſe faire jour à travers la foule qui rempliſſoit le théatre, il ſe mit à crier: *place au Facteur*. L'éclat de rire qu'il excita, coupa tout l'intérêt de cette ſcène. Le Moine fut arrêté en ſortant; mais ayant déclaré qui il étoit, on le conduiſit à ſon Supérieur, qui ſe chargea de le faire punir. Il avoua qu'il étoit venu, accompagné de ſept ou huit jeunes gens qui lui avoient donné à dîner, uniquement dans le deſſein de faire tomber la Pièce

nouvelle, dont ils ne connoiſſoient point l'Auteur.

Il arriva une plaiſante choſe à la première repréſentation de cette même tragédie. Ce fut à l'occaſion d'un vers qui forme à l'oreille un ſon fort ſingulier. Le voici :

Tenter, eſt des mortels ; réuſſir, eſt des Dieux.

Ce vers qui a l'air d'une ſentence fut fort applaudi. Un des Spectateurs qui, dans ce moment, n'avoit pas prêté aſſez d'attention, demanda à un de ſes voiſins : Quel eſt donc ce vers qui a donné lieu à ces applaudiſſemens ? Je n'ai pas trop bien entendu, répondit l'autre ; mais, à vue de pays, je crois qu'on a dit :

Enterrer des mortels, reſſuſciter des Dieux.

Dufreſne, jouant dans Childéric, d'un ton de voix trop bas, un des Spectateurs cria, *plus haut !* L'acteur, qui croyoit être le Prince qu'il repréſentoit, répondit ſans s'émouvoir, *& vous, plus bas.* Le Parterre indigné répartit par des huées qui firent ceſſer le Spectacle. La Police, qui prit connoiſſance de cette affaire, ordonna que Dufreſne feroit des excuſes au Public. Cet Acteur ſouſcrivit à regret à ce jugement, & s'avançant ſur le bord du théatre, il commença ainſi ſa harangue : « Meſſieurs, je n'ai » jamais mieux ſenti la baſſeſſe de mon état,

» que par la démarche que je fais au-
» jourd'hui, ». Ce début étoit assurément très-injurieux pour le Public ; mais le Parterre plus occupé de la démarche d'un Acteur qu'il adoroit, qu'attentif à son discours, ne voulut pas qu'il continuât, dans la crainte de l'humilier davantage, & Dufresne eut la satisfaction de vexer ceux même qui cherchoient à l'abaisser.

PIRON, avant de donner au théatre Français les pièces qui ont fait sa réputation, travailloit pour la Foire, où il donnoit tous les quinze jours une pièce nouvelle qui n'étoit pas merveilleuse, mais qui lui rapportoit de l'argent. A la représentation des *Chimères*, il se trouva à côté d'un homme qui se récrioit contre cette farce : *Que cela est mauvais ! Que cela est pitoyable ! Qui est-ce qui peut faire des sottises pareilles ?* « C'est moi, Monsieur, lui répon-
» dit Piron ; ne criez pas si haut, parce
» qu'il y a beaucoup de gens ici qui trou-
» vent cela bon pour eux ».

JAMAIS tragédie n'eut un aussi grand succès, ni plus de célébrité que le Cid. Je me souviens, dit M. de Fontenelle, d'avoir vu en ma vie un homme de guerre & un Mathématicien qui, de toutes les Comédies du monde, ne connoissoient que le Cid. L'horribe barbarie où ils vivoient,

n'avoient pu empêcher le nom du Cid d'aller juſqu'à eux. Corneille avoit dans ſon cabinet cette Pièce traduite en toutes les langues de l'Europe, hormis l'Eſclavone & la Turque. On la faiſoit apprendre aux enfans, & en pluſieurs Provinces du Royaume; il étoit paſſé en proverbe de dire, *cela eſt beau comme le Cid*. Le Cardinal de Richelieu ſouhaita de paſſer pour Auteur de cette Pièce. Corneille, qui aimoit la gloire plus que l'argent, n'y voulut pas conſentir. Le tout puiſſant Miniſtre prit alors le parti de la faire examiner par l'Académie.

Scudery publia ſes obſervations ſur le *Cid* adreſſées à l'Académie Françaiſe qu'il en fait Juge, & que le Cardinal, ſon fondateur, ſollicitoit puiſſamment contre la Pièce accuſée; mais, afin que l'Académie pût juger, les Statuts vouloient que l'autre partie, c'eſt-à-dire, Corneille y conſentit. On tira de lui une eſpèce de conſentement qu'il ne donna qu'à la crainte de déplaire au Cardinal, & qu'il donna pourtant avec aſſez de fierté. « Meſſieurs de l'Académie peuvent faire ce » qu'il leur plaira, dit-il à Bois-Robert; » puiſque vous m'écrivez que cela doit » divertir ſon Eminence, je n'ai rien à » dire ». Deſpréaux a dit de cette perſécution Poétique contre le Cid :

En vain contre le Cid un Miniſtre ſe ligue :
Tout Paris pour Chimène, a les yeux de Rodrigue.
L'Académie en corps a beau le cenſurer :
Le Public révolté s'obſtine à l'admirer.

Michel Boyron ou Baron, assez bon Acteur, & père du fameux Baron, mourut assez jeune par un accident très-singulier. Il représentoit dans le *Cid* le rôle de Dom Diègue. En poussant avec le pied son épée que le Comte de Gormas lui fait tomber, il en rencontra malheureusement la pointe qui le blessa. Il négligea cette petite blessure, & au bout de quelques jours la gangrène s'y mit. On lui fit entendre qu'il falloit lui couper la jambe; mais, il répondit qu'il aimoit mieux mourir, que de souffrir cette opération; ajoutant qu'un Roi de théatre se feroit huer avec une jambe de bois.

Baron renonça au théatre en 1691, comblé des bienfaits de Louis XIV; mais, par une inconstance naturelle à l'homme, après vingt-neuf années d'une profonde retraite, il remonta sur ce même théatre, en 1720, âgé de près de 80 ans. Il remplit le rôle de Rodrigue dans la tragédie du Cid; mais, lorsqu'il fut à ces deux vers :

Je suis jeune, il est vrai; mais, aux ames bien nées,
La valeur n'attend pas le nombre des années.

Le peu de convenance qu'il y avoit entre sa physionomie, & ces mêmes vers; & le ton nazillard avec lequel il les déclama, excitèrent un éclat de rire général. Il s'interrompit un instant, & recommença, lorsque ce mouvement eut cessé; mais, l'on recommença de rire sur nouveaux fraix. Alors

n'y pouvant plus tenir, il s'avança ſur le bord du théatre, & s'adreſſant particuliè-rement à ceux qui compoſoient le Parterre.

« Meſſieurs, dit-il, je m'en vais recom-» mencer pour la troiſième fois; mais, je » vous avertis que, ſi l'on rit encore, je » quitte le théatre, & je n'y remonte de » ma vie ». Il continua ſon rôle, & le ſilence fut exactement gardé.

A la même repréſentation, on dit que ce Rodrigue ſuranné ſe jetoit encore aſſez leſtement aux genoux de Chimène; mais, qu'il falloit que deux garçons de théatre le ramaſſent. Chimène avoit beau lui dire de ſe lever. La durée de ſon reſpect étoit forcée; & il ne dépendoit pas de lui d'obéir à ſa Maîtreſſe.

Cinna fit ſur le cœur de Louis XIV une impreſſion bien honorable à ce beau Poëme. Tout le monde ſait que le Chevalier de Rohan avoit conſpiré contre l'Etat, & que le Roi refuſa conſtamment ſa grâce. Ce grand Prince vit repréſenter Cinna la veille du jour où l'on devoit exécuter le Chevalier, & il en fut ſi frappé, qu'il a avoué depuis que, ſi on eût ſaiſi cet inſtant pour lui parler en faveur du criminel, il auroit accordé tout ce qu'on auroit voulu. Corneille avoit deſtiné la dédicace de Cinna au Cardinal Mazarin; mais, ayant ſu que le Miniſtre ne lui feroit point de préſent, il prit le parti de l'adreſſer

à M. de Montauron, qui lui donna mille piſtoles. On a depuis appellé les Epîtres Dédicatoires qui ſont lucratives, des *Epîtres à la Montauron.*

Le grand Condé, à l'âge de vingt ans, étant à la repréſentation de cette Pièce, verſa des larmes à ces paroles d'Auguſte :

Je ſuis maître de moi, comme de l'Univers ;
Je le ſuis, je veux l'être. O ſiècles ! ô mémoire !
Conſervez à jamais ma nouvelle victoire.
Je triomphe aujourd'hui du plus juſte courroux,
De qui le ſouvenir puiſſe aller juſqu'à vous.
Soyons amis, Cinna ; c'eſt moi qui t'en convie.

Acte 5, Scène dernière.

C'étoient, a dit un Auteur, les larmes d'un Héros. Le grand Corneille faiſant pleurer le grand Condé, eſt une époque bien célèbre dans l'hiſtoire de l'eſprit humain.

Un jour que, dans la ſcène première du même acte, Auguſte diſoit à Cinna :

Chacun tremble ſous toi ; chacun t'offre des vœux ;
Ta fortune eſt bien haut, tu peux ce que tu veux ;
Mais tu ferois pitié même à ceux qu'elle irrite,
Si je t'abandonnois à ton peu de mérite.

Le dernier Maréchal de la Feuillade, étant ſur le théatre, dit tout haut à Auguſte : Ah ! tu me gâtes le *ſoyons amis, Cinna.* Le vieux Comédien qui jouoit Auguſte, ſe déconcerta, & crut avoir mal joué. Le

Maréchal, après la Pièce, lui dit : « Ce » n'eſt pas vous qui m'avez déplu, c'eſt » Auguſte qui dit à Cinna qu'il n'a aucun » mérite, qu'il n'eſt propre à rien, qu'il » fait pitié, & qui enſuite lui dit, ſoyons » amis. Si le Roi m'en diſoit autant, je le » remercierois de ſon amitié ».

Lorſque Baron remonta ſur le théatre, la ſcène étoit livrée à des déclamateurs bourſoufflés, qui mugiſſoient des vers au-lieu de les réciter. Il débuta par le rôle de *Cinna*. Sa démarche noble, ſimple & majeſtueuſe, ne fut point goûtée d'un Public accoutumé à la fougue des Acteurs du temps; mais lorſque, dans le tableau de la conjuration, il vint à ces beaux vers :

Vous euſſiez vu leurs yeux s'enflammer de fureur;
Et dans le même inſtant, par un effet contraire,
Leurs fronts pâlir d'horreur, & rougir de colère.

Il pâlit & rougit ſi rapidement que le feu & la vérité de ſon jeu lui concilièrent tous les ſuffrages.

Dans le beau tableau des proſcriptions que fait Cinna à Emilie, dans le premier acte, Dufreſne eut recours une fois à une petite adreſſe qui produiſit un grand effet. Dans le cours de ce récit, il tint un de ſes bras plié derrière ſon dos, tenant caché ſon caſque ſurmonté d'un panache rouge. Quand il en fut à ces vers terribles :

Ici le fils baigné dans le ſang de ſon père,
Et, ſa tête à la main, demandant ſon ſalaire.

Indépendamment du feu qu'il mit dans la déclaration, il tira précipitamment le caſque & le pannache rouge, & l'agitant vivement, il ſembla montrer aux Spectateurs la tête & la chevelure ſanglante, dont il s'agit dans les vers. Ce qui jeta une frayeur & une ſurpriſe agréable dans tous les eſprits.

LE Cardinal de Richelieu s'étant fait lire une tragédie de la Calprenède, dit : Que la pièce étoit bonne, mais que les vers étoient lâches. Cette réponſe fut rapportée à l'Auteur : comment lâches ! dit-il : Cadedis ! il n'y a rien de lâche dans la Maiſon de la Calprenède. Ce Poëte étoit Gaſcon.

LE Poëte Roy ſortant de la Comédie fit une chûte, & s'étant embarraſſé dans la robe d'une Dame, celle-ci lui fit des excuſes. « Il n'y a pas de mal, lui dit-il : les » Auteurs tombent aſſez ſouvent ici ».

LA Cléopâtre de Jodelle, à ce que nous dit Paſquier, " fut repréſentée devant le „ Roi Henri II, à Paris, à l'Hôtel de Rheims „ en 1552, avec de grands applaudiſſemens „ de toute la compagnie ; & depuis, encore

„ au Collége de Boncourt, où toutes les
„ fenêtres étoient tapiſſées d'une infinité de
„ perſonnages d'honneur, & la cour ſi pleine
„ d'écoliers, que les portes du Collége
„ regorgeoient. Je le dis, continue Paſquier,
„ comme celui qui y étoit préſent avec le
„ grand Turnébus en une même chambre,
„ & les entre-parleurs étoient tous hommes
„ de nom. Car, même Remi Belleau, &
„ Jean de la Péruſe jouoient les principaux
„ rôles, tant étoit lors en réputation Jodelle„.

Les applaudiſſemens réitérées, données à Jodelle, échauffèrent la tête de quelques-uns de ſes amis, & leur firent imaginer le bizarre deſſein de renouveler, en ſa faveur, une des fêtes de l'ancienne Grèce. Jodelle étoit allé à Arcueil, près Paris, paſſer le Carnaval avec Ronſard & les autres Poëtes qui compoſoient la Pleïade Françaiſe, ſi célèbre alors. Au milieu de la joie qu'inſpiroient la bonne compagnie & le vin, on s'amuſa à orner un bouc de guirlandes de fleurs & de lierre, & à l'offrir à Jodelle, couronné auſſi de lierre, comme à un autre Bacchus. La pompe du Bouc étoit égayée par des couplets de vers dithyrambiques; & cette eſpèce de Bacchanale ſe paſſa avec une gaieté folle; mais, qui n'avoit rien de criminel. Cependant les ennemis de Ronſard & de Jodelle crurent en pouvoir tirer avantage. Ils firent courir le bruit qu'on avoit ſacrifié un Bouc à Bacchus, & que c'étoit Ronſard qui en avoit été le Sacrificateur.

Cette accuſation étoit abſurde ; & ce fut une raiſon de plus, pour bien des gens, de la croire. On traita d'impies tous ceux qui avoient aſſiſté à cette partie de plaiſir.

On peut voir dans le recueil des pièces de Baïf, les dithyrambes qu'il compoſa à cette occaſion. Ils ſont remplis de mots forgés & d'un jargon ſouvent inintelligible.

LE Comédien d'Auvilliers, jaloux à l'excès du mérite de Baron, & repréſentant Eros dans *Cléopâtre*, tragédie de la Chapelle, où Baron faiſoit Antoine, eut la malignité de pr[illegible] à ce dernier une épée qui avoit une pointe. Baron penſa ſe l'enfoncer dans l'eſtomac ; mais, heureuſement l'épée gliſſa, & ne fit qu'effleurer la peau.

Madame la Dauphine (de Bavière) ne pouvoit pas voir jouer d'Auvilliers, ſans ſe récrier ſur ſa laideur. Ce Comédien en devint fou, & il fallut l'enfermer à Charenton.

Dans la *Cléopâtre* de M. Marmontel, cette Reine ſe donne la mort ſur le théâtre avec un aſpic, pour ſe conformer à l'Hiſtoire. On avoit fait faire un aſpic par le fameux Vaucanſon ; & au moment que Cléopâtre l'approchoit de ſon ſein, l'aſpic ſiffloit avec grand bruit. Après la Pièce, on demanda à M. de B... ce qu'il en penſoit. « Je ſuis, » répondit-il, de l'avis de l'aſpic ».

Cyrano

CYRANO de Bergerac avoit eu querelle avec Montfleury le Comédien, & lui avoit défendu, de ſa pleine autorité, de monter ſur le théatre. *Je t'interdis*, lui dit-il, *pour un mois.* A deux jours de là, Bergerac ſe trouvant à la Comédie, Montfleury parut & vint faire ſon rôle, à ſon ordinaire, dans la pièce de *Cloreſte.* Bergerac, du milieu du Parterre, lui cria de ſe retirer en le menaçant, & il fallut que Montfleury, de crainte de pis, ſe retirât. Bergerac diſoit de Montfleury : *A cauſe que ce coquin eſt ſi gros qu'on ne peut pas le bâtonner tout entier en un jour, il fait le fier.*

UN Bourgeois de Paris, qui faiſoit l'homme d'importance, s'imagina que Molière l'avoit pris pour l'original de ſon *Cocu Imaginaire.* Il en marqua ſon reſſentiment à un de ſes amis ; « Comment, lui dit-il, » un Comédien aura l'audace de mettre » impunément ſur le théatre un homme » comme moi ! » — « De quoi vous plaignez-vous, répond ſon ami ? il vous » à peint du beau côté, en ne faiſant de „ vous qu'un Cocu Imaginaire : vous ſeriez „ bien heureux d'en être quitte à ſi bon „ marché „.

DANS une pièce, Arlequin, jouant aux dès avec ſon camarade pour tirer au ſort, & ſavoir lequel des deux ſeroit pendu, ne ſe

laſſoit point de remuer le cornet. Pourquoi es-tu ſi long-temps à batre les dés, lui dit ſon camarade? " Ma foi, répondit-il, „ c'eſt que je n'ai jamais joué ſi gros jeu „.

L'ON trouve dans pluſieurs Mémoires du temps de la minorité de Louis XIV, que l'amour du grand-Condé, pour la Ducheſſe de Châtillon, contribua davantage à engager ce Prince dans le parti de la France, que ſes chagrins contre la Cour & contre le Cardinal Mazarin. Il s'eſt même conſervé, ſur ce fait, une tradition, que l'on ne garantit cependant pas. L'on prétend que long-temps après les troubles appaiſés, quelqu'un des favoris du Prince de Condé lui demandant, un jour, familièrement, le motif véritable qui l'avoit décidé à faire la guerre à ſon Roi: il répondit avec vivacité, que Madame de Châtillon, dont il étoit amoureux à la fureur, l'avoit ſeule déterminé; il déclama, dit-on, tout de ſuite, ces deux vers de l'Alcionée *de du Ryer*.

Pour obtenir un bien ſi grand, ſi précieux,
J'ai fait la guerre aux Rois: je l'euſſe faite aux Dieux.

IL y a eu un temps où à la Comédie Françaiſe on ne donnoit preſque que des pièces à ballet & à divertiſſement. Les Comédiens de la Foire ſe plaignirent qu'on leur enlevoit leur chants & leurs danſes. MM. le Sage, Fuzelier & d'Orneval firent

à ce ſujet un opéra-comique, intitulé les *Comédiens-Corſaires*. Ils y introduiſirent d'abord une Comédienne qui blâmoit le nouveau goût de leurs camarades, & qui diſoit :

Sur l'air : *Du Branle de Metz.*

Au mépris de notre gloire,
Ces petits eſprits-follets
Ne demandent que couplets,
Que muſique, vraiment, voire!
Ils feroient, ces Meſſieurs-là,
Si l'on vouloit les en croire,
Ils feroient, ces Meſſieurs-là,
Danſer & Phèdre & Cinna.

Desbroutilles, Comédien Français, pour juſtifier ce nouveau goût aux yeux de ſa Troupe, déclame ces vers :

Depuis qu'aux Tabarins les Foires ſont ouvertes,
Nous voyons le Préau s'enrichir de nos pertes ;
Et là, les Spectateurs, de couplets altérés,
Gobent les Mirlitons qui les ont attirés :
Ils y courent en foule entendre des ſornettes :
Nous pendant ce temps-là, nous groſſiſſons nos dettes.
Molière & les Auteurs qui l'ont ſuivi de près,
De nos tables jadis ont ſoutenu les fraix ;
Mais, vous le ſavez tous, notre noble Comique
Préſentement n'eſt plus qu'un beau garde-boutique ;
Lorſque nous le jouons, quels ſont nos Spectateurs?
Trente Contemporains de ces fameux Auteurs.
Ainſi donc, nous devons, ſans tarder davantage,
Pour rappeler Paris, donner du batelage.
Si vous me demandez où nous l'irons chercher ;
Amis, c'eſt aux Forains que nous devons marcher.

LE Comte de Warvick, *tragédie de Cahuſac*; n'eût qu'une repréſentation, & ne méritoit pas d'en avoir davantage, Dans un endroit où le Comte de Varvick avoit le projet d'unir fortement les Anglais à la France, il diſoit un vers qui fit beaucoup rire le Parterre, & que voici :

Tranportons l'Angleterre au milieu de la France.

D'autres prétendent que ce vers étoit ainſi, & par conſéquent plus ridicule encore :

Venez; tranſportons Londre au milieu de Paris.

A LA ſcène ſeizième de la Comteſſe d'Eſcarbagnas, après que M. Thibaudier à lu des vers, le Vicomte dit, parlant à la Comteſſe :

« Je trouve ces vers admirables, & ne » les appelle pas ſeulement deux ſtrophes, » comme vous; mais deux épigrammes auſſi » bonnes que toutes celles de *Martial* ».

LA COMTESSE.

« Quoi ! *Martial* fait-il des vers ? Je » penſois quil ne fît que des gants».

M. THIBAUDIER.

« CE n'eſt pas ce *Martial*-là, Madame;

» c'eſt un Auteur qui vivoit il y a trente ou » quarante ans ». Ce Martial, qui ne faiſoit point de vers, étoit un Marchand Parfumeur, & joignoit à cette qualité celle de Valet-de-chambre de *Monſieur*.

Mme. de Villarceaux, dont le mari étoit amant aimé de Ninon de l'Enclos, avoit un jour beaucoup de monde chez elle. On demanda à voir ſon fils. Il parut accompagné de ſon précepteur. On loua ſon eſprit. La mère voulut juſtifier les éloges; elle pria le Précepteur d'interroger ſon éleve ſur les dernières choſes qu'il avoit appriſes. Allons, Monſieur le Marquis, dit le grave Pédagogue : *Quem habuit ſucceſſorem Belus Rex Aſſyriorum* ? *Ninum*, répondit le jeune Marquis. Mme. de Villarceaux, frappée de la reſſemblance de ce nom avec celui de Ninon, ne peut ſe contenir. Voilà, dit-elle, de belles inſtructions à donner à mon fils, que de l'entretenir des folies de ſon père. Le Précepteur eut beau proteſter qu'il n'y entendoit point malice; rien ne fut capable de l'appaiſer. Le ridicule de cette ſcène ſe répandit dans toute la Ville; il parvint à Ninon, qui en rit long-temps. Molière en fit ſa dix-neuvième ſcène de la *Comteſſe d'Eſcarbagnas*.

ON joua en 1638 Coriolan, *tragédie de Chevreau* : On ne ſera peut-être pas fâché de connoître, par quelques vers de cette pièce, le ſtyle & le goût de ce temps-là. Virginie,

à la vue de Coriolan ſon époux qui vient d'être aſſaſſiné par les Volſques, lui adreſſe ces triſtes paroles:

Mon cher Coriolan, ſi tu n'as rendu l'ame,
Pouſſe au-moins, pour me plaire, un petit trait de flamme;
Reprends un peu tes ſens. Ah! diſcours ſuperflus!
La vie eſt une mer qui n'a point de reflux.
Nos jours ſont des ruiſſeaux que les parques retiennent;
Qui s'écoulent toujours & jamais ne reviennent;
Et, depuis que la mort en arrête le cours,
Tous les Dieux n'y ſauroient apporter du ſecours.

Qu'on ſe rappelle que deux ans auparavant, Corneille avoit donné le *Cid*, & qu'on juge combien ce génie étoit ſupérieur à ſon ſiècle.

UN Acteur chantant d'une voix mal aſſurée un couplet qui commence par *je viens*; & répétant ce mot à pluſieurs repriſes, un plaiſant ajouta: du *Cabaret*. « Ma foi oui », dit naïvement l'Acteur; & l'on applaudit à cette ſaillie.

ON donna en 1562 les Corrivaux, *comédie en proſe & en cinq actes, avec un prologue, par Jean de la Taille*: c'eſt la première comédie en cinq actes qui ait été écrite en Proſe. Nous citerons ici le commencement du Prologue, tant pour donner une idée de ces ſortes de compoſitions qui précédoient toujours alors les pièces de théatre, que

pour faire voir ce qu'on pouvoit eſpérer de la *Taille*, s'il eût vécu plus long-temps ; car il mourut de la peſte, à vingt ans. Son Prologue commence ainſi :

« Il ſemble, Meſſieurs, à vous voir aſ-
» ſemblés en ce lieu, que vous y ſoyez venus
» pour ouir une comédie. Vraiment, vous
» ne ſerez point déçus de votre intention.
» Une comédie, pour certain ; vous y
» verrez, non point une Farce, ni une
» Moralité. Nous ne nous amuſons point
» en choſe, ni ſi baſſe, ni ſi ſotte, & qui
» ne montre qu'une pure ignorance de nos
» vieux Français. Vous y verrez jouer une
» comédie faite au patron à la mode, &
» au portrait des anciens Grecs & Latins ;
» une comédie, dis-je, qui vous agréera
« plus que toutes (je le dis hardiment) les
» Farces & les Moralités qui furent onc
» jouées en France. Auſſi avons-nous grand
» déſir de bannir de ce Royaume telles ba-
» dineries & ſottiſes, qui, comme amères
» épiceries, ne font que corrompre le goût
» de notre langue ».

UNE repréſentation du *Corſaire* de *Salé* ; fut interrompue par une querelle qui s'éleva entre les Pages du Roi & les pages des Princes. L'un d'eux âgé d'environ dix à douze ans, culbuta du haut en bas de leur ſiége. Heureuſement qu'il tomba ſur une banquette bien rembourrée qui le préſerva. Il emporta

dans ſa chûte la perruque d'un grave perſonnage, qui lui dit : *Morbleu ! mon petit bon-homme, prenez donc garde à ce que vous faites quand vous tombez. Je vous demande pardon, Monſieur*, lui répondit le petit Page ; *je ne l'ai pas fait exprès.*

LES Côteaux *ou* les Marquis Friands, *Comédie en un acte, de Villiers*, fut jouée en 1665. M. de Laverdin, Evêque du Mans, & bon Epicurien, avoit dit que M. de Saint-Evremond, le Commandant de Souvré, le Comte d'Olonne, & le Marquis de Bois-Dauphin ne pouvoient manger que du veau de rivière, des perdrix d'Auvergne, des lapins de la Roche-Guyon ou de Verſine ; & qu'ils ne buvoient que du vin des trois Côteaux d'Ay, d'Haut-Villiers & d'Avernay : on les appella les *Trois côteaux*. C'eſt à ce ſujet que Boileau à dit :

Sur-tout certain hableur à la gueule affamée,
Qui vint à ce feſtin, conduit par la fumée,
Et qui s'eſt dit Profès dans l'ordre des Côteaux.

DANS une comédie intitulée le *Courtiſan parfait*, un des perſonnages de la pièce fait ainſi le portrait d'un Courtiſan :

Il faut qu'il ſoit beau fils & malin de nature,
D'eſprit fort corrompu, mais fort bien fait de corps ;
Haïſſable au-dedans, & charmant au-dehors ;

Qu'il n'ait de la vertu rien que les apparences,
Et qu'il mêle aux beaux mots les belles révérences;
Qu'il promette beaucoup & qu'il ne tienne rien.

Un autre perſonnage répond :

Ce portrait eſt naïf & reſſemble fort bien.

POISSON (Raimond) Auteur & Acteur du théatre Français, étoit fils d'un Mathématicien ſavant. Après la mort de ſon père, Poiſſon s'attacha à M. le Duc de Crequi, Maréchal de France. Le goût qu'il prit pour la comédie fut ſi violent, que, ſans conſidérer les avantages que ſon protecteur auroit pu lui faire, il le quitta pour aller jouer la comédie en campagne. Son talent ſupérieur pour les rôles comiques, & principalement pour celui de Criſpin, qu'il imagina & qu'il adopta, ſoutenu d'un eſprit agréable & rempli de ſaillies, le firent connoître de toute la Cour. Il eſt mort en 1690. Quelques-uns ont dit qu'il portoit des bottines à cauſe qu'il avoit la jambe extrêmement menue; mais il y a plus d'apparence de croire qu'il paroiſſoit en bottines ſur le théatre, parce que dans ſa jeuneſſe les rues de Paris, dont à peine la moitié étoit pavée & fort malpropre, obligeoient les gens de pied de ſe mettre en bottines pour faire leurs courſes. Les Acteurs qui depuis ont repréſenté le rôle de Criſpin, ont conſervé cette chauſſure, croyant ſe donner plus de grâces & d'agré-

mens, & voulant imiter ce grand Acteur: Comme Poiſſon ne faiſoit que des pièces en un Acte, il s'appelloit un cinquième d'Auteur.

DAÏRE, (DARIUS) *tragédie de Jacques de la Taille*, fut jouée en 1562; au cinquième acte de cette pièce, on trouve une licence poétique très-ſingulière, dont on ne verra pas d'exemple ailleurs.

O Alexandre! Adieu, quelque part que tu ſois,
Ma mère & mes enfans aye en recommanda (tion);
Il ne put achever; car la mort l'en garda.

C'EST dans le départ de l'Opéra-Comique, par Pannard, que ſe trouve cette plaiſante Caricature de l'Opéra, ſur l'air du *Ménuet d'Héſione*.

J'ai vu des guerriers en alarmes,
Les bras croiſés, & le corps droit,
Crier plus de cent fois aux armes,
Et ne point ſortir de l'endroit.

J'ai vu Mars deſcendre en cadence;
J'ai vu des vols prompts & ſubtils:
J'ai vu la Juſtice en balance,
Et qui ne tenoit qu'à deux fils.

J'ai vu le Soleil & la Lune
Qui faiſoient des diſcours en l'air;
J'ai vu le terrible Neptune
Sortir tout friſé de la mer.

J'ai vu l'aimable Cythérée,
Aux doux regards, au teint fleuri,
Dans une machine entourée
d'Amours natifs de Chambéri.

J'ai vu le Maître du tonnerre,
Attentif au coup de ſifflet,
Pour lancer ſes feux ſur la terre,
Attendre l'ordre d'un Valet.

J'ai vu, du ténébreux Empire,
Accourir avec un pétard,
Cinquante lutins pour détruire
Un Palais de papier brouillard.

J'ai vu des Dragons fort traitables,
Montrer les dents ſans offenſer :
J'ai vu des poignards admirables
Tuer les gens, ſans les bleſſer.

J'ai vu l'Amant d'une Bergère,
Lorſqu'elle dormoit dans un bois,
Preſcrire aux oiſeaux de ſe taire,
Et lui, chanter à pleine voix.

J'ai vu la Vertu dans un Temple,
Avec deux couches de Carmin
Et ſon vertugadin très-ample,
Moraliſer le genre humain.

J'ai vu, ce qu'on ne pourra croire,
Des Tritons, animaux marins,
Pour danſer, troquer leur nageoire,
Contre une paire d'eſcarpins.

J'ai vu Mercure, en ſes quatre ailes
Trouvant trop peu de ſureté,

Prendre encor de bonnes ficelles
Pour voiturer ſa Déité.

J'ai vu ſouvent une Furie
Qui s'humaniſoit volontiers :
J'ai vu des faiſeurs de Magie
Qui n'étoient pas de grands Sorciers.

J'ai vu des ombres très-palpables
Se trémouſſer aux bords du Styx :
J'ai vu l'Enfer & tous les Diables
A quinze pieds du Paradis.

J'ai vu Diane en exercice
Courir le Cerf avec ardeur :
J'ai vu derrière la couliſſe,
Le Gibier courir le Chaſſeur.

J'ai vu trotter, d'un air ingambe,
De grands Démons à cheveux bruns :
J'ai vu des morts friſer la jambe,
Comme s'il n'étoient pas défunts.

Dans des Chaconnes & Gavottes,
J'ai vu des fleuves ſautillants :
J'ai vu danſer deux Matelottes,
Trois jeux, ſix plaiſirs & deux vents.

Dans le Char de Monſieur ſon père,
J'ai vu Phaéton, tout tremblant,
Mettre en cendre la terre entière,
Avec des rayons de fer-blanc.

J'ai vu Roland, dans ſa colère,
Employer l'effort de ſon bras
Pour pouvoir arracher de terre
Des arbres qui n'y tenoient pas.

J'ai vu des gens à l'agonie,
Qu'au-lieu de mettre entre deux draps,
Pour trépaſſer en compagnie,
L'on amenoit ſous les deux bras.

J'ai vu, par un deſtin bizarre;
Les Héros de ce pays-là
Se déſeſpérer en Bécarre,
Et rendre l'ame en a-mi-la. &c.

M. DE Saint-Foix avoit dit, dans ſes Eſſais ſur Paris : « Que les Carmes-Déchaux, qui » ſont des Religieux Mendiants, poſſédoient » actuellement cinquante mille écus de » rente, en maiſons, à Paris ſeulement; » mais que ces richeſſes n'avoient rien dimi- » nué de l'humilité de ces Moines, qui, » malgré cela, alloient tous les jours encore » à la quête, pour recevoir les aumônes » des Fidelles ».

Les Carmes ne furent point contents de la tournure de cet éloge de leur humilité; au-contraire, ils firent imprimer trois lettres, dans leſquelles ils ſe plaignirent amèrement, & en expreſſions peu meſurées, de l'Auteur des Eſſais. Pour réponſe à leur dernière, M. de Saint-Foix fit ſa comédie du *Derviche*, où il a peint gaiement, & en général, l'impéritie, l'incontinence & la baſſeſſe des Religieux Mahométans.

LE 3 Février 1770, la repréſentation du

Déſerteur, opéra, fut troublée par des filoux qui crièrent au feu.

Quelques jours après l'impreſſion de ce Mélodrame, on fit courir dans Paris l'épigramme ſuivante :

D'avoir hanté la comédie,
Un Pénitent, en bon Chrétien,
S'accuſoit, & promettoit bien
De n'y retourner de ſa vie.
Voyons, lui dit le Confeſſeur :
C'eſt le plaiſir qui fait l'offenſe,
Que donnoit-on ?... Le *Déſerteur*...
Vous le lirez pour pénitence.

A LA première repréſentation du Devin du Village, deux hommes, dont l'un étoit pour la muſique Françaiſe, l'autre pour la muſique Italienne, ſoutenoient leurs divers ſentimens avec tant d'opiniâtreté qu'ils troubloient l'attention des Spectateurs. La ſentinelle s'approcha pour leur faire baiſſer la voix. Mais le Lulliſte dit au Grenadier : *Monſieur eſt donc Bouffoniſte* ? Ce qui déconcerta tellement le ſoldat qu'il retourna tout confus reprendre ſon poſte.

M. DE Beaumarchais, dans le temps qu'on jouoit ſes *Deux Amis*, trouva Mlle. Arnout, aux foyers de l'Opéra ; & lui dit, qu'il n'y avoit guère de monde à ce Spec-

tacle. Il en viendra, répondit l'Actrice; vos *Amis* nous en enverront.

UN Arlequin qui jouoit à Bruxelles, étoit fort aimé du Public, au point qu'il ne put ſouffrir un autre Acteur qui débuta dans ſon rôle. Après ſon début, le nouvel Acteur vint annoncer qu'il joueroit encore le lendemain dans la même pièce; & que, s'il n'avoit pas le bonheur de plaire aux Spectateurs, il brûleroit ſes habits & ſe retireroit. Le lendemain, lorſqu'il parut ſur la ſcène, pluſieurs perſonnes du partterre lui jetèrent des bottes d'allumettes.

LE peu de ſuccès des Deux Frères de M. Moiſſy, & des Deux Sœurs de M. Bret, fit dire à quelque plaiſant, qu'il falloit les marier enſemble.

A LA ſeconde ſcène du premier acte de Didon de M. le Franc, Hiarbe demandoit à Didon de quel droit elle régnoit en Afrique? Elle répondoit par ces quatre vers qui ont été retranchés à la Police, & n'ont jamais été récités ſur le théatre, ni imprimés.

S'il falloit remonter juſques aux premiers titres
Qui du ſort des humains rendent les Rois arbitres;

Chacun pourroit prétendre à ce ſublime honneur:
Et le premier des Rois fut un Uſurpateur.

M. de Voltaire s'eſt habilement reſſouvenu de ce dernier vers, lorſqu'il a dit beaucoup mieux, dans Mérope :

Le premier qui fut Roi, fut un ſoldat heureux.

Pourquoi ce vers a-t-il plutôt paſſé à la Police que celui de M. le Franc ?

Vers de M. le Franc envoyés à Mlle. du Freſne, qui joua le principal rôle dans ſa pièce.

Reine crédule, infortunée Amante,
Virgile en vain, des plus vives couleurs,
Nous peint ta beauté ſéduiſante :
Que n'avois-tu les yeux de l'Actrice charmante
Qui ſous ton nom fait verſer tant de pleurs ?
Malgré l'inconſtance fatale
Attachée aux amours de ton Héros pieux,
Enée auroit laiſſé ſes Dieux,
Et Carthage jamais n'auroit eu de rivale.

Mlle. Clairon, repréſentant, pour la première fois, Didon, parut, au cinquième acte, les cheveux épars & dans le dérangement d'une perſonne qui ſort précipitamment de ſon lit. Elle n'en uſa pas ainſi dans les repréſentations ſuivantes. Selon les apparences, ce fut par les conſeils de quelques prétendus connoiſſeurs.

Mlle. Clairon eſt la première qui ait imaginé de paroître ſans panier ſur la ſcène.

DESPRÉAUX ne ſe laſſoit point d'admirer Molière, qu'il appelloit toujours le *Contemplateur*. Il diſoit que la Nature ſembloit lui avoir révélé tous ſes ſecrets, du-moins pour ce qui regarde les mœurs & les caractères des hommes. Il regrettoit fort qu'on eût perdu la petite comédie du *Docteur Amoureux*, parce qu'il y a toujours quelque choſe de ſaillant & d'inſtructif dans ſes moindres ouvrages. Selon lui, Molière penſoit toujours juſte; mais il n'écrivoit pas toujours juſte, parce qu'il ſuivoit trop l'eſſor de ſon premier feu, & qu'il lui étoit impoſſible de revenir ſur ſes ouvrages.

ÉCOLE DES PÈRES, (l') *comédie, par M. Rouſſeau de Toulouſe*, fut ſifflée par trois fois. L'acteur s'étoit aviſé de déclamer emphatiquement ce vers-ci:

Le menſonge eſt en l'air, & je le vois partir.

Ouvrez les loges, s'écria le parterre.

LES deux premiers actes d'Eponine, tragédie, parurent n'avoir aucun objet déterminé; & l'on n'entroit dans l'expoſition du ſujet, qu'au commencement du troiſième

acte. Un Cauſtique froid, qui étoit aſſis au dernier banc de l'amphithéatre, ſe leva à la fin du ſecond, & ſortit en diſant avec un ſérieux glacial : « je m'en vais, puiſqu'ils ne » veulent pas commencer ».

ALAIN avoit travaillé à l'Epreuve Réciproque, comédie, & comme cette pièce eſt courte, au ſortir de la première repréſentation, la Motte, qui trouva Alain dans le foyer, lui dit : *Monſieur Alain, vous n'avez pas aſſez alongé la courroie*, faiſant alluſion à la profeſſion de Sellier qu'exerçoit Alain.

LE GRAND, quoiqu'il eût de l'intelligence & de l'eſprit, un très-beau ſon de voix & une grande habitude du théatre, à tous égards, n'étoit bon Acteur que dans le rôle de Payſan. Il rempliſſoit cependant ceux de Rois dans le tragique, & à-peine y étoit-il ſouffert. Il n'étoit pas d'une taille fort haute; il étoit monſtrueuſement gros, & il avoit une déclamation monotone qui déplaiſoit. Le jour de la première repréſentation de *l'Epreuve Réciproque*, il avoit été obligé de jouer dans la *Mort de Pompée*, le rôle de Photin. Le parterre qui l'aimoit, & comme Auteur, & comme Acteur Comique, ne le ſiffloit pas; mais ſon jeu ridicule excitoit ſouvent les ris de toute la Salle; ce qui arriva deux ou trois fois ce jour-là. A la fin de la tragédie, le Grand annonça pour le lendemain, & dit enſuite : Que dans le moment, ils alloient avoir l'honneur de

donner *l'Epreuve Réciproque*, comédie nouvelle. « Je ſouhaite, Meſſieurs, ajouta-t-il, » vous faire rire un peu plus dans la petite » pièce, que je ne vous ai fait rire dans » la grande ».

UN jour que ce même Acteur avoit joué un grand rôle tragique où il avoit été mal reçu, il harangua le Public en ces termes : *Meſſieurs, il vous eſt plus aiſé de vous faire à ma figure, qu'à moi d'en changer.* Comme c'étoit le grand Dauphin qui l'avoit fait venir de Pologne, & qui le fit recevoir : voici les vers qu'il lui adreſſa :

Ma taille, par malheur, n'eſt ni haute ni belle ;
Mes Rivaux ſont ravis qu'on me la trouve telle.
Mais, grand Prince, après tout, ce n'eſt pas-là le fait:
Recevoir le meilleur, eſt, dit-on, votre envie ;
Et je ne ſerois pas parti de Warſovie,
Si vous aviez parlé de prendre le mieux fait.

L'OPÉRA d'*Orphée*, qui avoit été joué en 1647, & la *Paſtorale* de l'Abbé Perrin, donnèrent la penſée de renouveler ce Spectacle dans le temps des noces de Louis XIV, & on fit repréſenter *Ercole Amante*, qui eſt une Pièce Italienne ; car on étoit encore dans la prévention que notre Langue n'étoit abſolument pas propre pour la muſique Dramatique ; mais, pour la commodité de ceux qui n'entendoient pas l'Italien, Camille la traduiſit en vers français ; ainſi qu'on

l'obſerve de nos jours au ſujet des Intermèdes italiens que l'Académie Royale de muſique fait repréſenter. Les entr'actes étoient des Ballets tirés de la pièce, & dont les vers étoient de Benſerade. Le Roi & la Reine y dansèrent avec les principaux Seigneurs de la Cour. Le Cardinal Mazarin fit venir d'Italie tous les Acteurs néceſſaires pour exécuter cet opéra, & le célèbre abbé Mélanie y chanta un rôle. Il n'y eut d'Actrices Françaiſes que les Dlles *Hilaire* & de la *Barre*; cet opéra étoit précédé d'un Prologue, uſage qui a été ſuivi dans preſque tous ceux qui ont été faits depuis. Les machines en étoient ſi grandes & ſi ſurprenantes, qu'il y en avoit qui enlevoient juſqu'à cent perſonnes. Cette pièce fut repréſentée dans la grande Salle des Machines du Château des Tuileries, qui fut bâtie pour le mariage de Louis-le-Grand, ſur les deſſeins de *Vigarini*, Gentilhomme Modénois.

ESOPE à la ville eut le plus grand ſuccès dans ſa nouveauté; mais elle étoit peut-être tombée, ſans la préſence d'eſprit & la noble hardieſſe de l'excellent Comédien qui y jouoit le rôle d'Eſope. A la troiſième Fable qu'il débitoit, il s'éleva dans le Parterre un murmure & des ſignes d'improbation. Le célèbre Raiſin le cadet quitte alors, pour ainſi dire, ſon rôle, s'avance

aux bords des lampes, parle au Public, & dit :

« Permettez-moi, Meſſieurs, d'oſer avoir » l'honneur de vous repréſenter que cette » comédie-ci eſt dans un genre ſingulier, » & tout-à-fait neuf. L'Auteur, en riſ- » quant de mettre Eſope au théatre, auroit » cru manquer à l'eſſence de ſon caractère, » s'il ne l'eût pas fait parler par apolo- » gues, le plus ſouvent qu'il le pouvoit. » Si la répétition des Fables vous fatigue » & vous ennuie, il eſt inutile que nous » continuions la repréſentation de cette » pièce : donnez-nous vos ordres, Meſ- » ſieurs, pour la ceſſer dès ce même mo- » ment, car j'ai l'honneur de vous pré- » véuir, que, dans le courant de la pièce, » j'ai onze ou douze Fables à vous débiter » encore ».

Raiſin fut applaudi de toute la Salle : on lui cria de continuer, il continua, & la pièce alla aux nues. Elle eſt reſtée au théatre.

LES Comédiens Français donnoient en un jour à-la-fois trois nouveautés, dont la dernière étoit *Eſope au Parnaſſe*, de M. Peſſelier. La premiére étant tombée, le célèbre Acteur Montménil vint demander au Public ſi l'on paſſeroit à la ſeconde. Cette ſeconde eut le même ſort. Montménil revint encore

demander pathétiquement au Parterre ſi l'on paſſeroit à la troiſième. Le Public rit beaucoup, & prit enfin le parti de l'indulgence; ſa rigueur s'étant épuiſée en quelque ſorte ſur les deux premières nouveautés ; Montménil joua le rôle d'Eſope : circonſtance qui d'ailleurs ne nuiſit point au ſuccès de la pièce. On fit ſur cette aventure, les vers ſuivants :

Deux ignorants à tête folle
Voulant nous régaler d'un Spectacle nouveau,
L'un du Monde afficha l'Ecole,
Du Médecin d'eſprit l'autre offrit le tableau.
Le Public curieux ſéduit par l'hyperbole,
Courut en foule à ce double cadeau;
Mais ſon attente fut frivole,
Et l'on ſiffla l'un & l'autre lambeau.
Peſſelier eut ſon tour, & fut, par ſon ouvrage,
Du Public conſterné ranimer le courage;
Dès qu'Eſope paroît, le Parterre ſourit;
Si-tôt qu'il parle, on l'applaudit.
Tout eſt maxime, ou tout eſt épigramme;
Pour tout dire en deux mots, on a dans cet écrit,
Donné tout-à-la fois l'Ecole de l'Eſprit,
Et la médecine de l'ame.

MORAND étoit brouillé avec ſa belle-mère, qui, ſous le nom de ſa fille, qu'il avoit épouſée, lui avoit intenté un procès en Provence, & faiſoit débiter contre lui cent ſottiſes par les Avocats. Morand écrivit qu'on lui accordât tout ce qu'elle demandoit; mais qu'il feroit à ſon tour un Factum où il l'accommoderoit comme elle le méritoit. Ce Factum fut *l'Eſprit de divorce*, comédie. La

belle-mère y eſt peinte ſous le nom de Madame Orgon. C'eſt une femme, qui, ne pouvant vivre avec perſonne, cherche à rompre l'union qu'elle voit régner parmi les autres. Elle s'étoit déjà ſéparée de ſon mari; elle oblige ſa fille d'en faire autant; elle chaſſe un Laquais, préciſément parce qu'il s'étoit marié, & qui vit en bonne intelligence avec Laurette ſa femme. Elle eſt punie de ſon méchant caractère. Lucinde la quitte, pour ſuivre Dorante ſon amant & ſon époux; Laurette l'abandonne à ſon tour, & lui préfère Frontin.

La première repréſentation de cette Pièce ne ſe paſſa pas tranquillement; mais la mauvaiſe volonté des ennemis de l'Auteur n'oſa éclater qu'à un ſeul endroit, où Dorante ſe mettoit aux genoux de ſa femme, quoiqu'on n'eût point blâmé une pareille action dans pluſieurs ouvrages dramatiques, & ſurtout dans le Préjugé à la Mode. A cela près, la pièce fut très-bien reçue & applaudie. A la fin l'Auteur deſcendoit même des troiſièmes loges, pour venir recevoir les complimens dans les foyers. Il entendit pluſieurs perſonnes, qui diſoient que ſa comédie étoit bien conduite, bien écrite & fort amuſante; mais qu'il y avoit un caractère hors de toute vraiſemblance, qui étoit celui de Mde. Orgon. Cette déciſion alarma M. de Moraud, &, ne prenant conſeil que de l'inquiétude paternelle, il s'avança ſur les bords du théatre, & dit: Meſſieurs, il me revient de tous côtés qu'on trouve que le principal caractère de la pièce

que vous venez de voir, n'eſt point dans la vraiſemblance qu'exige le théatre. Tout ce que je puis avoir l'honneur de vous aſſurer, c'eſt qu'il m'a fallu beaucoup diminuer de la vérité pour le rendre tel que je l'ai repréſenté. Ce diſcours donna matière a bien des queſtions, qui éclaircirent l'hiſtoire que l'Auteur avoit eue en vue dans cette comédie: il n'y avoit point de mal juſques-là. Mais lorſqu'à la fin du Spectacle, Arlequin annonça l'Eſprit de Divorce, quelqu'un cria dans le Parterre: Avec le compliment de l'Auteur. M. de Morand ſe crut inſulté, & ne conſultant que ſa vivacité, il prit ſon chapeau & le jetta dans le Parterre, en diſant: Celui qui veut voir l'Auteur, n'a qu'à lui rapporter ſon chapeau. Sur quoi, quelqu'un dit aſſez plaiſamment, que *l'Auteur ayant perdu la tête, n'avoit plus beſoin de chapeau.*

LORS d'une repréſentation à St. Cyr de la tragédie d'*Eſther*, la jeune Actrice qui rempliſſoit le rôle d'Eliſe, manqua de mémoire. Eh! Mademoiſelle, s'écria Racine, quel tort vous faites à ma pièce! La Demoiſelle, conſternée de la réprimande, ſe mit à pleurer. Auſſi-tôt il courut à elle, prit ſon mouchoir, eſſuya ſes pleurs, & en répandit lui-même. Tous ces petits faits ſont intéreſſants dans un homme qui lui même a fait verſer tant de pleurs à ſes Auditeurs.

L'ÉTOURDI

L'*ETOURDI* eſt la première pièce régulière que Molière ait donné au Public. Elle avoit d'abord été jouée à Lyon en 1653. Le Prince de Conti, devant lequel on la repréſenta, admira les talens de l'Auteur, & voulut ſe l'attacher en qualité de Secrétaire; mais heureuſement pour la gloire du Théatre Français, Molière préféra de ſuivre l'impulſion de ſon génie.

APRÈS que le Cardinal de Richelieu eut fait *Europe*, ou l'eut fait faire, il l'envoya par Bois-Robert, à MM. de l'Académie Françaiſe, & les fit prier d'en dire leur avis ſans le flatter, & de la corriger, s'ils y trouvoient quelque choſe qui ne fût pas dans les règles du théatre & de la Poéſie. Ces Meſſieurs obéirent trop ponctuellement à cet ordre, & en firent une critique ſi ſévère, qu'ils ne laiſſèrent preſque aucun vers ſans y toucher. Bois-Robert l'ayant enſuite rapportée à ſon Maître, ſon Eminence fut ſi piquée de la hardieſſe des Académiciens, qu'il la déchira ſur le champ, & en jeta les morceaux dans la cheminée : c'étoit en Eté, & il n'y avoit point heureuſement de feu allumé. Le Cardinal s'étant couché là-deſſus, il lui prit une tendreſſe de père pour ſa chère Europe, il fut fâché de l'avoir ſi maltraitée; &, ayant fait appeler Chereſte, ſon Secrétaire, il lui ordonna de ramaſſer

exactement tous les papiers qui étoient dans la cheminée, & d'aller voir s'il ne trouveroit point de colle dans la maiſon; ajoutant qu'il pourroit du-moins avoir de l'empoix chez les femmes qui avoient ſoin de ſon linge. Chereſte alla à leur appartement, & ayant trouvé ce qu'il cherchoit, il paſſa une partie de la nuit avec le Cardinal à recoller cette comédie. Le lendemain matin il la fit recopier en ſa préſence, & changea preſque toutes les corrections qu'avoient fait les Académiciens, affectant cependant d'en laiſſer quelques-unes des plus indifférentes; il la leur renvoya le même jour par Bois-Robert, & leur fit dire qu'ils s'appercevroient bien qu'il avoit profité de leurs lumières; mais que, comme ils pouvoient s'être trompés auſſi-bien que lui, il n'avoit pas jugé à propos de ſuivre en tout leur critique. L'Académie, avertie du chagrin de ſon Eminence, n'eut garde d'y retoucher, & la lui renvoya avec une approbation unanime. Ce fut en cet état qu'elle parut ſur le théatre, où elle eut ſi peu de ſuccès, que l'Hiſtorien de l'Académie Françaiſe n'a pas jugé à propos de l'attribuer à ſon illuſtre fondateur; il a mieux aimé la donner à Saint-Sorlin, qui effectivement pouvoit y avoir quelque part, étant entièrement attaché au Cardinal de Richelieu. C'eſt un pièce tout-à-fait politique, dans laquelle la France, l'Eſpagne & les autres Etats de l'Europe parlent de leur puiſſance, de leurs forces, & des autres intérêts qui les rendent amis

ou ennemis les uns des autres. Cette pièce eſt très-peu propre pour le théatre : cependant le Cardinal la fit jouer par les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, dans le temps qu'on y repréſentoit le Cid. A la fin de la pièce un Comédien s'avança ſur le bord du théatre pour en faire un éloge magnifique, & l'annonça pour le ſur-lendemain ; mais il s'éleva du Parterre un bruit confus, & tout le monde demanda le Cid. Le Cardinal retira ſa pièce, & fut ſi choqué de cet incident, qu'il conçut le deſſein de faire tomber le Cid, & ligua toute l'Académie Françaiſe pour en faire cette fameuſe critique, qui eſt aujourd'hui connue de tout le monde.

PARMI les Danſeuſes qui ont été applaudies ſur le théatre de l'Opéra, nous citerons la décente Sallé, qui, par ſes mœurs, mérita l'eſtime publique :

De tous les cœurs & du ſien la maîtreſſe,
Elle allume des feux qui lui ſont inconnus ;
De Diane c'eſt la Prêtreſſe :
Danſant ſous les traits de Vénus.

Avec quelle ame & quelle vérité cette aimable Danſeuſe dirigeoit-elle tous ſes mouvemens ! Le Spectateur enchanté y voyoit toujours un tableau fini. Mademoiſelle Sallé ſavoit même enrichir le deſſein du Poëte par des actions épiſodiques entièrement de ſon invention. L'Auteur du Traité Hiſtorique de la Danſe nous rapporte, à ce ſujet, cette

Anecdote précieuſe pour les arts. Dans la Paſſacaille de l'Europe Galate, cette Danſeuſe paroiſſoit au-milieu de ſes Rivales, avec les grâces & les déſirs d'une jeune Odalique qui a des deſſeins ſur le cœur de ſon Maître. Sa danſe étoit formée de toutes les jolies attitudes qui peuvent peindre une pareille paſſion. Elle l'animoit par degrés : on liſoit, dans ſes expreſſions, une ſuite de ſentimens : on la voyoit flottante tour-à-tour entre la crainte & l'eſpérance ; mais au moment où le Sultan donne le mouchoir à la Sultane favorite, ſon viſage, ſes regards, tout ſon maintien prenoient rapidement une forme nouvelle. Elle s'arrachoit du théatre avec cette eſpèce de déſeſpoir des ames vives & tendres, qui ne s'exprime que par un excès d'accablement.

A LA repréſentation du Fabriquant de Londres on vint annoncer ſur la ſcène la banqueroute du marchand. Un Spectateur au Parterre s'écria plaiſamment : « Ah ! mor-» bleu, j'y ſuis pour vingt ſols ».

ON n'entreprendra pas de rapporter ici les Farces anciennes, dont le nombre eſt preſque infini, car, ſelon du Verdier, « au » temps paſſé, chacun ſe mêloit d'en faire, » & encore de ſon temps les *Enfans ſans* » *Souci* en jouoient & récitoient. Or, ajoute-» t-il, la Farce n'étoit que d'un acte, & la

» plus courte étoit eſtimée la meilleure ». On ne peut diſconvenir que les premiers Auteurs de ce Spectacle n'aient aſſez approché du vrai comique. Ajoutez qu'ils étoient tout-à-fait originaux, & qu'ils ne pouvoient imiter les Grecs & les Latins qu'ils ne connoiſſoient point. Il eſt conſtant que c'eſt ſur ces anciennes Farces que les Poëtes du dernier ſiècle ont compoſé de petites Pièces d'un acte. Il n'eſt pas aiſé de marquer au juſte en quel temps ce genre des *Farces* parut pour la première fois ; on n'en a connoiſſance que vers la fin du quinzième ſiècle. Les Auteurs qui travailloient alors pour le théatre, compoſoient des pièces qui ſouvent n'étoient pas données au Public, ou n'étoient repréſentées que long-temps après, par les Confrères de la Paſſion, les Enfans ſans Souci, les Hiſtrions ou les Clercs de la Bazoche. Les Anciens eſtimoient beaucoup la Farce de *Pathelin*. Celles de *Tabarin*, de *Turlupin*, de *Gaultier Garguille*, de *Gros-Guillaume*, de *Guillot-Gorju*, ſont les plus connues.

GAULTIER Garguille, Gros-Guillaume, & Turlupin étoient Garçons Boulangers du Fauxbourg Saint-Laurent de Paris. Ils étoient amis ; & s'étant mis en tête de jouer la Comédie, ils compoſèrent des pièces ou des Fragmens comiques, qu'on a nommés depuis, des *Turlupinades*. Ils prirent des habits convenables à leurs caractères. Gaul-

tier Garguille faiſoit ordinairement le Maître d'Ecole, quelquefois le Savant, avec un Livre de chanſons qu'il avoit compoſées, & qu'il débitoit, & quelquefois le Maître de la Maiſon ſelon le ſujet de leurs pièces. Gros-Guillaume avoit adopté le caractère d'un homme ſententieux, & le prude Turlupin, tantôt Valet, tantôt Intrigant & Filou, jouoit avec feu, & les bons mots ne lui manquoient pas. Ils louèrent un petit Jeu de Paume à la Porte Saint-Jacques, qui eſt encore l'entrée du foſſé qu'on appelle de l'Eſtrapade. Ils avoient un théatre portatif, & des toiles de bateau peintes, pour leur ſervir de décorations. Ils jouoient depuis une heure juſqu'à deux, ſur-tout pour les Ecoliers, & le jeu recommençoit le ſoir. Le prix du Spectacle étoit de deux ſols ſix deniers par tête. Les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne s'étant plaints au Cardinal de Richelieu, que trois Bateleurs entreprenoient ſur leurs droits, ſon Eminence voulut juger de ce différent par ſes yeux. Ils furent mandés au Palais Royal, qu'on appelloit alors le Palais Cardinal, où ils reçurent ordre de jouer dans une Alcove. Ils ſe ſurpaſsèrent dans la ſcène de Gros-Guillaume en femme, fondant en larmes, pour appaiſer la colère de Turlupin ſon mari, qui, le ſabre à la main, menaçoit à chaque inſtant de lui couper la tête, ſans vouloir l'écouter : ſcène d'une heure entière, dans laquelle cette femme, tantôt debout, tantôt à genoux, lui diſoit

mille choſes touchantes, & tentoit tous les moyens de l'attendrir. Au-contraire, le mari redoublant ſes menaces : Vous êtes une Maſque, lui diſoit-il, je n'ai point de compte à vous rendre. Il faut que je vous tue. Eh ! mon cher mari, reprit-elle, je vous en conjure par cette ſoupe aux choux, que je vous fis manger hier, & que vous trouvâtes ſi bonne ; à ces mots, le mari ſe rend, & le ſabre lui tombant des mains : Ah ! la carogne ! lui dit-il ; elle m'a pris par mon foible, la graiſſe m'en fige encore ſur le cœur, &c.

Voici encore une autre ſcène. Gaultier Garguille vomiſſoit mille imprécations contre les Servantes, ajoutant qu'il étoit obligé d'en changer tous les huit jours ; &, après avoir détaillé tous leurs défauts, il finiſſoit par celui de la malpropreté, en répétant vingt fois qu'il avoit trouvé les ſiennes ſe peignant ſur la marmite, & qu'il n'étoit plus ſurpris de trouver des cheveux dans ſa ſoupe. Oh bien ! dit Turlupin, celle que je vous ai promiſe eſt le phœnix des Servantes, vous ne trouverez plus de cheveux, elle ſe coîffe toujours à la cave, &c. Ce Spectacle, tel qu'on peut ſe le figurer, plut au Cardinal ; il fit venir les Comédiens, &, leur reprochant qu'on ſortoit toujours triſte de la repréſentation de leurs pièces, il leur ordonna de s'aſſocier ces trois Acteurs Comiques.

Gros-Guillaume avoit le ventre extrêmement gros. Cette incommodité étoit ce qui ſervoit le plus à rendre ſa figure plaiſante. Sur le théatre il étoit garotté de deux ceintures, l'une au deſſous du nombril, & l'autre près des mamelles. Ce qui faiſoit un effet ſi bizarre qu'on l'eût pris pour un tonneau, dont les ceintures ne reſſembloient pas mal à des cerceaux. Il ne portoit point de maſque ; mais il ſe couvroit le viſage de farine, qu'il ménageoit ſi adroitement, qu'en remuant un peu ſes lèvres, il blanchiſſoit tout d'un coup ceux à qui il parloit. Il étoit tourmenté habituellement de la pierre, & ſouvent, ſur le point d'entrer au théatre, il en reſſentoit des atteintes ſi vives, qu'il en pleuroit de douleur. Cependant il ſe faiſoit violence ; il jouoit ſon rôle malgré la force du mal ; & la contenance triſte, les yeux baignés de larmes, il réjouiſſoit autant que s'il eût eu le corps & l'eſprit tranquilles. Avec une ſi douloureuſe incommodité, il vécut juſqu'à l'âge de quatre-vingts ans, ſans avoir été taillé ; encore peut-on préſumer qu'un accident non imprévu fut cauſe de ſa mort. Il eut la hardieſſe de contrefaire un Magiſtrat à qui une certaine grimace étoit familière, & il le contrefit trop bien, car, il fut décrété lui & ſes deux compagnons. Ceux-ci prirent la fuite ; mais Gros-Guillaume fut arrêté & mis dans un cachot. Le ſaiſiſſement qu'il en eut lui cauſa la mort ; & la douleur que Gaultier Garguille & Turlupin en reſſentirent, les emporta auſſi dans la même ſemaine.

Le paſſage ſuivant donnera encore au Lecteur une idée de ce qu'étoient les anciennes Farces.

« En l'an 1550, au mois d'Août, un » Avocat tomba en telle mélancolie & » aliénation d'entendement, qu'il diſoit & » croyoit être mort. A cauſe de quoi il ne » voulut plus parler, rire, ni manger, » ni même cheminer; mais ſe tenoit couché. „ Enfin il devint ſi débile, qu'on attendoit „ d'heure à heure, qu'il dût expirer; lorſque „ voici arriver un neveu de la femme du „ malade, qui, après avoir tâché de per- „ ſuader ſon oncle de manger, ne l'ayant „ pu faire, ſe délibéra d'y apporter quelque „ artifice pour ſa guériſon. Par quoi il ſe „ fit envelopper, en une autre chambre, „ d'un linceul, à la façon qu'on agence „ ceux qui ſont décédés, pour les inhu- „ mer; ſauf qu'il avoit le viſage découvert, „ & ſe fit porter ſur la table de la chambre „ où étoit ſon oncle, & ſe fit mettre quatre „ cierges allumés au tour de lui. Somme, „ la choſe fut ſi bien exécutée, qu'il n'y „ eut perſonne qui eût pu ſe contenir de „ rire; même la femme du malade, combien „ qu'elle fût fort affligée, ne s'en put tenir, „ ni le jeune homme inventeur de cette „ affaire, appercevant aucuns de ceux qui „ étoient autour de lui, faire laides gri- „ maces, ſe prit à rire. Le patient, pour „ qui tout cela ſe faiſoit, demanda à ſa „ femme que c'étoit qui étoit ſur la table,

„ laquelle répondit que c'étoit le corps de „ ſon neveu décédé ; mais, répliqua le ma- „ lade, comment ſeroit-il mort, vu qu'il „ vient de rire à gorge déployée ? La femme „ répond que les morts rioient. Le malade „ en veut faire l'expérience ſur ſoi, &, „ pour ce, ſe fait donner un miroir, puis „ s'efforça de rire, & connoiſſant qu'il rioit, „ ſe perſuada que les morts avoient cette „ faculté, qui fut le commencement de „ ſa guériſon. Cependant le jeune homme, „ après avoir demeuré envion trois heures „ ſur cette table étendu, demanda à manger „ quelque choſe de bon. On lui préſenta un „ chapon qu'il dévora avec une pinte de „ bon vin ; ce qui fut remarqué du malade, „ qui demanda ſi les morts mangeoient. On „ l'aſſura que oui : alors il demanda de la „ viande qu'on lui apporta, dont il mangea „ de bon appétit. Et ſomme, il continue „ à faire toutes actions d'homme de bon „ jugement, & peu-à-peu cette cogitation „ mélancolique lui paſſa. Cette hiſtoire fut „ réduite en *Farces*, imprimée ; laquelle „ fut jouée un ſoir devant le Roi, Charles „ IX, moi y étant „. (Diverſes leçons de Louis Guyon, *Tom.* 1, *Liv.* 2, *Chap.* 15).

LE Fat tomba, parce que l'Auteur n'avoit pas bien ſaiſi les nuances de ce caractère. M. Piron inſtruit de cette chûte, s'écria, « Je m'y attendois. Jamais un homme ne „ ſe connoît aſſez, pour ſe peindre au „ naturel „.

ON donna en 1558, les Femmes Salées, *Farce en un acte, en vers, à cinq perſonnages, par un Anonyme, jouée par les* Enfans ſans Souci, *imprimée en caracteres gothiques, ſous ce titre* : Diſcours facétieux des Hommes qui font ſaler leurs Femmes, à cauſe qu'elles ſont trop douces.

L'ABBÉ Cotin, irrité contre Deſpréaux, qui l'avoit raillé dans ſa troiſième ſatyre, ſur le petit nombre d'Auditeurs qu'il avoit à ſes Sermons, fit une mauvaiſe ſatyre contre lui dans laquelle il lui reprochoit, comme un grand crime, d'avoir imité Horace & Juvenal. Cotin ne s'en tint pas à ſa ſatyre, il publia un autre ouvrage ſous ce titre : *La Critique déſintéreſſée ſur les ſatyres du temps.* Il y chargea Deſpréaux des injures les plus groſſières, & lui imputa des crimes imaginaires, comme de ne reconnoître ni Dieu, ni Foi, ni Loi. Il s'aviſa encore, malheureuſement pour lui, de faire entrer Molière dans cette diſpute, & ne l'épargna pas non plus que Deſpréaux. Celui-ci ne s'en vengea que par de nouvelles railleries ; mais Molière acheva de le perdre de réputation, en l'immolant ſur le théatre, à la riſée publique, dans la comédie des *Femmes ſavantes.*

La ſcène cinquième du troiſième acte de cette pièce, eſt l'endroit qui a fait le plus de

bruit. Triſſotin & Vadius y ſont peints d'après nature. Car l'Abbé Cotin étoit véritablement l'Auteur du Sonnet à la Princeſſe Uranie. Il l'avoit fait pour Madame de Nemours, & il étoit allé le montrer à Mademoiſelle, Princeſſe qui ſe plaiſoit à ces ſortes de petits ouvrages, & qui d'ailleurs conſidéroit fort l'Abbé Cotin, juſques-là même qu'elle l'honoroit du nom de ſon ami. Comme il achevoit de lire ſes vers, Ménage entra. Mademoiſelle les fit voir à Ménage, ſans ſans lui en nommer l'Auteur. Ménage les trouva, ce qu'effectivement ils étoient, déteſtables. Là-deſſus, nos deux Poëtes ſe dirent à peu-près l'un à l'autre, les douceurs que Molière a ſi agréablement rimées.

Bayle a pris plaiſir de peindre l'effet que la comédie des *Femmes Savantes* produiſit ſur Cotin & ſur ſes Admirateurs. Ce paſſage eſt curieux. Nous le tranſcrirons en entier pour divertir le Lecteur.

« Cotin, qui n'avoit été déjà que trop » expoſé au mépris public, par les ſatyres » de M. Deſpréaux, tomba entre les mains » de Molière, qui acheva de le ruiner de » réputation, en l'immolant ſur le théa- » tre, à la riſée de tout le monde. Je vous » nommerois, ſi cela étoit néceſſaire, deux » ou trois perſonnes de poids, qui, à leur » retour de Paris, après les premières re- » préſentations des *Femmes Savantes*, racon- » tèrent en Province, qu'il fut couſterné de » ce coup, qu'il ſe regarda & qu'on le con-

» ſidéra comme frappé de la foudre; qu'il
» n'oſoit plus ſe montrer; que ſes amis l'a-
» bandonnèrent; qu'ils ſe firent une honte
» de convenir qu'ils euſſent eu avec lui quel-
» ques liaiſons; &, qu'à l'exemple des
» Courtiſans qui tournent le dos à un favori
» diſgratié, ils firent ſemblant de ne pas
» connoître cet ancien Miniſtre d'Apollon
» & des neuf Sœurs, proclamé indigne de
» ſa charge, & livré au bras ſéculier des
» ſatyriques. Je veux croire que c'étoient
» des hyperboles; mais on n'a pas vu qu'il
» ait donné depuis ce temps-là nul ſigne de
» vie; & il y a toute apparence que le temps
» de ſa mort ſeroit inconnu, ſi la réception
» de M. l'Abbé Daugeau, ſon ſucceſſeur à
» l'Académie Françaiſe, ne l'avoit notifié.
» Cette réception fut cauſe que M. de Viſé,
» qui l'a décrite avec beaucoup d'étendue,
» dit en paſſant que M. l'Abbé Cotin étoit
» mort au mois de Janvier 1682? Il ne joignit
» à cela aucun mot d'éloge, & vous ſavez
» que ce n'eſt pas ſa coutume. Les extraits
» qu'il donna amplement de la harangue de
» M. l'Abbé Dangeau, nous font juger qu'on
» s'arrêta peu ſur le mérite du prédéceſ-
» ſeur, & qu'il ſembloit qu'on marchoit ſur
» la braiſe à cet endroit-là. Rien n'eſt plus
» contre l'uſage que cette conduite. La
» réponſe du Directeur de l'Académie, ſi
» nous en jugeons par les extraits, fut en-
» tièrement muette, par rapport au pauvre
» défunt. Autre inobſervation de l'uſage. Je
» ſuis sûr que vous voudriez que M. Deſ-

» préaux eût ſuccédé à Cotin ? L'embarras
» qu'il auroit ſenti en compoſant ſa haran-
» gue, auroit produit une ſcène fort cu-
» rieuſe (*). Mais que direz-vous du Sr.
» Richelet qui a publié que l'on enterra
» l'Abbé Cotin à St. Merry, l'an 1673. Il
» lui ôte huit ou neuf années de vie : & ils
„ demeuroient l'un & l'autre dans Paris.
„ M. Baillet le croyoit encore vivant en
„ 1684 ; voilà une grande marque d'abandon
„ & d'obſcurité. Quelle révolution dans la
„ fortune d'un homme de Lettres ! Il avoit
„ été loué par des Ecrivains illuſtres. Il
„ étoit de l'Académie Françaiſe depuis
„ quinze ans. Il s'étoit ſignalé à l'Hôtel de
„ Luxembourg & à l'Hôtel de Rohan. Il y
„ exerçoit la charge de bel - eſprit juré,
„ & comme en titre d'office ; & perſonne
„ n'ignore que les Nymphes qui y préſidoient
„ n'étoient pas dupes. Ses *Œuvres Galantes*
„ avoient eu un ſi prompt débit ; & il n'y
„ avoit pas fort long-temps qu'il avoit fallu
„ que la deuxième Edition ſuivit de près la
„ première : & voilà que, tout d'un coup,
„ il devient l'objet de la riſée publique, &
„ qu'il ne ſe peut jamais relever de cette
„ funeſte chûte „. (Réponſe aux queſtions

(*) L'Auteur du Bolæana dit, au ſujet de cette idée plaiſante de Bayle : « Je rapportai la choſe à M. Deſ-
» préaux, qui me dit qu'à la vérité, il auroit fallu marcher
» un peu ſur la cendre chaude ; mais, qu'à la faveur des
» défilés de l'art Oratoire, il ſe ſeroit échappé d'un pas
» ſi délicat. Il n'y a rien, diſoit-il, dont la rhétorique ne
» vienne à bout. Un bon Orateur eſt une eſpèce de Char-
» latan, qui ſait mettre à propos du baume ſur les plaies ».

d'un Provincial, *Tom.* 1, *Chap.* 29, pag. 245, 250).

FERNAND CORTÈZ, *tragédie*, ayant paru trop long à la première repréſentation, les Comédiens députèrent le Grand à M. Piron, pour le prier de faire quelques corrections à ſa pièce; l'Auteur, offenſé du propos, ſe gendarma contre le Comédien; mais celui-ci inſiſta; & apporta l'exemple de M. de Voltaire, qui corrige ſes pièces au gré du Public. Cela eſt différent, répondit M. Piron: Voltaire travaille en marqueterie, & moi je jette en bronze. Si le mot n'eſt pas modeſte, il faut convenir qu'il eſt expreſſif.

Piron, en ſortant de cette tragédie, qui n'avoit pas été goûtée, fit un faux pas: une perſonne s'empreſſant de le ſoutenir, il lui dit: *C'eſt ma pièce, Monſieur, qu'il falloit ſoutenir, & non pas moi.*

DORIMOND, Auteur & Acteur, avoit une femme qui ſavoit faire des vers; & qui, par alluſion à une comédie de ſon mari, lui adreſſa la Pièce ſuivante.

Encore que je ſois ta femme;
Et que tu me doives ta foi;
Je ne te donne point de blâme
D'avoir fait cet enfant ſans moi.
Toutefois ne me crois pas buſe;
Je connois le ſacré Vallon;
Et ſi tu vas trop voir ta Muſe,
J'irai careſſer Apollon.

LE lendemain de la première repréſentation des Fêtes de Polymnie, opéra de Cahuſac, qui ne réuſſit point, M. Roi étoit à la Meſſe aux Petits-Pères; un enfant de trois ans ſiffloit entre les bras de ſa Bonne; le Poëte ſe retourne, & lui dit d'un grand ſang-froid: Dites à cet enfant de ne point ſiffler; ce n'eſt pas Cahuſac qui dit la Meſſe.

A LA répétition générale d'un opéra, Mlle. S.... connue ſous le nom de ma mie Babichon, ſe gliſſa derrière le banc des Symphoniſtes qui étoient rangés ſur une ligne dans l'Orcheſtre. Ces Muſiciens avoient des perruques; Babichon y entortilla des hameçons qu'elle avoit préparés avec des crins imperceptibles. Ces crins ſe réuniſſoient à un fil de rappel qui répondoit aux troiſièmes loges. Babichon y monte, attend qu'on donne le ſignal pour l'ouverture. Au premier coup d'archet, la toile ſe lève & les perruques s'envolent toutes en même-temps. M. B..., Directeur du grand Opéra, qui préſidoit à cette répétition avec toute ſa dignité, ſcandaliſé d'une pareille indécence, voulut en connoître l'Auteur pour le faire punir. Babichon qui avoit eu le temps de deſcendre, étoit auprès de lui, & hauſſoit les épaules en joignant les mains; mais on connut à ſon air modeſte que c'étoit elle qui avoit fait le coup, elle l'avoua; & dit à M. B.... Hélas!

Monſieur, je vous ſupplie de me pardonner; c'eſt un effet de l'antipathie que j'ai pour les perruques; & même, au moment que je vous parle, malgré le reſpect que je vous dois, je ne puis m'empêcher de me jeter ſur la vôtre; ce qu'elle fit en prenant la fuite auſſi-tôt. Chacun dit qu'il falloit venger l'honneur des têtes à perruques. Babichon fut mandée le lendemain à la Police, mais elle raconta l'hiſtoire ſi naïvement & d'une façon ſi plaiſante, que le Magiſtrat s'épouffoit de rire en la grondant. Elle en fut quitte pour une mercuriale.

DANS la Fidélité Nuptiale, *comédie en cinq actes, en proſe, de du Vivier*, qui parut en 1577. Un amant vient ſe placer ſous la fenêtre de ſa maîtreſſe, & accompagne de ſon luth pluſieurs chanſons. Celle-ci eſt d'une délicateſſe peu commune :

» Toutes les nuits que ſans vous je me couche,
» Penſant à vous, ne fais que ſommeiller;
» Et en rêvant, juſques au réveiller,
» Inceſſamment vous quiers parmi la couche;
» Et, bien ſouvent, au-lieu de votre bouche,
» En ſoupirant, je baiſe l'oreiller.

LE ſujet de la Fille Arbitre eſt une aventure arrivée à Londres, & que l'Abbé Prevôt raconte ainſi dans le ſeptième volume du *pour & contre*.

UN Bourgeois de Londres avoit eu d'une

femme dont il étoit veuf, une fille qui lui étoit chère, mais qu'il ne ſe trouva pas en état de pourvoir avantageuſement, lorſqu'elle fut devenue nubile. Elle étoit ſans doute aimable, puiſqu'elle avoit un grand nombre d'amans. Son père, ingénieux à lui procurer un mariage qui pût la mettre à ſon aiſe, s'aviſa d'un ſtratagême qui lui réuſſit. Aſſuré de l'obéiſſance de ſa fille, qui, par bonheur, n'avoit point encore pris d'engagement, il invita cinq de ſes amans les plus aimables & les plus empreſſés à venir dîner chez lui; & à la fin du repas, il leur parla ainſi :

« Je ſais que vous aimez tous également » ma fille, & que ſa main eſt l'objet de » vos déſirs ! Vous n'ignorez pas qu'un » ſeul peut l'obtenir; mais aucun de vous » n'eſt aſſez riche pour lui faire un ſort » heureux : remettez votre bonheur entre » les mains de la fortune. Que chacun de » vous riſque trois cents guinées, & qu'on » tire aux dés à qui les quinze cents ap- » partiendront avec ma fille, à qui j'en » donnerai trois cents autres pour dot, » & lui aſſurerai ma ſucceſſion ».

La propoſition eſt unanimement acceptée : on apporte la ſomme preſcrite, le ſort ſe déclare pour un des cinq, qui étoit Caiſſier d'un riche Commerçant de Londres. Ce dernier ne pouvant contenir ſa joie, fit part de ſon bonheur au Commerçant, & y ajouta un portrait ſi avantageux de ſa future, qu'il fît concevoir à ſon maître le

déſir de connoître un objet ſi digne d'être aimé. Sa curioſité lui coûta cher ; il la paya du prix de ſa liberté, & devint le plus paſſionné des amans. Il ſe flatta que ſon Commis voudroit bien lui céder l'objet aimé en gardant les quinze cents guinées pour lui. Le Commis lui aſſura qu'il ne faiſoit cas de cette ſomme, que parce qu'elle lui aſſuroit le prix de ſon amour. Le Commerçant, irrité de ſon refus, lui demanda où il avoit pris les trois cents guinées qu'il avoit miſes au jeu ; le commis, trop ingénu, lui avoua qu'il les avoit priſes dans ſa caiſſe, ſauf à les lui reſtituer ſur quelques années de ſes gages, s'il les eût perdues. C'étoit juſtement cet aveu que ſon rival attendoit : il prétendit que puiſque la fille avoit été gagnée avec ſon argent, elle lui appartenoit de droit.

LA Fille d'Ariſtide, comédie de *Mde. de Graffigny* 1758, avoit changé de forme plus de vingt fois ; & la dernière ſous laquelle elle fut jouée, étoit la moins heureuſe. Elle fut très-mal accueillie.

La chûte de la pièce cauſa la mort de cette Dame qui fut regrettée de toutes les perſonnes qui avoient l'honneur de la connoître. Elle étoit d'une ſociété douce & aimable. Trop foible, pour pouvoir ſoutenir cette petite diſgrace, elle augmenta encore ſon chagrin, en voulant le cacher. Elle mit de l'amour-propre à le renfermer en elle-

même ; & ſes amis nous ont aſſuré que depuis ce temps, ſes maux de nerfs, ſes vapeurs, toutes les misères enfin auxquelles elle étoit ſujète, devinrent ſi fortes & ſi fréquentes, qu'elle ne paſſa pas l'année.

Après la chûte de la *Fille d'Ariſtide*, on envoya ces vers à Mde. de Graffigny :

Bonne Maman de la gente Cénie,
A cinquante ans vous fîtes un poupon ;
On applaudit, on le trouva fort bon :
On paſſe un miracle en la vie.
Mais, d'un effort moins circonſpect,
Sept ans après tenter même aventure,
Et travailler encor dans le goût Grec;
Pardon ! Maman, ſi la phraſe eſt trop dure,
Je le dis, ſauf votre reſpect,
C'eſt de tout point vouloir forcer Nature.

LULLY avoit engagé la Fontaine à faire les paroles d'un opéra, & lui avoit promis une récompenſe digne de ſon mérite. Sur la parole du Muſicien, le Poëte travailla, & compoſa la Paſtorale de *Daphné*. Après que Lully en eut fait la lecture, il dit à la Fontaine, qu'il n'étoit pas ſon homme, que ſon talent n'étoit pas de faire des opéra ; & refuſa de mettre Daphné en muſique. La Fontaine s'en plaignit à Madame de Thiange, & la pria de ſolliciter en ſa faveur auprès du Roi, pour obliger Lully à tenir la parole qu'il avoit donnée. Voici la fin de l'Epître qu'il adreſſa, à ce ſujet, à Madame de Thiange :

Deux mots de votre bouche & belle & bien diſante
Feroient des merveilles pour moi;
Vous êtes bonne & bienfaiſante,
Servez ma Muſe auprès du Roi.

Madame de Thiange eut beau ſolliciter pour la Fontaine, ſon opéra parloit contre lui; & Lully dit au Roi que les paroles en étoient déteſtables. Il n'en fallut pas davantage pour faire oublier l'opéra de Daphné: La Fontaine, pour s'en venger, fit contre Lully, le Conte & la Comédie de *Florentin*.

Renard & du Frény ayant donné au Théatre Italien, la *Foire Saint-Germain*, comédie qui eut beaucoup de ſuccès; Dancourt en compoſa une d'un acte ſous le même titre, qui tomba; & les Italiens, pour s'en moquer, ajoutèrent ces deux couplets à la leur, ſur l'air: *Vous qui vous moquez par vos ris.*

Deux Troupes de Marchands Forains,
Vous vendent du Comique:
Mais ſi pour les Italiens
Votre bon goût s'explique,
Bientôt l'un de ces deux voiſins
Fermera ſa boutique.
Quoique le pauvre Italien
Ait eu plus d'une criſe,
Les jaloux ne lui prennent rien
De votre chalandiſe;
Le Parterre ſe connoît bien
En bonne marchandiſe.

IL y avoit à la Foire Saint-Laurent un grand homme de bonne mine, nommé *le Rat*, habillé de noir, coiffé d'une perruque de la même couleur, & d'une ſi énorme étendue, qu'elle le couvroit juſqu'à la ceinture par devant & par derrière. A cet ajuſtement, il joignoit un fort beau ſon de voix pour débiter gravement les détails des tableaux changeants qu'il montroit & qui attiroient gravement une grande foule de Spectateurs. Il terminoit toujours ſon annonce en diſant : « Oui, Meſſieurs, vous » ſerez contents, très-contents, extrême- » ment contents; & ſi vous n'êtes pas con- » tents, on vous rendra votre argent; mais » vous ſerez contents, très-contents, extrê- » mement contents ». Ce ſingulier perſonnage fut imité dans la comédie de la *Foire Saint-Laurent*, par la Thorillière, qui s'en acquitta au mieux. *Le Rat*, piqué d'avoir été joué, dit le lendemain, en annonçant ſes tableaux changeants : « Vous y verrez la » Thorillière ivre, Baron avec la Deſmare, » Poiſſon qui tient un jeu, Mlle. Dancourt » & ſes filles. Toute la Cour les a vus : » tout Paris les a vus; on n'attend point; » cela ſe voit dans le moment, & cela » n'eſt pas cher. Vous ſerez contents, très- » contents, &c. » Cette plaiſanterie fut payée dès le même jour; & *le Rat*, par ordre du Lieutenant de Police, fut arrêté & conduit en priſon, où il demeura juſqu'à la fin de cette Foire.

LA Force du ſang, *ou* le Sot toujours ſot, fut joué en même-temps ſur les deux théatres. Brueys avoit d'abord donné aux Comédiens Français une pièce en un ſeul acte, en proſe, ſous le titre du *Sot toujours Sot*, ou le *Baron Payſan*. Elle eut le plus grand ſuccès; ſes amis trouvèrent qu'il y avoit aſſez de ſujet dans cet acte pour en faire une pièce en cinq actes, & lui conſeillèrent de la retirer; ce qu'il fit. Des occupations plus ſérieuſes l'empêchèrent d'y travailler; enfin, dans un moment de loiſir, il la mit en cinq actes, ſous le titre de la *Belle-Mère*, & l'envoya à ſon ami *Palaprat*, pour la donner aux Comédiens qui la refusèrent. Palaprat la lui renvoya, & lui conſeilla de ne la mettre qu'en trois actes; ce qu'il fit. Mais il changea encore le titre, & lui donna celui de la *Force du Sang*, ou le *Sot toujours Sot*; & il la lui renvoya en cet état. Palaprat la rapporta aux mêmes Comédiens qui demandèrent encore quelques corrections. Cela rebuta l'Auteur & ſon ami, qui garda l'exemplaire que Brueys lui avoit envoyé. Peu de temps après, Palaprat mourut; & ſa femme, qui trouva cette pièce dans ſes papiers, la fit donner aux Comédiens Français, ſous le nom de ſon mari. Ils la reçurent. Brueys ayant appris la mort de ſon ami, craignant que ſa pièce ne fût perdue, en envoya une autre copie à un homme de ſa con-

noiſſance, lui recommandant de la faire jouer, ſans ſpécifier le théatre de la Comédie Françaiſe. Celui-ci jugeant que cette pièce auroit plus de ſuccès aux Italiens, la leur porta. Ils la reçurent & l'affichèrent préciſément pour le même jour que les Comédiens Français avoient affiché la même pièce. Il y eut grande conteſtation entre les deux Troupes, pardevant le Lieutenant de Police, qui, les voyant toutes deux munies de titres à-peu-près égaux, décida que cette pièce ſeroit jouée en même-temps ſur les deux théatres, & qu'elle demeureroit à celui ſur lequel elle auroit le plus de repréſentations. Ce fut les Italiens qui eurent l'avantage.

QUAND Boileau a reproché à Moliere,

. . . . D'avoir à Térence allié Tabarin;

il avoit principalement en vue, comme on ſait, les *Fourberies de Scapin*, dont la moitié eſt priſe du *Phormion de Térence*, & la ſcène du Sac empruntée des Farces de *Tabarin*. On ſera peut-être curieux de voir ici l'extrait de deux de ces Farces que Molière connoiſſoit ſûrement.

PIPHAGNE, *Farce à cinq Perſonnages, en proſe.*

Piphagne eſt un vieillard qui veut épouſer Iſabelle. Il confie ſon projet à ſon valet Tabarin,

Tabarin, & lui ordonne d'aller acheter des proviſions pour le feſtin des noces. D'un autre côté, Franciſquine enferme dans un ſac ſon mari Lucas pour le dérober à la vue des Sergens qui le cherchent. Elle enferme dans un autre le valet de Rodomont, qui vient pour la ſéduire. Sur ces entrefaites, Tabarin arrive pour exécuter ſa commiſſion. Franciſquine, pour ſe venger, & de ſon mari, & du valet de Rodomont, dit à Tabarin que ce ſont deux cochons qui ſont dans ces ſacs, & les lui vend vingt écus. Tabarin prend un couteau de cuiſine, délie les ſacs, & eſt fort ſurpris d'en voir ſortir deux hommes. On rit beaucoup de ſon étonnement, & tous les Acteurs finiſſent par ſe battre à coups de bâtons.

FRANCISQUINE, *ſeconde Farce.*

Lucas veut faire un voyage aux Indes; mais il eſt inquiet comment faire garder la vertu de ſa fille Iſabelle. Il en confie la garde à Tabarin qui promet *d'être toujours deſſus.* Lucas part. Iſabelle charge Tabarin d'une commiſſion pour le Capitaine Rodomont, ſon amant. Tabarin promet à Rodomont de le faire entrer dans la maiſon de ſa maîtreſſe; & il lui perſuade, pour que les voiſins ne s'en apperçoivent pas, de ſe mettre dans un ſac. Le Capitaine y conſent, & tout de ſuite on le porte chez Iſabelle. Dans le même temps, Lucas

arrive des Indes. Il voit ce ſac où eſt Rodomont ; il le prend pour un ballot de marchandiſes, & l'ouvre. Il eſt fort étonné d'en voir ſortir Rodomont, qui lui fait accroire qu'il ne s'y étoit caché que pour ne pas épouſer une vieille qui avoit cinquante mille écus. Lucas, tenté par une ſi groſſe ſomme, prend la place du Capitaine & ſe met dans le ſac. Alors Iſabelle & Tabarin paroiſſent ; Rodomont dit à ſa maîtreſſe qu'il a enfermé dans ce ſac un voleur qui en vouloit à ſes biens & à ſon honneur ; ils prennent tous un bâton, battent beaucoup Lucas qui trouve enfin le moyen de ſe faire reconnoître, & la pièce finit.

La tragédie de Genſeric, Roi des Vendales, attira à Mde. Deshoulières, le conſeil de *retourner à ſes moutons*, par alluſion à l'une de ſes plus agréables idylles.

SONNET, *ſur la tragédie de Genſeric.*

La jeune Eudoxe eſt une bonne enfant,
La vielle Eudoxe, une franche diableſſe ;
Et Genſeric, un Roi fourbe & méchant,
Digne Héros d'une méchante pièce.

Pour Traſimond, c'eſt un pauvre innocent ;
Et Sophronie en vain pour lui s'empreſſe ;
Henneric eſt un homme indifférent,
Qui, comme on veut, & la prend & la laiſſe,

Et ſur le tout le ſujet eſt traité,
Dieu ſait comment! Auteur de qualité,
Vous vous cachez en donnant cet ouvrage.

C'eſt fort bien fait de ſe cacher ainſi:
Mais pour agir en perſonne bien ſage,
Il nous falloit cacher la pièce auſſi.

Le Genſeric de Madame Deshoulières n'eut aucun ſuccès. On ne dit point d'abord de quelle main venoit cet ouvrage. On ſoupçonna quelque temps le Duc de Nevers d'en être l'Auteur; il étoit ami de cette Dame, mais elle ſe déclara enſuite. Elle ne peut ſe fâcher du Sonnet anonyme qu'on attribuoit à Racine, puiſqu'elle même avoit donné la première l'exemple de ces petites malices, au ſujet de Phèdre.

DES Seigneurs qui aimoient Viſé, rioient avec lui ſur le théatre, des beaux endroits de ſa pièce (le Gentilhomme Gueſpin); le Parterre, qui n'étoit pas affecté de même, ſiffla beaucoup; le ſifflet dérangeoit la pièce, lorſqu'un rieur s'avança, & dit: Si vous n'êtes pas contents, on vous rendra votre argent à la porte; mais ne nous empêchez pas d'entendre des choſes qui nous ſont plaiſir. Un des beaux eſprits, dont le Parterre abonde ordinairement, lui cria ce vers:

Prince, n'avez-vous rien à nous dire de plus?

Un autre répondit pour lui:

Non: d'en avoir tant dit, il eſt même confus.

Mais, ou l'Auteur des recherches ſur les théatres de France a imaginé ce fait, ou Campiſtron a dérobé ces deux vers aux plaiſans du Parterre, pour les inférer dans ſon Andronic, qui n'a paru que quinze ans après le Gentilhomme Gueſpin.

LORSQUE Molière ſe préparoit à donner *George Dandin*, un de ſes amis lui fit entendre qu'il y avoit dans le monde un Dandin, qui pourroit ſe reconnoître dans la pièce, & qui étoit en état, par ſa famille, non-ſeulement de la décrier, mais encore de le deſſervir dans le monde. Vous avez raiſon, dit Molière à ſon ami; mais je ſais un moyen sûr de me concilier l'homme dont vous me parlez; j'irai lui lire ma pièce. Au Spectacle, où il étoit aſſidu, Molière lui demanda une de ſes heures perdues, pour lui faire une lecture. L'homme en queſtion ſe trouva ſi honoré de ce compliment, que, toutes affaires ceſſantes, il donna parole pour le lendemain, & il courut tout Paris pour tirer vanité de la lecture de cette pièce. Molière, diſoit-il à tout le monde, me lit ce ſoir une comédie; voulez-vous en être? Molière trouva une nombreuſe aſſemblée, & ſon homme qui préſidoit. La pièce fut trouvée excellente; &, lorſqu'elle fut jouée, perſonne ne la faiſoit mieux valoir que celui qui auroit pu s'en fâcher; une partie des ſcènes que Molière avoit traitées dans ſa pièce lui

étant arrivées. Ce ſecret de faire paſſer ſur le théatre des traits un peu hardis, a été trouvé ſi bon, que pluſieurs Auteurs l'ont mis en uſage depuis avec ſuccès.

GERMANICUS, *tragédie de Pradon*, valut à l'Auteur, pour tout ſuccès, cette épigramme de Racine.

Que je plains le deſtin du grand Germanicus!
Quel fut le prix de ſes rares vertus!
Perſécuté par le cruel Tibere;
Empoiſonné par le traître Piſon;
Il ne lui reſtoit plus: pour dernière misère,
Que d'être chanté par Pradon.

A la première repréſentation de cette tragédie, les Spectateurs étonnés de n'avoir vu paroître que des hommes dans les deux premiers actes, ſe diſoient les uns aux autres en riant : Voilà une vraie tragédie de Collége, il n'y a point de femmes. Au commencement du troiſième, on vit ſortir tout-à-la-fois du fond du théatre, deux Princeſſes & deux Confidentes; & l'on entendit en même temps dans la Salle une voix perçante & gaſconne qui prononça ces paroles : *Quatorze de Dames ſont-ils bons ?* ce qui excita un battement de mains général.

LA Gouvernante, *comédie de la Chauſſée*, eſt tirée d'une aventure véritable, arrivée à Monſieur de la Faluère, premier

Préſident du Parlement de Bretagne. Ce Préſident n'étant encore que Conſeiller, avoit été nommé Rapporteur d'une affaire. Il en laiſſa l'examen à des perſonnes qu'il croyoit d'auſſi bonne foi que lui. Sur l'extrait qui lui en fut remis, il rapporta le procès. Quelques mois après le jugement, il reconnoît que ſa trop grande confiance & ſa précipitation ont dépouillé une famille honnête & pauvre des ſeuls biens qui lui reſtoient : il ne ſe diſſimule point ſa faute ; mais ne pouvant faire rétracter l'Arrêt qui avoit été ſignifié & exécuté, il ſe donne les plus grands mouvemens pour retrouver les malheureuſes victimes de ſa négligence. Il les trouve enfin ; il ne craint point de leur avouer ce dont il ſe ſent coupable, & les force d'accepter, de ſes propres deniers, la ſomme qu'il leur avoit fait perdre involontairement.

ON faiſoit l'éloge du Grondeur dans une compagnie ; l'Abbé de Brueys prit la parole, & dit : Le Grondeur, c'eſt une bonne pièce. Le premier acte eſt excellent, il eſt tout de moi ; le ſecond, Couſſi, Couſſi ; Palaprat y a travaillé. Pour le troiſième, il ne vaut pas le diable ; je l'avois abandonné à ce Barbouilleur. Palaprat qui étoit préſent, répondit ſur le même ton : cé couquin ! il mé dépouille tout lé jour dé cette façon, & mon chien dé tendre pour lui, m'empéche dé mé fâcher.

M. le Prince de Condé voulant aller à la Comédie, mit pour condition qu'on ne lui donneroit point le Grondeur, ou qu'on l'accompagneroit des *Sabines*. Il le vit, & fut si content, que la Troupe eut ordre de le jouer à la Cour.

Le Grondeur eut un sort singulier à la première représentation. Il fut sifflé par le théatre, & protégé par le Parterre.

ON fit la critique de Gustave Vasa dans les *Etrennes* jouées aux Italiens; on y disoit :

Lorsque du fond du Nord un Héros sortira,
Il effacera tout par sa clarté suprême;
Le Grand Gustave étonnera
Par ses beautés & par ses défauts même;
Jusques à son habit, tout en lui charmera.
Grands Dieux! quelle riche abondance
De situations contre la vraisemblance!
Et que de lieux communs heureusement cousus
A des événemens qu'on n'aura jamais vus!
Un songe, une reconnoissance,
Des monologues tant & plus,
Une longue Oraison funèbre
D'un Prince vivant qu'on célèbre;
Des travestissemens, des conspirations,
Des emprisonnemens & des proscriptions;
Une sédition subite,
Qui change tout-à-coup les décorations;
Un enlévement, une fuite,
Un combat sur la glace, où, faisant le plongeon,
Par un prodige heureux, la fille de Sténon
Disparoîtra sous l'eau, toute habillée,
Puis reviendra sur l'horison,

Pour nous en informer, ſans paroître mouillée;
Et, par un dernier trait digne d'être vanté;
Après tant de périls, de fracas, de furie,
Qui tiendront en ſuſpens le Public agité,
La pièce finira dans la tranquillité;
Et, hors un Confident qui ſeul perdra la vie,
Les Acteurs de la tragédie
Se retireront tous en fort bonne ſanté.

M. Piron, mécontent du jeu de Sarraſin qui repréſentoit dans cette tragédie, & ſachant que cet Acteur avoit été Abbé dans ſa jeuneſſe, cria au milieu de l'amphithéatre: cet homme qui n'a pas mérité d'être ſacré à vingt-quatre ans, n'eſt pas digne d'être excommunié à ſoixante. Le mot eſt excellent; mais, il eſt mal appliqué; car, Sarraſin étoit vraiment Comédien.

LORSQUE *le Guy de Chêne* fut joué..... une Dame amie de Madame la veuve Duchêne, Libraire, & de M. Guy, ſon Aſſocié dans le même Commerce, dit de la meilleure foi du monde, qu'il étoit bien étonnant que ſes deux amis ſouffriſſent qu'on les prît pour en faire le titre & le ſujet d'une comédie.

DANS Henri le Grand, *tragédie de Claude de Billard*, jouée en 1610, on voit M. le Dauphin ſuivi des Seigneurs de la Cour à qui il fait part de la colère où il eſt, de ce qu'on le trouve trop jeune pour ſuivre le Roi ſon père. Le Chœur des jeunes Seigneurs lui répond:

Si nos ſouhaits, nos vœux
Étoient bien exaucés; livres, leçons, étude,
Auroient leur laiſſez courre aux murailles de Bude;
Ou bien en Canada. Quoi! n'en ſavons-nous pas
Aſſez pour des Guerriers?

M. LE DAUPHIN.

Je ne ſuis jamais las
De courir tout un jour; mais ſi je prends un livre,
La lettre me fait mal, & m'entête, & m'enivre.
La migraine me tient: n'en ſais-je pas aſſez
Pour l'aîné d'un grand Roi?

Après quelques autres propos, le Chœur des jeunes Courtiſans, toujours du même ſentiment que M. le Dauphin, lui dit:

Je ne puis mettre dans ma tête
Ce méchant latin étranger,
Qui met mes feſſes en danger.

DE Brie, Auteur des *Héraclides* & du *Lourdaut*, n'eſt plus connu que par cette épigramme de Rouſſeau:

Pour diſculper ſes Œuvres inſipides,
De Brie accuſe & le froid & le chaud;
Le froid, dit-il, fit cheoir mes Héraclides,
Et la chaleur fit tomber mon Lourdaut:
Mais le Public, qui n'eſt point en défaut,
Et dont le ſens s'accorde avec le nôtre,
Dit à cela: Taiſez-vous, grand Nigaud;
C'eſt le froid ſeul qui fit cheoir l'un & l'autre.

L'ABBÉ Pellegrin diſoit qu'*Héraclius* étoit le déſeſpoir de tous les Auteurs tragiques.

Deſpréaux appeloit cette tragédie un Logogryphe.

Corneille, aſſiſtant à la repriſe de cet ouvrage, quelques années après qu'il l'eut compoſé, n'y entendit rien. C'eſt au ſujet de cette pièce que Boileau a dit :

Je me ris d'un Auteur qui, lent à s'exprimer,
De ce qu'il veut d'abord ne ſait pas m'informer;
Et qui, débrouillant mal une pénible intrigue,
D'un divertiſſement me fait une fatigue.

LORSQUE Hérode, *tragédie de l'Abbé Nadal*, parut, on faiſoit des applications malignes de pluſieurs endroits de cette pièce, dans laquelle on croyoit trouver des rapports entre la Cour d'Hérode & celle de Louis XIV; à ces deux vers ſur-tout que Tyron dit à Hérode, en parlant de Salomé :

Eſclave d'une femme indigne de ta foi,
Jamais la vérité ne parvint juſqu'à toi.

Lors de la première repréſentation, une perſonne du théatre dit qu'il y avoit trop de hardieſſe dans ces vers. M. le Duc d'Aumont, protecteur de l'Abbé Nadal, qui entendit ce diſcours, répondit que ce n'étoit pas dans les vers qu'il falloit trouver de la hardieſſe, mais dans l'application qui venoit d'en être faite.

DANCHET étant venu à Paris pour y continuer ſes Etudes, ſon peu de fortune l'obligea

à se faire Précepteur. On lui proposa dans la suite la Chaire de Rhétorique de la ville de Chartres ; il l'accepta, n'étant encore lui-même qu'Ecolier de Rhétorique au Collége de Louis le Grand. Mais, il s'apperçut bientôt que ce n'étoit pas là une place qui lui convînt ; il remit sa Chaire, revint à Paris, & y reprit son premier état de Précepteur. La mère de ses Elèves lui laissa en mourant une pension viagère, à condition qu'il acheveroit leur éducation. Cette pension devint dans la suite le sujet d'un procès assez singulier. Danchet avoit fait l'opéra d'Hésione, qui parut avec un très-grand succès. Les parens de ses Elèves en furent alarmés. C'étoient des gens dévots qui ne croyoient pas qu'il fût possible de travailler pour le théatre, & d'élever la Jeunesse chrétiennement. Ils voulurent exiger de Danchet qu'il renonçât à tout ouvrage de ce genre ; &, sur le refus qu'il en fit, ils lui ôtèrent ses Elèves, & lui refusèrent sa pension. Il perdit les premiers ; mais, la pension lui resta : un Arrêt du Parlement décida qu'on peut faire une bonne pièce de théatre, sans cesser pour cela d'être un bon Précepteur.

VERS à Mademoiselle Clairon, jouant le rôle d'Hésione, dans l'opéra de ce nom.

Hier, à leur gré, tes sons mélodieux,
Belle Clairon, moissonnoient le suffrage ;
Et tes attraits, toujours victorieux,
Montroient Vénus, & frappoient d'avantage.

Tous les Amours venoient te rendre hommage;
T'applaudiſſoient ; c'étoit à qui mieux mieux.
L'aîné de tous, quoique d'humeur volage,
S'eſt, pour jamais, établi dans tes yeux.
Qui l'a fixé ? C'eſt ton air gracieux.
Oui, je l'ai vu; j'étois dans le parterre,
Lorſqu'à ſa mère il a fait ces adieux :
Tant que Clairon reſtera ſur la terre,
Je ne veux point retourner dans les Cieux.

LE ſujet d'Heureuſement, comédie, eſt tiré d'un petit conte de M. Marmontel. M. le Prince de Condé, qui venoit d'arriver de l'armée, où il s'étoit montré le digne héritier des vertus de ſes Ancêtres, aſſiſtoit à la première repréſentation. On ſait qu'il y a dans la pièce une ſcène de collation entre un Militaire & une jeune Dame. L'officier Lindor dit à Marton :

Verſe raſade, Hébé ; je veux boire à Cypris.

Madame Lisban, qui eſt la jeune Dame, lui répond : je vais donc boire à Mars. L'Actrice, en prononçant ces derniers mots, ſe retourna, avec autant de grâce que de reſpect, vers M. le Prince de Condé. Tout le Public ſaiſit la vérité de l'application : les applaudiſſemens furent univerſels, & durèrent long-temps.

UN excellent Acteur Comique ſe plaignoit beaucoup de ce qu'on avoit perdu cet ancien Comique ſi bon, ſi gai, ſi utile, & de ce

qu'on avoit accrédité un genre ſi froid, ſi doctoral, rempli de Pantomimes ſi puériles; où l'on veut tout faire voir, la boutique d'un Charpentier, un valet qui mouche des chandelles, ou qui éteint des bougies, &c. On ne lui faiſoit qu'une réponſe : *Tout cela eſt dans la Nature* : Morbleu! dit-il, *mon C... eſt dans la Nature, & ſi, je porte de culottes.* Montagne n'auroit pas déſavoué ce mot, plein de naïveté & de vraie Philoſophie.

LORSQUE Corneille donna Horace, *tragédie*, il courut un bruit que l'Académie feroit encore des obſervations & un nouveau jugement ſur cette pièce, comme elle avoit fait ſur le *Cid*. « Horace, dit l'Auteur, fut » condamné par les *Duumvirs*; mais, il fut » abſous par le Peuple ».

Un jour que l'on repréſentoit la même tragédie, il arriva une choſe ſingulière. La Dlle. Duclos, une de nos plus célèbres Comédiennes, autant par les grâces de ſa perſonne, que par la beauté de ſa voix & la nobleſſe de ſon action, jouoit le rôle de Camille : & lorſqu'après ſes imprécations contre Rome victorieuſe, elle ſortoit du théatre avec une ſorte de précipitation, elle fut aſſez embarraſſée dans la queue traînante de ſa robe, pour ne pouvoir s'empêcher de tomber. L'Acteur, plus civil qu'il ne convenoit à la fureur d'Horace, outré de tous les propos injurieux de ſa ſœur, ôta ſon

chapeau d'une main, & lui préſenta l'autre pour la relever & pour la conduire avec une grâce affectée dans la couliſſe, où, ayant remis & même enfoncé ſon chapeau, puis tiré ſon épée, il parut la tuer avec brutalité. Baron certainement n'eût pas fait la même faute que Beaubourg : il eût profité de l'occaſion en grand Comédien qui jouoit avec nobleſſe, mais ſans ſortir de la nature. Il n'eût pas manqué de la tuer dans ſa chûte même. La ſingularité de l'accident eût, aux yeux du Spectateur, corrigé peut-être l'atrocité de l'action, & la faute même du Poëte.

On a ſouvent joué le perſonnage du jeune Horace, de manière à lui attirer le reproche d'allier deux ſentimens qui ſe contrediſent; la ſenſibilité & la dureté. Ce Romain aime tendrement Curiace, le frère de ſa femme, & qui eſt près d'épouſer ſa ſœur; mais, dès qu'il apprend qu'Albe a nommé cet ami, pour combattre pour elle, tandis que Rome le choiſit lui-même pour défendre ſes intérêts; il ſe dépouille tout-à-coup de tout ſentiment d'amitié, & va juſqu'à s'énorgueillir de ſa férocité :

Albe vous a nommé, je ne vous connois plus.

Si l'on prend ce vers dans la préciſion rigoureuſe des termes, comme pluſieurs Acteurs l'ont pris, Curiace a raiſon de s'écrier :

Je rends grâces au Ciel de n'être point Romain,
Pour conſerver encor quelque choſe d'humain.

Car, l'humanité ne comporte pas ce paſſage rapide d'une amitié véritable à une pleine indifférence, & l'ame la plus forte ne ſe commande pas avec tant d'autorité. Baron avoit l'art de remettre le perſonnage dans le naturel en prononçant avec un reſte d'attendriſſement.

Albe vous a nommé : je ne vous connois plus.

De ſorte que cela ſignifie ſeulement : *Je ne veux plus vous connoître : je combattrai comme ſi je ne vous connoiſſois pas.* Cette fineſſe eſt ſans doute d'un excellent Acteur ; & notre Roſcius diſoit que Corneille autrefois en avoit été ſurpris, & l'en avoit félicité.

L'INCONNU, comédie de *Thomas Corneille* & de *Viſé*, eut un grand nombre de repréſentations, dont trente-trois conſécutives furent au double. Les fêtes galantes qu'un grand Prince donnoit à Madame la Comteſſe de..... fournirent l'idée de cette pièce. Corneille trouva ces fêtes ſi ingénieuſement imaginées, qu'en y mêlant une intrigue, il en compoſa cette comédie avec ſon aſſocié. En 1679, on reprit cette même pièce, & on ajoute dans le divertiſſement du cinquième acte, une chanſon d'une Payſanne qui eut beaucoup de ſuccès, & qu'on a conſervée. Comme cette chanſon ne ſe trouve point dans la nouvelle édition des Œuvres de T. Corneille, & que l'Editeur s'eſt contenté d'en rapporter le premier vers, nous la mettrons ici toute entière.

Ne frippez poan mon bavolet ;
C'eſt aujordi Dimanche.
Je vous le dis tout net :
J'ai des épingles ſur ma manche ;
Ma main peſe autant qu'all'eſt blanche ;
Et vous gagnerez un ſoufflet :
Ne frippez poan mon bavolet ;
C'eſt aujordi Dimanche.
Attendez à demain que je vaſe à la Ville ;
J'aurai mes vieux habits ;
Et les Lundis,
Je ne ſis pas ſi difficile ;
Mais à préſent, tout franc ;
Si vous faites l'impertinent,
Si vous gâtez mon linge blanc ;
Je vous barrai comme il faut de la hâte ;
Je vous battrai, pincerai, piquerai ;
Je vous moudrai, grugerai, pilerai,
Menu, menu, menu, comme la chair en pâte.
Hom ! voyez-vous, j'avons une tarrible tâte,
Que nous cachons ſous not'bonnet.
Ne frippez poan mon bavolet ;
C'eſt aujordi Dimanche.

L'*INDÉCIS*, comédie de Dufaut, amuſa beaucoup par ſon extrême ridicule. Les Acteurs étoient interrompus par les éclats renaiſſants de la turbulente gaieté du Parterre. On auroit moins ri ſi la pièce eût été bonne. Entr'autres vers ſinguliers & frappants par leur exceſſive platitude, on n'a retenu que ces deux-ci :

Quelque ſoigneuſement ſur le papier qu'on couche ;
Il eſt bien plus prudent de parler par la bouche.

M. FOURCROY, Avocat, plaidoit pour un jeune-homme qui s'étoit marié ſans le conſentement du père, qui demandoit la caſſation du mariage. Cet Avocat voyant que ſa Partie perdroit infailliblement ſa cauſe, eſſaya de toucher les cœurs. Il fit venir pour cela à l'Audience le jour qu'il devoit plaider, deux enfans nés de ce mariage; il tâcha d'intéreſſer les Juges en leur faveur; &, ſachant que le grand-père étoit préſent, il ſe tourna pathétiquement vers lui, & lui montrant de la main ces deux enfans, il l'attendrit ſi fort, que celui qui demandoit la caſſation du mariage, déclara hautement qu'il l'approuvoit. Ce trait fit naître à M. de la Motte l'idée de ces deux enfans, qui, dans Inès de Caſtro, ont produit des impreſſions ſi touchantes.

Jamais pièce ne ſe ſoutint ſi long-temps, & avec un égal empreſſement de la part des Spectateurs; & jamais on ne vit s'élever contre l'Auteur une ſi grande foule de critiques. M. de la Motte ſe trouva un jour au Café de Procope, dans un cercle de jeunes étourdis qui ne le connoiſſoient point, & qui déchiroient ſa tragédie. Après avoir eu la patience de les écouter une demie-heure, & gardé l'*incognito*, il ſe leva, &, adreſſant la parole à quelqu'un de ſes amis qu'il apperçut dans le Café : *allons donc*, lui dit-il, *Monſieur un tel, nous ennuyer à*

la ſoixante-douzième repréſentation de cette mauvaiſe pièce.

LOUIS XIV, au retour de la conquête de la Franche-Comté, donna des divertiſſemens à toute la Cour. Pour qu'il ne manquât rien à cette fête, on avoit dreſſé à grand fraix dans le parc de Verſailles, un théatre magnifique. L'Iphigenie de Racine fut la pièce qui fut choiſie pour y être repréſentée: ce chef-d'œuvre réuſſit à la Cour comme il avoit réuſſi à la Ville; c'eſt-à-dire, qu'il y reçut l'applaudiſſement le plus flatteur & le moins ſuſpect, celui des larmes; ce qui a fait dire à Boileau :

Jamais Iphigénie, en Aulide immolée;
N'a coûté tant de pleurs à la Grèce aſſemblée;
Que dans l'heureux Spectacle à nos yeux étalé,
En a fait ſous ſon nom verſer la Champmêlé.

Mde. de N..... qui croyoit être la femme de ſon ſiècle qui ſe connoiſſoit le mieux en tableaux, avoit un jour pluſieurs perſonnes qui s'entretenoient ſur les ouvrages des Peintres les plus fameux. Meſſieurs les beaux eſprits, dit-elle, je parie que vous ne m'expliquez pas ce que repréſente ce tableau que vous voyez dans le fond de ma chambre. On ne peut s'y méprendre, répondit unanimement toute l'aſſemblée; c'eſt le ſacrifice d'Iphigénie. Bon! ajouta-t-elle, il y a plus de cinquante ans que ce chef-d'œuvre eſt dans ma famille, & il n'y a pas dix ans que Racine a fait ſon Iphigénie.

Quinault du Freſne, jouant Achille dans Iphigénie, s'arrêtoit dans le cours précipité des reproches qu'il fait à Agamemnon :

Vous que mon bras vengeoit dans Lesbos enflammée,

Et reprenoit avec dédain :

Avant que vous euſſiez raſſemblé votre armée.

On ſent tout l'effet que devoit produire cette heureuſe interruption.

LE CLERC & Coras firent auſſi une *Iphigénie* qui fut jouée un an après celle de Racine. Celui-ci fit à cette occaſion l'épigramme ſuivante.

Entre le Clerc & ſon ami Coras,
Tout deux Auteurs rimant de compagnie,
N'a pas long-temps ſourdirent grands débats
Sur le propos de leur Iphigénie.
Coras lui dit, la pièce eſt de mon crû ;
Le Clerc répond : elle eſt mienne & non vôtre :
Mais auſſi-tôt que l'ouvrage eut paru,
Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre.

ISABELLE & Gertrude fut attribuée à M. l'Abbé de Voiſenon ; & M. Favart la dédia à celui même à qui on l'attribuoit. M. de Voiſenon ſenſible à l'injuſtice dont il étoit la cauſe innocente, y répondit par ces vers : .....

A mon cher Favart.

Je ſens le prix de ton hommage.
Quelque Dieu de la terre en eût été flatté;
Mais tu penſes en homme ſage.
Dans l'amitié tu vois la dignité,
Tu réunis tous les ſuffrages?
Et le Public, tiré de ſon erreur,
Te rend ta gloire & tes ouvrages.
Rien ne peut à préſent altérer ton bonheur,
Tes ſuccès ſont à toi, j'en goûte la douceur,
Et n'ai jamais voulu t'en ravir l'avantage.
Ton eſprit en a tout l'honneur,
C'eſt mon cœur ſeul qui les partage.

Nous ajouterons ici les vers de M. de Voltaire à M. de Voiſenon, & la réponſe de celui-ci ſur la même pièce.

Lettre & Vers de M. de Voltaire.

J'avois un arbuſte inutile,
Qui languiſſoit dans mon canton;
Un bon Jardinier de la Ville
Vient de greffer mon ſauvageon.
Je ne recueillois de ma vigne
Qu'un peu de vin groſſier & plat;
Mais un Gourmet l'a rendu digne
Du palais le plus délicat.
Ma bague étoit fort peu de choſe;
On la taille en beau diamant :
Honneur à l'Enchanteur charmant
Qui fit cette métamorphoſe.

« Vous ſentez, M. l'Evêque de Montrouge,
» à qui ſont adreſſés ces mauvais vers; je
» vous prie de préſenter mes complimens à
» M. Favart, qui eſt l'un des deux conſer-

» vateurs des grâces & de la gaieté Fran-
» çaiſe. Comme il y a dix ans que vous ne
» m'avez pas écrit, je n'oſe vous dire : *ô*
» *mon ami*, écrivez-moi ; mais je vous dis :
» *Ah ! mon ami*, vous m'avez oublié net ».

Réponſe de M. de Voiſenon à M. de Voltaire.

Vos jolis vers à mon adreſſe,
Immortaliſeront Favart.
C'eſt Apollon qui le careſſe,
Quand vous lui jetez un regard ;
Ce Dieu l'a placé dans la claſſe
De ceux qui parent ſes jardins ;
Sa délicateſſe ramaſſe
Les fleurs qui tombent de vos mains.
Il vous a choiſi pour ſon maître,
Vos richeſſes lui font honneur :
Il vous fait reſpirer l'odeur
Des bouquets que vous faites naître.

« Il n'auroit pas manqué de vous offrir ſa
» comédie de Gertrude ; mais il a la timidité
» d'un homme qui a vraiment du talent ;
» il a craint que l'hommage ne fût pas
» digne de Vous. Vous ne croiriez pas que,
» malgré les preuves multipliées qu'il a
» données des grâces de ſon eſprit, on a
» l'injuſtice de lui ôter ſes ouvrages, & de
» me les attribuer. Je ſuis bien ſûr que vous
» ne tombez pas dans cette erreur. Quand
» il ſe ſert de vos étoffes pour faire ſes
» habits de fêtes, vous n'avez garde de
» l'en dépouiller ; il vous enverra inceſſam-
» ment la Fée Urgelle. Il m'a paru qu'elle
» avoit réuſſi à Fontainebleau, d'où j'arrive.
» Ce n'eſt pas une raiſon pour qu'elle ait

» du ſuccès ici. La Cour eſt le Châtelet du » Parnaſſe, qui caſſe ſouvent les arrêts. » Mais vous avez fourni le fond de l'ou- » vrage; voilà la caution la plus ſûre. Adieu, » mon plus ancien ami; je ne ceſſerai de » l'être que lorſque le Parlement rappellera » les Jéſuites, & je ne vous oublierai, que » lorſque j'aurai oublié à lire ».

L'ISLE du Mariage, opéra-comique en un acte, réuſſit beaucoup à la Foire Saint-Laurent; bien des gens peut-être connoiſſent la vérité du couplet ſuivant :

Air : *Cahin Caha.*

Quand on déſire
On eſt toujours galant,
Actif & complaiſant;
On eſt par-tout Amant;
L'heure paroît moment;
On chérit ſon martyre;
Jouit-on? Ce n'eſt plus cela;
Tel promit merveille,
Qui baiſſe l'oreille;
On boude, on ſommeille,
Et rien ne réveille :
Enfin tout va,
Cahin, Caha. *bis.*

On y introduiſit un Suiſſe, qui en veut beaucoup aux paniers des Dames. Il dit que ſa maîtreſſe ne lui a point coûté d'argent pour des cerceaux, & qu'il n'en achète que pour les tonneaux de ſa cave; enſuite il entonne cette chanſon :

Air : *du Confiteor.*

Sti Mameſelles de Paris
Avre peur de montre leur taille ;
L'y être avec un air entrepris,
Juſqu'au cou dans ein grand futaille ;
Mais pour mon Catin, par mon foi,
L'y être auſſi bien fait que moi.

CHASSÉ s'étoit retiré du théatre de l'opéra, ſous prétexte qu'étant gentilhomme il ne lui convenoit pas de faire le métier d'acteur. Mais la vraie raiſon ; c'eſt que s'étant fait un fonds aſſez conſidérable, il ſe croyoit en état de ſe paſſer de jouer davantage. Il fit ſociété avec M. la Guérinière, & plaça ſes fonds dans une entrepriſe qu'ils firent enſemble. L'affaire ne réuſſit point, & Chaſſé en fut pour la plus grande partie de ſon argent. Il fut obligé de reprendre ſa première profeſſion. Il joua dans une repriſe de l'opéra d'Iſſé. Le public ne lui ayant plus retrouvé la même beauté de voix, on fit ſur l'air du Prévôt des Marchands, le couplet qui ſuit :

Avez-vous entendu Chaſſé
Dans la Paſtorale d'Iſſé ?
Ce n'eſt plus cette voix tonnante ;
Ce ne ſont plus ces grands éclats ;
C'eſt un gentilhomme qui chante,
Et qui ne ſe fatigue pas.

LE jeu du Prince des Sots & mère Sotte, de *P. Gringoire*, parut en 1511. Cette *ſottie* ou ſottiſe, le chef d'œuvre de Pierre Gringoire, étoit ſuivie d'une moralité, & de la farce intitulée *dire & faire*, de la compoſition du même Auteur qui y joua un rôle. On ſait que ces trois pièces furent compoſées & repréſentées par ordre exprès du Roi Louis XII, & peu de gens ignorent les raiſons qui les occaſionnèrent, auſſi-bien que les perſonnes qu'on y voulut déſigner.

JULIEN Geoffrin entra dans la troupe du Marais en 1610, & prit au théatre le nom de *Jodelet*. La naïveté de ſon jeu, & la vérité de ſes tons, lui acquirent une grande réputation dans le genre comique. Vingt-quatre ans après, Jodelet, par ordre de Louis XIII, paſſa à l'hôtel de Bourgogne. Son mérite déjà connu s'augmenta encore ſur ce théatre. Pluſieurs Auteurs travaillèrent pour faire paroître ce célèbre Acteur; mais parmi ceux qui le firent mieux briller, Scarron fut celui à qui il dut ſon plus grand éclat, par les pièces de *Jodelet Maître & Valet; Jodelet ſouffleté*, *D. Japhet d'Arménie*, &c. rôles qu'il joua d'original, avec un ſuccès étonnant, & qui avoient beſoin de ſon jeu pour réuſſir. Les traits de ſon viſage étoient ſi marqués & ſi comiques, qu'il n'avoit qu'à ſe montrer pour exciter les éclats de rire, qu'il

qu'il augmentoit encore par la ſurpriſe qu'il en témoignoit. Jodelet parloit du nez ; mais ce défaut étoit réparé par ſes talens. Il eſt dépeint dans des eſtampes, avec une grande barbe, des mouſtaches noires, & le reſte du viſage fariné. Il mourut à la fin du mois de Mars 1660.

UN Comédien que l'on n'engageoit que par conſidération pour ſa femme, qui étoit une très-excellente Actrice, parut un jour ſur la ſcène, après avoir un peu plus dîné que ne le permettoit la bienſéance théatrale. Cet état d'ivreſſe, joint à ſon peu de talent, irrita le Parterre qui le ſiffloit impitoyablement. Mon homme ſans ſe déconcerter interrompit ſon rôle, s'approcha des bords du théatre, & commença ſa harangue : » Meſſieurs, dit-il, vous me ſifflez ; c'eſt » fort bien fait ; je ne me plains pas de » cela ; mais vous ne ſavez pas une choſe : » c'eſt que mes camarades prennent tous » les bons rôles, & me laiſſent les Géron- » tes, les Dorantes. Oh ! ſi l'on me don- » noit un Ariſte, un Prince, un Paſquin, » vous verriez ; mais qu'eſt-ce que vous » voulez que je faſſe d'un Dorante, d'un » Géronte ? Vous ne dites mot ; il faut » donc que je continue ». Le public applaudit, & l'Orateur continua ſon rôle ; c'étoit celui de Dorante dans le *Joueur*.

« La Judith de l'Abbé Boyer, dit l'Auteur de la *Valiſe trouvée*, occupa la ſcène

pendant tout un Carême. La Cour & la Ville y couroient en foule, & principalement les femmes. C'en étoit tous les jours une ſi grande affluence de toutes ſortes de conditions qu'on ne ſavoit où les placer. Les hommes furent obligés de leur céder le théatre, & de ſe tenir debout dans les couliſſes. Imaginez-vous deux cents femmes aſſiſes ſur des banquettes, où l'on ne voit ordinairement que des hommes, & tenant des mouchoirs étalés ſur leurs genoux, pour eſſuyer leurs yeux dans les endroits touchants. Je me ſouviens ſur-tout qu'il y avoit au quatrième acte une ſcène où elles fondoient en larmes, & qui pour cela fut appelée la *Scène des Mouchoirs*. Le Parterre où il y a toujours des rieurs, au-lieu de pleurer avec elles, s'égayoit à leurs dépens. Pour moi, je ne prenois plaiſir qu'à obſerver l'Auteur auprès de qui je me trouvois quelquefois à l'amphithéatre. Enivré du ſuccès de ſa Judith, il alloit là mendier de louanges, comme font tous les Auteurs en pareil cas, & il n'avoit pas peu d'occupation à répondre aux complimens qu'on lui faiſoit. Monſieur l'Abbé, lui diſoit l'un, voilà ce qui s'appelle une pièce ſublime & pathétique. Vous devez être bien content, lui diſoit l'autre, d'avoir produit un ſi bel ouvrage; auſſi vous voyez les Spectateurs dans l'admiration. Je leur en donnerai bien d'autres, répondoit modeſtement le Gaſcon ſur le ton de ſon pays; je tiens le public, à préſent que je ſais ſon goût. Boyer ſe don-

noit ainſi les violons ; & véritablement Paris n'abandonnoit point ſa pièce. En un mot, le charme dura juſquà la clôture du théatre. Alors notre Auteur, un peu trop perſuadé du mérite de ſa tragédie, ſe hâta d'en faire gémir la preſſe, ſi bien qu'elle fut imprimée dans la quinzaine de Pâque, & ſifflée à la *Quaſimodo*, c'eſt-à-dire, à la rentrée. Mlle. de Champmêlé, Actrice digne d'une éternelle mémoire, faiſoit le rôle de Judith. Etonnée d'entendre un pareille ſymphonie, elle, dont les oreilles étoient accoutumées aux applaudiſſemens, elle apoſtropha le Parterre en ces termes : « Meſſieurs, nous ſommes aſſez ſurpris que » vous receviez aujourd'hui ſi mal une pièce » que vous avez applaudie pendant le » Carême ». Dans ce moment on entendit une voix qui prononça ces paroles : « Les » ſifflets étoient à Verſailles, aux Sermons » de l'Abbé Boileau ».

Racine régala auſſi Boyer de cette Epigramme :

A ſa Judith, Boyer, par aventure,
Étoit aſſis près d'un riche Caiſſier.
Bien aiſe étoit ; car le bon Financier
S'attendriſſoit & pleuroit ſans meſure.
Bon gré vous ſais, lui dit le vieux Rimeur ;
Le beau vous touche, & ne ſeriez d'humeur
A vous ſaiſir pour une Baliverne.
Lors le richard, en larmoyant, lui dit :
Je pleure, hélas ! de ce pauvre Holopherne
Si méchamment mis à mort par Judith.

ON joua en 1576 Lucelle, *tragi-comédie en cinq actes, en proſe, par Loys le Jars.*

Duhamel mit cette pièce en vers, & la donna en 1604. Dans une des ſcènes, Lucelle dit à Aſcagne ſon amant :

Aſcagne, approchez-vous; mettez-vous dans les draps:
Le ſerein n'eſt pas bon pour un homme en chemiſe.

DANS la Lucrèce *de du Ryer*, jouée en 1637, il n'y a aucun changement du fait hiſtorique. *Sextus*, un poignard à la main, demande à Lucrèce le ſacrifice de ſon honneur. Lucrèce ſe défend, & s'enfuit dans la couliſſe : on entend les cris d'une femme; & peu de temps après Lucrèce paroît en déſordre, & apprend aux Spectateurs, qu'elle vient d'être violée. Cette ſcène nous peint le théatre & les mœurs du temps.

VERS à Mademoiſelle Gauſſin, au ſujet de ſon rôle dans la Magie de l'Amour.

J'aimois, ſans le ſavoir, aimable Sophilette;
Mais je le ſais depuis un jour.
Je n'aurois jamais cru que mon ame inquiète
Reſſentît les traits de l'Amour.
A peine je te vis : ma raiſon alarmée
Me fit craindre l'enchantement;
Mais ſa perte eſt trop confirmée.
Pour moi le plus beau jour brille ſans agrément;
Je déſire la nuit; & rien ne me ſoulage.
Le ſommeil ſur mes yeux répand-il ſes pavots!

Dans un ſonge flatteur tu m'offres ton image;
Elle vient troubler mon repos.
Non, je n'en doute plus; l'art de la Theſſalie
N'eſt pas ce qui fait ma langueur.
Que j'étois ſimple, hélas! d'accuſer la Magie,
Du trouble ſecret de mon cœur!
L'amour lui ſeul m'a rendu tendre;
Et ce n'eſt qu'en tremblant que j'oſe te l'apprendre
Je me plais à porter tes fers;
Pour toi, belle Gauſſin, je languis, je ſoupire;
Permets qu'à tes genoux je puiſſe te le dire;
Je le ferai bien mieux qu'en vers.

M. de Voltaire demandant un jour à M. de Fontenelle ce qu'il penſoit de ſon *Mahomet*. *Il eſt horriblement beau*, lui répondit le bel eſprit nonagénaire.

M. de Voltaire adreſſa au Comédien *la Noue* les vers ſuivants à l'occaſion de ſa tragédie de *Mahomet Second* :

Mon cher la Noue, illuſtre père
De l'invincible Mahomet,
Soyez le parrain d'un Cadet
Qui, ſans vous, n'eſt point fait pour plaire.
Votre fils fut un conquérant :
Le mien a l'honneur d'être Apôtre,
Prêtre, filou, dévot, brigand :
Faites-en l'Aumônier du vôtre.

UN jour que Molière devoit repréſenter le Malade Imaginaire pour la troiſième fois, il ſe

ſentit plus incommodé qu'à l'ordinaire, du mal de poitrine auquel il étoit ſujet. Il exigea ce jour-là de ſes camarades, qu'on commençât la repréſentation à quatre heures préciſes. Sa femme & Baron le preſsèrent de prendre du repos, & de ne pas jouer. « Hé ! que feroient, répondit-il, tant de » pauvres ouvriers ? Je me reprocherois » d'avoir négligé un ſeul jour de leur donner » du pain ». Les efforts qu'il fit pour achever ſon rôle augmentèrent ſon mal ; & l'on s'apperçut qu'en prononçant le mot *juro*, dans le divertiſſement du troiſième acte, il lui prit une convulſion. On le porta chez lui dans ſa maiſon, rue de Richelieu, où il fut ſuffoqué d'un vomiſſement de ſang, le 17 Février 1673.

Molière étant mort, les Comédiens ſe diſpoſoient à lui faire un convoi magnifique : mais M. de Harlai, Archevêque de Paris, ne voulut pas permettre qu'on l'inhumât en terre ſainte. La femme de Molière alla ſur-le-champ à Verſailles ſe jeter aux pieds du Roi, pour ſe plaindre de l'injure que l'on faiſoit à la mémoire de ſon mari, en lui refuſant la ſépulture eccléſiaſtique. Le Roi la renvoya, en lui diſant que cette affaire dépendoit du miniſtére de M. l'Archevêque, & que c'étoit à lui qu'il falloit s'adreſſer. Cependant Sa Majeſté fit dire à ce Prélat qu'il fît en ſorte d'éviter l'éclat & le ſcandale. L'Archevêque révoqua donc ſa défenſe, à condition que l'enterrement ſeroit fait ſans

pompe & ſans bruit. Il ſe fit en effet par deux Prêtres qui accompagnèrent le corps ſans chanter ; & on l'enterra dans le cimetière qui eſt derrière la Chapelle de Saint-Joſeph, dans la rue Montmartre. Tous ſes amis y aſſiſtèrent, ayant chacun un flambeau à la main. L'épouſe du défunt s'écrioit partout : « Quoi ! l'on refuſe la ſépulture à un » homme qui mérité des Autels » !

Deux mois avant la mort de Molière, Deſpréaux l'étant allé voir, le trouva fort incommodé de ſa toux, & faiſant des efforts de poitrine qui ſembloient le menacer d'une fin prochaine. Molière, aſſez froid naturellement, fit plus d'amitié que jamais à Deſpréaux : ce qui engagea Boileau à lui dire : « Mon pauvre Monſieur Molière, » vous voilà dans un pitoyable état. La » contention continuelle de votre eſprit, » l'agitation de vos poumons ſur votre » théatre, tout devroit vous déterminer à » renoncer à la repréſentation. N'y a-t-il que » vous dans la troupe qui puiſſe exécuter » les premiers rôles ? Contentez-vous de » compoſer ; & laiſſez l'action théatrale à » quelqu'un de vos camarades ; cela vous » fera plus d'honneur dans le Public, qui » regardera vos Acteurs comme vos Gagiſ- » tes ; & vos Acteurs, d'ailleurs, qui ne » ſont pas des plus ſouples avec vous, ſen- » tiront mieux votre ſupériorité. Ah ! Mon- » ſieur, répondit Molière, que me dites- » vous-là ? Il y va de mon honneur de ne

» point quitter. Plaiſant honneur, diſoit » le Satyrique, à ſe noircir tous les jours » le viſage pour ſe faire une mouſtache de » Sganarelle, & à dévouer ſon dos à toutes » les baſtonnades de la Comédie » !

Quand Molière mourut, pluſieurs mauvais Poëtes lui firent des Epitaphes. Un d'entr'eux alla en préſenter une de ſa façon au Prince de Condé. *Plût-à-Dieu*, *Monſieur*, dit durement le Prince en la recevant, *que Molière me préſentât la vôtre !*

Dans le temps que Molière compoſoit le Malade imaginaire, il cherchoit un nom pour un Levrier de la Faculté, qu'il vouloit mettre ſur le théatre. Il trouva un garçon Apothicaire, armé d'une ſeringue, à qui il demanda quel but il vouloit coucher en joue. Celui-ci lui apprit qu'il alloit ſeringuer de la beauté à un Comédienne : « Comment » vous nommez-vous, reprit Molière » ? Le Poſtillon d'Hippocrate lui répondit qu'il s'appelloit Fleurant. Molière l'embraſſa, en lui diſant : Je cherchois un nom pour un perſonnage tel que vous. Que vous me ſoulagez, en m'apprenant le vôtre ! Le Clyſtériſeur qu'il a mis ſur le Théatre, dans le *Malade Imaginaire*, s'appelle Fleurant. Comme on ſut l'hiſtoire, tous les Petits Maîtres à l'envi allèrent voir l'original du Fleurant de la Comédie. Il fit force connoiſſances, la célébrité que Molière lui donna, & la ſcience qu'il poſſédoit, lui firent faire une

fortune rapide dès qu'il devint maître Apothicaire. En le ridiculiſant, Molière lui ouvrit la voie des richeſſes.

Dans la même pièce, l'Apothicaire Fleurant, bruſque juſqu'à l'inſolence, vient, une ſeringue à la main, pour donner un lavement au malade. Un honnête homme, frère de ce prétendu malade, qui ſe trouve là dans ce moment, le détourne de le prendre. L'Apothicaire s'irrite, & lui dit toutes les impertinences dont les gens de ſa ſorte ſont capables. A la première repréſentation, l'honnête homme répondoit à l'Apothicaire: « Allez, Monſieur, on voit bien que vous » n'avez coutume de parler qu'à des culs. » Tous les Auditeurs qui étoient à la pre» mière repréſentation, s'en indignèrent »; au-lieu qu'on fut ravi à la ſeconde d'entendre dire: « Allez, Monſieur, on voit bien » que vous n'avez pas coutume de parler » à des viſages ».

MONDORY étoit un des plus habiles Comédiens de ſon temps; & la réputation qu'il s'étoit acquiſe juſqu'alors, augmentoit ſi fort à l'occaſion de la tragédie de *Mariamne*, de Triſtan, que l'on repréſentoit à l'Hôtel de Bourgogne, que le Cardinal de Richelieu voulut l'entendre. En effet, il le fit venir pour être témoin lui-même de tout le bien qu'on lui en avoit dit. Mondory joua ſon rôle devant le Miniſtre, & ſe

ſurpaſſa de telle ſorte, que ſon Eminence ne put s'empêcher de verſer des larmes dans les endroits les plus touchants. Cependant Bois-Robert qui y étoit préſent dit au Cardinal qu'il feroit encore mieux, & même en préſence de Mondory. Le jour fut pris ; Mondory s'étant trouvé chez le Miniſtre, l'Abbé de Bois-Robert déclama avec tant de force le même rôle, & entra ſi bien dans la paſſion, que Mondory lui-même, tout bon Comédien qu'il étoit, ne put lui refuſer des larmes. C'eſt ce qui acquit à Bois-Robert le nom d'Abbé Mondory.

LA Mariamne, *tragédie de M. de Voltaire*, eſt la ſeule connue aujourd'hui. L'auteur lui-même nous apprend qu'au moment où l'Actrice, qui repréſentoit le rôle de Mariamne, portoit la coupe empoiſonnée à ſa bouche, une perſonne du Parterre s'écria : *La Reine boit ;* ce qui occaſionna un grand tumulte. L'année ſuivante, l'Auteur rechangea le dénouement, & donna la pièce ſous le nom d'*Hérode & Mariamne*. Elle eut alors beaucoup de ſuccès.

Cette tragédie, dans l'état où elle fut d'abord jouée, n'eut qu'une repréſentation. Il eſt d'uſage qu'après une tragédie, on donne une petite Comédie. On joua ce jour-là le *Deuil*. Auſſi-tôt quelqu'un s'écria : *C'eſt le deuil de la pièce nouvelle*. Ce mot plaiſant décida la chûte de la pièce.

Dans une petite pièce qui fut repréſentée à l'Opéra Comique, en 1725, ſous le titre de *Momus, Cenſeur des Théatres*, voici ce que *Momus* dit de la tragédie de Mariamne :

Le Public ne doit qu'au larcin
Ses beautés, ſes délicateſſes ;
Ainſi qu'un habit d'Arlequin,
Elle eſt faite de toutes pièces.

DANS le *Méchant* de Greſſet, qui reſſemble en beaucoup de choſes au *Médiſant* de Deſtouches, on lit ce vers qui fait anecdote, par l'imitation parodiée à laquelle il donna lieu :

La faute en eſt aux Dieux qui la firent ſi bête.

Un jour qu'on repréſentoit cette comédie, Mde. de Forcalquier arriva dans ſa loge. Le Parterre charmé de ſa beauté, battit des mains pour y applaudir. « Eh ! » paix, Meſſieurs, dit quelqu'un : convient-» il d'interrompre ainſi la Comédie » ? Un autre répliqua tout haut : *La faute en eſt aux Dieux qui la firent ſi belle.*

Voici une épigramme compoſée au ſujet de cette même comédie, le lendemain de la première repréſentation, & adreſſée à M. Greſſet, *par une Muſe bourgeoiſe du Parterre* (M. Bailly).

Un membre de café, philoſophe pédant,
Qui de l'eſprit ſe croit & le juge & l'arbitre,
En ſots propos s'égayoit ſur le titre
De votre pièce du Méchant ;

Quelqu'un dit au mauvais plaiſant :
Pour un Auteur, c'eſt bon augure,
Lorſque, dans un livre nouveau,
L'envie au déſeſpoir de ne voir que du beau,
De rage, mord la couverture.

IL y a une anecdote aſſez plaiſante au ſujet de la chanſon que chante Sganarelle dans le Médecin malgré lui. *Qu'ils ſont doux ! bouteille, ma mie.* M. Roze, de l'Académie Françaiſe, fit des paroles latines ſur cet air, d'abord pour ſe divertir, enſuite pour faire une petite malice à Molière, à qui il reprocha d'être plagiaire. Ce reproche donna lieu à une diſpute vive & plaiſante : Roze ſoutenoit, en chantant les paroles latines, que Molière les avoit traduites en Français. Voici ces paroles :

Quàm dulces,
Amphora amœna !
Quàm dulces
Sunt tuæ voces !
Dùm fundis merum in calices,
Utinàm ſemper eſſes plena !
Ah ! ah ! Cara mea lagena,
Vacua cur jaces ?

MÉGARE, *tragédie de Morand*, 1748.

Cette pièce fut ſifflée avec fureur. Le public ſe vengea, à cette repréſentation, du manque de reſpect que lui avoit témoigné l'Auteur le jour que l'on donna l'*Eſprit de Divorce*. (*Voyez* cette comédie).

MÉLANIDE eſt peut-être la meilleure des pièces dans le genre attendriſſant. C'eſt un roman, ſi l'on veut, mais un roman dramatique, qui fait beaucoup d'effet ſur le théatre. Le quatrième & le cinquième actes ſont de la plus grande chaleur. Le pathétique de cette pièce n'a pas cependant empêché M. Piron de plaiſanter ſur les Drames de ce genre, qu'il compare à de froids Sermons : « Tu vas donc entendre prêcher le P. de la Chauſſée » , dit-il un jour à un de ſes amis qu'il rencontra allant à une repréſentation de Mélanide ? On connoît auſſi le couplet qu'il fit ſur la même pièce :

Sur l'air : *De Joconde.*

Connoiſſez-vous ſur l'Hélicon
L'une & l'autre Thalie ?
L'une eſt chauſſée, & l'autre non ;
Mais c'eſt la plus jolie.
L'une a le rire de Vénus ;
L'autre eſt froide & pincée :
Salut à la belle aux pieds nus ;
Nargue de la chauſſée.

BENSERADE fit jouer en 1640 ſa tragédie de *Méléagre*. Voici l'échantillon d'une ſcène entre Déjanire & Atalante. La première dit à l'autre qu'elle ne peut aſſez s'étonner de la voir courir avec empreſſe-

ment à des dangers qui ne ſont point faits pour leur ſexe.

DÉJANIRE.

Après tout mon ſouci, dans l'état où nous ſommes;
Ne devons-nous pas vivre autrement que les hommes?
Nos maux ſont différents, de même que nos biens;
Ce ſexe a ſes plaiſirs, & le nôtre a les ſiens.
Encor qu'ils ſemblent nés pour ſe faire la guerre,
Nous ne le ſommes pas pour dépeupler la terre.

ATALANTE.

Pour vous, vous êtes fille, & fille infiniment:
Et moi, ſi je la ſuis, c'eſt de corps ſeulement.

BEAUCOUP de vers du *Menteur* avoient paſſé en proverbe; & même, près de cent ans après, un homme de la Cour contant à table des anecdotes très-fauſſes, l'un des convives ſe tournant vers le laquais de cet homme, lui dit: « Cliſon, donnez à boire à votre Maître ». Cliſon eſt le nom du valet du Menteur.

Quelques importans du Parterre demandèrent, pour la première fois, l'Auteur, après la repréſentation de Mérope. L'on n'a ceſſé depuis de le demander à chaque nouvelle pièce, ſoit pour l'applaudir, ſoit pour le bafouer; mais il paroît que les Auteurs commencent aujourd'hui à s'affranchir de cette eſpèce de ſervitude, & ils font bien. Les Spectateurs des Théatres de Londres ont eſſayé depuis peu d'éta-

blir cet incommode & ridicule uſage. L'Auteur d'une pièce nouvelle Anglaiſe, aux cris impératifs & redoublés des Communes du Théatre, parut & leur fit ce compliment : « Meſſieurs, je vous remercie de l'honneur » que vous m'avez fait en accueillant mes » foibles eſſais ; mais par reconnoiſſance » vous auriez bien dû m'épargner la peine » de me donner en ſpectacle ; d'autant plus » qu'il y a quelque différence entre l'ou» vrage & l'Auteur. La deſtination de l'un » pourroit être de vous amuſer quelque » temps ; mais je n'ai jamais penſé que ce » dût être celle de l'autre ».

Dans le temps que cette même tragédie parut ſur le théatre, un bel eſprit ſubalterne, ſortant extaſié de la première repréſentation, entra dans le Café de Procope en s'écriant : « En vérité, Voltaire eſt le » Roi des Poëtes ». L'Abbé Pellegrin qui y étoit, ſe leva auſſi-tôt, & d'un air piqué, dit bruſquement : « Eh ! qui ſuis-je donc, » moi ? — Vous ! vous en êtes le Doyen, lui » répondit le bel eſprit ».

Fragment d'une Pièce de vers adreſſée à Mlle. Dumeſnil, ſur ſon rôle de Mérope.

Par toi la jalouſe Roxane
Nous a fait trembler mille fois ;
A la fureur de Phèdre, aux plaintes d'Ariane,
Quelle autre eût mieux prêté ſa voix ?
Tes yeux ſavent verſer les pleurs de Cornélie,
Et lancer ſur Joas les regards d'Athalie.

Oui, chère Dumeſnil, c'eſt toi
Qui ſans fard & ſans impoſture,
Sais ſi bien peindre la Nature.
Tu remplis tous nos ſens de tendreſſe & d'effroi;
Par ces pleurs, par un ſort ſi triſte,
Mérope pour ſon fils a ſu nous alarmer :
Eh ! qui pourroit ne point aimer
La veuve de Creſphonte & la mère d'Egiſte ?
Dumeſnil, apprends-moi ce ſecret ſi vanté,
Le talent ſéducteur d'émouvoir & de plaire;
Sans tes divins talens Apollon eut douté
Qu'on pût prêter encor des charmes à Voltaire.

Avant Mlle. Dumeſnil, on ne croyoit pas qu'il fût permis de courir ſur la ſcène dans une tragédie. On vouloit que dans toutes les ſituations & les circonſtances poſſibles, tous les pas de l'Acteur fuſſent meſurés & cadencés. Mlle. Dumeſnil oſa rompre ces entraves bizarres. On la vit dans *Mérope* traverſer rapidement la ſcène, voler au ſecours d'Egiſte, en s'écriant: *Arrête .... c'eſt mon fils.* Auparavant on ne ſoupçonnoit point qu'une mère, qui voloit au ſecours de ſon fils, dût rompre la meſure de ſes pas.

Mlle. Dumeſnil ayant joué ſupérieurement le rôle de Mérope, Fontenelle dit avec ſon air doucereux & précieux : " Les re-
„ préſentations de Mérope ont fait beau-
„ coup d'honneur à M. de Voltaire, & l'im-
„ preſſion à Mlle. Dumeſnil „.

Le Sr. Paulin débuta en 1744 à la Comédie Françaiſe par les premiers rôles dans

la tragédie. Quoiqu'il n'eût rendû que médiocrement celui de Rhadamiſte, dans la pièce de ce nom, on crut lui découvrir le germe du talent, & M. de Voltaire, qui le protégeoit lui fit jouer peu de temps après, Polifonte, dans *Mérope*. Quelqu'un lui ayant demandé pourquoi il donnoit le rôle d'un uſurpateur à ce jeune homme, il répondit : *C'eſt un Tyran que j'élève à la brochette.*

LA plus grande partie de l'intrigue de la Métromanie eſt fondée ſur l'aventure véritable du déguiſement de M. *Desforges-Maillard* en Mlle. *Malcrais de la Vigne*. Il faut remonter à l'origine de cette plaiſante anecdote.

En 1730, M. Desforges-Maillard compoſa pour le prix de Poéſie de l'Académie Françaiſe, dont le ſujet étoit : *Les Progrès de l'Art de la Navigation ſous le règne de Louis XIV*. Sa pièce ne fut point couronnée ; & il crut devoir en appeler. Il envoya du Croiſic, petite Ville de Bretagne, où il a preſque toujours fait ſa réſidence, ſon Poëme au Chevalier de la Roque, qui faiſoit alors le *Mercure de France*. Un parent de l'Auteur préſenta très-humblement l'ouvrage à la Roque. Celui-ci le refuſa, alléguant pour toute raiſon, qu'il ne vouloit pas ſe brouiller avec MM. de l'Académie Françaiſe. Le Parent inſiſta ; la Roque ſe fâcha, & jeta le Poëme dans le feu, en proteſtant en jurant même qu'il n'imprimeroit jamais

rien de la façon de M. Desforges-Maillard. Ce dernier en fut inconſolable. Il étoit occupé de ce déſaſtre à Brédérac, ſur les bords de la mer, petite maiſon de compagne, de laquelle dépend une vigne qui ſe nomme *Malcrais*. Il lui vint dans l'eſprit de forcer l'inflexible la Roque à l'imprimer malgré ſon ſerment. Il ſe féminiſa ſous le nom de Mlle. Malcrais de la Vigne; il fit part de ſon idée à une femme d'eſprit de ſes amies, qui la trouva charmante, & ſe chargea d'être ſon Secrétaire. Elle tranſcrivit pluſieurs pièces de vers. On les adreſſa à la Roque, qui en fut enchanté; il ſe prit même de belle paſſion pour la *Minerve* du Croiſic; & il s'emancipa dans une de ſes lettres, juſqu'à dire: *Je vous aime, ma chere Bretonne; pardonnez-moi cet aveu; mais le mot eſt lâché!* Il ne fut pas ſeul la dupe de cette Comédie. Mlle. Malcrais devint la dixième Muſe, la Sapho, la Deshoulières de notre Parnaſſe Français. Il n'y eut pas de Poëte qui ne lui rendit ſes hommages, par le miniſtère commode du *Mercure*. On feroit un volume de tous les vers compoſés à ſa louange. On connoît ceux de M. de Voltaire. Deſtouches fut auſſi un des Rivaux. Il fit ſa déclaration d'amour à Mlle. Malcrais. L'étonnement de ces beaux eſprits eſt aiſé à concevoir, quand M. Desforges vint à Paris ſe montrer à tous ſes Soupirans. Ils déguisèrent leur dépit, & tâchèrent de rire de cette maſcarade ſinguliére.

Voilà ce qui a fourni à M. Piron les

situations les plus comiques de ſa *Métromanie*. Il a ſu leur donner un tour ſi plaiſant, que cette aventure parviendra à la poſtérité la plus reculée, avec la comédie immortelle qui l'a adoptée. Cette pièce fut reçue du Public avec les plus grands applaudiſſemens; elle eſt reſtée au théatre; & peut-être eſt-elle la meilleure de toutes les Comédies, après celles de Molière; celle qui a le plus de vérité, de Comique, de vers & de force.

IL y a dans le Miſantrope un trait que Molière, habile à ſaiſir le ridicule par-tout où il ſe trouvoit, copia d'après nature, & ce fut Boileau qui le lui fournit. Molière vouloit le détourner de l'acharnement qu'il faiſoit paroître dans ſes ſatyres contre Chapelain; il lui diſoit que Chapelain étoit en grande conſidération dans le monde; qu'il étoit particulièrement aimé de M. Colbert, & que ſes railleries outrées pourroient lui attirer la diſgrace de ce Miniſtre & du Roi même. Ces réflexions trop ſérieuſes ayant mis le Poëte ſatyrique de mauvaiſe humeur: « Oh! le Roi & M. Colbert feront ce qu'il „ leur plaira, dit-il bruſquement; mais, à „ moins que le Roi ne m'ordonne expreſſé- „ ment de trouver bons les vers de Chape- „ lain, je ſoutiendrai toujours qu'un homme, „ après avoir fait la Pucelle, mérite d'être „ pendu „. Molière ſe mit à rire de cette ſaillie, & l'employa enſuite fort à-propos

dans la dernière ſcène du ſecond acte de ſon Miſanthrope.

Baron prétendoit que la force & le jeu de la déclamation étoient tels, que des ſons tendres & triſtes, venant à porter ſur des paroles gaies & même comiques, n'en excitent pas moins dans l'ame ces émotions douloureuſes qui nous arrachent des larmes. On lui a vu faire plus d'une fois l'épreuve d'un effet ſi ſurprenant, ſur les paroles de cette chanſon du Miſanthrope, dont Molière oppoſe le naturel au précieux du Sonnet d'Oronte :

Si le Roi m'avoit donné
Paris ſa grand'Ville, &c.

Baron prenant ces tons de douleur & de ſentiment qu'il avoit ſi fort à ſa diſpoſition, ſes yeux ſe rempliſſoient de pleurs, les ſanglots lui coupoient la voix ; & dans cette illuſion d'un art porté à ſa perfection, il étoit impoſſible de n'être pas ému.

LA repréſentation de Pulchérie, que le grand nom de ſon Auteur n'empêcha point de tomber, fut l'époque où la diſgrace de Corneille éclata davantage. Son rival, peu de temps après, donna *Mithridate*, qu'on reçut avec les plus grands applaudiſſemens. Racine gagna beaucoup à la comparaiſon qu'on fit de ces deux pièces. Le parti de Corneille, qui n'étoit pas déjà

fort nombreux, s'affoiblit de plus en plus. C'eſt alors que ce grand homme, dont le génie avoit créé en France tous les genres de Spectacles, pouvoit ſe dire à lui-même ce que Pompée oſa dire à Sylla : *Ne ſais-tu pas que tous les yeux ſe tournent vers le Soleil levant ?*

De toutes les tragédies que Charles XII lut dans ſon loiſir de Bender, aucune ne lui plaiſoit autant que celle de Mithridate, & il montroit avec le doigt à un de ſes Miniſtres tous les endroits qui le frappoient davantage.

Beaubourg, qui étoit extrêmement laid, repréſentant la rôle de Mithridate, Mlle. Lecouvreur, qui jouoit celui de Monime, lui dit : *Ah ! Seigneur, vous changez de viſage.* On cria du Parterre : *Laiſſez-le faire.*

Le Comédien Bannieres, dit le Touloufain, débuta en 1729 par Mithridate. Il joua ce rôle avec tant d'emportement, qu'il fit rire tout le monde. A la fin de la pièce, il ſe préſenta au Parterre, & le ſupplia de revenir le Samedi ſuivant, pour juger s'il avoit profité de ſa leçon. Il joua ce jour-là avec tant d'intelligence, qu'il fut extrêmement applaudi. Quelque temps après ce Comédien ayant été reconnu pour déſerteur, fut arrêté, & condamné par un conſeil de Guerre à avoir la tête caſſée ; ce qui fut exécuté. Bannieres étoit innocent ; il avoit un

congé qui n'étoit pas encore expiré; mais malheureuſement il l'avoit perdu.

Un Acteur nommé Rouſſelet, après avoir débuté le 2 Juillet 1740, par le rôle de Mithridate, ſur le Théatre Français, paſſa ſur celui de l'Opéra-Comique. Il reparut ſur le premier en 1752; & y ayant éprouvé quelques diſgraces du Public, il s'avança ſur le bord du Théatre pour le haranguer. Un plaiſant du Parterre lui répondit par ces vers de Mithridate qu'il venoit de jouer.

Prince, quelques raiſons que vous puiſſiez nous dire,
Votre devoir ici n'a point dû vous conduire.

Les Comédiens donnèrent Mithridate à Paris, un jour que les meilleurs d'entr'eux avoient été obligés d'aller jouer à Verſailles. Les Acteurs qui parurent dans le premier acte, furent hués & ſifflés au point qu'ils n'oſoient plus reparoître au ſecond; & comme ils n'avoient rien qu'ils puſſent donner à la place de Mithridate, ils opinoient tous à rendre l'argent. Cette idée déplaiſoit mortellement à le Grand, qui les arrêta, & dit à ſes camarades: « Non, non, mes amis: » la recette eſt conſidérable aujourd'hui; je » m'en vais leur parler, moi. Laiſſez-moi » faire ». En effet, il arrive bien humblement, & dans ſon habit de Théatre, juſqu'au bord des lampes, & s'adreſſant au Parterre, d'un air de mortification, il dit: « Meſſieurs, Mlle. Duclos, M. Beaubourg, » Mrs. Ponteuil & Baron ont été obligés

» d'aller remplir leurs devoirs & de jouer » à la Cour ; nous ſommes au déſeſpoir de » n'avoir pas leurs talens, & de ne pouvoir » les remplacer ; nous n'avons pu, pour ne » pas fermer notre Théatre aujourd'hui, vous » donner que Mithridate. Nous vous avouons » qu'il eſt & ſera joué par les plus mauvais » Acteurs ; vous ne les avez pas même en- » core tous vus ; car je ne vous cacherai » point que c'eſt moi qui joue le rôle de » Mithridate ». Sur cela : grands éclats de rire, applaudiſſement de toute la Salle ; & cette repréſentation fut ſoufferte ».

FUZELIER n'a pas eu la réputation qu'il eût pu avoir ; & il n'en faiſoit pas le cas qu'il en eût dû faire. Il avoit la manie de ne pas aſſez eſtimer le jugement du Public. Il étoit un peu bruſque. On le preſſoit un jour de refaire une ſcène dans l'acte de Cléopâtre de ſes Fêtes Grecques & Romaines. On lui en montroit les défauts ; il en convenoit ; mais il répondit : » *Cette ſcène-là eſt encore aſſez bonne pour* » *ce Maraud de Public* ».

LES Moralités étoient de *petites pièces que l'on jouoit anciennement pour faire rire, après les Myſtères.*

» Je ne vous avois oncques puis vu, dit » Panurge, dans Rabelais, que jouâtes à » Montpellier, avec nos antiques amis, la » morale comédie de celui qui avoit épouſé

» une femme muette. Le bon mari voulut
» qu'elle parlât. Elle parla par l'art du Mé-
» decin & du Chirurgien qui lui coupèrent
» un encyliglotte qu'elle avoit ſous la lan-
» gue. La parole recouvrée, elle parla tant
» & tant, que ſon mari retourna au Mé-
» decin pour remède de la faire taire. Le
» Médecin répondit, en ſon art, bien avoir
» remèdes propres pour faire parler les
» femmes ; n'en avoir pour les faire taire.
» Remède unique être ſurdité du mari con-
» tre celui interminable parlement de fem-
» me. Le Paillard devint ſourd, par ne ſais
» quels charmes qu'ils firent ; puis, le
» Médecin demandant ſon ſalaire, le mari
» répondit qu'il étoit vraiment ſourd, &
» qu'il n'entendoit ſa demande. Je ne ris
» onques tant, que je fis à ce Patelinage ».

La *Moralité* qui a pour titre, *la Condamnation du banquet*, eſt aſſez plaiſante. Les perſonnages ſont *Bonne compagnie*, *Je bois-à-vous*, *Je pleige d'autant*, *Accoutumance*, *Souper*, *Paſſe-temps*, *Gourmandiſe*, *Friandiſe*, &c. Tandis que tous ces gais compagnons, après des diſcours joyeux, ſe mettent à table pour ſe bien régaler, *Apoplexie*, *Paraliſie*, *Epilepſie*, *Pleuréſie*, *Colique*, *Eſquinancie*, *Hydropiſie*, *Jauniſſe*, *Gravelle*, & autres maladies *embâtonnés* & habillés ſi étrangement qu'à peine peut-on diſcerner ſi ſe ſont femmes ou hommes, ſe mettent à une fenêtre de la ſalle pour épier les convives. Après que

que la compagnie s'eſt bien divertie à boire & à manger, *Souper*, mauvais compagnon, qui reſſemble à-peu-près aux tyrans de nos tragédies, appelle les *maladies*, & fond avec elles ſur les convives.

EPILEPSIE.

« A eux »?

PLEURÉSIE.

« A l'aſſaut! à l'aſſaut »!

LA BONNE COMPAGNIE.

« Alarme! Quels gens ſont ceci »?

ESQUINANCIE.

« Vous avez l'eſtomac trop chaud ».

HYDROPISIE (*à Gourmandiſe.*)

« Et vous, l'eſtomac trop farci ».

GOURMANDISE.

« Oh! je me rends pour Dieu merci ».

SOUPER.

« Vous partirez de ma maiſon ».

PASSETEMPS.

« Ha! l'hôte, faites-vous ainſi?
« Bien vois qu'il y a trahiſon ».

Les convives ſont mis en fuite; mais *Banquet*, qui ſe vante de faire plus de mal encore aux convives que *Souper* lui-même, rallie *Bonne-compagnie* & toute ſa ſuite. On recommence à faire bonne chère; & vers la fin de ce repas, *Banquet* rappelle les *maladies*. Il ſe livre un grand combat; & *Je bois à vous*, *Je pleige d'autant*, *Friandiſe* & *Gourmandiſe* reſtent ſur la place; *Bonne-com-*

pagnie, qui s'échappe, va ſe plaindre à Dame *Expérience*, qui ordonne à *Sobriété*, *Clyſtère*, *Pilule*, *Diète* & *Saignée* d'avertir *Banquet* & *Souper*. Leur procès fait, *Remède* prononce leur ſentence : *Banquet* eſt condamné à être pendu, & *Diète* doit faire l'office de bourreau. Après qu'il a été bien confeſſé, *Diète* l'étrangle. On condamne ſeulement *Souper* à porter du plomb à ſes mains, afin de lui ôter la facilité de mettre ſur table trop des plats ; & il lui eſt défendu, ſous peine de mort, d'approcher de *Diner* plus près que de ſix lieues.

DANS une Moralité de Jean Bouchet, Procureur à Poitiers, intitulé le *nouveau Monde*, il y a un trait de ſatyre très-vif contre l'avarice de Louis XII, quoique ce Roi fût préſent au Spectacle ; mais ce qu'il y a peut-être de plus ſingulier encore, c'eſt que Louis XII ne le trouva point du tout mauvais. Ce Monarque, un des meilleurs que nous ayons eu dans le deſſein de ſavoir la vérité qu'on dérobe toujours aux Rois, avoit permis aux Poëtes de reprendre dans leurs pièces les vices & les défauts de toutes les perſonnes de ſon Royaume, ſans exception.

Le ſujet d'une Moralité intitulée *Le Mirouer & l'exemple des enfans ingrats*, eſt ſingulier. Un père & une mère, en mariant leur fils unique, lui abandonnent généralement tous leurs biens, ſans ſe rien réſerver. Ils tombent bientôt après dans la plus grande

misère, & ont recours à ce fils à qui ils tout donné; mais celui-ci pour n'être pas obligé de les ſecourir, feint de ne les pas connoître & les fait chaſſer de ſa maiſon. Peu de temps après, il ſe ſent une grande envie de manger un pâté de venaiſon; il le fait faire; on le lui apporte; & il l'ouvre avec empreſſement. Auſſi-tôt il en ſort un gros crapaud qui lui ſaute au viſage & s'y attache. Sa femme, ſes Domeſtiques font de vains efforts pour l'en arracher. Rien ne peut faire démordre cet animal. On ſoupçonne alors que ce pourroit bien être là une permiſſion divine. On le mène chez le Curé, qui, inſtruit de ſa conduite envers ſes père & mère, trouve le cas trop grave pour en connoître, & le renvoie à l'Evêque. Celui-ci, informé de l'excès de ſon ingratitude, juge qui n'y a que le Pape qui puiſſe l'abſoudre, & lui conſeille de l'aller trouver: il obéit. Dès qu'il eſt arrivé, il ſe confeſſe au Saint Père, qui lui fait un beau Sermon, pour lui faire ſentir toute l'énormité de ſon crime; & voyant la ſincérité de ſon repentir, il lui donne l'abſolution. A l'inſtant le crapaud tombe du viſage de ce jeune homme, qui, ſuivant l'ordre du Pape, vient ſe jeter aux pieds de ſon père & de ſa mère pour leur demander pardon, & il l'obtient.

UNE autre Moralité, intitulée *Battre quelqu'un en Diable & demi*, peut être une alluſion à ce qui ſe pratiquoit anciennement aux pièces de la Paſſion. Pluſieurs Diables y

paroiſſoient ſur la ſcène, leſquels Lucifer leur Prince faiſoit battre & tourmenter cruellement, lorſqu'ils ne s'étoient pas bien acquittés des commiſſions qu'il leur avoit données.

On repréſentoit encore autrefois, à plus ou moins de perſonnages, des pièces de dévotions, dans leſquelles on faiſoit paroître d'ordinaire les Diables qui devoient un jour tourmenter éternellement les pécheurs endurcis. Ces repréſentations s'appelloient petite Vie, grande Diablerie. *Petite*, quand il y avoit moins de quatre Diables. *Grande*, quand il y en avoit quatre. D'où eſt venu le proverbe : *Faire le Diable à quatre.*

Dans le Prologue d'une Diablerie, l'Auteur déclare le but de ſon ouvrage. Un jour, dit-il, étant couché ſeul dans ma chambre, il me ſembla qu'on me tranſportoit aux portes des Enfers, & que j'entendois Satan, qui converſoit familièrement avec Lucifer, & lui racontoit toutes les ruſes qu'il employoit pour tenter les Chrétiens; car, pour les Hérétiques & les Infidelles, diſoit le Diable, comme ils me ſont dévoués, je ne m'en embarraſſe guère. Le Diable, croyant n'être entendu de perſonne, découvroit à ſon Maître toutes ſes ruſes, ſans déguiſement; & lorſque je fus de retour chez moi, je pris promptement une plume, de l'encre & du papier; & m'étant mis à écrire, je couchai ſur le papier, non tout ce que j'avois entendu, mais ſeulement ce que ma foible

mémoire avoit pu retenir ; afin que les Chrétiens, inſtruits des tours de Satan, puiſſent les prévenir & les éviter.

LA fameuſe Ninon de l'Enclos fit un jour une plaiſante application d'un vers de la tragédie de Pompée. Le Comte de Choiſeul, qui fut depuis Maréchal de France en 1693, s'étoit mis au rang des Amans de Ninon; mais il éprouva que cette aimable fille cherchoit moins à ſatisfaire ſa vanité que ſon goût. Ce Seigneur étoit rempli de bonnes qualités ; mais il n'entendoit point à faire l'amour. Il ne mettoit rien de vif, rien d'animé dans ſes ſentimens ; il ne ſavoit que ſoupirer. Ninon, fatiguée de ſes pourſuites, & cédant à ſa vivacité, ne put s'empêcher de lui dire un jour ce que Cornélie dit à Céſar, en le quittant :

Ah ! Ciel, que de vertus vous me faites haïr !

Ce qui mit le comble à la honte du Comte, c'eſt qu'il ſe vit préférer un rival dont il ne ſe ſeroit jamais défié. C'étoit Pécourt, célèbre Danſeur de ce temps-là. Il rendoit de fréquentes viſites à Ninon : le Comte de Choiſeul le rencontra un jour chez elle ; Pécourt avoit un habit aſſez reſſemblant à un uniforme. Après quelques propos ironiques, le Comte lui demanda d'un ton railleur, dans quel Corps il ſervoit ? *Monſieur*, lui répondit Pécourt ſur le même ton, *je commande un Corps où vous ſervez depuis long-temps.*

LA taxe qu'on a miſe juſtement ſur nos ſpectacles, pour les Hôpitaux, a pour origine une impoſition de 800 livres *Pariſis*, que les Acteurs de la Paſſion furent obligés de payer, par Arrêt du Parlement de 1541, afin que les pauvres fuſſent un peu indemniſés de l'extrême diminution des aumônes, depuis l'établiſſement des théatres.

LA Paſſion de J. C. fut le premier Spectacle qu'on donna en Suède, ſous le Roi Jean II. L'Acteur qui jouoit le rôle ordinaire de *Longis*, voulant feindre de percer avec ſa lance le côté du Crucifié, ne ſe contenta pas d'une ſeule fiction; mais, emporté par la chaleur de l'action, il enfonça réellement le fer de ſa lance dans le côté du malheureux qui étoit ſur la croix. Celui-ci tomba mort & écraſa de ſon poids l'Actrice qui jouoit le rôle de *Marie*. Jean II, indigné de la brutalité de *Longis*, s'élance ſur lui, & lui coupe la tête d'un coup de cimeterre. Les ſpectateurs, qui avoient plus goûté Longis que le reſte des Acteurs, ſe fâchèrent ſi fort de la ſévérité du Roi, qu'ils ſe jettèrent ſur lui, & ſans ſortir de la Salle, lui tranchèrent la tête.

DANS le myſtère du viel teſtament *de Jean Petit*, joué en 1506, Dieu irrité des crimes que commettent journellement les

habitans de Sodome & de Gomorrhe, prend le parti de les faire périr par le feu du Ciel. *Miſéricorde* veut en vain implorer la clémence divine : Dieu lui répond naïvement :

Leur péché ſi fort me déplaît,
Vu qu'il n'y a raiſon, ne rime,
Qu'ils deſcendront tous en abîme.

Les repréſentations des *Myſtères* ſervoient auſſi de Fêtes pour les entrées & mariages de nos Rois. Alain Chartier, dans ſon Hiſtoire de Charles VII, parlant de l'entrée de ce Roi à Paris, en 1437, dit que « tout le » long de la rue Saint-Denis, à un jet de » pierre l'un de l'autre, étoient dreſſés des » échaffauds richement tendus, où étoient » repréſentés par perſonnages, *l'Annonciation*, *la Nativité de N. S.*, *ſa Paſſion*, *ſa Réſurrection*, *la Pentecôte & le Jugement*. » Ce dernier Myſtère, dit-il, ſe trouvoit » bien placé ; car il ſe jouoit devant le » Châtelet, où eſt la Juſtice du Roi ; & » emmy la Ville, il y avoit pluſieurs autres » jeux de divers Myſtères, qu'il ſeroit trop » long à racouter, & là venoient des gens » de toutes parts, criant, Noël, Noël ».

Il y avoit une autre eſpèce de *Myſtère*, où la Religion n'avoit aucune part, & qui ſervoit aux Fêtes de nos Rois. Il y en a un beau de cette eſpèce en manuſcrit, intitulé *MYSTÈRE*, « là où la France ſe préſente en » forme d'un perſonnage au Roi Charles VII,

» pour le glorifier des grâces que Dieu a fait
» pour lui, & qu'il a reçu en ſa cauſe du-
„ rant ſon règne, & parlant enſemble en
„ forme de Dialogue : puis les Barons du
„ Roi parlent l'un après l'autre, chacun en
„ deux couplets. Les Seigneurs de la Cour
„ de Charles VII y ſont dénommés „.

« C'eſt aux Italiens, dit M. de Voltaire,
» qu'on doit ce malheureux genre de Dra-
» mes, appelés *Myſtère*. Ils commencèrent
» dès le treizième ſiècle, & peut-être au-
» paravant, par des farces tirées de l'an-
» cien & du nouveau Teſtament : indigne
» abus, qui paſſa bientôt en Eſpagne & en
» France ! C'étoit une imitation vicieuſe des
» Eſſais que S. Grégoire de Naziance avoit
» faits en ce genre, pour oppoſer un théatre
» Chrétien au théatre Païen de Sophocle &
» d'Euripide. St. Grégoire de Naziance mit
» quelque éloquence & quelque dignité dans
» ces pièces ; les Italiens & leurs imitateurs
» n'y mirent que des platitudes & des bouf-
» fonneries „.

« Les *Autos-Sacramentales* ont déshonoré
» l'Eſpagne beaucoup plus long-temps que
» les Myſtères de la Paſſion, les Actes des
» Saints, nos Moralités, la Mère ſotte n'ont
» flétri la France. Ces *Autos-Sacramentales*
„ ſe repréſentoient encore à Madrid, il y a
„ très-peu d'années ; Caldéron en avoit fait
„ pour ſa part plus de deux cents. Une de
„ ſes plus fameuſes pièces eſt la *Dévotion*

„ *de la Miſſa*. Les Acteurs ſont un Roi de
„ Cordoue, Mahométan, un Ange Chré-
„ tien, une Fille de joie, deux Soldats
„ bouffons, & le Diable. L'un de ces deux
„ bouffons eſt un nommé Paſcal Vivas,
„ amoureux d'Aminta. Il a pour rival Lélio,
„ ſoldat Mahométan. Le Diable & Lélio
„ veulent tuer Vivas, & croient en avoir
„ bon marché, parce qu'il eſt en péché
„ mortel. Mais Paſcal prend le parti de
„ faire dire une Meſſe ſur le théatre & de
„ la ſervir. Le Diable perd alors toute ſa
„ puiſſance ſur lui. Pendant la Meſſe, la
„ bataille ſe donne; & le Diable eſt tout
„ étonné de voir Paſcal au milieu du com-
„ bat, dans le même temps qu'il ſert la
„ Meſſe. Oh, oh, dit-il; je ſais bien qu'un
„ corps ne peut ſe trouver dans deux en-
„ droits à-la-fois, excepté dans le Sacre-
„ ment auquel le drôle a tant de dévotion.
„ Mais le Diable ne ſavoit pas que l'Ange
„ Chrétien avoit pris la figure du bon Paſcal
„ Vivas, & qu'il avoit combattu pour lui
„ pendant l'Office divin. Le Roi de Cordoue
„ eſt battu, comme on peut bien le croire.
„ Paſcal épouſe ſa Vivandière, & la pièce
„ finit par l'éloge de la Meſſe ».

« Dans un autre Acte Sacramental, Jéſus-
» Chriſt en perruque quarrée, & le Diable
» en bonnet à deux cornes, diſputent ſur
» la controverſe, ſe battent à coups de
» poing & finiſſent par danſer enſemble une
» Sarabande. Pluſieurs pièces de ce genre

» ſe terminent par ces mots : *Ite*, *Comedia* » *eſt*. D'autres pièces, en très-grand nom- » bre, ne ſont point Sacramentales : ce ſont » des tragi-comédies, & même des tra- » gédies. L'une eſt la *Création du Monde* ; » l'autre, les *Cheveux d'Abſalon*. On a joué » le *Soleil ſoumis à l'Homme-Dieu*, *bon* » *payeur*, le *Maître-d'Hôtel de Dieu*, la *Dévo-* » *tion aux Trépaſſés* ; & toutes ces pièces „ ſont intitulées : *La famoſa Comedia* „.

" Non-ſeulement Lopez de Véga avoit „ précédé Caldéron dans toutes les extra- „ vagances d'un théatre groſſier & abſurde, „ mais il les avoit trouvées établies. Lopez „ de Véga étoit indigné de cette barbarie, „ & cependant il s'y ſoumettoit. Son but „ étoit de plaire à un peuple ignorant, ama- „ teur du faux merveilleux, qui vouloit qu'on „ parlât à ſes yeux plus qu'à ſon ame. Voici „ comme Véga s'en explique lui-même dans „ ſon nouvel art de faire des Comédies de „ ſon temps „.

Les Vandales, les Goths, dans leurs écrits bizarres,
Dédaignèrent le goût des Grecs & des Romains.
Nos aïeux ont marché dans ces nouveaux chemins :
Nos aïeux étoient des barbares.
L'abus règne, l'art tombe, & la raiſon s'enfuit.
Qui veut écrire avec décence,
Avec art, avec goût, n'en recueille aucun fruit ;
Il vit dans le mépris, & meurt dans l'indigence.
Je me vois obligé de ſervir l'ignorance,
D'enfermer ſous quatre verroux
Sophocle, Euripide & Térence.
J'écris en inſenſé ; mais j'écris pour des fous.

IL y a dans Olivette, Juge des Enfers, *opéra-comique*, un couplet qui finiſſoit par ce refrain.

Un petit moment plus tard,
Si ma mère fût venue,
J'étois, j'étois..... perdue.

Une jeune Actrice, fort jolie, qui chantoit ce couplet, avoit coutume, aux répétitions de ſubſtituer par plaiſanterie, au mot de *perdue*, une rime un peu grenadière, dont l'énergie lui plaiſoit fort. La force de l'habitude lui fit prononcer ce malheureux mot à une repréſentation devant une aſſemblée très-nombreuſe. Ce fut un coup de théatre général : pluſieurs Dames ſortirent précipitamment de leurs loges; d'autres reſtèrent, parce que le public poliſſon crioit *bis*. L'Actrice paroiſſoit étonnée qu'on fît tant de bruit pour ſi peu de choſe. Un Exempt vint la prier de le ſuivre à Saint-Martin, où elle fut conduite, eſcortée joyeuſement de la plus grande partie des Spectateurs.

ON jouoit dans la Salle des Spectacles de Verdun la *Partie de Chaſſe d'Henri IV*, qui fut très-bien repréſentée. Au troiſième Acte, pendant qu'Henri eſt à table avec le Meunier & ſa famille, celui-ci chante une chanſon pour réjouir ſon Hôte. Lorſque l'Acteur fut au troiſième couplet, qui com-

mence par ces paroles, *Vive Henri IV*, tout l'Auditoire, dont la ſenſibilité avoit été vivement émue dans le cours de la repréſentation, entrant tout-à-coup dans l'enthouſiaſme, ſe mit à répéter en chœur & à haute voix, *Vive Henri IV*; & ce couplet fut chanté de la même manière. Cette circonſtance ſingulière, dans laquelle les Spectateurs devinrent Acteurs, eſt un nouveau trait à ajouter à l'éloge de l'immortel Henri, & à l'hiſtoire du caractère nationnal.

APRÈS la première repréſentation de la comédie des *Sultanes*, M. l'Abbé de l'Attaignant, qui l'avoit applaudie avec tout le Public, fit, en ſortant, cette eſpèce d'impromptu, que quelques Curieux ont conſervé :

Le joli Couple, à mon avis,
Que Favart & ſa femme !
Quel Auteur met dans ſes écrits
Plus d'eſprit & plus d'ame ?
Eſt-il pour l'exécution
Actrice plus jolie ?
On prendroit l'un pour Apollon,
Et l'autre pour Thalie.
Que tous deux, d'un commun aveu,
Ont bien tous les ſuffrages !
L'Actrice prime par ſon jeu,
L'Auteur par ſes ouvrages.
Le Spectateur prévient le choix
Du Sultan qu'elle irrite ;
Et de tous les cœurs à la fois
Elle eſt la favorite.

PRADON, faiſant jouer Statira, alla le nez dans ſon manteau, avec un ami, ſe mêler dans la foule du Parterre, pour ſe dérober à la flatterie, & apprendre par lui-même, ſans être connu, ce que le Public penſeroit de ſon ouvrage. Dès le premier Acte, la pièce fut ſifflée. Pradon, qui ne s'attendoit qu'à des louanges & à des applaudiſſemens, perdit d'abord contenance, & frappoit fortement du pied. Son ami le voyant troublé, le prit par le bras, & lui dit : » Monſieur, » tenez bon contre ce revers de fortune ; » &, ſi vous m'en croyez, ſifflez hardi- » ment comme les autres ». Pradon, revenu à lui-même, & trouvant ce conſeil ſage, prit ſon ſifflet & s'en eſcrima des mieux. Un Mouſquetaire l'ayant pouſſé rudement, lui dit en colère : » Pourquoi ſifflez-vous, » Monſieur ? La pièce eſt belle : ſon Auteur » n'eſt pas un ſot ; il fait figure & bruit à » la Cour ». Pradon, un peu trop chaud, repouſſa le Mouſquetaire, & jura qu'il ſiffleroit juſqu'au bout. Le Mouſquetaire prit le chapeau & la perruque de Pradon, & les jeta juſque ſur le théatre. Pradon donne un ſoufflet au Mouſquetaire, qui ripoſta par des coups de plats d'épée. Enfin, le Poëte ſifflé & battu pour l'amour de lui-même, gagne la porte, & va ſe faire panſer.

MOLIÈRE ſe trouvant chez le Nonce du Pape avec deux Eccléſiaſtiques, dont l'air mortifié & hypocrite rendoit aſſez bien l'idée qu'il avoit alors dans la tête, en travaillant à ſa comédie de l'Impoſteur, on vint préſenter à ſon Excellence des truffes à acheter. Un de ces Dévots, qui ſavoit un peu l'Italien, à ce mot de truffes, ſembla, pour les conſidérer, ſortir tout-à-coup du dévot ſilence qu'il gardoit; & choiſiſſant ſaintement les plus belles, il s'écrioit d'un air riant: *Tartufoli*, *Signor Nuntio*, *Tartufoli*. Molière, qui étoit toujours un Spectateur attentif & obſervateur, prit de-là l'idée de donner à ſon Impoſteur le nom de *Tartuffe*.

Louis XIV marchoit vers la Lorraine ſur la fin de l'été de 1662. Accoutumé, dans ſes premières campagnes, à ne faire qu'un repas le ſoir, il alloit ſe mettre à table un jour de jeûne, lorſqu'il conſeilla à M l'Evêque de... qui avoit été ſon Précepteur, d'aller en faire autant. L'Evêque fit obſerver à Sa Majeſté, qu'il n'avoit qu'une collation légère à faire un jour de jeûne. Cette réponſe ayant fait rire un Courtiſan, le Roi voulut en ſavoir le motif. Le rieur répondit, que Sa Majeſté pouvoit ſe tranquilliſer ſur le compte du Prélat, & lui fit un détail exact de ſon dîner, dont il avoit été témoin. A chaque mets exquis & recherché que le

Conteur faiſoit paſſer ſur la table de l'Evêque, Louis XIV s'écrioit : *Le pauvre homme !* & chaque fois il aſſaiſonnoit ce mot d'un ton de voix différent, qui le rendoit extrêmement plaiſant. Molière, qui, en qualité de Valet-de-Chambre, avoit fait le voyage, fut témoin de cette Scène, dont il ſut ſi bien ſe ſervir dans ſon *Tartuffe*. Le Roi, en écoutant les trois premiers Actes de cette Comédie aux *Fêtes de Verſailles*, ne ſe rappelloit point la part qu'il avoit à cette Scène ; Molière l'en fit reſſouvenir, & ne lui déplut pas.

Molière dut à Chapelle la connoiſſance de la fameuſe Ninon de l'Enclos. Ce grand Comique lui ayant lu ſa comédie du *Tartuffe*, Ninon admira l'ouvrage, & lui fit le récit d'une aventure pareille à celle du Héros de ſa pièce ; mais, avec des couleurs ſi fortes, & des jours ſi bien ménagés, que Molière, en la quittant, dit avec une modeſtie auſſi rare aujourd'hui que les talens, que ſi ſa pièce n'avoit point été faite, il n'auroit jamais oſé la mettre ſur la Scène, après avoir entendu le récit de Ninon. L'aventure particulière, dont Mademoiſelle *de l'Enclos* fit le recit à Molière, eſt ainſi racontée par M. de Voltaire, dans la vie de cette fille célèbre. » Lorſque M. de Gourville, » qui fut nommé vingt-quatre heures pour » ſuccéder à Colbert, & que nous avons » vu mourir l'un des hommes de France le » plus conſidéré ; lors, dis-je, que ce

» M. de Gourville, craignant d'être pendu » en perſonne, comme il le fut en effigie, » s'enfuit de France, en 1661, il laiſſa » deux caſſettes pleines d'argent, l'une à » Mademoiſelle de l'Enclos, l'autre à un » faux Dévot. A ſon retour, il trouva chez » Ninon ſa caſſette en fort bon état : il y » avoit même plus d'argent qu'il n'en avoit » laiſſé, parce que les eſpèces avoient » augmenté depuis ce temps-là. Il pré- „ tendit qu'au moins le ſurplus appartenoit „ de droit à la dépoſitaire ; elle ne lui „ répondit qu'en le menaçant de faire jeter „ la caſſette par les fenêtres. Le Dévot s'y „ prit d'une autre façon ; il dit qu'il avoit „ employé ſon dépôt en œuvres pies, & „ qu'il avoit préféré le ſalut de l'ame de „ Gourville à un argent qui ſûrement l'auroit „ damné „.

On étoit aſſemblé pour la ſeconde repréſentation du Tartuffe, lorſqu'il arriva une défenſe du Parlement de jouer cette comédie. „ Meſſieurs, dit Molière en s'adreſſant „ à l'aſſemblée, nous comptions aujourd'hui „ avoir l'honneur de vous donner le *Tartuffe*; „ mais M. le premier Préſident ne veut pas „ qu'on le joue „.

TURCARET fit beaucoup de bruit dans les cercles avant qu'il parût au Théâtre. Madame la Ducheſſe de Bouillon, (Martinozzi,) fit demander à M. le Sage de lui lire ſa pièce ; il y conſentit : le jour fut

pris ; & comme il ne pouvoit pas faire cette lecture après le dîner, ſans riſquer d'en être incommodé & de ne pouvoir achever, il pria Madame la Ducheſſe de Bouillon de lui donner l'heure de midi, qu'elle lui accorda effectivement. Au jour & à l'heure pris, quelques affaires très-importantes retinrent M. le Sage, qui ne pût arriver qu'à près de deux heures. Toute la compagnie l'attendoit, en murmurant, avec la dernière impatience, & avec raiſon, ne ſachant pas les ſiennes. Il les dit en arrivant, & en faiſant les excuſes les plus honnêtes : il revenoit du Palais, où on avoit jugé un procès qui pouvoit le ruïner, *&c. &c.* Madame la Ducheſſe de Bouillon, loin d'agréer ſes excuſes, le traita avec dureté & hauteur, & finit, en lui diſant, qu'il lui avoit fait perdre, aſſez impertinemment, deux heures à l'attendre. « Je vais, » interrompit le Sage, vous faire regagner » ces deux heures, Madame la Ducheſſe, » en ne vous liſant point ma comédie ». Il part tout de ſuite ; & l'on eut beau courir après lui, jamais l'on ne peut le ramener ; &, de ſes jours, il n'a voulu remettre le pied à l'hôtel de Bouillon.

ZAÏRE, *tragédie de Voltaire*, fut reçue avec les applaudiſſemens dûs au chef-d'œuvre de cet Auteur ; ce qui n'empêcha pas néanmoins, que le Parterre n'y trouvât quelques endroits qui méritoient ſa cenſure. M. de

Voltaire déféra à ſa critique, & fit, pour les repréſentations ſuivantes, tous les changemens que le Public avoit jugé néceſſaires pour la perfection de la pièce. On ſait que les Comédiens ne s'accommodent guère de ces ſortes de corrections : ils ſe ſont fatigués à étudier leur rôle ; ils ont appris deux ou trois cents vers, qu'ils ont placés avec beaucoup de peine dans leur mémoire ; & un Auteur vient les déranger d'un coup de plume. Dufrêne fut celui qui apporta le plus de réſiſtance à ces changemens : chaque jour le Poëte étoit à la porte du Comédien, pour l'engager à concourir, par un peu de complaiſance, au plus grand ſuccès de ſa pièce ; mais l'Acteur, que pour s'en débarraſſer, uſoit de l'expédient ordinaire : quand M. de Voltaire venoit pour le voir, il faiſoit dire qu'il étoit ſorti. Cela ne le rebutoit point : il montoit à la porte de l'appartement, & y gliſſoit ſes corrections. Dufrêne ne les liſoit point, ou n'y avoit aucun égard : le Poëte eut recours à un ſtratagème qui lui réuſſit. Sachant que le Comédien devoit donner un grand dîner, il fit faire, pour ce jour-là, un pâté de perdrix, & le lui envoya, avec défenſe à la perſonne qui en étoit chargée, de dire d'où le préſent lui venoit. Il arrivoit dans des circonſtances trop favorables, pour qu'on ne lui fît pas un bon accueil. Dufrêne le reçut avec reconnoiſſance, & remit à un autre temps le ſoin de connoître ſon bienfaiteur. Le pâté fut ſervi aux grandes

acclamations de tous les convives. L'ouverture s'en fit avec pompe ; la ſurpriſe égala la curioſité, & le plaiſir ſurpaſſa la ſurpriſe, à la vue de douze perdrix, tenant chacune dans leur bec pluſieurs billets, qui, ſemblables à ces feuilles myſtérieuſes des Sybilles, contenoient tous le vers qu'il falloit ajouter, retrancher ou changer dans le rôle de Dufrêne. Il ne fut pas difficile de connoître l'Auteur du préſent : & chacun loua cette façon noble & ingénieuſe de faire agréer des corrections. Le public ne tarda pas à s'appercevoir qu'on avoit eu égard à ſes remarques ; mais ignora longtemps que c'étoit à un pâté de perdrix que *Zaïre* devoit une partie de ſon ſuccès.

Le rôle de Zaïre fut l'époque de la grande réputation de Mademoiſelle Gauſſin ; & l'on n'oubliera jamais les vers charmants que lui adreſſa M. de Volaire à cette occaſion :

Jeune Cauſſin, reçois pour tendre hommage,
Reçois mes vers, au théatre applaudis ;
Protège-les : *Zaïre* eſt ton ouvrage ;
Il eſt à toi, puiſque tu l'embellis.
Ce ſont tes yeux, ces yeux ſi pleins de charmes,
Qui du critique ont fait tomber les armes.
Ton ſeul aſpect adoucit les cenſeurs.
L'illuſion, cette Reine des cœurs,
Marche à ta ſuite, inſpire les alarmes,
Les ſentimens, les regrets, les douleurs,
Le doux plaiſir de répandre des larmes.
Le Dieu de vers, qu'on alloit dédaigner,
Eſt, par ta voix, aujourd'hui sûr de plaire.

Le Dieu d'Amour, à qui tu fus plus chère,
Eſt, par tes yeux, bien plus sûr de règner.
Entre ces Dieux déſormais tu vas vivre.
Hélas! long-temps je les ſuivis tous deux :
Il en eſt un que je ne puis plus ſuivre.
Heureux cent fois le mortel amoureux,
Qui, tous les jours, peut te voir & t'entendre;
Que tu reçois, avec un ſouris tendre;
Qui voit ſon ſort écrit dans tes beaux yeux;
Qui meurt d'amour, qui te plaît, qui t'adore;
Qui pénétré de cent plaiſirs divers,
A tes genoux, oubliant l'Univers,
Parle d'amour, & t'en reparle encore!
Mais malheureux qui n'en parle qu'en vers!

Le Comédien Dufrêne répandit ſur le rôle d'*Oroſmane* cet intérêt, ce charme délicieux & inexprimable, que Mademoiſelle Gauſſin ſut attacher à celui de *Zaïre*. C'eſt ce que M. de Voltaire a conſacré dans ces vers ſi connus :

Quand Dufrêne ou Gauſſin, d'une voie attendrie,
Font parler Oroſmane, Alzire, Zénobie,
Le Spectateur charmé, qu'un beau trait vient ſaiſir,
Laiſſe couler des pleurs, enfans de ſon plaiſir.

ANECDOTES
MÊLÉES
ET BONS-MOTS.

EN 1763, un Anglais, nommé Guillaume Orrebow, fut condamné à mort, avec quinze autres coupables. La veille du jour de l'exécution, il eut envie de voir ſa femme & de lui faire ſes adieux. Il avoit de l'argent : il fit venir du vin, & invita le geolier à boire avec lui. Quand il l'eut à demi enivré, il lui expliqua ſes déſirs ; lui demanda la permiſſion de ſortir pendant deux heures, s'engageant à revenir auſſi-tôt par les ſermens les plus forts. Le geolier échauffé par le vin, incapable de réfléchir, pénétré de reconnoiſſance pour celui qui l'avoit ſi bien régalé, oſa compter ſur ſa parole ; les portes furent ouvertes. Orrebow vole chez ſon épouſe, qui fut très-ſurpriſe de le voir, & qui ne manqua pas de l'exhorter à profiter de la circonſtance. Orrebow rappelle ſa parole, & atteſte la ſainteté du ſerment ; tout ce qu'il ſe permet, c'eſt de paſſer la nuit avec elle. Le geolier ayant, par le ſommeil, diſſipé les illuſions bacchiques, ne voyant pas revenir ſon priſonnier, étoit dans une

inquiétude mortelle. L'heure de l'exécution approche : les charriots ſont arrivés. Il devoit y avoir ſeize criminels ; on n'en trouve plus que quinze : on le demande au geolier, qui raconte ſa triſte aventure. On ſe moque de ſa confiance. L'affaire étant de conſéquence, on le fait monter dans le charriot à la place du coupable, & l'on part pour Tyburn. Orrebow s'étoit oublié dans les bras de ſa femme : il dormoit profondément. Il s'éveille enfin, s'informe de l'heure. Apprenant qu'il eſt tard, il ſe hâte de s'habiller, court à la priſon. On étoit déjà parti. Il prend le chemin de Tyburn ; rencontre enfin les charriots ; s'approche hors d'haleine de celui où eſt le geolier : « Deſcen» dez, lui dit-il ; vous avez tenu ma place » aſſez long-temps ; je viens la reprendre. » Si l'on ne s'étoit pas tant preſſé de partir, » vous n'auriez pas eu la peine de venir juſ» qu'ici, & moi je ne me ſerois point fa» tigué en courant pour vous rejoindre ». Il monte en diſant ces mots, s'aſſied, réprend haleine, remercie encore le geolier, & ſe plaint amèrement de ce qu'on l'a cru capable de manquer à ſa parole.

LE Duc de Vendôme avoit auprès de lui Villiers, un de ces hommes de plaiſir qui ſe font un mérite d'une liberté cynique. Il le logeoit à Verſailles dans ſon appartement. Cet homme condamnoit hautement tons les goûts de Louis XIV, en muſique, en pein-

ture, en architecture, en jardins. Le Roi plantoit-il un boſquet, meubloit-il un appartement, conſtruiſoit-il une fontaine : *Villiers* trouvoit tout mal-entendu, & s'exprimoit en termes peu meſurés. « Il eſt » étrange, dit le Roi, que *Villiers* ait choiſi » ma maiſon pour venir s'y moquer de tout » ce que je fais ». L'ayant rencontré un jour dans les jardins : « Hé bien, lui dit-il, en lui montrant un de ſes nouveaux ouvrages, » cela n'a donc pas le bonheur » de vous plaire « ? *Non*, repondit Villiers. « Cependant, reprit le Roi, il y a bien des » gens qui n'en ſont pas ſi mécontens ». *Cela peut être*, répartit Villiers ; *chacun a ſon avis.* Le Roi, en riant, répondit : « On ne peut » pas plaire à tout le monde ».

BONTEMPS, premier valet-de-chambre, demandoit quelque grâce pour un de ſes amis. *Quand ceſſerez-vous*, lui dit Louis XIV, *de demander* ? Bontemps fut étourdi du reproche. Mais il ne le fut pas long-temps, le Roi ayant ajouté en ſouriant, *de demander pour les autres, & jamais pour vous ? La grâce dont il s'agit pour un de vos amis, je l'accorde pour votre fils.*

LOUIS XIV, ſe nettoyant les pieds, un valet-de-chambre qui tenoit la bougie, lui laiſſa tomber ſur le pied droit de la cire fondue toute brûlante. Il dit froidement : *Tu*

aurois auſſi bien fait de la laiſſer tomber à terre. A un autre valet-de-chambre, qui en hiver apporta ſa chemiſe toute froide, il dit encore, ſans gronder : *Tu me la donneras brûlante à la canicule.* Un portier du Parc, qui avoit été averti que le Roi devoit ſortir par telle porte, ne s'y trouva pas, & ſe fit long-temps chercher. Comme il venoit tout en courant, c'étoit à qui lui diroit des injures; le Roi dit : *Pourquoi le grondez-vous ? Croyez-vous qu'il ne ſoit pas aſſez affligé de m'avoir fait attendre* ?

APRÈS le mariage de Monſieur le Duc avec Mademoiſelle *de Nantes*, Louis XIV étala une magnificence ſingulière, dont le Cardinal Mazarin avoit donné la première idée en 1656. On établit dans le ſallon de Marly quatre boutiques remplies de ce que l'induſtrie des ouvriers de Paris avoit produit de plus riche & de plus recherché. Ces quatres boutiques étoient autant de décorations ſuperbes, qui repréſentoient les quatre ſaiſons de l'année. Madame de Monteſpan en tenoit une avec Monſeigneur, Madame de Maintenon en tenoit une autre avec le Duc du Maine. Les deux nouveaux mariés avoient chacun la leur : Monſieur le Duc avec Madame de Thiange; & Madame la Ducheſſe, à qui la bienſéance ne permettoit pas d'en tenir une avec un homme à cauſe de ſa grande jeuneſſe, étoit avec la Ducheſſe de Chevreuſe. Les dames

&

& les hommes nommés du voyage tiroient au ſort les bijoux dont ces boutiques étoient garnies. Ainſi le Roi fit des préſens à toute la Cour d'une manière digne de lui. Ces loteries avoient été miſes en uſage autrefois par les Empereurs Romains ; mais aucun d'eux n'en releva la magnificence par tant de galanterie.

TURENNE ſe promenant ſeul ſur les boulevards de Paris, ſans aucune marque de diſtinction, paſſa près d'une compagnie d'Artiſans qui s'amuſoient à jouer à la boule. Une conteſtation s'étant élevée entr'eux au ſujet d'un coup douteux, ils prièrent M. de Turenne de le décider. Le Vicomte, que ces ſortes de mépriſes divertiſſoient, n'eut garde de ſe faire connoître : il prit ſa canne, meſura les diſtances, & prononça en faveur de l'un d'eux. Celui qu'il avoit condamné ſe fâcha, & lui dit même quelques injures ; Turenne, ſans faire paroître la moindre émotion, & craignant de s'être trompé, ſe mettoit bonnement en devoir de meſurer une ſeconde fois, lorſqu'il fut abordé par quelques Officiers qui le cherchoient. Le titre de *Monſeigneur* qu'ils lui donnèrent, ouvrit les yeux aux joueurs ; l'Artiſan qui l'avoit injurié, ſe jetta à ſes genoux pour lui demander pardon. Turenne ſe contenta de lui dire : *Mon ami, vous avez eu tort de croire que je vouluſſe vous tromper.*

L'ABBÉ *de Chaulieu* * à l'âge de quatre-vingt ans s'étoit déclaré l'amant de Mademoiſelle de Launay, dont nous avons des Mémoires ſous le nom de *Madame de Staal*. Comme il étoit devenu aveugle, il prêtoit à ſa maîtreſſe beaucoup de charmes qu'elle n'avoit pas ; & ne comptant plus ſur les ſiens, il tâchoit de ſe rendre aimable à force de ſoins & de complaiſances. Il propoſoit quelquefois d'ajouter les préſens à l'encens qu'il offroit. Mademoiſelle de Launay, importunée un jour des vives inſtances avec leſquelles il la prioit d'accepter mille piſtoles, lui dit : « Je vous conſeille, en » reconnoiſſance de vos offres généreuſes, » de n'en pas faire de pareilles à bien des » femmes ; vous en trouveriez quelqu'une » qui vous prendroit au mot ». *Oh !* répondit-il aſſez naïvement, *je ſais bien à qui je m'adreſſe*.

LE Grand Condé paſſa les dernières années de ſa vie dans ſa belle retraite de Chantilly. Il y raſſembloit ſouvent les Gens de Lettres, & ſe plaiſoit à s'entretenir avec eux de leurs ouvrages dont il étoit bon juge. Lorſque dans ces converſations littéraires il ſoutenoit une bonne cauſe, il parloit avec beaucoup de grâce & de douceur ; mais quand il en ſoutenoit une mau-

(*) Né en 1639, mort en 1720.

vaiſe, il ne falloit pas le contredire ; il s'emportoit alors, & rien n'étoit plus dangereux que de lui diſputer la victoire. Dans une converſation de cette nature, le feu de ſes yeux effraya tellement *Boileau*, qu'il céda par prudence, & dit tout bas à ſon voiſin : « Dorénavant je ſerai toujours de » l'avis de Monſieur le Prince, quand il » aura tort ».

ANNE d'Autriche avoit tant d'antipathie pour les roſes, qu'elle ne pouvoit en ſupporter la vue, même en peinture, quoiqu'elle aimât paſſionnément toutes les fleurs. On a dit la même choſe du Chevalier de Guiſe. Par une antipathie bien plus ſingulière, *Jean II*, Czar de Moſcovie, s'évanouiſſoit à la vue d'une femme.

Lettre de M. de la Blancherie.

UN Habitant de Saint-Domingue avoit un nègre qui, depuis long-temps, ſollicitoit ſa liberté, qu'il avoit bien méritée par ſes ſervices ; mais ce qui devoit la lui procurer, étoit préciſément ce qui empêchoit ſon maître de la lui accorder, parce qu'il lui étoit trop néceſſaire. Ainſi, plus le nègre preſſoit pour obtenir cette liberté, qui lui étoit promiſe, plus on trouvoit de prétextes pour éluder, ou différer l'exécution de la promeſſe. Le maître lui-même ne s'en cachoit plus au bon ſerviteur, en lui faiſant valoir ſon at-

tachement. Cependant, ce qu'il y avoit de flatteur pour le nègre dans le refus de ſon maître, loin de diminuer le déſir qu'il avoit d'être libre, ne faiſoit que l'irriter de plus en plus. Il réſolut donc d'employer un autre moyen, celui de ſe racheter lui-même, en s'appréciant d'après les raiſons que ſon Maître apportoit pour ne pas effectuer ſa promeſſe.

Dans quelques quartiers de Saint-Domingue, les habitans n'entrent point dans les détails de la nourriture & du vêtement de leurs nègres. On leur abandonne pour cet objet un certain terrain, & on leur accorde par jour deux heures de temps pour le cultiver. Ceux qui ſont laborieux en retirent non-ſeulement le néceſſaire, mais encore un ſuperflu qui les met à portée de faire un commerce plus ou moins conſidérable, à proportion de leur intelligence.

Le nôtre, au bout de quelques années, amaſſa beaucoup plus d'argent qu'il n'en falloit pour ſe racheter. Il va donc trouver ſon maître, lui marque la réſolution qu'il a priſe d'acquérir ſa liberté, offre de payer le prix d'un autre nègre, & préſente en même-temps des portugaiſes. L'habitant étonné reſte immobile. *Va*, dit-il, *j'ai aſſez trafiqué la liberté de mes ſemblables; jouis de la tienne, tu me rends à moi-même.* Il ne tarda pas en effet à vendre ſes habitations; Il ne reſta même à Saint-Domingue que le temps qu'il lui fallut pour toucher ſes fonds, ſoit en papier, ſoit en argent, & repaſſa en France.

Cet homme, pour aller dans ſa Province, fut obligé de paſſer par Paris ; mais le ſéjour ne fut que trop attrayant pour lui, puiſqu'il ne put s'en arracher, & qu'il n'épargna rien pour ſoutenir l'idée d'opulence attachée au ſeul nom d'Américain. Femmes, bonne-chère, jeux, ſpectacles, parties de plaiſir de toute eſpèce ; il ſe livra ſans ménagement à toutes les occaſions de dépenſe, & ſa fortune fut bientôt diſſipée. Dans cette malheureuſe ſituation, il fut queſtion de prendre un parti : mais lequel ? Reſter en France ? Un homme ruiné y eſt ſans crédit, & par conſéquent ſans reſſource. Retourner aux Iſles ? Quelle humiliation & quel embarras ! Cependant, toutes réflexions faites, il ſe flatta d'y trouver plus de reſſources qu'ailleurs ; & comptant plus ſur l'attachement de ceux dont il avoit fait la fortune à Saint-Domingue, que ſur l'amitié des Pariſiens qui n'avoient travaillé qu'à ſa ruine, il ſe détermina pour l'embarquement.

Son arrivée au Cap ſurprit tout le monde. On fut bientôt inſtruit de ſes malheurs. On le plaignit ; mais perſonne ne lui donna le moindre ſecours. Ses anciens amis, c'eſt-à-dire, les liaiſons de ſociété qu'il nommoit ainſi, ne virent en lui que le témoin des plaiſirs qu'il leur avoit procurés, & ne ſongèrent point du tout à lui faire part de leur bien-être. Ceux même qui lui avoient des obligations perſonnelles n'étoient jamais chez eux pour lui : exemple effrayant, mais qui joint à vingt mille autres qu'on a tous

les jours ſous les yeux, ne guérira jamais perſonne de la fureur des amitiés de cette noble trempe. Il étoit donc réduit à vivre dans les chétives auberges qui ſont ſur le port, & à la portée des plus miſérables.

Il n'avoit point été voir ſon nègre, ſoit qu'il ignorât ce qu'il étoit devenu, ſoit qu'il eût honte de ſe préſenter à lui dans l'état où il ſe trouvoit. Mais le nègre, qui tenoit hôtel, ayant appris ſes malheurs & découvert ſa retraite, fut bientôt aux pieds de ſon *cher Maître* & de ſon cher bienfaiteur: c'étoient les mots qu'il répétoit & qu'il accompagnoit de ſanglots, en conſidérant ſa ſituation. Son zèle ne ſe borne point à de vaines grimaces: il l'établit maître chez lui. Mais enſuite ſe mettant à ſa place, il voit l'amour-propre humilié, le mépris inſéparable de l'indigence, la peine intérieure que cauſe toute eſpèce de dépendance; il ſent d'avance tout le poids que doivent peſer ſes bienfaits ſur un cœur libre & généreux. *Mon cher Maître*, lui dit-il un jour en embraſſant ſes genoux, *je vous dois tout ce que je ſuis; diſpoſez de tout ce que j'ai. Quittez ce pays où vos malheurs vous en ſuſcitent de nouveaux. Abandonnez des ingrats que vous n'aviez pas obligés pour compter ſur leurs ſervices. — Eh! comment veux-tu que je vive en France? — Ah! mon cher Maître*, reprend le nègre, *votre eſclave ſeroit-il aſſez heureux pour vous faire accepter ſans peine un léger tribut de ſa reconnoiſſance? Lui ferez-vous cette grâce?* Le Maître attendri ne ſait que

répondre. Le nègre continue : *Quinze cents livres de rente pourront-ils vous ſuffire ? — Ah ! c'en eſt trop*, répond le Maître, en fondant en larmes !... Auſſi-tôt le nègre le quitte, & lui remet à ſon retour un acte en bonne forme, qui lui aſſure, ſa vie durant, 1500 livres de rente. Cet Habitant eſt actuellement en France, & reçoit tous les ans ſa penſion, dont ſix mois toujours d'avance. Le nègre ſe nomme *Louis Desrouleaux* ; je l'ai vu au Cap, où il continue de tenir hôtel.

Trait de bienfaiſance d'un homme célèbre.

UN jeune-homme nommé Robert, attendoit ſur le rivage à Marſeille, que quelqu'un entrât dans ſon batelet ; un inconnu s'y place : mais un inſtant après, il ſe préparoit à en ſortir malgré la préſence de Robert, qu'il ne ſoupçonnoit pas d'en être le patron. Il lui dit que, puiſque le conducteur de cette barque ne ſe montre point, il va paſſer dans une autre. Monſieur, dit le jeune-homme, celle-ci eſt la mienne ; voulez-vous ſortir du port ? — Non, Monſieur, il n'y a plus qu'une heure de jour. Je voulois ſeulement faire quelques tours dans le baſſin, pour profiter de la fraîcheur & de la beauté de la ſoirée..... Mais vous n'avez pas l'air d'un marinier, ni le ton d'un homme de cet état. — Je ne le ſuis pas en effet ; ce n'eſt que pour gagner de l'argent que je fais ce métier les fêtes & les dimanches.—

Quoi, avare à votre âge ! cela dépare votre jeuneſſe, & diminue l'intérêt qu'inſpire d'abord votre heureuſe phyſionomie. — Ah, Monſieur ! ſi vous ſaviez pourquoi je déſire ſi fort de gagner de l'argent, vous n'ajouteriez pas à ma peine celle de me croire un caractère ſi bas. — J'ai pu vous faire tort ; mais vous ne vous êtes point expliqué. Faiſons notre promenade, & vous me conterez votre hiſtoire. L'inconnu s'aſſied. Eh bien ! pourſuit-il, dites-moi quels ſont vos chagrins ; vous m'avez diſpoſé à y prendre part. — Je n'en ai qu'un, dit le jeune-homme, celui d'avoir un père dans les fers ſans pouvoir l'en tirer. Il étoit courtier dans cette ville ; il s'étoit procuré de ſes épargnes & de celles de ma mère dans le commerce des modes, un intérêt ſur un vaiſſeau en charge pour Smyrne : il a voulu veiller lui-même à l'échange de ſa pacotille, & en faire le choix. Le vaiſſeau a été pris par un Corſaire, & conduit à Tétuan, où mon malheureux père eſt eſclave, avec le reſte de l'équipage. Il faut deux mille écus pour ſa rançon : mais comme il s'étoit épuiſé afin de rendre ſon entrepriſe plus importante, nous ſommes bien éloignés d'avoir cette ſomme. Cependant, ma mère & mes ſœurs travaillent jour & nuit ; j'en fais de même chez mon maître, dans l'état de Joaillier que j'ai embraſſé, & je cherche à mettre à profit, comme vous voyez, les dimanches & les fêtes. Nous nous ſommes retranchés juſque ſur les beſoins de première néceſſité ;

une ſeule petite chambre forme tout notre logement. Je croyois d'abord aller prendre la place de mon père, & le délivrer, en me chargeant de ſes fers ; j'étois prêt à exécuter ce projet, lorſque ma mère, qui en fut informée, je ne ſais comment, m'aſſura qu'il étoit auſſi impraticable que chimérique, & fit défendre à tous les Capitaines du Levant de me prendre ſur leur bord. — Et recevez-vous quelquefois des nouvelles de votre père ? ſavez-vous quel eſt ſon patron à Tétuan, quels traitemens il y éprouve ? — Son patron eſt Intendant des jardins du Roi ; on le traite avec humanité, & les travaux auxquels on l'emploie ne ſont pas au-deſſus de ſes forces. Mais nous ne ſommes pas avec lui pour le conſoler, pour le ſoulager ; il eſt éloigné de nous, d'une épouſe chérie & de trois enfans qu'il aima toujours avec tendreſſe. — Quel nom porte-t-il à Tétuan ? — Il n'en a pas changé ; il s'appelle Robert, comme à Marſeille. — Robert..... chez l'Intendant des Jardins ? — Oui, Monſieur. — Votre malheur me touche : mais, d'après vos ſentimens, j'oſe vous préſager un meilleur ſort, & je vous le ſouhaite bien ſincèrement.... En jouiſſant du frais, je voulois me livrer à la ſolitude : ne trouvez donc pas mauvais, mon ami, que je ſois tranquille un moment.

Lorſqu'il fut nuit, Robert eut ordre d'aborder. Alors l'inconnu ſort du bateau, lui remet une bourſe entre les mains, &, ſans lui laiſſer le temps de le remercier,

s'éloigne avec précipitation. Il y avoit dans cette bourſe huit doubles louis en or, & dix écus en argent. Une telle généroſité donna au jeune-homme la plus haute opinion de celui qui en étoit capable ; mais ce fut en vain qu'il fit des vœux pour le rejoindre & lui en rendre grâce.

Six ſemaines après cette époque, cette famille honnête, qui continuoit ſans relâche à travailler pour complèter la ſomme dont elle avoit beſoin, prenoit un dîner frugal compoſé de pain & d'amandes sèches : elle voit arriver Robert le père, très-proprement vêtu, qui la ſurprend dans ſa douleur & dans ſa misère. Qu'on juge de l'étonnement de ſa femme & de ſes enfans, de leurs tranſports, de leur joie ! Le bon Robert ſe jette dans leurs bras, & s'épuiſe en remercîmens ſur les cinquante louis qu'on lui a comptés en s'embarquant dans le vaiſſeau, où ſon paſſage & ſa nourriture étoient acquittés d'avance, ſur les habillemens qu'on lui a fournis, &c. Il ne ſait comment reconnoître tant de zèle, tant d'amour. Une nouvelle ſurpriſe tenoit cette famille immobile ; ils ſe regardoient les uns les autres. La mère rompt le ſilence ; elle imagine que c'eſt ſon fils qui a tout fait : elle raconte à ſon père comment, dès l'origine de ſon eſclavage, il a voulu aller prendre ſa place, & comment elle l'en avoit empêché. Il falloit ſix mille francs pour la rançon : nous en avions, pourſuit-elle, un peu plus de la moitié, dont la meilleure partie étoit le fruit

de ſon travail : il aura trouvé des amis qui l'auront aidé. Tout-à-coup, rêveur & taciturne, le père paroît conſterné ; puis s'adreſſant à ſon fils : malheureux ! qu'as-tu fait ? comment puis-je te devoir ma délivrance ſans la regretter ? comment pouvoit-elle reſter un ſecret pour ta mère, ſans être achetée au prix de la vertu ? A ton âge, fils d'un infortuné, d'un eſclave, on ne ſe procure point naturellement les reſſources qu'il te falloit. Je frémis de penſer que l'amour paternel t'a rendu coupable. Raſſure-moi, ſois vrai, & mourons tous ſi tu as pu ceſſer d'être honnête. — Tranquilliſez-vous, mon père, répondit en l'embraſſant ; votre fils n'eſt pas indigne de ce titre, ni aſſez heureux pour avoir pu vous prouver combien il lui eſt cher. Ce n'eſt point à moi que vous devez votre liberté : je connois notre bienfaiſteur. Souvenez-vous, ma mère, de cet inconnu qui me donna ſa bourſe : il m'a fait bien des queſtions. Je paſſerai ma vie à le chercher : je le trouverai, & il viendra jouir du ſpectacle de ſes bienfaits. Enſuite, il raconte à ſon père l'anecdote de l'inconnu, & le raſſure ainſi ſur ſes craintes.

Rendu à ſa famille, Robert trouva des amis & des ſecours. Les ſuccès ſurpaſſèrent ſon attente. Au bout de deux ans, il acquit de l'aiſance ; ſes enfans, qu'il avoit établis, partageoient ſon bonheur entre lui & ſa femme, & il eût été pour eux ſans mêlange, ſi les recherches continuelles du fils avoient pu lui faire découvrir ce bienfaiſteur qui ſe

déroboit avec tant de ſoin à leur reconnoiſſance & à leurs vœux. Il le rencontre enfin un dimanche matin, ſe promenant ſeul ſur le port. Ah! mon Dieu tutélaire! c'eſt tout ce qu'il peut prononcer, en ſe jettant à ſes pieds où il tombe ſans connoiſſance. L'inconnu s'empreſſe de le ſecourir, & de lui demander la cauſe de ſon état. Quoi! Monſieur, pouvez-vous l'ignorer, lui répond le jeune-homme? avez-vous oublié Robert & ſa famille infortunée que vous rendîtes à la vie, en lui rendant ſon père? — Vous vous méprenez, mon ami; je ne vous connois point, & vous ne ſauriez me connoître; étranger à Marſeille, je n'y ſuis que depuis peu de jours. — Tout cela peut être; mais ſouvenez-vous qu'il y a vingt-ſix mois que vous y étiez auſſi; rappellez-vous cette promenade dans le port, l'intérêt que vous prîtes à mon malheur, les queſtions que vous me fîtes ſur les circonſtances qui pouvoient vous éclairer & vous donner les lumières néceſſaires, pour être notre bienfaicteur. Libérateur de mon père, pouvez-vous oublier que vous êtes le ſauveur d'une famille entière qui ne déſire plus rien que votre préſence? Ne vous refuſez pas à ſes vœux, & venez voir les heureux que vous avez faits..... venez. — Je vous l'ai déjà dit, mon ami: vous vous méprenez. — Non, Monſieur, je ne me trompe point; vos traits ſont trop profondément gravés dans mon cœur, pour que je puiſſe vous méconnoître; venez de grâce: en même-temps il le prenoit

par le bras, & lui faiſoit une ſorte de violence pour l'entraîner. Une multitude de peuple s'aſſembloit autour d'eux. Alors l'inconnu, d'un ton plus grave & plus ferme : Monſieur, cette ſcène commence à être fatigante. Quelque reſſemblance occaſionne votre erreur ; rappelez votre raiſon, & allez dans votre famille profiter de la tranquillité dont vous me paroiſſez avoir beſoin. — Quelle cruauté, s'écrie le jeune-homme ! Bienfaiteur de cette famille, pourquoi altérer par votre réſiſtance le bonheur qu'elle ne doit qu'à vous ? Reſterai-je en vain à vos pieds ? ſerez-vous aſſez inflexible pour rebuter le tribut que nous réſervons depuis ſi long-temps à votre ſenſibilité ? Et vous qui êtes ici préſents, vous que le trouble & le déſordre où vous me voyez, doivent attendir, joignez-vous tous à moi pour que l'auteur de mon ſalut vienne contempler lui-même ſon propre ouvrage. A ces mots, l'inconnu paroît ſe faire quelque violence ; mais comme on s'y attendoit le moins, réuniſſant toutes ſes forces, & rappellant ſon courage pour réſiſter à la ſéduction de la jouiſſance délicieuſe qui lui eſt offerte, il échappe comme un trait au milieu de la foule, & diſparoît en un inſtant.

Cet inconnu le ſeroit encore aujourd'hui, ſi ſes gens d'affaires ayant trouvé dans ſes papiers, à la mort de leur Maître, une note de 7500 livres envoyées à M. Mayu de Cadix, n'en euſſent pas demandé compte à ce der-

nier, mais ſeulement par curioſité, puiſque la note étoit bâtonnée & le papier chiffonné, comme ceux que l'on deſtine au feu. Ce fameux Banquier répondit qu'il en avoit fait uſage pour délivrer un Marſeillois, nommé Robert, eſclave à Tétuan, conformément aux ordres de Charles de Secondat, Baron de Monteſquieu, Préſident à Mortier au Parlement de Bordeaux. On ſait que l'illuſtre Monteſquieu aimoit à voyager, & qu'il viſitoit ſouvent ſa ſœur, Madame d'Héricourt, mariée à Marſeille.

LE docteur B***, attaché au collége de St. Jean à Cambridge, étoit d'un caractère doux & remarquable par ſon égalité. Rien ne l'affligeoit, rien ne le réjouiſſoit; il ſembloit mort à tout ſentiment: il ne ſe refuſoit pas néanmoins aux agrémens de la ſociété; mais il paroiſſoit n'y prendre aucun plaiſir; il les prenoit ſans empreſſement & les quittoit ſans regret. Un jour il étoit allé voir un de ſes amis au collége de Jéſus; ce fut l'habitude qui l'y conduiſit. Son ami, charmé de le voir, le retint à ſouper; il lui parut plaiſant d'éprouver ſi le vin n'égayeroit pas le grave docteur; il lui en fit prendre beaucoup, & ſe ménagea lui-même pour jouir pleinement du ſpectacle qu'il ſe promettoit en obſervant les effets de cette liqueur ſur ſon ami. Il fut trompé dans ſon attente: le docteur reſta toujours froid & tranquille; ſentant ſa tête peſante, il dit qu'il avoit

beſoin de dormir ; ſon ami voulut qu'il prit le portier du collége avec ſa lanterne pour l'accompagner juſqu'à St. Jean ; le docteur le refuſa, & ſe mit en route ſeul, au milieu des ténèbres, mais ſuivi de loin, ſans qu'il s'en apperçut, par ſon hôte, qui craignant qu'il ne lui arrivât quelque accident, vouloit être à portée de le ſecourir. Il y avoit dans ſon chemin un cimetière qu'il falloit traverſer. Le docteur chancelant & cédant au vin, fit un faux pas, & tomba entre deux tombes voiſines. Son ami accourut ; mais il s'arrêta en le voyant faire des efforts pour ſe relèver. Ils furent inutiles : le docteur s'en laſſa bientôt ; & croiſant tranquillement les bras ſur ſa poitrine, *je ſuis un fou*, dit-il, *d'entreprendre de combattre le vin ; il eſt plus fort que moi. Reſtons ici, puiſqu'il le veut, juſqu'à ce qu'il me permette de me relèver ; je me releverai ſans doute encore avant mes voiſins.* En achevant ces mots, il s'endormit. Son ami eſſaya de le réveiller ; mais ne pouvant y réuſſir, il le couvrit de ſon manteau, & le laiſſa là cuver ſon vin.

M. ROOKE préſente avec raiſon, dans ſes voyages, le gouvernement de l'Egypte comme indéfini & tyrannique. D'un côté, le Bacha, ou Vice-Roi, envoyé par le Grand-Seigneur, auquel le pays eſt tributaire, réclame la ſouveraineté. De l'autre, vingt-quatre Beys exercent un pouvoir oppreſſif, abſolument indépendant, non-ſeu-

lement l'un de l'autre, mais encore du Bacha. Voici un trait de l'autorité arbitraire de ces deſpotes.

« Je me promenois à cheval hors de la ville, (*) dit M. Rooke. Je rencontrai un parti de ſoldats Turcs, qui m'abordèrent moi & quelques autres Européens de ma compagnie, & nous dirent qu'ils venoient nous chercher par ordre de leur maître Muſtapha-Bey, & qu'il falloit qu'ils nous conduiſiſſent auprès de lui. Ce compliment ne fut rien moins que plaiſant pour nous; très-volontiers nous nous ſerions paſſés de l'honneur de faire cette viſite au Bey; mais, faute de moyens de nous en diſpenſer, nous ſuivîmes les ſoldats Turcs. Vous penſez bien que nous fîmes beaucoup de réflexions, que nous n'étions pas ſans inquiétude en marchant, & que nous cherchâmes à deviner la cauſe de cet événement; mais ce fut en vain. Nous n'eûmes d'autre parti à prendre que de nous ſoumettre & d'attendre patiemment la volonté de Muſtapha. Arrivés dans ſon palais, mes compagnons furent mis en liberté; moi ſeul & un de mes amis nous fûmes retenus, cet ami pour me ſervir d'interprète & plaider ma cauſe. On nous introduiſit dans la ſalle d'audience, où nous trouvâmes le Potentat aſſis, les jambes croiſées ſur un tapis, & fumant avec une pipe de 7 à 8 pieds de long. C'étoit un homme entre deux âges, replet, avec une barbe

(*) Le Caire.

noire, très-fournie, qui descendoit plus bas que sa poitrine, de bonne mine, mais d'un air sévère. Ses courtisans barbus de même, formoient autour de lui un cercle au milieu duquel nous nous avançâmes ».

« Le Bey, informé que j'étois la personne qu'il avoit ordonné qu'on lui amenât, me considéra attentivement, & d'un ton impérieux, déclara mon crime & prononça mon arrêt. *Un marchand Arménien*, dit-il, *m'a représenté qu'un Anglais, qui a passé au Caire, il y a deux ans, lui devoit une somme d'argent : en conséquence, j'ordonne que vous ayez à acquitter sur-le-champ cette dette contractée par votre compatriote.* J'écoutai avec étonnement une accusation & une condamnation si extraordinaires. Je cherchai dans ma réponse à montrer l'injustice & la vexation de ce procédé ; je lui dis qu'en premier lieu je doutois que la dette réclamée par l'Arménien fût légitime ; que secondement, quand même elle seroit avérée, je ne me croyois point du-tout obligé de l'acquitter. Mais, tout ce que je pus dire pour m'excuser d'après les principes de la raison & de la justice, fut inutile. A chaque mot, il ne répondoit que par ce refrain : *Que j'eusse à promettre de l'argent, sans autre cérémonie, ou que je resterois prisonnier dans le château.* Je m'informai alors à quoi se montoit la prétendue créance de l'Arménien, & j'appris qu'elle alloit à 500 l. sterl. Quelque considérable que fût cette somme, je crois que je me serois déterminé à acheter ma liberté à ce prix,

ſans mon ami, qui me donna un avis contraire, & me fit eſpérer que je pourrois la recouvrer ſans un ſi grand ſacrifice, ajoutant qu'il valoit mieux ſouffrir quelques jours que de ſe faire rançonner ſi exorbitamment. Ainſi je refuſai de payer, & je fus conduit par un garde dans une chambre où je reſtai enfermé ».

« Il étoit environ midi, l'heure ordinaire du dîner dans cette contrée ; on me ſervit un très-bon plat de mouton. En un mot, je fus traité avec beaucoup de civilité dans ma priſon. Mais, j'étois enfermé, & cette ſituation ne pouvoit m'être que très-déſagréable. Toutes mes eſpérances étoient fondées ſur les bons offices de M. R***, marchand Italien, dont les ſervices à mon égard & envers pluſieurs de mes compatriotes qui ont eu des affaires ici, méritent la plus grande reconnoiſſance ».

« Ma chambre étoit ſituée très-agréablement : j'avois une belle vue ſur le Nil & ſur un pays très-riche ; mais, ce beau coup-d'œil ne faiſoit pas ſur moi l'impreſſion qu'il y auroit faite, ſi j'avois été libre. Sur une eſpèce de grand chemin bordé d'arbres, en face du château, je voyois deux ou trois cents chevaux richement caparaçonnés au piquet. C'étoient ceux des gardes du Bey, de ſes principaux officiers & eſclaves. Ceux-ci venoient me faire viſite; & en me parlant de mon affaire, ils convenoient qu'il étoit bien dur d'être condamné de la ſorte. Ils me diſoient que leur maître étoit un très-bon

Prince, & qu'il ne me laiſſeroit pas long-temps en priſon. Il y en avoit parmi eux qui avoient de la gaieté & de l'eſprit. Nous nous entretenions enſemble avec facilité au moyen de mon domeſtique, qui étoit Arabe & qui demeuroit avec moi ».

« Les gens de ce pays dorment toujours après le dîné juſques vers les 4 heures. Alors ils ſe lèvent, ſe lavent & prient Dieu. On appelle ce temps de prière l'*aſſer*, & c'eſt ordinairement l'heure des viſites. Les Beys donnent alors audience & traitent les affaires. Muſtapha me fit venir une ſeconde fois & parut de bonne humeur. Il fit de nouvelles tentatives pour m'engager à payer ce qu'il m'avoit demandé ; mais, je perſiſtai dans mon refus. Il changea alors de converſation, & me demanda en ſouriant ſi je ne voulois pas me faire Muſulman ; que cela valoit bien mieux que d'être Chrétien. Il ajouta que je ferois très-bien, ſi je voulois faire cette démarche & me fixer au Caire ; il employa encore & toujours en riant, pluſieurs autres argumens pour m'y déterminer. Pendant qu'il me prêchoit ainſi l'Iſlamiſme, arrivèrent deux officiers d'Ibrahim-Bey, pour demander mon élargiſſement. J'ai déjà dit qu'Ibrahim étoit Chef-Bey : probablement M. R***, qui étoit très-bien avec lui, l'avoit ſollicité en ma faveur, & engagé à envoyer ces officiers pour que Muſtapha me remît entre leurs mains. Il n'y paroiſſoit nullement diſpoſé. Il reprit ſa première ſévérité, reſta long-temps inexorable juſqu'à ce que, laſſé de

leurs inſtances, il conſentit à me laiſſer aller; mais en obſervant que toutes les fois qu'il étoit à même de ſe procurer un peu d'argent, Ibrahim-Bey venoit toujours traverſer ſes deſſeins : belle obſervation! Vous pouvez aiſément en conclure que ces Beys nous regardent comme leur proie, & ne ſe donnent pas même toujours la peine de chercher des prétextes pour colorer leurs exactions ».

« Il paroît que les Anglais ſont les principales victimes de leurs rapines ; ce qui, je crois, vient de la facilité avec laquelle ils s'y ſoumettent. Pluſieurs de nos riches compatriotes revenant de l'Inde par cette route, chargés d'immenſes richeſſes, ont été dépouillés par ces Beys Arabes, alléchés par l'éclat de l'or dont nos Ex-Nababs Bretons s'empreſſent de faire étalage; & en effet, il y a nombre d'exemples de ces extorſions ».

UNE femme de qualité fit un jour cette queſtion à J. J. Rouſſeau : *Que renferme donc, M., vos mémoires ſi fameux? Madame*, répondit le citoyen de Genève, *j'y ai dit tout le mal qu'on ne ſait pas de moi, & tout le bien que je ſais des autres. En ce cas-là*, répartit la Dame, *le livre ſera court.*

HENRI le Grand marchoit un jour à quatre pattes, portant ſur ſon dos Louis-XIII, ſon fils, encore enfant : un Ambaſſadeur entre tout-à-coup dans l'appartement; le

Monarque, ſans ſe déranger, lui dit : *M. l'Ambaſſadeur, avez-vous des enfans?* — *Oui, Sire.* — *En ce cas, je peux achever le tour de la chambre.*

MLLE. Arnoul, célèbre actrice de l'opéra, faiſoit une vente de bijoux, dans laquelle tout étoit porté à un prix exceſſif. Pluſieurs jolies femmes en murmurèrent. *Comment donc, Meſdames*, leur dit-elle! *trève d'humeur. Ah! je vois bien que vous voudriez les avoir au prix coûtant.*

POPE étoit boſſu & avoit les jambes torſes : le Roi d'Angleterre l'appercevant un jour dans une rue de Londres, dit à l'un de ſes courtiſans : *Je voudrois bien ſavoir à quoi nous ſert ce petit homme qui marche de travers.* Le poëte ayant été ſur-le-champ inſtruit de ce propos, répondit : *A vous faire marcher droit.*

DANS une petite ville de Saxe, il parut, il y a quelque temps, un jeune homme d'une très-jolie figure : parmi les perſonnes du ſexe dont il fixa l'attention, l'on diſtingua la fille d'un bon bourgeois, dont le cœur étoit connu pour être extrêmement ſenſible. Le jeune homme accueillit avec quelque froideur les ſentimens de Cathérine (c'étoit le nom de la fille). Celle-ci, piquée d'un

accueil dont ſon orgueil s'indignoit, ſubſtitua bientôt les menaces aux manières engageantes; le bon jeune homme ne parut pas s'en alarmer; & la fille, jalouſe de l'avoir pour mari, ne lui diſſimula pas ſon deſſein, de le dénoncer comme un ſéducteur : après avoir différé quelque temps ce projet, elle l'accomplit enfin, & elle demanda formellement que le jeune homme qui l'avoit abuſée l'épouſât, ou qu'il eût la tête tranchée aux termes de la loi. Cependant elle alla communiquer à Joſeph Praw (c'étoit le nom du jeune homme) la démarche qu'elle étoit ſur le point de faire avant de le livrer à la rigueur des lois. Joſeph lui ayant répondu qu'elle étoit folle; elle le quitta en fureur, & courut déclarer au magiſtrat qu'elle étoit enceinte de lui. Auſſi-tôt on arrête le prétendu coupable, ſon procès eſt fait, il ſe défend avec beaucoup de ſang-froid, & n'en eſt pas moins condamné à épouſer Cathérine, ou à avoir la tête tranchée. Il perſiſte dans ſon refus d'épouſer, juſqu'à la veille du jour deſtiné à ſon exécution. Enfin, le jour étant venu, il demande à voir ſes juges, Cathérine, ſes parens & ſes témoins : dès qu'ils furent tous aſſemblés, il déclara qu'il lui étoit impoſſible de choiſir ni Cathérine, ni l'échafaud, attendu que ſon ſexe ne lui ayant pas permis d'être coupable du crime dont on l'accuſoit, il ne croyoit pas devoir en ſubir la peine, & il ſe fit connoître pour une fille. Cette déclaration imprévue fut un coup de foudre pour tout l'auditoire, qui ſortit

précipitamment de la prison, & qui fut suivi de la coupable si parfaitement innocentée. Cathérine ne pouvant résister à un revers si inattendu, fit une fausse couche dont elle mourut ; & Joseph Praw retourna dans sa patrie sous ses habits de fille, après avoir reçu de toute la ville les marques du plus vif intérêt.

UNE Demoiselle de 14 ans, pleine d'esprit & de grâces, paroissoit triste depuis quelques jours. Sa tante, qui l'aimoit beaucoup, lui demanda la cause de son chagrin. *C'est je crois*, répondit-elle, *que la raison me vient.*

UN garçon boucher, armé de son bâton noueux, vouloit hâter la marche tardive d'un veau qui, arraché très-foible à la mamelle de sa mère, ne pouvoit avancer. Une femme lui cria : *Tue-le, barbare, mais ne le frappe point.*

TROMPEUSE, tu mens au rire, dit un homme d'esprit à une jolie femme qui faisoit des mines.

UNE jeune Princesse qui réunit aux grâces les plus séduisantes les charmes de l'esprit & un goût éclairé pour les beaux arts, étant au sallon du Louvre, s'arrêta devant le tableau de M. David, représentant *Andromaque qui exprime ses regrets auprès du corps d'Hector.*

Sa Dame d'honneur la voyant fort attentive à le conſidérer, lui demanda ſi ce tableau lui paroiſſoit digne de ſon ſuffrage. La Princeſſe fut quelque temps ſans parler, & ſe retournant enſuite, les yeux baignés de larmes, *comment voulez-vous*, dit-elle, *que je puiſſe répondre ?*

ANECDOTE ARABE.

IL y avoit à Izra un jeune ſeigneur, nommé *Miravan*, que la nature & la fortune avoient doué ſuffiſamment de leurs bienfaits. Il en jouiſſoit depuis quelques années ſans interruption lorſqu'un jour, en ſe promenant au milieu des tombeaux de ſes ancêtres, il remarqua ſur l'un d'eux l'inſcription ſuivante, que le temps avoit preſque effacée : *Dans cette tombe eſt un tréſor plus grand que jamais Créſus n'en a poſſédé.* Enflammé ſoudain par la paſſion de l'avarice, le jeune homme fit ouvrir le tombeau de ſes ancêtres & y entra lui-même, dans l'eſpoir d'y trouver d'immenſes tréſors ; mais quelles furent ſa ſurpriſe & ſa confuſion lorſqu'il n'apperçut qu'un monceau d'oſſemens, de pouſſière & de pourriture, avec cette inſcription au-deſſus : *Ici eût régné un éternel repos, tréſor que Créſus n'a jamais poſſédé, ſi tu n'avois point été pouſſé par un inſatiable amour de l'or à venir troubler les reſtes ſacrés de ceux qui t'ont fait naître ; ſi ta raiſon, aveuglée par un fol eſpoir, eût pu comprendre que le tombeau ne renferme jamais que cendres & que pouſſière.*

UN

UN ſeigneur très-emprunteur, ne connoiſſoit que de vue le fameux Samuel Bernard. A la première viſite qu'il lui fit, & après les premières civilités, il lui dit : « je vais vous » étonner, Monſieur, je m'appelle le mar- » quis de F..., je ne vous connois point ; » & je viens vous emprunter cinq cents » Louis ». *Je vous étonnerai bien davantage, moi, Monſieur*, répondit Samuel Bernard, *je vous connois, & je vais vous les prêter.*

UN Seigneur Anglais reprochoit à Dryden, que dans une de ſes tragédies, Cléomènes s'amuſoit tête-à-tête avec ſon amante, au-lieu de former quelque entrepriſe digne de ſon amour. " Quand je ſuis auprès d'une „ belle, lui diſoit le jeune Lord, je ſais „ mieux mettre le temps à profit „. *Je le crois*, répliqua Dryden ; *mais auſſi m'avouerez-vous bien que vous n'êtes pas un Héros.*

UN Prince d'Italie, à qui les ſaillies ne réuſſiſſoient jamais, parce qu'il y mettoit plus d'aigreur que d'eſprit, étant un jour ſur un balcon avec un Miniſtre étranger, qu'il cherchoit à humilier, lui dit : " C'eſt de ce » balcon qu'un de mes aïeux fit ſauter un » Ambaſſadeur. Apparemment, répondit sè- » chement le Miniſtre, que les Ambaſſa-

» deurs ne portoient point d'épée dans ce „ temps-là „.

Ce même Prince, qui prenoit les titres de Roi de deux Souverainetés où il n'avoit pas un pouce de terre, voulant humilier une seconde fois le même Miniſtre, lui demanda en public, où étoit ſitué le Marquiſat dont il prenoit le titre? *Entre vos deux Royaumes, Monſeigneur*, répliqua froidement l'Ambaſſadeur.

HENRI IV diſputant avec un Ambaſſadeur d'Eſpagne, lui dit en colère: " Si le Roi, votre „ Maître, continue ſes attentats, je pren„ drai les armes, & on me verra bientôt à „ Madrid „. Pourquoi non, répondit froidement l'Eſpagnol? François I y fut bien. « C'eſt pour cela, répliqua le Roi, que j'y „ veux aller venger ſon injure, celles de la „ France & les miennes „.

UN Ambaſſadeur de France demandoit à un Electeur d'Allemagne, s'il pouvoit lui montrer une conſtitution authentique qui diſe expreſsément, qu'on ne doit point élire d'autre Empereur, qu'un Prince Allemand? « Monſieur, lui répondit l'Electeur, vous » la trouverez au revers de la loi ſalique, » qui porte que la couronne de France ne » tombera point en quenouille „.

UN Seigneur de la Cour de France, prenant congé de Louis XIV qui l'envoyoit en

qualité de ſon Ambaſſadeur vers un autre Souverain : " La principale inſtruction que „ j'ai à vous donner, lui dit le Roi, eſt que „ vous obſerviez une conduite toute oppo- „ ſée à celle de votre prédéceſſeur „. *Sire*, lui répartit le nouvel Ambaſſadeur, *je vais faire en ſorte que votre Majeſté ne donne pas une pareille inſtruction à celui qui me ſuccédera.*

On diſoit à un Maître à danſer, que Harlay avoit été fait Comte d'Oxford, & grand Tréſorier d'Angleterre. Cela m'étonne, dit le Maître à danſer ; quel mérite lui a-t-on trouvé ? Pour moi, j'ai eu cet homme deux ans entre les mains, & jamais je n'en ai pu rien faire.

On a rapporté un mot de Marcel. Un Danſeur Anglais, fort célèbre, arrive à Paris ; il deſcend chez Marcel. Je viens, lui dit-il, vous rendre un hommage que vous doivent tous les gens de notre Art ; ſouffrez que je danſe devant vous, & que je profite de vos conſeils... Volontiers, lui dit Marcel. Auſſi-tôt l'Anglais exécute des pas très-difficiles, & fait mille entrechats. Marcel le regarde, & s'écrie tout-à-coup : " Monſieur, „ l'on ſaute dans les autres pays, & l'on ne » danſe qu'à Paris „.

Le célèbre Anatomiſte Duvernai, ainſi que le rapporte Madame de Staal dans ſes

Mémoires, venoit quelquefois à Sceaux voir la Ducheſſe du Maine. Le bon homme cherchoit à rendre ſervice dans cette cour, à Madame de Staal, alors Mademoiſelle de Launai. La paſſion de cet artiſte pour l'Anatomie, lui perſuada que cette ſcience fondoit le vrai mérite : pour exagérer celui de ſa protégée, il dit un jour en grande compagnie, que *cette Demoiſelle étoit la fille de France qui connoiſſoit le mieux le corps humain.* Ce trait ſingulier d'éloge fut auſſi-tôt relevé par la Ducheſſe de la Ferté qui étoit préſente, & qui cherchoit à donner des ridicules à Mademoiſelle de Launai.

BUSSY raconte que Louis XIV ayant fait l'honneur à Madame de Sévigné de danſer avec elle, cette Dame ſe remit à ſa place, qui étoit auprès de Buſſy, & lui dit : il faut avouer que le Roi a de grandes qualités ; je crois qu'il obſcurcira la gloire de ſes Prédéceſſeurs. Buſſy ne put s'empêcher de lui rire au nez, voyant à quel propos elle donnoit ces louanges, quoiqu'elles fuſſent vraies. Il lui répondit : Madame, on n'en peut douter, puiſqu'il vient de danſer avec vous. Elle étoit ſi ſatisfaite de ce Monarque, ajoute Buſſy, qu'elle fut ſur le point, pour lui en témoigner ſa reconnoiſſance, de crier *Vive le Roi.*

UN Auteur moderne ſuppoſe qu'au ſortir de la Comédie Françaiſe, le haſard raſſem-

ble trois praticiens ; qu'ils viennent à parler de Corneille ; tous trois, peut-être, s'écrieront à-la-fois que Corneille eſt le plus grand génie du monde ; cependant, ſi pour ſe décharger du poids importun de l'eſtime, l'un d'eux ajoutoit que ce Corneille eſt à la vérité un grand homme, mais dans un genre frivole ; il eſt certain, ſi l'on en juge par le mépris que certaines gens affectent pour la Poéſie, que les deux autres praticiens pourroient ſe ranger à l'avis du premier : puis de confiance en confiance, s'ils venoient à comparer la chicane à la Poéſie : l'art de la procédure, diroit un autre, a bien ſes ruſes, ſes fineſſes & ſes combinaiſons, comme tout autre art : vraiment, répondroit le troiſième, il n'eſt point d'art plus difficile. Or, dans l'hypothèſe, très-admiſſible, que dans cet art ſi difficile, chacun de ces praticiens ſe crut le plus habile, ſans qu'aucun de ces deux eût prononcé le mot, le réſultat de cette converſation ſeroit, que chacun d'eux ſe croiroit autant d'eſprit que Corneille.

Ce qui n'eſt point ici une ſuppoſition, & peut ſervir à confirmer ce ſingulier effet de l'amour-propre, eſt cet exorde d'un diſcours prononcé par un Docteur Allemand dans une aſſemblée, où il vouloit réfuter la ſatyre de M. Rouſſeau contre les ſciences & les arts. » Mes frères, ſi Socrate revenoit parmi nous, » & qu'il vît l'état floriſſant où les ſciences » ſont en Europe ; que dis-je, en Europe ? » en Allemagne ; que dis-je, en Allemagne ?

» en Saxe ; que dis-je, en Saxe ? à Leipſic ;
» que dis-je, à Leipſic ? Dans cette Univer-
» ſité. Alors, ſaiſi d'étonnement & pénétré
» de reſpect, Socrate s'aſſieroit modeſte-
» ment parmi nos Ecoliers ; & recevant nos
» leçons avec humilité, il perdroit bientôt
» avec nous cette ignorance dont il ſe plai-
» gnoit ſi juſtement.

ON peut citer comme une Anagramme heureuſe celle qu'on a imaginé ſur le meurtrier de Henri III, *Frère, dit Jacques Clément.* Les lettres de ces mots combinées, portent, *C'eſt l'enfer qui m'a créé.*

SOUS le règne de Philippe V, petit-fils de Louis XIV, un gentilhomme de Pampelune, paſſant un contrat chez un Notaire ſigna, *Don*, &c. &c. *noble comme le Roi, & encore un peu plus.* Le Gouverneur le ſut, & fit venir cet inſolent : il lui demanda pourquoi il avoit eu l'impudence de ſe mettre au-deſſus de ſon Roi. Il répondit froidement : *le Roi eſt Français, je ſuis Eſpagnol ; par cette ſeule raiſon, je ſuis d'une extraction bien plus noble que la ſienne.* On le mit en priſon ; mais ſes compatriotes, enchantés de ce trait héroïque, adoucirent la rigueur de ſa détention par leurs viſites, & par toutes ſortes de préſens. *Lettres ſur le Voyage d'Eſpagne.*

LE politique Fra-Paolo obſerve, dans ſes traités, que quand une famille ſeroit aſſez puiſſante à Veniſe pour aſpirer à la ſouveraineté, elle ne pourroit jamais y parvenir, parce que les nobles aimeroient mieux être ſimples nobles avec mille autres, que Princes du ſang frères du Roi : témoin ce Vénitien, qui étant à Paris du temps de Louis XIV, ſe vantoit d'être autant que *Monſieur*, frère unique du Roi.

ON trouve auſſi de ces eſprits frivoles & ridiculement fiers parmi les Anglais. Sans faire mention ici de cette populace brutale, qui ne prononce jamais un nom Français ſans y ajouter les épithètes les plus odieuſes, on ſe rappelle cet orateur hyperbolique qui, à la fin du dernier ſiècle, diſoit en plein public : « Oui, Milords, avant peu vous » verrez Louis XIV aux pieds du Parle- » ment lui demander la paix ».

LORSQUE le Kam des Tartares, qui ne poſſède pas une maiſon, & ne vit que de rapines, a achevé ſon dîner, conſiſtant en laitage & en chair de cheval, il fait publier par un hérault : *Que tous les Potentats, Princes & Grands de la terre peuvent ſe mettre à table.*

ON avoit amené devant un Prince Nègre, ſur la côte de Guinée, quelques Français qui venoient d'aborder. Il étoit aſſis ſous un arbre ; pour trône il avoit une groſſe buche ; ſes gardes étoient trois ou quatre Nègres armés de piques de bois. Ce ridicule Monarque demanda : *parle-t-on beaucoup de moi en France ?*

LES différentes peuplades de la côte de Guinée ont chacune leur Roi, dont la triſte Majeſté n'a guère plus d'éclat. Cette canaille royale, toujours flattée qu'un de nos marchands la régale d'eau-de-vie, affecte ſouvent de prendre les noms de nos Princes, ou de quelques grands dont elle a entendu louer les exploits. On y voyoit en 1743, un Roi *Guillaume*, dont l'auguſte épouſe s'appeloit la Reine *Anne*. Un autre ſe qualifioit de Duc de *Malborough*. Le Roi Guillaume étoit un petit *Céſar* qui fit, il y a environ vingt ans, une guerre aſſez comique à un certain *Martin*, qui avoit oſé s'égaler à lui. Il ſe donna une fameuſe bataille, où Guillaume perdit trois hommes & ſon rival cinq. Celui-ci, conſterné de ſa défaite, demanda la paix, qu'il obtint aux conditions ſuivantes. « 1°. Qu'il » renonceroit au titre de Roi, & ſe contenteroit de celui de capitaine. 2°. Qu'il ne » mettroit plus de bas ni de ſouliers lorſqu'il » iroit à bord des vaiſſeaux d'Europe, & que

» cette brillante distinction appartiendroit » désormais au Roi Guillaume. 3°. Qu'il » donneroit au vainqueur la plus belle de » ses filles en mariage ». Après ce traité glorieux, Guillaume vint en bas & en souliers sur un vaisseau Danois, où il acheta quelques soieries pour en habiller la Reine. Ayant apperçu un bonnet de grenadier, que les gens de l'équipage avoient par hasard, il en fit aussi-tôt l'acquisition, pour en décorer la tête de la Princesse. Il voulut que Martin la vît dans toute sa parure. Martin avoua qu'elle n'avoit jamais été si belle.

Les femmes du Pérou passent pour les plus belles du nouveau monde : la plupart, principalement celles de Lima, ont les yeux brillants, une peau blanche, un teint délicat, animé, plein de fraîcheur & de vie, une taille moyenne & bien prise, un pied mieux fait & plus petit que celui des Espagnoles mêmes ; des cheveux épais & noirs, qui flottent comme au hasard & sans ornement, sur des épaules & un sein d'albâtre. Tant de grâces naturelles sont relevées par tout ce que l'art a pu y ajouter : c'est la plus grande somptuosité dans les vêtemens ; c'est une profusion sans borne de perles & de diamans dans toutes les espèces de parures où il est possible de les faire entrer. On met une sorte de grandeur & de dignité à laisser égarer ou détruire ces objets précieux. Une femme, même sans titre & sans noblesse, ne

ſe montre preſque jamais en public qu'avec des étoffes d'or & des pierreries. Elle ne ſort que ſuivie de trois ou quatre eſclaves, la plupart mulâtreſſes, en livrée comme les laquais, en dentelles comme leur maîtreſſe.

L'uſage des odeurs eſt général à Lima. Les femmes n'y ſont jamais ſans ambre ; elles en mettent dans leur linge & dans leurs habits, même dans leurs bouquets, comme s'il manquoit quelque choſe au parfum naturel des fleurs.

Le goût de la muſique, répandu dans tout le Pérou, ſe change en paſſion dans la capitale. Ses murs ne retentiſſent que de chanſons & de concerts, de voix & d'inſtrumens. Les bals ſont fréquents ; on y danſe avec une légéreté ſurprenante ; mais on néglige trop les grâces des bras, pour s'attacher à l'agilité des pieds & ſur-tout aux inflexions du corps.

Tels ſont les plaiſirs que les femmes, toutes vêtues d'une manière plus élégante que modeſte, goûtent & répandent dans Lima, aux dépens même de la fortune de leurs maris. Mais c'eſt particulièrement dans les ſallons délicieux où elles reçoivent compagnie, qu'on les trouve ſéduiſantes. Là, nonchalamment couchées ſur une eſtrade qui a un demi pied d'élévation & 5 ou 6 pieds de large, ſur des tapis & des carreaux ſuperbes, elles coulent des jours tranquilles dans un charmant repos. Les hommes qu'elles admettent à leur converſation, s'aſſeyent à quelque diſtance, lorſqu'une grande fami-

liarité ne les appelle point jusqu'à l'estrade, qui est comme le sanctuaire du culte & de l'idole. Cependant ces divinités aiment mieux y être libres que fières ; & banniſſant le cérémonial, elles jouent de la harpe ou de la guitare, chantent même & danſent quand on les en prie.

Une lettre écrite de Marava dans la miſſion de Mandure, par le P. Martin, renferme des détails ſur une caſte indienne, qui eſt celle *des voleurs*. Elle porte ce nom, parce que ceux qui la compoſent faiſoient autrefois ce dangereux & coupable métier. Leurs deſcendans ne laiſſent pas de le continuer aujourd'hui. Une loi inviolable parmi eux eſt de ne point attenter à la vie ni à la fortune de ceux qui ſe mettent ſous la conduite de quelques-uns de leur tribu. On raconte qu'un jour quelques bandits voulurent attaquer un voyageur qui s'étoit mis ſous la garde d'un d'eux. Le guide ſe coupa ſur-le-champ les deux oreilles ; & les brigands, ſelon l'uſage de leur pays, furent obligés d'en faire autant, & de renoncer à leur entrepriſe, ſur l'aſſurance que leur donna l'autre qu'il ſe tueroit, s'ils alloient plus avant. On trouvera cet uſage bien bizarre & bien barbare ; la loi du talion n'a été pouſſée nulle part à cet excès : elle ordonne bien de donner œil pour œil, dent pour dent ; mais elle n'oblige pas à ſe l'arracher ſoi-même. S'il ſurvient une querelle

entre deux hommes de cette caſte, & que l'un perde un membre ou la vie, il faut que l'autre ſe prive du même membre, ou ſe tue. On a vu une femme aller ſe caſſer la tête à la porte d'une autre avec laquelle elle avoit eu diſpute, & l'autre courir auſſi-tôt ſe traiter de la même façon.

Ces barbares étendent cette cruauté juſqu'à leurs enfans. Il n'y a pas long-temps que deux de ces Indiens féroces ayant pris querelle, l'un d'eux courut à ſa maiſon, y prit un enfant d'environ quatre ans, & vint en préſence de ſon ennemi lui écraſer la tête entre deux pierres. Celui-ci, ſans s'émouvoir, prend ſa fille, qui n'avoit que 9 ans, & lui plonge le poignard dans le ſein. *Ton enfant*, dit-il enſuite, *n'avoit que 4 ans ; ma fille en avoit 9 ; donne-moi une victime qui égale la mienne.* Je le veux bien, répondit l'autre ; & voyant à ſes côtés ſon fils aîné, qu'il étoit prêt de marier, il lui donne 4 ou 5 coups de poignard : non-content d'avoir répandu le ſang de ſes deux fils, il tue encore ſa femme, pour obliger ſon ennemi à tuer pareillement la ſienne. Enfin, une petite fille & un jeune enfant qui étoit à la mamelle, furent encore égorgés, de ſorte que, dans un ſeul jour, 7 perſonnes furent ſacrifiées à la vengeance de deux hommes altérés de ſang, & plus cruels que les bêtes les plus féroces.

Ces voleurs ſont les maîtres abſolus de la contrée qu'ils habitent ; ils ne paient aucun tribut au Prince, & vont quelquefois, pen-

dant la nuit, au nombre de 5 à 600 piller les peuplades de ſa dépendance.

UNE femme ſe confeſſoit à un religieux, & s'accuſoit de mettre du rouge : il lui demanda à quoi il étoit bon ; elle lui répondit qu'elle en uſoit dans le deſſein d'embellir ſon viſage. — Mais cela vous rend-il plus belle, lui répondit le confeſſeur ? — Dumoins, mon père, je le crois ainſi. Le confeſſeur, tirant alors ſa pénitente du confeſſional, & l'ayant regardée au grand jour : Allez, dit-il, Madame, mettez du rouge, vous êtes encore aſſez laide.

BOURSAULT raconte dans ſes *Lettres*, qu'un jeune manant de vingt-deux ou vingt-trois ans, étant allé à confeſſe à ſon Curé, s'accuſa d'avoir rompu la haie de ſon voiſin pour aller reconnoître un nid de merles. Le Curé lui demanda, ſi les merles étoient pris ? — Non, lui répondit-il, je ne les trouve pas aſſez forts, & je n'irai les dénicher que ſamedi au ſoir. Le curé plus alerte, y alla le ſamedi matin, & les dénicha lui-même. L'autre ayant trouvé la place vide, ne douta point de la ſupercherie de ce curé ; mais il n'oſa lui en rien dire. Un jubilé l'ayant obligé de retourner à confeſſe trois ou quatre mois après, il s'accuſa d'aimer une jeune payſanne extrêmement jolie, & d'en être aſſez aimé pour obtenir ſes

faveurs. Quel âge a-t-elle, dit le Curé? — Dix-ſept ou dix-huit ans, lui répondit-il.— Belle, ſans doute? — La plus jolie de tout le village, vous dis-je. — Hé! dans quelle rue demeure-t-elle, ajouta promptement le Curé? — *A d'autres, dénicheur de merles*, lui répliqua le manant; *je ne me laiſſe pas attraper deux fois.*

LES *aventures d'un Comédien ambulant*, rapportées dans le *magaſin Britannique*, (*journal Anglais*) peuvent amuſer par le ton de plaiſanterie naïve qui y règne. Je fus l'autre jour, dit l'auteur du journal, dans le parc de Saint-James, vers l'heure où tout le monde le quitte pour aller dîner: je n'apperçus que très-peu de gens qui continuoient la promenade dans les allées, & tous avoient la mine de chercher plutôt à diſtraire la faim, qu'à gagner de l'appétit. Je m'aſſis ſur un banc, à l'extrémité duquel étoit un homme fort mal vêtu, mais qui malgré le mauvais état de ſon habillement, conſervoit un air diſtingué. En un mot, je le pris, ſelon l'expreſſion de Milton, *pour quelque gentilhomme dépouillé de ſes rayons*. Nous commençâmes alternativement à touſſer, à nous moucher, à nous regarder, comme on a coutume de faire en pareille occaſion; & enfin j'entamai le diſcours. Pardon, Monſieur, lui dis-je, il me ſemble que je vous ai déjà vu. Votre viſage. — Monſieur, me répli-

qua-t-il fort gravement, il eſt vrai que ma phyſionomie eſt tres-répandue; je ſuis connu dans toutes les villes de la Grande Bretagne autant que le dromadaire & le crocodille qu'on y promène par-tout. J'ai l'honneur de vous informer, Monſieur, que pendant ſeize années j'ai fait avec quelque diſtinction le rôle de bouffon ſur un théatre de marionnettes: j'eus dernièrement querelle avec le docteur *Barthelemi*; nous nous battîmes, & nous nous quittâmes, lui pour aller vendre aux épingliers de *Roſemarylane*, le Seigneur Polichinelle & toute ſa ſuite; & moi, comme vous voyez, pour mourir de faim dans le parc Saint James. Je ſuis fâché, Monſieur, lui répondis-je, qu'une perſonne de votre figure ſoit expoſée à de pareilles diſgraces — Oh, Monſieur, ma figure eſt très-fort à votre ſervice: à la vérité, je ne me vante pas de manger beaucoup, mais le jeûne ne m'attriſte point; & grâces au deſtin, quoique je n'aie pas un ſol, je n'engendre point de mélancolie; je ne ſuis jamais honteux d'accepter une politeſſe d'un honnête homme. Voulez-vous me donner à dîner? Je vous régalerai à mon tour ſi je vous rencontre un autre fois dans ce parc, ayant comme moi, bon appétit & n'ayant point d'argent. — J'aime les originaux de toute eſpèce, & le récit de leurs aventures me fait beaucoup de plaiſir. Je menai mon homme au cabaret le plus prochain, & l'on nous ſervit dans le moment une grillade brûlante, &

un pot de bière, dont l'écume s'élevoit au deſſus du vaſe. Il eſt impoſſible d'expliquer combien cette chair ſplendide redoubla la gaieté de mon convive; il tomba ſur cette grillade, qnoique brûlante, & en un inſtant elle diſparut. Après qu'il eut bien mangé: Monſieur, dit-il, cette grillade étoit aſſurément des plus coriaces, néanmoins je l'ai trouvée d'un goût exquis, & plus tendre que du poulet. O délices de la pauvreté! O charmes du bon appetit! Nous autres gueux, ſommes les enfans gâtés de la nature; c'eſt une marâtre pour les gens riches: les mets les plus délicats ne ſauroient ſatisfaire leur goût; les vins pétillants de Champagne ne chatouillent point leur palais, tandis que la nature entière eſt prodigue pour nous en friandiſes. Réjouis-toi, mon ame: vive le gueux! Je n'ai point un pouce de terre; mais qu'un torrent ravage les moiſſons de Cornouailles, je ſuis tranquille; que la mer engloutiſſe des vaiſſeaux, peu m'importe: je ne ſuis point un Juif. Allons, Monſieur, buvons, & je vais vous conter mon hiſtoire. Je deſcends d'une famille qui a fait du bruit dans le monde; ma mère crioit des huitres, & mon père étoit tambour: j'ai même ouï dire que parmi mes aïeux je pouvois compter des trompettes; plus d'un homme de qualité auroit peine à prouver une généalogie plus reſpectable, mais ce n'eſt pas là ce dont il s'agit. J'étois fils unique & l'enfant gâté de mon père & de ma mère, le charme de leur entretien, & le gage de leur mutuel amour;

mon père m'apprit à battre la caiſſe ; je parvins bientôt à être tambour des marionnettes, & tout le reſte de ma jeuneſſe j'ai été le compère (*l'interprête*) de Polichinelle & du Roi Salomon dans toute ſa gloire. Fatigué de ces honneurs, je me fis ſoldat. Je n'aimois point à battre la caiſſe ; je m'ennuyai bientôt de porter le mouſquet. J'avois la fureur de faire le gentilhomme ; j'étois forcé d'obéir à un Capitaine ; il avoit ſes caprices ; j'avois les miens ; & vous avez ſans doute auſſi les vôtres. Je conclus qu'il valoit mieux ſuivre ſes fantaiſies que celle d'un autre : je demandai mon congé. on me le refuſa ; je déſertai. Délivré du militaire, je troquai mes habits de ſoldat contre de plus mauvais encore ; & pour n'être point rattrapé, j'allai par les routes les moins fréquentées. Un ſoir comme j'entrois dans un village, j'apperçus un homme qui ſe débattoit dans un bourbier, & qui étoit ſur le point d'y être étouffé ; je volai à ſon ſecours & lui ſauvai la vie : c'étoit préciſément le Paſteur du lieu ; je fus charmé de cette rencontre. Il s'en alloit après m'avoir remercié, mais je voulus l'accompagner juſqu'à la porte de ſon logis. Chemin faiſant, il me fit pluſieurs queſtions ; il me demanda qui étoit mon père, d'où je venois, où j'allois, ſi j'étois un garçon fidelle, &c. Je le ſatisfis ſur tous ſes points, & je lui vantai particulièrement ma ſobriété ; (*Monſieur, j'ai l'honneur de boire à votre ſanté.*) Pour abréger, il avoit beſoin d'un valet, il me prit à ſon ſervice. Je vécus trois mois

avec lui ; nous ne nous accommodâmes point enſemble. J'avois grand appétit, il ne me donnoit rien à manger ; j'aimois les jolies filles, & ſa ſervante étoit laide & méchante. Ils avoient réſolu entr'eux de m'affamer, mais je pris la ferme réſolution de m'oppoſer à cet homicide. Je gobois tous les œufs frais ; j'achevois toutes les bouteilles entamées, & tout ce qui pouvoit être mangé diſparoiſſoit. On me donna trois ſchellins, ſix ſols, pour trois mois de gages. Pendant que l'on comptoit mon argent, je me préparai à mon départ. Il y avoit deux poules pendues au croc avec quelques poulets ; pour ne point ſéparer la mère d'avec les enfans, je mis le tout dans mon biſſac. Après ce petit exploit, je vins, le bâton à la main & la larme à l'œil, prendre congé de mon bienfaiteur. Je n'avois pas fait trente pas hors de la maiſon, que j'entendis crier après moi : Arrêtez ce voleur. La voix de la ſervante que je reconnus, me donna des ailes. Mais arrêtons-nous ; il me ſemble que j'ai été trois mois ſans boire chez ce maudit Curé : je veux que ceci me ſerve de poiſon, ſi de ma vie j'ai paſſé un temps plus déſagréable. Au bout de quelques jours je fus rencontré d'une troupe de comédiens ambulants ; mon cœur treſſaillit de joie à leur aſpect : je me ſentois un penchant invincible pour la vie errante. Je leur offris mes ſervices : ils les acceptèrent. Ce fut un paradis pour moi que leur compagnie : ils chantoient, danſoient, buvoient, mangeoient

& voyageoient en même-temps. *Par le ſang des Mirabelles !* je ne crus commencer à vivre que de ce moment : je devins tout-à-fait gaillard ; & je riois du matin au ſoir des bons mots de mes camarades. Je leur plus autant qu'ils me plûrent : je n'étois pas mal de figure, comme vous voyez ; & quoique fort gueux, je ne crevois pas de modeſtie. J'adore la vie vagabonde ; on eſt tantôt bien, tantôt mal ; on mange quand on peut, l'on boit (*le pot eſt vide*) quand on a de quoi boire. Nous arrivâmes à Tenterden, où nous louâmes un grenier pour y repréſenter *Romeo* & *Juliette*, accompagné de tous ſes agrémens, de la pompe funèbre, de la foſſe & de la ſcène du jardin. Un comédien du théatre royal de *Drury-Lane*, devoit jouer le rôle de *Juliette* ; & moi je devois moucher les chandelles : chacun de nous excelloit dans ſon genre. Nous ne manquions point de figures, mais la difficulté conſiſtoit à les habiller : je fus le ſeul qui eus un habit qu'on peut appeler de caractère. Notre repréſentation fut univerſellement applaudie ; tous les ſpectateurs furent enchantés de nos talens. Il y a une règle que tout comédien ambulant doit obſerver, s'il aſpire au ſuccès. Agir & parler naturellement, ce n'eſt point jouer. Pour plaire dans la province, il faut être ampoulé, rouler des yeux égarés, prendre des attitudes forcées, avoir en un mot l'air d'un Energumène. Tels ſont les moyens de réuſſir infailliblement. Comme on nous combla d'éloges, il étoit fort naturel que je m'en

attribuaſſe une partie. Je mouchois les chandelles ; & quand une ſalle n'eſt point éclairée, vous conviendrez, Monſieur, que la pièce perd la moitié de ſes agrémens. Nous repréſentâmes quatorze fois de ſuite, & le ſpectacle fut toujours rempli. La veille de notre départ, nous annonçâmes une pièce excellente & dans laquelle nous devions déployer tous nos talens. Les prix étoient doublés, & nous nous attendions à une recette très-conſidérable. Malheureuſement le premier acteur ſe trouva attaqué tout-à-coup d'une fièvre violente ; toute la troupe conſternée s'aſſemble, & maudit cent fois l'acteur qui s'eſt aviſé de tomber malade ſi mal-à-propos. Je ſaiſis ce moment & je propoſe de jouer à ſa place. Le cas étoit déſeſperé ; on accepte mon offre. En conſéquence je prends mon rôle d'une main & tenant de l'autre un pot de bière (*Monſieur à votre ſanté*) je meuble ma mémoire de cinq cents vers. Étonné moi-même de cette prodigieuſe facilité, je ſens que la nature m'a deſtiné pour un emploi plus relevé que celui de moucheur de chandelles ; je vais triomphant retrouver mes compagnons, que je jette dans la plus grande ſurpriſe. Je répète avec eux mon rôle ; je le joue en public deux heures après, & j'entraîne tous les ſuffrages. La troupe, ravie autant que moi, différe ſon départ, & elle affiche, qu'à l'inſtance de pluſieurs perſonnes de conſidération, elle fera encore quelque ſéjour à Tenterden. Je parois ſur la ſcène dans le rôle de *Bajazet* ;

il ſembloit que la nature m'eût formé exprès pour repréſenter ce perſonnage. J'étois grand, j'avois la voix rauque ; & avec un gros turban enfoncé ſur mes yeux, j'avois l'air du plus fier Muſulman qu'ait jamais vû l'Orient. Quand j'entrai ſur la ſcène, en ſecouant mes chaînes, on applaudit à tout rompre. J'adoucis mes regards, & avec un ſourire gracieux, je reſtai profondément incliné vers les ſpectateurs, qui redoublèrent leurs applaudiſſemens. Comme le rôle de Bajazet eſt extrêmement paſſionné, j'avois eu la précaution de renforcer mes eſprits de trois grands verres de brandevin. (*Mais il n'y a plus rien dans le pot.*) La chaleur que je mis dans ma déclamation, eſt une choſe inconcevable : *Tamerlan* ne fut qu'un ſot vis-à-vis de moi. De temps en temps il vouloit hauſſer le ton ; mais je le rabaiſſois bien vîte par la vigueur & la ſupériorité de celui que je prenois. Mes geſtes étoient d'ailleurs admirables ; mille attitudes variées, des exclamations ſans nombre, quel brouhaha ſur-tout lorſque je croiſois les bras ſur ma poitrine ! J'ai remarqué qu'à Drury-Lane, cela produiſoit un effet merveilleux : en un mot, je me couvris de gloire, & je fus regardé comme un prodige. Toutes les dames de Tenterden vinrent me complimenter ſur mes talens ; les unes louoient ma voix, les autres vantoient ma figure. *Sur mon honneur*, dit l'une d'entr'elles, *il deviendra bientôt un des plus jolis acteurs de l'Europe ; c'eſt moi qui vous le dis & je m'y connois.* Un comédien eſt ſenſible aux

premières louanges, & les reçoit comme une faveur; mais quand on les lui prodigue, il s'imagine que c'eſt un tribut qu'arrache ſon mérite. Loin de remercier ceux qui m'en accabloient, je m'applaudiſſois en moi-même, & j'avois ſouvent l'impertinence d'être bruſque juſqu'à l'impoliteſſe. Je vous avoue que j'ai été bien payé de mon inſolence, comme vous le verrez tout-à-l'heure. Nous quittâmes enfin l'aimable Tenterden, où les dames, en honneur, ſont de très-bons juges des pièces de théatre, & décident encore mieux du mérite des acteurs. (*Allons, Monſieur, buvons, s'il vous plaît, à leur ſanté.*) J'entrai dans leur ville moucheur de chandelles; j'en ſortis héros. Ainſi va le monde; aujourd'hui laquais, demain grand Seigneur. Je pourrois en dire davantage ſur ce ſujet, qui eſt vraiment ſublime; mais ne parlons point de la fortune & de ſes bizarreries, cela nous incommoderoit la rate. De Tenderden, nous allâmes à Newmarket, lieu célèbre par ſes courſes & par tant de fous qui s'y ruinent par des gageures. J'y jouai les premiers rôles & j'y brillai à mon ordinaire; je ſuis très-perſuadé que j'y aurois paſſé long-temps pour le plus grand comédien de l'univers, ſans une cruelle aventure que je vais vous raconter. Je charmois toutes les dames, en faiſant le perſonnage de *ſir Hary Wildair*. Quand je tirois ma tabatière, toute la ſalle retentiſſoit d'un bruit flatteur d'admiration; mais quand je donnois des coups de bâton à l'Echevin, vous

euſſiez vu rire toutes les femmes juſqu'à tomber en convulſion. Il ſe rencontra dans Newmarket, une provinciale maudite, qui avoit demeuré neuf mois à Londres, & qui, par cette raiſon, prétendoit être l'oracle du goût qu'on devoit ſuivre à Newmarket. On lui parla de mes talens; chacun m'élevoit juſqu'aux nues, & cependant elle s'obſtinoit toujours à ne vouloir en juger que par elle-même; elle ne pouvoit concevoir, diſoit-elle qu'un hiſtrion ambulant (pardonnez-lui le terme) pût être propre à autre choſe, qu'à faire périr d'ennui. Elle étourdiſſoit toutes les ſociétés des éloges qu'elle donnoit à Garrik, & ne parloit que du théatre & des comédiens de Londres. Enfin, on lui perſuada de venir au ſpectacle; on m'avertit ſecrètement qu'à ma première repreſentation je devrois avoir ce juge redoutable. Cet avis ne m'intimida pas du tout. Je parus ſur la ſcène d'un air libre & dégagé, une main dans mes culottes; & l'autre dans ma veſte, ainſi que les plus fameux comédiens de Drury-Lane. Mais, loin de fixer les regards ſur moi, je m'apperçus que tous les ſpectateurs cherchoient, dans les yeux de la provinciale, qui avoit reſté neuf mois à Londres, s'ils devoient m'applaudir ou me ſiffler. J'ouvre ma tabatière, je prends du tabac, la provinciale garde un ſérieux qui me glaçoit, & ſa gravité ſe répand ſur tous les viſages. Je caſſe mon bâton ſur les épaules de l'*Echevin*,

la provinciale hauſſe les ſiennes, & tous les ſpectateurs en font autant. Enfin, je me mets à rire de la meilleure grâce du monde, je n'en ſuis pas plus heureux; j'avoue qu'en cet inſtant je fus totalement déconcerté. Mon rire forcé ne fut plus qu'une grimace, & tandis que je me battois les flancs pour jouer la gaieté, on liſoit dans mes yeux la triſteſſe la plus profonde. En un mot la provinciale vint à la comédie dans l'intention de s'y déplaire, & elle s'y déplut; ma réputation expira, & (*le pot eſt vide.*)

QUELQUE difficile qu'il ſoit de faire paſſer inſenſiblement les ſpectateurs de l'attendriſſement au rire, ce paſſage n'en eſt pas moins naturel aux hommes. M. *de Voltaire* cite ces deux exemples d'aventure qui affligent l'ame, & dont certaines circonſtances inſpirent enſuite une gaieté paſſagère. Une Dame reſpectable voyant une de ſes filles en danger de mort, s'écrioit en fondant en larmes; *Mon Dieu! rendez-la moi, & prenez tous mes autres enfans.* Un homme qui avoit épouſé la ſœur de la moribonde, s'approcha d'elle, & la tirant par la manche: *Madame*, dit-il, *les gendres en ſont-ils?* Le ſang-froid & le comique avec lequel il prononça ces paroles, firent faire un grand éclat de rire à la mère, à la malade & à toute la famille qui l'environnoit.

ON avoit défendu à un régiment dans la bataille de Spire, de faire quartier; un officier Allemand demanda la vie à un des nôtres, qui lui répondit : *Monſieur, demandez-moi tout autre choſe; mais pour la vie il n'y a pas moyen.* Cette naïveté paſſa de bouche en bouche, & on rit au milieu du carnage. A combien plus forte raiſon, conclut l'auteur, le rire peut-il ſuccéder dans la comédie à des ſentimens touchants.

DANS un village de Poitou, une femme, après une groſſe maladie, tomba en léthargie. Son mari & ceux qui étoient autour d'elle, la crurent morte. Ils l'enveloppèrent ſeulement d'un linge, ſelon la coutume des pauvres gens du pays, & la firent porter en terre. Mais en chemin, ceux qui la portoient ayant paſſé près d'un buiſſon, les épines la piquèrent & elle revint de ſa léthargie. Quatorze ans après, elle mourut tout de bon, au-moins le crut-on ainſi. Comme on la portoit en terre & que l'on approchoit d'un buiſſon, le mari ſe mit à crier deux ou trois fois : N'approchez point des haies.

LOUIS XIV s'amuſoit depuis quelques jours à faire des vers. MM. de Saint-Aignan & Dangeau lui montroient comment il

falloit s'y prendre. Ce Prince venoit de composer un petit madrigal, que lui-même ne trouva pas trop joli. Un matin, il dit au Maréchal de Grammont : M. le Maréchal, lisez, je vous prie, ce petit madrigal, & voyez si vous en avez jamais vu un si impertinent : parce qu'on sait que depuis peu j'aime les vers on m'en apporte de toutes les façons. Le Maréchal, après avoir lu, dit au Roi : Sire, votre Majesté juge divinement bien de toutes choses : il est vrai que voilà le plus sot & le plus ridicule madrigal que j'ai jamais lu. Le Roi se mit à rire, & lui dit : N'est-il pas vrai que celui qui l'a fait est bien fat ? — Sire, il n'y a pas moyen de lui donner un autre nom. — Oh ! bien, dit le Roi, je suis ravi que vous m'en ayez parlé si bonnement ; c'est moi qui l'ai fait — Ah! Sire, quelle trahison ! que votre Majesté me le rende, je l'ai lu brusquement. — Non, Monsieur le Maréchal, les premiers sentimens sont toujours les plus naturels. Le Roi, ajoute Madame de Sévigné, a fort ri de cette folie ; & tout le monde trouve que voilà la plus cruelle petite chose que l'on puisse faire à un vieux courtisan. *Lettres de Sévigné.*

Il étoit un temps que tout le monde disoit *gros* pour *grand* : une *grosse* chose, une *grosse* maison, une *grosse* réputation. Louis XIV étant un jour chez Madame de Montespan, où se trouvoit Boileau, lui témoigna qu'il n'aimoit pas cette expression nouvelle. Il

eſt ſurprenant, lui dit Boileau, qu'on veuille par-tout mettre *gros* pour *grand*. Par exemple, ajouta-t-il en fin courtiſan, il y a bien de la différence entre Louis le *Grand* & Louis le *Gros*.

Si on avoit toujours ſoin de s'aſſurer de la vérité d'un fait avant de diſputer ſur ſa cauſe, on éviteroit, dit M. de Fontenelle, le ridicule d'avoir trouvé la cauſe de ce qui n'eſt point. Il rapporte à ce ſujet l'anecdote ſuivante. En 1593, le bruit courut que les dents étant tombées à un enfant de Siléſie, âgé de ſept ans, il lui en étoit venu une d'or à la place d'une de ſes groſſes dents; Horſtius, Profeſſeur en Médecine de l'univerſité de Helmſtad, écrivit en 1595 l'hiſtoire de cette dent, & prétendit qu'elle étoit en partie naturelle, en partie miraculeuſe, & qu'elle avoit été envoyée de Dieu à cet enfant, pour conſoler les Chrétiens affligés par les Turcs. Figurez-vous quelle conſolation, & quel rapport de cette dent aux Chrétiens ou aux Turcs. En la même année, afin que cette dent d'or ne manquât pas d'hiſtoriens, Rullandus en écrit encore l'hiſtoire. Deux ans après, Ingoſtecerus, autre ſavant, écrit contre le ſentiment que Rullandus avoit de la dent d'or, & Rullandus fait auſſi-tôt une belle & docte réplique. Un autre grand homme, nommé Libavius, ramaſſe tout ce qui avoit été dit de la dent, & y ajoute ſon ſentiment particulier. Il ne manquoit autre choſe à tant de beaux ouvrages,

ſinon qu'il fût vrai que la dent étoit d'or. Quand un orfèvre l'eut examinée, il ſe trouva que c'étoit une feuille d'or appliquée à la dent avec beaucoup d'adreſſe ; mais on commença par faire des livres, & puis on conſulta l'orfèvre.

UN Médecin obligé de purger un Magiſtrat malade, dont le tempérament froid & lent étoit difficile à émouvoir, crut devoir uſer d'adreſſe. Il dit ſecrètement au valet-de-chambre du malade de tâcher de le mettre en colère, & qu'auſſi-tôt qu'il s'appercevroit de l'émotion, il lui fit avaler la médecine ; le valet-de-chambre ne négligea rien pour faire réuſſir la choſe. Dès le point du jour s'approchant du lit de ſon maître, il en tire les rideaux avec une précipitation capable de ſurprendre & de fâcher un homme dont le ſommeil eſt bruſquement interrompu. Mais le malade, ſans s'émouvoir, demande tranquillement : *Quelle heure eſt-il ?* Le valet-de-chambre fâché d'avoir manqué ſon coup, s'aviſe de brûler la chemiſe de ſon maître, & il la lui apporte toute en feu. Le malade toujours froid, ſe contente de lui dire : *chauffez-en une autre.* Tout cela n'opérant rien, le valet-de-chambre, d'un coup de coude, caſſe cinq ou ſix verres de Veniſe, que ſon maître aimoit beaucoup : & ce maître, auſſi peu ému qu'auparavant, dit fort doucement : *c'eſt dommage, ils étoient beaux.* Enfin, le valet-de-chambre au déſeſ-

poir ne comptoit plus ſur rien, lorſqu'il arriva un homme qui avoit une affaire épineuſe au rapport du Magiſtrat. Cet homme étoit vêtu de taffetas ; & comme il parloit avec beaucoup d'action en défendant ſa cauſe, l'étoffe faiſoit une eſpèce de ſifflement, qui, chagrinant le malade, l'impatienta, & lui fit dire en colère : *Faites taire votre habit, monſieur, ſi vous voulez que je vous écoute.* Le valet-de-chambre voyant ſon maître ému, lui préſente auſſi-tôt la médecine ; & elle fit effet.

PARMI les miracles rapportés dans les mémoires de l'Académie des inſcriptions & belles-lettres, *tome XVIII*, en voici un que la crédulité diſoit avoir été opéré en faveur d'un moine. « Ce moine revenoit » d'une maiſon dans laquelle il s'introduiſoit » toutes les nuits. Il avoit à ſon retour une » rivière à traverſer ; Satan renverſa le bateau, & le moine fut noyé, lorſqu'il » commençoit l'invitatoire des matines » de la Vierge. Deux Diables ſe ſaiſirent de » ſon ame, & ſont arrêtés par deux Anges, » qui la réclament en qualité de Chrétienne. » Seigneurs Anges, diſent les Diables, il eſt » vrai que Dieu eſt mort pour ſes amis, & » ce n'eſt pas une fable; mais celui-ci étoit du » nombre des ennemis de Dieu ; & puiſque » nous l'avons trouvé dans l'ordure du péché, » nous allons le jeter dans le bourbier de » l'enfer ; nous ſerons bien récompenſés de

» nos prévôts. Après bien des conteſtations ;
» les Anges propoſent de porter le différend
» au tribunal de la Vierge. Les Diables
» répondent, qu'ils prendront volontiers
» Dieu pour juge, parce qu'il jugeoit ſelon
» les lois : mais pour la Vierge, dirent-ils,
» nous n'en pouvons eſpérer de juſtice ;
» elle briſeroit toutes les portes de l'enfer,
» plutôt que d'y laiſſer un ſeul jour celui
» qui, de ſon vivant, a fait quelques ré-
» vérences à ſon image. Dieu ne la con-
» tredit en rien ; elle peut dire que la pie
» eſt noire, & que l'eau trouble eſt claire ;
» il lui accorde tout : nous ne ſavons plus
» où nous en ſommes ; d'un ambe, elle fait
» un terne ; d'un double deux, un quine :
» elle a le dé & la chance : le jour que Dieu
» en fit ſa mère fut bien fatal pour nous.
» Les Diables eurent beau récuſer la Vierge,
» elle jugea le procès, & décida que l'ame
» du moine rentreroit dans ſon corps. Il
» avoit été retiré de la rivière, & rapporté
» au couvent, où l'on ſe diſpoſoit à l'en-
» terrer. On fut bien ſurpris de le voir ſe
» relever ; les moines s'enfuirent d'abord ;
» mais quand ils furent inſtruits du miracle,
» ils chantèrent le *Te Deum*.

L'AUTEUR des *nouveaux Mémoires ſur l'Italie*, imprimés en 1764, rapporte qu'étant à Veniſe, il entra dans une Egliſe où ſe célébroit une grande fête en l'honneur du

Roſaire. Un Jacobin, d'un âge & d'une phyſionomie reſpectable, monta en chaire, où, avec le ton, l'emphaſe & la prolixité des *raconteurs* de la place ſaint Marc, il débita ſur la fête du jour, une foule d'hiſtoires dont on pourra juger par celle-ci. « Un voleur de grand chemin, tuant & » aſſaſſinant quand l'occaſion s'en préſentoit, » étoit exact à dire tous les jours le Ro- » ſaire. Un voyageur, qu'il avoit attaqué, » ſe défendit, & le tua. Il mourut ſans » confeſſion ; & ſon corps, dont l'ame ne » voulut pas ſe détacher, fut enterré au » pied d'un chêne par ſes camarades. Quel- » ques mois après, ſaint Dominique ap- » parut en cet endroit, & appella ce voleur » par ſon nom. A cette voix, le défunt » écarte la terre qui le couvroit, ſort du » tombeau, tombe aux pieds de ſaint Do- » minique, qui le confeſſe, l'abſout, & » emporte ſon ame en paradis. » Je ne pus voir ſans douleur, ajoute l'auteur, un Prêtre, un religieux d'un ordre de gens éclairés, aller ainſi ſur les briſées de ſaltimbanques de place.

CROIRIEZ-VOUS, diſoit un chanoine dans une compagnie, que S. Piat, après avoir eu la tête coupée, la prit & la porta l'eſpace de deux lieues, oui deux lieues toutes entières ; car cela eſt sûr. Il ajouta cependant qu'il avoit eu de la peine à ſe mettre

en marche : *Je le crois bien*, répondit une dame ; *il n'y a en pareille occaſion que le premier pas qui coûte.*

UN trait qui fait honneur au caractère de Soliman eſt celui-ci :

« Huſrev, Gouverneur d'Egypte, chargea douze chameaux du tribut que cette Province envoie annuellement au Grand Seigneur, au-lieu de ſept que cet envoi avoit occupé juſqu'alors. Le Sultan, frappé de cette différence, & craignant qu'une augmentation auſſi exceſſive ne fut le fruit de l'oppreſſion, ordonna de laiſſer ces ſommes en dépôt à la porte du Divan, & manda à Conſtantinople le Pacha Huſrev, qui lui prouva qu'il n'avoit exigé que les anciens droits, & que l'augmentation du tribut ne provenoit que de ſa fidélité & de ſon exactitude ».

UNE femme de qualité, avancée en âge, & qui aimoit un homme de la Cour, lui donna une terre conſidérable : cette donation lui fut diſputée par une Dame jeune, belle, qui étoit l'héritière de la donatrice ; Cependant le don fut confirmé par arrêt. La jeune Dame, en l'abordant, lui dit d'un ton railleur : « Il faut avouer, Monſieur, que vous avez acquis cette terre-là à bon marché. — Il eſt vrai, Madame : mais puiſque vous ſavez ce qu'elle me coûte, je vous l'offre au même prix. »

UN Huiſſier acheta la Mairie d'une petite Ville; il haranguoit le Gouverneur qui faiſoit ſon entrée. La harangue étoit fort belle; mais le Maire y avoit mis en œuvre, exprès, des louanges fort équivoques. Quand l'Orateur eut fini ſon diſcours, le Gouverneur ſe vengea en lui diſant, pour le faire reſſouvenir qu'il avoit été Huiſſier : « Ne m'en » donnez-vous pas une copie ».

UN boſſu, qui faiſoit tous ſes efforts pour acquérir les bonnes grâces d'une jolie perſonne & en obtenir quelque faveur, s'aviſa un jour de ſe mettre un quadruple ſur l'œil pour la tenter. « L'Amour eſt aveugle », répondit la Demoiſelle.

UN Gentilhomme fort riche devint amoureux d'une perſonne qui n'avoit point de bien: il voulut d'abord ſe défaire de ſon amour, & s'éloigna pluſieurs fois de ſa maîtreſſe; mais au retour de chaque voyage il en étoit toujours plus amoureux que jamais. « Enfin, dit-il, il faudra que je l'épouſe pour ceſſer de l'aimer ».

SAINT-FRANÇOIS de Sales ayant été en conférence pour une affaire de piété avec une dame de la Cour, quelqu'un lui de-

manda ſi cette femme étoit belle. Il répondit qu'il n'en ſavoit rien. « Et ne l'avez-vous pas vue, reprit l'autre ? Oui, dit le » Saint ; mais je ne l'ai pas regardée ».

LE Grand Condé attaquoit Vezel en 1672. Toutes les dames ſe réunirent pour le prier de leur permettre de ſortir de la place, & de ne pas les expoſer aux ſuites fâcheuſes d'un ſiége long & meurtrier. Mais le Prince qui ſentoit que par cette ſortie les aſſiégés ſeroient moins ſollicités à ſe rendre, répondit aux Dames : « Qu'il ne pouvoit con-» ſentir à une demande qui le priveroit de » ce qu'il avoit de plus beau dans ſon » triomphe ».

UN grand Seigneur laiſſa par ſon teſtament des legs à tous ſes domeſtiques, excepté à ſon Intendant ; & afin qu'on ne crût pas qu'il l'avoit oublié, il fit mettre : « Je ne laiſſe rien à mon Intendant, parce » qu'il y a vingt ans qu'il eſt à mon ſer-» vice ».

DES Hollandais diſoient à un Français, que Mons leur ſeroit rendu par la paix de Riſwick. « Je le crois, répondit le Français, » nous ne pourrions le garder ; car lorſque » nous l'avons pris, il y avoit plus de cin-» quante mille témoins ».

DANS le temps que Madame de Staal écrivoit ſes mémoires, une femme de ſes amies lui demanda comment elle s'y prendroit pour ſe peindre elle-même lorſqu'elle en ſeroit à la ſenſibilité de ſon cœur, à quelques aventures galantes..... « Oh ! dit-» elle, je ne me peindrai qu'en buſte ».

LE Prince de Condé étant allé faire ſa cour à Louis XIV, après la bataille de Sénef, le Roi ſe trouva ſur le haut du grand eſcalier, que le Prince avoit de la peine à monter à cauſe de la goutte. *Je demande pardon à Votre Majeſté*, lui dit-il, *ſi je la fais attendre*. « Mon couſin, lui répondit le » Roi, ne vous preſſez pas, on ne ſauroit » marcher bien vîte quand on eſt auſſi » chargé de lauriers que vous l'êtes ».

LOUIS XIII ne perfectionna pas moins la fauconnerie que la vénerie. Si l'on en croit d'Eſparron, il n'y avoit perſonne qui, dans ce premier genre de chaſſe, fût capable de rien apprendre au Monarque. Il ne faut pas s'étonner, ajoute-t-il, d'un pareil talent, puiſque dans ces mots, *Louis treizième, Roi de France & de Navarre*, on trouve l'anagramme ſuivante : *Roi très-rare, eſtimé Dieu de la fauconnerie*. Il indique pluſieurs vols que le Prince avoit inventés.

Souvent Sa Majeſté, lorſque le mauvais temps l'empêchoit d'aller en plaine, s'amuſoit dans l'enclos des jardins du Louvre à voler de petits oiſeaux avec des éperviers & des pies-grièches, ou des pigeons cillés avec des tiercelets de faucons. L'auteur s'extaſie en racontant ces diverſes inventions du Souverain. Je m'imagine que le Cardinal de Richelieu ne les eſtimoit pas tout-à-fait autant que d'Eſparron; mais à coup sûr il en étoit plus aiſe que lui encore.

Le même Prince, obſerve Sélincourt, avoit en oiſeaux de fauconnerie tous les vols poſſibles, & il s'en faiſoit ſuivre dans tous ſes voyages. Comme il donnoit des appointemens très-conſidérables, les meilleurs fauconniers de l'Europe ſe rendoient auprès de lui : *Auſſi*, dit Sélincourt, *ſes équipages étoient-ils tellement ſervis qu'il ne s'eſt rien vu de pareil dans notre ſiècle.*

Pour procurer en ce genre quelque plaiſir à la Reine & aux Dames de la Cour, il avoit fait élever dans la plaine de Saint-Denis, au lieu nommé la Planchette, une petite butte en terre ſur laquelle étoit conſtruit un pavillon. Il s'y tranſportoit avec les Dames. Alors les chefs de vols envoyoient de tout côté voler des ducs, qui rabattoient le gibier vers le pavillon. Dès que le gibier étoit à portée, on lâchoit ſur lui les oiſeaux de proie; ceux-ci l'attaquoient auſſi-tôt, & donnoient aux Dames le ſpectacle d'un combat & d'une victoire; enſuite, quand il étoit à terre, on alloit le préſenter au Roi.

« ANNE Oldefield, célèbre actrice de Londres, morte en 1730, fut expoſée pendant deux jours ſur un lit de parade, & ſes obsèques ſe firent avec autant de pompe & de décence que ſi, durant ſa vie, elle eût été un des illuſtres perſonnages qu'elle avoit eut l'art de repréſenter avez tant de dignité. Le drap mortuaire qui couvroit ſon cercueil, fut porté par ſix perſonnes de la première diſtinction. *Quelle horreur*, dit-elle, (ſuivant Pope, au moment de ſa mort) *un linceul de laine! Préparez mes dentelles les plus précieuſes & mon linge le plus beau. Leur ſecours rendra quelque vie à ce corps, à ce teint que leur chaleur naturelle aura quittés.... Sur-tout, que le rouge ne ſoit pas épargné.... On ne peut ſoutenir l'idée d'être laide, même après la mort* ».

PENDANT que les vaiſſeaux du capitaine Cook étoient en relâche dans le canal de la Reine Charlotte, un jeune matelot de la découverte y devint amoureux d'une jeune Zélandoiſe, qui prit, de ſon côté, pour lui un attachement très-vif. Dès qu'il avoit un moment de libre, il ſe retiroit auprès d'elle, ils paſſoient les jours & plus ſouvent les nuits à converſer par ſignes, & à ſe faire des careſſes; ſans parler la même langue, ils ſe communiquoient leurs plus ſecrètes penſées; ils n'avoient d'autre ſoin

que celui de ſe plaire. Gowanahe (c'étoit le nom de la Zélandoiſe) paroit ſon amant à la manière du pays; & le matelot, après s'être laiſſé tatouer depuis les pieds juſqu'à la tête, friſoit à ſon tour les cheveux de ſa maîtreſſe, les ornoit de fleurs, & rehauſſoit l'éclat de ſes charmes. Ils trouvèrent le moyen de ſe créer une eſpèce de langage compoſé de regards, de geſtes & de ſons inarticulés bien plus énergiques que la parole. Ils ſe firent l'hiſtoire de leur vie; Gowanahe conjura le matelot de ne plus la quitter, & de s'établir avec elle. Il répondit que les Zélandois le mangeroient, & que peut-être elle-même ſe joindroit à eux; elle lui jura que non, & que tant qu'il ne leur feroit point de mal, on ne lui en feroit pas. Il lui objecta que précédemment on avoit tué & mangé 9 ou 10 de ſes compatriotes qui n'avoient inſulté perſonne. Elle l'aſſura que les aſſaſſins étoient venus de loin. Il voulut ſavoir ſi elle avoit été du feſtin qu'on fit des corps des Anglais; elle pleura & baiſſa la tête. Cette réſerve le rendit plus preſſant; il employa toutes les careſſes de l'amour pour apprendre ce ſecret, qu'elle ne voulut point révéler; mais elle éluda ſes queſtions avec adreſſe; il feignit de s'emporter & de la quitter; elle ſauta à ſon col, en lui diſant: *Vous le voulez, mais vous me haïrez.* Il parvint à la raſſurer ſur cette crainte, & elle continua ce récit. — Un méchant homme, appellé Gobboa, qui avoit été

ſouvent au vaiſſeau, où il avoit volé différentes choſes, voyant les étrangers ſur leur départ, invita les guerriers à les tuer. Ceux-ci s'y refusèrent d'abord, en diſant qu'ils n'étoient pas aſſez forts contre le *pow pow* (le canon). Il les raſſura, & les exhorta à attendre le moment où ils cueilloient de l'herbe pour leur bétail, parce qu'alors ils laiſſoient les *pow pow* à bord; que d'ailleurs on pouvoit faire face à ce redoutable *pow pow*, en y jettant de l'eau deſſus. Il les ſéduiſit; le maſſacre fut exécuté. Gowanahe ajouta que les femmes prirent part à cette boucherie; qu'elles allumèrent les feux, tandis que les hommes découpèrent les morts; que les guerriers ſe réſervèrent les têtes, comme les meilleurs morceaux, & que chacun eut une part du reſte. Ces confidences ne diminuèrent rien de l'intimité des deux amans. Le matelot amoureux prit la réſolution de ſe fixer auprès de ſa Zélandoiſe. Il attendit pour déſerter, le moment du départ. Il fit ſemblant d'être malade pour ne point ſe trouver à l'appel; & auſſi-tôt que le chirurgien l'eut viſité, & qu'on eut demarré, il prit un vêtement du pays; & comme il étoit tatoué ſur tout le corps, il n'étoit pas aiſé de le reconnoître. Sa maîtreſſe, qui étoit dans le ſecret, avoit raſſemblé ſes amis; elle avoit eu ſoin de les envoyer à bord, afin d'augmenter la foule, qui eſt toujours grande lorſque les vaiſſeaux appareillent. Le matelot ſaiſit l'occaſion, ſe mêla aux Zélandois; & lorſque le moment de les

renvoyer fut venu, il s'embarqua ſur une de leurs pirogues, & arriva bientôt ſur la côte. Il eſt plus aiſé de concevoir que d'exprimer la joie de la tendre Gowanahe, quand elle vit partir les vaiſſeaux & reſter ſon amant.

Cette joie cependant fut courte. Auſſi-tôt qu'on s'apperçut que le matelot manquoit, on n'étoit pas éloigné, on envoya le canot à terre; on trouva le fugitif dans le lit de ſa maîtreſſe; on le ſaiſit, & on le ramena à bord. Sa ſéparation d'avec Gowanahe fut très-touchante, & on n'auroit pas cru qu'un matelot Anglais & une Zélandoiſe puſſent y mettre tant de tendreſſe & de ſenſibilité. De retour à bord, le fugitif ſe ſouvint qu'il avoit laiſſé ſon bagage à terre. On le renvoya avec des ſoldats de marine pour le prendre; il avoit fait un magaſin aſſez conſidérable, puiſqu'il y eut de quoi charger tous les ſoldats. A ſon retour, on lui fit ſubir un long interrogatoire qui devoit précéder ſon jugement: car on avoit d'abord réſolu de le punir comme déſerteur.

Il raconta qu'ayant accompagné M. Clarke dans une incurſion autour de la baie, il avoit été ſi enchanté de la beauté du pays & de la fertilité du ſol, qu'alors il penſa à déſerter; que voyant enſuite l'état floriſſant des jardins plantés à l'Iſle Longue, à Motuara, & en d'autres endroits en 1773, cette envie devint plus forte; qu'il conçut le projet de raſſembler les moutons & les chevres, les cochons & les volailles que M. Cook avoit laiſſés autrefois ſur cette terre, & qu'enfin

il fit ce raiſonnement : ſi je puis trouver ici une fille de mon goût, j'aurai le bonheur d'introduire les arts & la culture de mon pays dans cette contrée, & d'établir un gouvernement civil parmi les Zélandois, qui me reconnoîtront ſans doute pour leur Roi. Il ajouta que cette idée s'étoit emparée de ſon eſprit, qu'elle le pourſuivoit à chaque inſtant ; que Gowanahe l'apperçut la première fois qu'il deſcendit ſur la côte ; qu'elle le ſuivit aux tentes ; qu'elle lui déclara ſon amour la première, & que cet aveu acheva de lui tourner la tête ; que ſollicité vivement par la jeune fille, il ne put s'empêcher de la voir beaucoup ; qu'enivré d'amour lui-même, il ne balança plus ; & que, malgré tout ce qu'il avoit à craindre, il prit la réſolution de ne point abandonner ſa maîtreſſe ; qu'il avoit examiné les ſuites de ſa déſertion ; & que, ſans être arrêté par la crainte du châtiment, il avoit concerté avec Gowanahe les moyens de s'enfuir. Dès que M. Cook eut entendu ces détails, il ſe mit à rire de l'extravagance romaneſque du matelot ; & au-lieu de le faire juger comme déſerteur, il le renvoya à M. Clarke, en lui laiſſant la liberté de le punir. M. Clarke le condamna à recevoir 12 coups de fouet. C'eſt par-là que ſe terminèrent les grands projets de cet enthouſiaſte.

UNE femme, ſurpriſe par ſon amant entre les bras de ſon rival, oſa lui nier le fait dont

il étoit témoin. *Quoi !* lui dit-il, *vous pouſſez à ce point l'impudence ?... Ah ! perfide*, s'écria-t-elle, *je le vois, tu ne m'aimes plus ; tu crois plus ce que tu vois que ce que je te dis.*

UNE jeune Languedocienne, qui avoit été trois mois privée de voir ſon amant, le rencontre au ſortir de chez elle. Celui-ci lui témoignoit les plus tendres ſentimens, lorſqu'il ſurvint une forte pluie. Le jeune homme en paroiſſoit inquiet, & cherchoit à s'en garantir. « Quoi ! vous avez été trois mois » abſent, lui dit ſon amante avec emporte- » ment ; vous m'aimez, vous me voyez, & » vous ſongez qu'il pleut » ?

UNE Dame Eſpagnole, qui ſentoit vivement, liſoit dans un Roman Français une longue & tendre converſation entre un amant & une amante : *Que d'eſprit mal employé !* dit-elle ; *ils étoient enſemble, & ils étoient ſeuls.*

UN homme de qualité épris des charmes d'une fort jolie Demoiſelle, lui diſoit : Si nous nous aimions, obſédée comme vous l'êtes par votre mère, nous aurions bien de la peine à trouver un lieu favorable à nos plaiſirs ? « De quoi vous embarraſſez-vous, » lui répondit-elle : ſongez ſeulement à m'en » faire naître l'envie ».

ON disoit à Zénon que l'amour étoit indigne d'un Philosophe. *Si cela étoit vrai*, répondit Zénon, *le sort des femmes seroit bien à plaindre, elle ne seroient aimées que des sots.*

DANS une occasion où *Fénélon* parloit avec fermeté au jeune Duc de Bourgogne : « Non, non, Monsieur, lui répondit le » Prince, je ne me laisse point comman- » der; je sais ce que je suis & ce que vous » êtes ». Le sage Maître n'insista pas pour le moment, & crut devoir préparer par le silence & l'air de tristesse, l'effet de la leçon qu'il vouloit faire à son élève. « Je ne sais, » Monsieur, lui dit-il le lendemain, si vous » vous rappellez ce que vous avez dit hier: » que vous saviez ce que vous êtes & ce que » je suis ? Il est de mon devoir de vous ap- » prendre que vous ignorez l'un & l'autre. » Vous vous imaginez donc, Monsieur, être » plus que moi : quelques valets sans doute » vous l'auront dit ; & moi, je ne crains » pas de vous dire, puisque vous m'y forcez, » que je suis plus que vous. Vous compre- » nez assez qu'il n'est point ici question de » la naissance ; vous regarderiez comme un » insensé, celui qui prétendroit se faire un » mérite de ce que la pluie du ciel a fertilisé » sa moisson sans arroser celle de son voisin : » vous ne seriez pas plus sage, si vous

» tiriez vanité de votre naiſſance, qui n'a-
» joute rien à votre mérite perſonnel. Vous
» ne ſauriez douter que je ne ſois au-deſſus
» de vous par les lumières & les connoiſ-
» ſances ; vous ne ſavez que ce que je vous ai
» appris, & ce que je vous ai appris n'eſt
» rien, comparé à ce qui me reſteroit à
» vous apprendre. Quant à l'autorité, vous
» n'en avez aucune ſur moi, & je l'ai moi-
» même, au-contraire, pleine & entière
» ſur vous : le Roi & Monſeigneur vous
» l'ont dit aſſez ſouvent. Vous croyez peut-
» être que je m'eſtime fort heureux d'être
» pourvu de l'emploi que j'exerce auprès de
» vous ; déſabuſez-vous encore, Monſieur ;
» je ne m'en ſuis chargé que pour obéir au
» Roi, & faire plaiſir à Monſeigneur, &
» nullement pour le pénible avantage d'être
» votre précepteur ; & afin que vous n'en
» doutiez pas, je vais vous conduire chez
» Sa Majeſté pour la ſupplier de vous en
» nommer un autre, dont je ſouhaite que
» les ſoins ſoient plus heureux que les miens.
» Ah ! Monſieur, reprit le jeune Prince,
» vous pourriez me rappeller bien d'autres
» torts que j'ai eus à votre égard : il eſt vrai
» que ce qui s'eſt paſſé hier y a mis le com-
» ble ; mais j'en ſuis déſeſpéré. Si vous
» parlez au Roi, vous me ferez perdre ſon
» amitié ; & ſi vous abandonnez mon édu-
» cation, qu'eſt-ce qu'on penſera de moi
» dans le public ? Au nom de Dieu, ayez
» pitié de moi : je vous promets de vous
» ſatisfaire à l'avenir ». C'étoit le point où

Fénélon vouloit amener ſon éleve ; mais, pour tirer de la circonſtance tout l'avantage qu'il pouvoit s'en promettre, il le laiſſa un jour entier dans l'inquiétude, & ne parut céder qu'à la ſincérité de ſon repentir, & aux inſtances de Madame de Maintenon.

Ce Prince n'avoit guère que ſept ans, quand, à l'occaſion d'une table Généalogique des Rois de France, M. le Duc *de Montauſier* lui demandant lequel il choiſiroit de tous les titres de ces Rois ? il répondit : *Celui de Père du peuple.*

Le défaut capital du Duc de Bourgogne étoit la colère : il s'y livroit quelquefois juſqu'à l'emportement. Ce fut la religion qui l'en corrigea ; mais on peut dire que la douceur inſinuante de *Fénélon*, ſes ſoins aſſidus, & les innocents artifices qu'il employa, préparèrent merveilleuſement le triomphe de la religion. Un jour que le jeune Prince s'arrêtoit à conſidérer les outils d'un menuiſier qui travailloit dans ſon appartement, l'ouvrier, à qui Fénélon avoit fait ſa leçon, lui dit du ton le plus abſolu, de paſſer ſon chemin. Le Prince peu accoutumé à de pareilles bruſqueries, ſe fâcha ; mais l'ouvrier hauſſant encore le ton, & comme hors de lui-même, lui cria : « Retirez-vous, mon » Prince, car quand je ſuis en fureur, » je caſſe bras & jambes à tous ceux qui » ſe rencontrent ſur mes pas ». Le Duc de Bourgogne courut tout effrayé avertir ſon

précepteur qui étoit dans la chambre voiſine, qu'on avoit introduit chez lui le plus méchant homme de la terre. « C'eſt un bien » bon ouvrier, lui dit Fénélon; ſon unique » défaut eſt de ſe livrer aux emportemens de » la colère ». Le Prince néanmoins opina qu'il falloit le renvoyer au plutôt. » Pour » moi, Monſieur, reprit Fénélon, je le crois » bien plus digne de pitié que de châtimens. » Vous l'appelez le plus méchant des hom- » mes parce qu'il a fait une menace, lorſ- » qu'on le diſtrayoit de ſon travail : quel » nom donneriez-vous donc à un Prince qui » battroit ſon valet-de-chambre dans le » temps même que celui-ci lui rendroit des » ſervices » ?

LA Reine *Chriſtine* de Suède étoit toujours en juſtaucorps & en perruque d'homme. Lorſqu'elle vint à Fontainebleau, pluſieurs Dames de la Cour s'avancèrent pour l'embraſſer. Tant de careſſes l'importunèrent, & elle ne put s'empêcher de dire : « Quelle » fureur ont ces Dames de me baiſer ? Eſt- » ce à cauſe que je reſſemble à un homme » ?

Obſervations ſur une convulſionnaire de Lyon.

S'IL importe dans la ſociété de démaſquer l'hypocriſie, toujours adroite à ſe montrer ſous différentes formes, s'il eſt avantageux de faire connoître l'aſtuce & le menſonge qu'elle ſait employer pour ſéduire le

vulgaire trop crédule, il n'eſt pas moins utile aux gens de l'art d'être inſtruits des ſtratagèmes ſans nombre dont on peut uſer pour les tromper.

Marie Didier, fille d'ouvrier en ſoie, demeurant à Lyon, paroiſſe Sainte-Croix, travailloit, dès ſon bas âge, du métier de ſes parens, avec qui elle demeuroit; mais naturellement peu laborieuſe, & d'une indolence, que les plus fortes réprimandes ne purent jamais vaincre, elle feignit d'abord d'être malade pour ne pas être forcée au travail. Les inſtances réitérées de ſes parens ne purent jamais la faire ſortir de cette inaction ſi contraire à leur modique fortune. Peu endurante, & d'un caractère emporté, cette fille, à l'âge d'environ 22 ans, ſe mit un jour ſi fortement en colère, qu'elle tomba ſans connoiſſance. Elle touchoit à l'un des momens où ſon ſexe a beſoin de tant de ménagement; la révolution fut prompte, & le ſang fut détourné des voies utérines : on eut recours à la ſaignée & à quelques remèdes apéritifs. Mais auſſi peu docile en maladie qu'en ſanté, Marie Didier les négligea bientôt : le ventre reſta gros, & il le parut d'autant plus, que cette fille, comme on dit à Lyon, étoit naturellement *ventreuſe*. Sa mère crut qu'elle étoit enceinte, & la conduiſit à l'hôpital; mais les ſoupçons n'étoient pas fondés. La fille profita adroitement de ſon état maladif en apparence, & s'en fit un prétexte pour ne plus travailler au métier; elle y trouva même un moyen de vengeance

envers ſes parens : elle ſe couvrit du voile de la Religion, viſita fréquemment les Égliſes ; Dieu devoit, diſoit-elle, prouver ſon innocence, & juſtifier ſa vertu offenſée... Elle fit une neuvaine à la Ste. Vierge pour l'éclairer ſur la maladie par laquelle le Très-Haut vouloit l'éprouver. (Depuis qu'on l'avoit ſoupçonnée groſſe, elle avoit eu ſoin de faire acquérir graduellement du volume à ſon ventre.) Bientôt elle eut une inſpiration que Dieu opéreroit en elle plus d'un miracle, & qu'elle devoit ſe mettre ſous la protection d'une perſonne très-charitable de la paroiſſe, qu'elle déſigna. Elle s'y préſente en effet avec aſſurance, parvient à l'intéreſſer par le récit de ſes maux & de ſes perſécutions ; ſon air de piété édifie, & dès-lors on pourvoit à ſes beſoins. Au bout de quelques mois, cette fille ruſée annonce que ſes incommodités augmentent (ſon ventre en effet groſſit chaque jour) & qu'elle ne peut plus ſupporter de nourriture ; elle mâche encore quelques fruits dont elle rejette le parenchyme : tel étoit ſon état en Décembre 1776.

C'eſt ainſi qu'à l'aide de la fourberie, Marie Didier s'eſt d'abord ſouſtraite au travail, & à l'obéiſſance due à ſes parens, & qu'elle s'eſt enſuite procuré les moyens de ſe paſſer d'eux, en s'attirant la vénération d'un tiers de ſes concitoyens : car, par une inconſéquence ſingulière, les aumônes, les dons & les largeſſes ſe multiplioient en raiſon du peu de beſoin qu'elle en avoit. Son abſtinence continuelle devient publique, chacun

chacun accourt, & tout émerveillé de ſon *exiſtence*, on la croit *ſainte*. Bientôt on l'intercède pour la converſion d'un débauché, d'un joueur, pour le gain d'un procès, la guériſon d'un malade, on lui baiſe les pieds, &c. & les préſens abondent en proportion... Une garde, ſa complice & ſa compagne, partage les offrandes, écarte, autant qu'il eſt en elle, les incrédules, & cache avec ſoin tout ce qui pourroit les déceler.

La ſainte vit ſans nourriture. C'eſt un fait que toutes les dévotes aſſurent, & qu'elles répètent à qui veut l'entendre. La privation de tout aliment, le feint anéantiſſement de ſes forces, ſon ſéjour continuel dans un fauteuil couvert, le défaut d'évacuation quelconque, un ventre volumineux, les convulſions horribles qui la prennent à la plus petite portion de liqueur qu'on la ſupplie d'avaler, ſemblent interdire tout ſoupçon.

Quelques perſonnes éclairées, des Médecins, des Chirurgiens, voulant apprécier le phénomène, ſe tranſportent près de Marie : on la queſtionne adroitement, elle eſt embarraſſée ; on inſiſte, & ſes réponſes ſont déjà mal aſſurées ; la garde avertit qu'elle ſe trouvera mal, ſi on la fatigue à parler ; enfin on la preſſe de plus en plus..... ; mais des convulſions horribles ſurviennent à propos pour la diſpenſer de s'expliquer davantage. Cet état bien affreux, puiſqu'elle s'enfonçoit les doigts dans les chairs, ce qui obligea dans la ſuite de les garnir d'étuis de bois, dura trois heures, tant que les queſtionneurs

indiſcrets furent préſents. Il eſt bon d'obſerver que Marie étoit convulſionnaire à volonté, & que chaque fois qu'elle vouloit eſquiver des demandes, congédier des curieux, ou impoſer aux plus incrédules, elle entroit dans des convulſions affreuſes. J'en ai été témoin une fois : je crus à l'état convulſif, & j'en fus affligé. Son habitude extérieure pour lors étoit maigre ; le viſage étoit pâle, l'œil néanmoins aſſez vif, les lèvres noires (on aſſure qu'elle ſe les teignoit), la bouche deſſéchée, la voix baſſe, & ſon ventre, que je meſurai, avoit 6 pieds & demi de circonférence. Je ne pus jamais obtenir de le toucher, pas même couvert de ſes hardes : il étoit ſi ſenſible, que la moindre approche de ma main faiſoit ſouffrir & crier la malade. On ne m'avoit pas annoncé pour un Chirurgien : car elle a toujours obtenu de ſes protecteurs la liberté de ne pas les recevoir, ſous prétexte que voulant porter la croix que Dieu lui avoit envoyée, & abſolument réſignée à ſes décrets, elle ne vouloit ni uſer des ſecours de la Médecine, ni ſatisfaire la curioſité des gens de l'art.

Quelque temps avant ſa mort, elle annonça qu'elle avoit perdu la vue, & ſe couvrit les yeux avec un ruban noir ; quand on le ſoulevoit pour juger de leur état, elle les contournoit ſi bien qu'elle en cachoit la pupille, & ne laiſſoit voir que la partie inférieure des globes. On peut dire en général que tous ſes muſcles obéiſſant à ſa volonté, ſe prêtoient avec complaiſance aux contor-

ſions & aux mouvemens les plus déréglés, ſoit de tout le corps, ſoit de quelques parties en particulier. Marie avoit prédit qu'elle deviendroit aveugle; elle voulut auſſi apprendre l'inſtant de ſa mort; elle la fixa d'abord au vendredi-ſaint 1782, puis à la St. Jean; mais elle ne termina ſa glorieuſe carrière que le 8 Octobre ſuivant, à l'âge de 31 ans.

On découvrit à ſa mort qu'elle portoit un ventre factice, tiſſu de pluſieurs morceaux de laine piqués, couvert artiſtement d'une peau d'agneau ſi douce & ſi bien tendue, qu'elle a impoſé à quelques dévots qu'elle ne redoutoit pas, & par qui elle voulut bien ſe laiſſer toucher, afin que leur témoignage fermât la bouche aux mécréans; il étoit ſuſpendu par des écharpes, peſoit environ 30 livres, & avoit 6 pieds de contour. On ſouſtrait cette pièce artificieuſe, on verſe ſur le corps un ſeau d'eau, & l'on publie que le ventre à éclaté au moment où la ſainte a terminé ſes jours. Bientôt le cadavre eſt au cercueil, & déjà l'on prépare des obsèques dignes de la Bienheureuſe, lorſque des ordres ſupérieurs la font porter au tombeau ſans appareil.

Une Ordonnance du Juge, obtenue à la requête de pluſieurs perſonnes de l'art, vient à propos preſcrire l'exhumation du corps & ſon ouverture, & lever le voile myſtérieux qui couvroit tant de prodiges. Le procès-verbal, dont voici copie, eſt trop inſtructif pour que nous y ajoutions aucune réflexion; lui ſeul met au grand jour tous les ſtratagèmes

de cette fauſſe prédeſtinée ; & le merveilleux qu'elle annonçoit rentre dans la claſſe des faits ordinaires. Il porte en ſubſtance :

« Que l'inſpection du ventre n'annonçoit pas que ſes tégumens euſſent été diſtendus, ni déchirés. — L'eſtomac, du volume ordinaire, contenoit une écuelle de matière liquide, brune, d'une odeur vineuſe, paroiſſant digérée depuis peu de temps. — Les inteſtins avoient auſſi leurs dimenſions naturelles, les gros étoient pleins de matières fécales liquides. — La veſſie recéloit un verre d'urine. — La véſicule du fiel abſolument vide, le foie très-gros, dur, d'un jaune marbré, ſemblable en tout à ceux des ivrognes ; les autres viſcères très-ſains. — La matrice, par ſa petiteſſe, dépoſoit contre ſa groſſeſſe prétendue ; *ſed vagina ſatis ampla trium digitorum, ſitque facilis intromiſſio.* — Les poumons adhéroient ſupérieurement à la plèvre, & préſentoient quelques points de ſuppuration inférieurement. Le lobe droit contenoit une vomique dans le milieu de ſa ſubſtance, dont l'iſſue étoit dans les bronches, le lobe gauche avoit quelques tubercules dans ſa texture. Le cœur & les yeux étoient ſains, & tous les viſcères en général étoient tapiſſés de graiſſe »...

La mort de Marie Didier a donc été produite par une vomique, ſuite de quelque inflammation déterminée à la poitrine par ſes fréquentes colères, ſes emportemens exceſſifs, ſes convulſions factices, l'abus

des liqueurs, ſon mauvais régime (*), & par fois des abſtinences forcées à cauſe des aſſiſtans ; ajoutons la preſſion de l'artifice appliqué ſur le ventre, qui gênoit la circulation dans les viſcères abdominaux, & refouloit les humeurs à la poitrine, &c....

UNE coutume très-ſingulière chez les habitans des deux ſexes de l'iſle de Sumatra eſt de ſe limer les dents, & de ſe les défigurer de différentes manières, quoique naturellement ils les aient fort blanches & fort ſaines. Pluſieurs femmes uſent les leurs juſqu'aux gencives, d'autres les rendent pointues. Tout ce qu'elles en conſervent, elles le teignent en noir avec l'huile de la coque de cacao. Les grands recouvrent quelquefois la rangée inférieure d'une lame d'or, & on aſſure que cet ornement, tranchant avec le noir, fait un bel effet à la lumière.

GAUVAIN avoit épouſé une fort-belle Dame. Après la noce il voulut la conduire à la Cour. Il monta ſur ſon beau cheval, & la prit en croupe. Un inconnu bien armé, ſe préſente à leur paſſage, arrête le cheval, & prétend enlever la Dame. L'époux lui fait froidement obſerver qu'elle eſt à lui : l'inconnu lui fait entendre qu'il doit la lui

(*) Sa garde, qui a bientôt diſparu, lui a attribué tous ces défauts & bien d'autres encore.....

céder, ſi elle le préfère. Gauvain, galant ou philoſophe, ne dément point l'opinion qu'on a de lui. La Dame devient libre par un mot de ſon époux, & ſe donne à l'inconnu. Gauvain réfléchit ſur les femmes, & ſuit triſtement ſon chemin. Deux levriers blancs que ſon beau-père lui avoit donnés, étoient ſes compagnons de voyage. La Dame aimoit ſes levriers : ne les voyant plus, elle exige de l'inconnu qu'il aille les redemander à ſon mari. L'amour eſt ennemi quelquefois des procédés. L'inconnu rejoint Gauvain, & lui redemande ſes levriers. Gauvain, toujours philoſophe & modéré, lui dit : *je vous ai donné ma femme, parce qu'elle vous a préféré : je me conduis toujours par le même principe : ſi mes levriers vous préfèrent & vous ſuivent, ils ſont à vous.* Les levriers ſuivirent Gauvain.

SOLON fut choiſi pour donner de nouvelles Lois à ſa Patrie : ſa Légiſlation ne put échapper à la critique, & lui-même n'en étoit pas ſatisfait. *Je n'ai pas donné*, diſoit-il, *les meilleures Lois qu'ils fuſſent capables de recevoir.* Anacharſis lui dit à ce ſujet : *à quoi t'occupes-tu, mon cher Solon : ne ſais-tu pas que les Lois ſont des toiles d'araignée ? les foibles s'y prennent, & le puiſſant les déchire.*

LE 18 août de l'année 1752, des commis de la douane arrêtèrent près de Col-

cheſter une caiſſe qu'ils jugèrent à l'inſpection devoir contenir beaucoup de contrebande. Celui à qui elle appartenoit, au premier mouvement qu'il leur vit faire pour s'en ſaiſir, mit la main ſur la garde de ſon épée, & jura en françois qu'il la paſſeroit au travers du corps du premier qui tenteroit de l'ouvrir. Il déclara qu'elle contenoit le corps de ſa femme. Sa menace effraya les commis, qui, après l'avoir déſarmé & mis hors d'état de leur nuire, & de remplir ſa menace, ouvrirent le coffre, où ils virent en effet le corps d'une femme. Pour remplir les formalités preſcrites par la loi, & découvrir s'il pouvoit être reconnu, on le dépoſa dans une égliſe.

La préſomption du meurtre rendoit ces éclairciſſemens néceſſaires. On exigea du mari qu'il ſe fît connoître. Il fondit en larmes; & affectant de ne parler que françois, il déclara qu'il étoit un ſeigneur Florentin; qu'ayant fait, il y avoit environ quatre ans, un voyage en Angleterre, il étoit devenu éperdument amoureux de la femme dont on voyoit les reſtes; qu'il l'avoit épouſée & emmenée dans ſon pays, d'où il l'avoit conduite dans la plupart des cours de l'Europe où il avoit voyagé; qu'étant tombée malade pendant ſes voyages, un moment avant de mourir, elle avoit demandé du papier, une plume & de l'encre, & avoit écrit: *Je ſuis l'épouſe du révérend M. G..., recteur de T.... en Eſſex. Mon nom de fille eſt Cannon, & ma volonté dernière eſt d'être inhumée dans l'égliſe*

de T... C'étoit, ajouta l'étranger, en conſéquence de cette diſpoſition de la Dame qu'il apportoit en Ecoſſe les reſtes précieux d'une femme idolâtrée. Cette déclaration ayant été approfondie, ſe trouva être vraie dans tous les points, à l'exception de la patrie de ce tendre mari, qui n'étoit pas Florentin, mais Ecoſſois, lord Delmany, fils aîné du comte de Rosberry. Il avoit effectivement épouſé cette femme, il y avoit quatre ans, & ignoré abſolument alors qu'elle fût mariée à un autre.

Ce que cette aventure aſſurément ſingulière, offre de plus frappant & de plus romaneſque, pour nous ſervir de l'expreſſion de l'écrivain Anglais, c'eſt que le recteur de T.... vivoit encore lorſqu'il apprit qu'un ſecond mari lui apportoit le corps de ſa femme; il ſe livra aux tranſports de la colère la plus violente; s'appaiſant enſuite à demi, il dit qu'il conſentoit à accorder à l'infidelle les derniers honneurs dus à ceux dont la mort a expié les fautes, mais que pour le mari, s'il ſe déterminoit jamais à le voir, ce ne ſeroit que pour le poignarder.

Le lord Delmany, de ſon côté, proteſtoit qu'il ne perdroit pas ſon épouſe de vue qu'il ne l'eût dépoſée lui-même dans le tombeau qu'elle avoit choiſi. A l'égard des menaces du Recteur, ajouta-t-il, elles ne pouvoient intimider un homme qui ne formoit pas d'autre vœu que de deſcendre lui-même dans la tombe à côté d'une épouſe chérie. On parvint enfin à calmer le Recteur, en

lui prouvant que ſon malheureux rival avoit cru épouſer une femme libre. Il conſentit à voir le lord Delmany : leur entrevue fut touchante ; ils confondirent leurs larmes, prirent l'un & l'autre le grand deuil, & ſe réunirent pour rendre les honneurs funèbres à l'infortunée dont la perte les affligeoit tous deux, mais cependant d'une manière peu égale : la relation ajoute qu'on ne peut pas ſe former une idée de toute la douleur que le lord Delmany exprima dans ce moment funeſte.

« La Princeſſe de S.... ayant écrit à Mme. de Maintenon, & ſigné *avec reſpect*, la Marquiſe termina ſa réponſe par cette phraſe : *A l'égard du reſpect, qu'il n'en ſoit point queſtion entre nous : vous n'en pourriez devoir qu'à mon âge, & je vous crois trop polie pour me le reprocher* ».

Le Surintendant Boullion fit frapper les premiers louis d'or. Ayant donné à dîner au premier Maréchal de Grammont, au Marquis de Souvré & au Comte de Hautefeuille, il fit ſervir au deſſert trois baſſins remplis de louis, dont il leur permit de prendre ce qu'ils en voudroient. Ils ne ſe firent pas trop prier, & s'en retournèrent chez eux leurs poches ſi pleines qu'ils avoient peine à marcher, ce qui faiſoit beaucoup rire Boullion. Le Roi, qui faiſoit les frais

de cette plaiſanterie, ne devoit pas la trouver ſi bonne.

UN Courtiſan louoit un Prince de pluſieurs vertus qu'il n'avoit pas. « Je ferai tout » ce que je pourrai pour vous empêcher » de mentir », répondit-il.

ON conſeilloit à Madame de Longueville d'aller à la Cour pour lui donner bon exemple. « Je ne ſaurois, dit-elle, lui don- » ner meilleur exemple que de la quitter ».

QUELQU'UN diſoit d'un homme à qui Louis XIII ne donnoit que des marques de bienveillance, « qu'il étoit couché ſur l'état » des careſſes ».

COMME on liſoit devant un Homme de lettres un livre excellent dans lequel il y avoit une de ſes penſées; « Voilà, dit- » il, un de mes enfans qui a fait fortune ».

UN Abbé diſoit à l'illuſtre Jérôme Bignon, que Rome étoit le ſiége de la foi. « Cela » eſt vrai, répondit-il, mais cette Foi » reſſemble à certaines gens, qu'on trouve » rarement au logis ».

MADAME de T. entendant parler de la maladie de Louis XV, du vivant de Louis XIV, disoit : Voilà un enfant bienheureux ! » son pis-aller est le Paradis ».

ON regardoit le portrait d'un homme extrêmement vain, qui s'étoit fait peindre avec des attributs au-dessus de son mérite & de sa qualité. Comme quelqu'un disoit, sur ce que ce portrait n'étoit pas bien ressemblant : « Voilà un mauvais Peintre ! — Je le trouve » fort judicieux », répartit un homme d'esprit.

UN Maire, chargé de haranguer Louis XIV à la porte de la ville, lui présenta les clefs : « Sire, lui dit-il, la joie que nous » avons en voyant votre Majesté est si » grande, que.... » Il fut alors si interdit, qu'il rappella en vain sa mémoire. Un Seigneur, pour le tirer de ce mauvais pas, lui dit : « Oui, la joie que vous avez est si » grande, que vous ne pouvez l'exprimer ».

M. LE Prince, (le Grand-Condé) passant par la ville de Sens, fut harangué par l'abbé Boileau, qui, étant alors doyen de la Cathédrale de Sens, fut chargé de porter la parole à la tête du chapitre. M. le Prince

voulant se procurer le plaisir de déconcerter l'Orateur, affecta d'avancer sa tête du côté du doyen, comme pour le mieux entendre, mais en effet pour le faire manquer. L'abbé Boileau qui apperçut de la malice feignit d'être étonné & interdit, & commença ainsi son compliment avec une crainte affectée : « Monseigneur, votre Altesse ne doit pas » être surprise de me voir trembler en pa- » roissant devant elle à la tête d'une com- » pagnie d'Ecclésiastiques; car si j'étois à la » tête d'une armée de trente mille hom- » mes, je tremblerois bien davantage.» M. le Prince charmé de ce début qui annonçoit un homme d'esprit, embrassa l'Orateur; & quand on lui eut dit que c'étoit le frère de Despréaux, il redoubla ses caresses, & le retint à dîner.

LOUIS XIV, passant par Rheims en 1666, fut harangué par le Maire, qui, lui présentant des bouteilles de vin avec des poires de rousselet sèches, lui dit : « Sire, nous » apportons à votre Majesté notre vin, nos » poires & nos cœurs, c'est ce que nous » avons de meilleur. » Le Roi lui frappa sur l'épaule, en lui disant : Voilà comme j'aime les harangues.

UN bourg connu dans la Province par une foire d'ânes qui s'y tient tous les ans, avoit député son Magistrat au-devant d'un Prince,

pour le haranguer. Un courtiſan de la ſuite de ce Prince, s'appercevant que la harangue commençoit à l'ennuyer, crut devoir faire diverſion à l'ennui, en demandant à l'Orateur, combien les ânes valoient dans ſon pays ? Celui-ci s'arrêta & après avoir regardé depuis les pieds juſqu'à la tête celui qui faiſoit cette demande déplacée : « Quand » ils ſont, lui répondit-il, de votre poil & » de votre taille, ils valent dix écus, » & il reprit le fil de ſa harangue.

On diſoit à un homme d'eſprit, de parier pour quelqu'un qu'il ne croyoit pas bon joueur, mais qui gagnoit ſouvent. Il répondit : « Je voudrois avoir toujours parié » pour lui ; mais je ne ſaurois me réſou- » dre à le faire ».

On propoſoit à un joueur que la fortune venoit de favoriſer, de ſervir de ſecond dans un duel. Je gagnai hier, répondit-il, huit cents louis, & je me battrois fort mal ; mais, allez trouver celui à qui je les ai gagnés, il ſe battra comme un diable, car il n'a pas le ſou.

Un homme de finances jouoit mille piſtoles au piquet, en une partie, avec un Seigneur de la Cour. Celui-ci jugea qu'il pouvoit le faire capot & le gagner, s'il lui

perſuadoit qu'il avoit trois valets, dont cependant il en avoit écarté un. Il compte le point & le reſte de ſon jeu juſqu'à vingt; &, après avoir rêvé un moment, il jette ſa première carte, & compte vingt-trois. Son adverſaire lui demande, comment il les compte. Le courtiſan recommence à compter ſon jeu; & y ajoute trois valets. Le financier dit qu'il ne les avoit point nommés avant de jouer ſa première carte. Le Seigneur ſoutient le contraire, & offre de parier cent piſtoles. La propoſition eſt acceptée: les ſpectateurs condamnent le Seigneur, qui, affectant une ſorte de dépit & continuant à jouer les cartes, fit capot les Financier, parce qu'il garda l'as du valet que ſon adverſaire, plus fin que lui, avoit écarté.

ON rapporte une ſubtilité à-peu-près ſemblable d'un Gaſcon vis-à-vis d'un autre financier. Celui-ci couroit riſque d'être capot; il avoit deux as qui lui reſtoient, & qu'il montroit à découvert; il ne ſavoit lequel garder. Le Gaſcon voyant qu'il levoit le bras pour jeter l'as dont il falloit ſe défaire avança adroitement un de ſes pieds ſous la table, & preſſa un des pieds du financier. Celui-ci, qui étoit environné de pluſieurs de ſes amis, crut que c'étoit un d'entr'eux qui l'avertiſſoit de jeter l'autre as; ce qu'il fit: & comme il ſe vit capot; il demanda tout haut, avec dépit, quel étoit le preſſeur

de pied. Le Gaſcon, après lui avoir reproché en riant d'attendre qu'on l'avertit, lui dit : » C'eſt moi, qui ne crois pas être obligé » de vous donner un bon avis ».

LE Comte Hamilton, peint d'une touche originale & vraie, un jeune homme dupe d'un vieux routier. Le jeune Comte de Grammont, en voyage avec ſon gouverneur pour ſe rendre à l'armée de Piémont, étoit deſcendu à Lyon dans une auberge. Ce gouverneur, qui appréhendoit que ſon élève ne trouvât quelque ſujet de diſſipation qui l'arrêtât trop long-temps, vouloit le faire ſouper ſeul dans une chambre, mais le Comte inſiſta à manger en compagnie. En pleine auberge, s'écria ce gouverneur : Eh ! Monſieur, vous n'y ſongez pas ; je me donne au diable, s'ils ne ſont une douzaine de baragouineurs à jouer cartes & dez, qu'on n'entendroit pas Dieu tonner. « A ces mots de » *cartes & de dez*, dit le jeune Seigneur qui » raconte lui-même ſon aventure, je ſentis » mon argent pétiller. Je deſcendis & fus » un peu ſurpris de trouver la ſalle où l'on » mangeoit remplie de figures extraordinaires. Mon hôte, après m'avoir préſenté, » m'aſſura qu'il n'y avoit que dix-huit ou » vingt de ces Meſſieurs qui auroient l'honneur de manger avec moi. Je m'approchai d'une table où l'on jouoit, & je » faillis à mourir de rire. Je m'étois attendu » à avoir bonne compagnie & gros jeu,

» & c'étoient deux Allemands qui jouoient
» au trictrac. Jamais chevaux de carroſſe
» n'ont joué comme ils faiſoient : mais leur
» figure ſur-tout paſſoit l'imagination. Celui
» auprès de qui je me trouvois étoit un
» petit ragot graſſouillet, & rond comme
» une boule. Il avoit une fraiſe avec un
» chapeau pointu, haut d'une aune. Non,
» il n'y a perſonne, qui, d'un peu loin,
» ne l'eût pris pour le dôme de quelque
» Egliſe, avec un clocher deſſus. Je de-
» mandai à l'hôte ce que c'étoit ! Un mar-
» chand de Baſle, me dit-il, qui vient
» vendre ici des chevaux : mais je crois qu'il
» n'en vendra guère de la manière qu'il s'y
» prend ; car, il ne ſait pas jouer. Joue-t-il
» gros jeu, lui dis-je ? Non, pas à préſent,
» dit-il, ce n'eſt que pour leur écot, en
» attendant le ſouper : mais quand on peut
» tenir le petit marchand en particulier, il
» joue beau jeu. A-t-il de l'argent, lui dis-
» je ! Oh, oh, dit le perfide Ceriſe, (c'étoit
» le nom de l'aubergiſte,) plût à Dieu que
» vous lui euſſiez gagné mille piſtoles, &
» en être de moitié, nous ne ſerions pas
» long-temps à les attendre. Il ne m'en
» fallut pas davantage pour méditer le ruine
» du *chapeau pointu*. Je me remis auprès de
» lui pour l'étudier. Il jouoit tout de tra-
» vers ; écoles ſur écoles. Dieu le ſait. Je
» commençois à me ſentir quelques remords
» ſur l'argent que je devois gagner à une
» *petite citrouille* qui en ſavoit ſi peu. Il per-
» dit ſon écot, on ſervit, & je le fis mettre

» auprès de moi. C'étoit une table de réfec-
» toire où nous étions pour le moins vingt-
» cinq, malgré la promeſſe de mon hôte.
» Le plus maudit repas fini, toute cette
» cohue ſe diſſipa, je ne ſais comment, à
» la réſerve du petit Suiſſe qui ſe tint au-
» près de moi, & l'hôte qui vint ſe mettre
» de l'autre côté. Ils fumoient comme
» des dragons, & le Suiſſe me diſoit de
» temps en temps : *Demande pardon à Mon-*
» *ſieur de la liberté grande* ; & là-deſſus
» m'envoyoit des bouffées de tabac à m'étouf-
» fer. Monſieur *Ceriſe* de l'autre côté, me
» demanda la liberté de me demander ſi
» j'avois été dans ſon pays, & parut ſurpris
» de me voir aſſez bon air, ſans avoir
» voyagé en Suiſſe. Le *petit ragot*, à qui
» j'avois à faire, étoit auſſi queſtionneur
» que l'autre. Il me demanda ſi je venois de
» l'armée de Piémont ; & lui ayant dit que
» j'y allois, il me demanda ſi je voulois
» acheter des chevaux, qu'il en avoit bien
» deux cents, dont il me feroit bon marché.
» Je commençois à être enfumé comme un
» jambon, & m'ennuyant du tabac & des
» queſtions, je propoſai à mon homme de
» jouer une petite piſtole au trictrac, en
» attendant que nos gens euſſent ſoupé. Ce
» ne fut pas ſans beaucoup de façon qu'il
» y conſentit, & me demandant pardon
» de la *liberté grande*. Je lui gagnai partie
» revanche & le tout dans un clin d'œil ;
» car, il ſe troubloit, & ſe laiſſoit enfiler,
» que c'étoit une bénédiction. *Brinon* (le

» gouverneur du Comte) arriva ſur la fin
» de la troiſième partie, pour me mener
» coucher. Il fit un grand ſigne de croix, &
» n'eut aucun égard à tous ceux que je lui
» faiſois de ſortir. Il fallut me lever pour lui
» en aller donner l'ordre en particulier. Il
» commença par me faire des réprimandes
» de ce que je m'encanaillois avec un vilain
» monſtre comme cela. J'eus beau lui dire
» que c'étoit un gros marchand qui avoit
» force argent, & qui ne jouoit non-plus
» qu'un enfant ». Lui, marchand ? s'écrie-t-il. Ne vous y fiez pas, M. le Comte. Je me donne au diable, ſi ce n'eſt quelque ſorcier. « Tais-toi, vieux fou, lui dis-je,
» il n'eſt non-plus ſorcier que toi ; c'eſt tout
» dire ; & pour te le montrer, je lui veux
» gagner quatre ou cinq cents piſtoles avant
» de me coucher. En diſant cela, je le mis
» dehors, avec défenſe de rentrer, ou de
» nous interrompre. Le jeu fini, le petit
» Suiſſe déboutonne ſon haut de chauſſes,
» pour tirer un beau quadruple d'un de
» ſes gouſſets ; & me le préſentant : il me
» demande pardon de la *liberté grande*, &
» voulut ſe retirer. Ce n'étoit pas mon
» compte. Je lui dis que nous ne jouions
» que pour nous amuſer ; que je ne voulois
» point de ſon argent, & que s'il vouloit,
» je lui jouerois ſes quatre piſtoles dans un
» tour unique. Il en fit quelque difficulté ;
» mais il ſe rendit à la fin, & les regagna.
» J'en fus piqué. J'en rejouai une autre : la
» chance tourna ; le dez lui devint favora-

» ble, & les écoles ceſsèrent ; je perdis
» partie, revanche & le tout : les moitiés
» ſuivirent, le tout enfin. J'étois piqué ;
» lui, beau joueur, il ne me refuſa rien,
» & me gagna tout, ſans que j'euſſe pris
» ſix trous en huit ou dix parties. Je lui
» demandai encore un tour pour cent piſ-
» toles : mais comme il vit que je ne mettois
» pas au jeu, il me dit qu'il étoit tard ; qu'il
» falloit qu'il allât voir ſes chevaux, & ſe
» retira, me demandant pardon de la *liberté*
» *grande*. Le ſens froid dont il me refuſa, &
» la politeſſe dont il me fit la révérence,
» me piquèrent tellement, que je fus tenté
» de le tuer. Je fus ſi troublé de la rapidité,
» dont je venois de perdre juſqu'à la der-
» nière piſtole, que je ne fis pas d'abord
» toutes les réflexions qu'il y a à faire ſur
» l'état où j'étois réduit ».

Un brillant Marquis étoit allé chercher des dames pour les mener à l'obſervatoire de Paris, où devoit ſe faire l'obſervation d'une éclipſe de ſoleil, par le célèbre Caſſini. La toilette avoit retardé l'arrivée de cette compagnie, & l'éclipſe étoit paſſée lorſque le petit-maître ſe préſenta à la porte. On lui annonce qu'il eſt venu trop tard, que tout eſt fini. Montez toujours, Meſdames, leur dit-il ; Monſieur de Caſſini eſt de mes amis, & il aura la complaiſance de recommencer pour moi.

TRILLER raconte qu'un Médecin de ſa connoiſſance avoit toujours ſa poche pleine d'ordonnances & de recettes. Lorſqu'il étoit conſulté par des malades, il leur diſoit de prendre au haſard, & que le remède qu'ils tireroient, ſeroit ſûrement le plus convenable à leur maladie. Une Dame, tourmentée d'un grand mal de gorge, eut recours à cet Eſculape, fouilla dans ſa poche, & voyant que c'étoit l'ordonnance d'un clyſtère, elle ſe prit ſi fort à rire, que ſon abcès creva, & elle guérit.

UN Normand avoit nié, en juſtice, un dépôt confié, & violé la religion du ſerment. Sa partie adverſe, bien armée, l'attendoit dans un lieu écarté, & ne ſe contentoit pas de l'accabler de reproches. Entre vous & moi, lui dit le parjure, qui craignoit la ſuite de cette rencontre, je ne nie point le dépôt; mais quelle néceſſité que les Juges ſoient inſtruits de nos affaires?

UN amateur conſidéroit les ſept ſacremens peints par le Pouſſin, & trouvoit beaucoup à critiquer dans le tableau qui repréſentoit le mariage. Je vois bien, s'écria cet amateur, qui n'étoit peut-être pas content de ſa femme, qu'il eſt mal-aiſé de

faire un mariage qui ſoit bon, même en peinture.

UNE femme fort pauvre, qui avoit la conſolation d'avoir une fille aimable, & dont les grâces modeſtes annonçoient la ſageſſe, ſe préſenta avec cette jeune perſonne à l'audience du célèbre Cardinal Farnèſe. Elle lui expoſa qu'elle étoit ſur le point d'être renvoyée, avec ſa fille, d'un petit appartement qu'elles occupoient chez un homme fort riche, parce qu'elles ne pouvoient lui payer cinq ſéquins qui lui étoient dus. Le ton d'honnêteté avec lequel elle faiſoit connoître ſon malheur, fit aiſément comprendre au Cardinal qu'elle n'y étoit tombée, que parce que la vertu lui étoit plus chère que les richeſſes. Il écrivit un mandat & la chargea de le porter à ſon Intendant. Celui-ci, après l'avoir ouvert, compta ſur-le-champ cinquante ſéquins. Monſieur, lui dit cette femme, je ne demandois pas tant à Monſeigneur, & certainement il s'eſt trompé. Il fallut, pour faire ceſſer la conteſtation, que l'Intendant allât lui-même parler au Cardinal. Son Eminence en reprenant ſon mandat dit aux deux perſonnes qui étoient préſentes, vous avez tous raiſon, je m'étois trompé, le procédé de Madame le prouve, & au-lieu de cinquante ſéquins il en écrivit cinq cents, qu'il engagea la vertueuſe mère d'accepter pour marier ſa fille.

HENRI ÉTIENNE parle d'un Juge de ſon temps qui n'avoit qu'une formule en matière de procès criminel. Si le priſonnier étoit vieux; pendez, pendez, diſoit-il, il en a bien fait d'autres. S'il étoit jeune, pendez, pendez; il en feroit bien d'autres.

UN Conſeiller s'étoit endormi ſur les fleurs de lis. Le Préſident, qui recueilloit les voix, ayant demandé à ce Conſeiller la ſienne, il lui répondit, en ſe frottant les yeux : *Qu'on le pende, qu'on le pende.* Mais c'eſt un pré, lui dit-on, dont il s'agit; *Et bien qu'on le fauche.* Bayle.

UN homme voulant accoutumer ſon cheval à ne point manger, ne lui donna plus ni foin, ni avoine : le cheval mourut. Que je ſuis malheureux, dit cet homme! J'ai perdu mon cheval dans le temps qu'il s'accoutumoit à ne plus manger.

UN Financier qui avoit été prié à un bal, demanda, en ſortant, un ſurtout d'hiver qu'il avoit laiſſé dans l'antichambre. On lui dit que quelqu'un venoit de s'en ſervir pour aller dehors, & qu'il alloit le rapporter. On lui nomma un certain d'Olignic ou d'Olignac. Le Financier auſſi-tôt,

entendant ce nom auvergnac, dit en branlant la tête : en vain j'attendrai ici; d'abord qu'il y a du *gnic* ou du *gnac*, je tiens mon ſurtout perdu.

UN Abbé de diſtinction par ſa qualité & par ſa charge, diſant un jour la Meſſe, entendit cauſer quelques perſonnes près de l'Autel. Cela le troubloit. En ſe tournant au *Dominus vobiſcum* : en vérité, Meſſieurs, dit-il, cela eſt honteux; quand ce ſeroit un laquais qui diroit la Meſſe, vous n'auriez pas moins de reſpect que vous en avez.

UNE jeune Dame étoit à confeſſe à un Religieux. Ce Confeſſeur, après lui avoir fait pluſieurs queſtions relatives à ſa confeſſion, parut déſirer connoître celle qui ſe confeſſoit; il lui demanda ſon nom. La Dame ne voulant point ſatisfaire cette curioſité déplacée, lui répondit : mon père, mon nom n'eſt pas un péché.

UN Intendant de Province venoit de paſſer ſur un pont dont les parapets étoient ruinés. Cet Intendant, qui n'avoit point la réputation d'être un des plus ſages de ce monde, querella le Magiſtrat du lieu de ce qu'on n'avoit point eu la précaution de mettre du-moins des gardes-fous ſur ce pont : *Pardonnez*, *Monſeigneur*, lui dit

ce Magiſtrat, *notre Ville n'étoit pas sûre que vous y paſſeriez ſi-tôt.*

DE jeunes Militaires étant à l'armée avoient, dans une partie de débauche, fait pluſieurs railleries de leur Général. Il les fit venir, & leur demanda ſi tout ce qu'on lui avoit rapporté étoit vrai. *Mon Général*, lui répondit un d'entr'eux, *nous en aurions dit bien davantage ſi le vin ne nous eut pas manqué.* Cette réponſe eſt plus que naïve ; elle eſt adroite.

UN Débiteur ruiné, après avoir mis tout en uſage pour ſatisfaire ſes créanciers, leur dit : Meſſieurs, j'ai été fort en peine juſqu'ici pour vous ſatisfaire ; mais, après y avoir travaillé très-inutilement, je prends mon parti, & je me détermine à vous laiſſer ce ſoin.

UN pauvre honteux demandoit l'aumône à un homme qui n'étoit pas à ſon aiſe. Hélas ! mon ami, lui répondit celui-ci, ſi vous ne m'aviez pas prévenu, j'allois vous faire la même demande.

L'ÉCLIPSE du ſoleil, qui fut annoncée pour l'année 1724, avoit répandu une ſi grande conſternation à la campagne, qu'un Curé

Curé ne pouvant ſuffire à confeſſer ſes paroiſſiens qui en croyoient mourir, prit le parti de leur dire au prône : « Mes enfans, ne vous preſſez pas tant, l'éclipſe » a été remiſe à la quinzaine ».

Un homme étoit monté au plus haut du clocher d'une Egliſe pour y raccommoder quelque choſe. Il eut le malheur de tomber en bas; mais en même-temps il fut aſſez heureux pour ne ſe faire aucun mal, & ſa chûte ne devint funeſte qu'à un homme qu'il écraſa en tombant. Les parens de cette homme attaquèrent en juſtice celui qui étoit tombé du clocher, l'accuſant de meurtre, & prétendant le faire condamner, ſi-non à la mort, du-moins à de forts dommages & intérêts. L'affaire fut plaidée. Il falloit accorder quelque ſatisfaction aux parens du mort. D'un autre côté, les Juges ne pouvoient punir un crime dont un accident malheureux étoit la ſeule cauſe; il fut ordonné à celui qui demandoit vengeance de monter au haut du clocher, & de ſe laiſſer tomber ſur celui qu'il pourſuivoit, lequel étoit obligé de ſe trouver préciſément au-deſſous, dans la même place où le défunt avoit perdu la vie. Un pareil jugement fut la fin du procès.

Saunderson, mort il y a quelques années en Angleterre, avoit perdu la vue dès

la plus tendre enfance. Malgré cette privation, il fit des progrès si surprenants dans les mathématiques, qu'on lui donna la chaire de professeur de ces sciences dans l'Université de Cambridge. Ses leçons étoient d'une clarté extrême ; & cela devoit être, puisqu'il parloit à ses élèves comme s'ils eussent été privés de la vue. Ce qui paroîtra plus singulier, c'est qu'il faisoit des leçons d'optique. Saunderson n'avoit besoin que de parcourir avec ses mains une suite de médailles pour discerner les fausses, même lorsqu'elles étoient assez bien contrefaites pour tromper les yeux d'un connoisseur. Il jugeoit de l'exactitude d'un instrument de mathématiques, en faisant passer les doigts sur les divisions. Les moindres vicissitudes de l'atmosphère l'affectoient ; & il s'appercevoit sur-tout, dans les temps calmes, de la présence des objets peu éloignés de lui. Un jour qu'il assistoit dans un jardin à des observations astronomiques, il distingua, par l'impulsion de l'air sur son visage, le temps où le soleil étoit couvert de nuages ; ce qui est d'autant plus singulier, qu'il étoit totalement privé non-seulement de la vue ; mais de l'organe.

ON a vu avec plaisir dans la *Gazette Littéraire* de l'Europe, du 21 mars 1764, les circonstances les plus intéressantes qui ont accompagné l'opération de la cataracte faite à un aveugle-né de vingt ans. Ces

circonſtances ont été rapportées d'après une feuille périodique, intitulée *The Weekly amuſement*. Un Chirurgien (*M. Grant*) ayant aſſuré les parens du jeune aveugle qu'il détruiroit l'obſtacle qui le privoit de la vue, pluſieurs perſonnes s'aſſemblèrent pour être témoins de cette opération. Tous les ſpectateurs avoient promis de garder le ſilence, ſi l'opération réuſſiſſoit, afin de mieux obſerver les mouvemens qu'occaſionneroient dans l'ame du jeune homme les nouvelles ſenſations qu'il éprouveroit. L'opération eut tout le ſuccès qu'on en attendoit. Lorſque les yeux du jeune aveugle furent frappés des premiers rayons de la lumière, on vit ſur toute ſa perſonne l'expreſſion d'un raviſſement extraordinaire; il parut prêt à s'évanouir de joie & d'étonnement. L'opérateur étoit devant lui avec ſes inſtrumens à la main. Le jeune homme l'examina depuis la tête juſqu'aux pieds; il s'examinoit enſuite avec la même attention, & ſembloit comparer ſa figure avec celle qu'il voyoit. Tout lui paroiſſoit exactement ſemblable, excepté les mains; parce qu'il prenoit les inſtrumens du chirurgien pour des parties de ces mains. Pendant qu'il étoit occupé à cet examen, ſa mère, qui ne pouvoit plus contenir les tendres mouvemens dont ſon cœur étoit agité, ſe jetta à ſon cou, en s'écriant : *Mon fils ! Mon cher fils !* Le jeune homme reconnut la voix de ſa mère, & ne put prononcer que ces mots : *Eſt-ce vous? eſt-ce ma mère ?* & il s'évanouit. Il y avoit dans la chambre

une jeune fille avec qui le jeune homme avoit été élevé, qu'il aimoit tendrement, & dont il étoit tendrement aimé, tout aveugle qu'il étoit. Lorſqu'elle le vit ſans mouvement & ſans connoiſſance, elle laiſſa échapper quelques cris de douleur qui parurent ranimer la ſenſibilité du jeune homme. En revenant à lui, ſes yeux ſe fixoient ſur l'objet chéri, dont il reconnoiſſoit la voix. Après quelques momens de ſilence, il s'écria : « Qu'eſt-ce qu'on m'a donc fait? où m'a-» t-on tranſporté? Ce que je ſens autour de » moi, eſt-ce la lumière dont on m'a ſi » ſouvent parlé? le ſentiment nouveau que » j'éprouve eſt-il celui de la vue?... Toutes » les fois que vous dites que vous êtes bien » aiſes de vous voir l'un l'autre, êtes-vous » auſſi heureux que je le ſuis en ce mo-» ment ?.... Où eſt *Tom* qui me ſert de » guide? Il me ſemble maintenant que je » marcherois bien ſans lui ». Il voulut faire un pas; mais il s'arrêta & parut effrayé de tout ce qui étoit autour de lui. Comme l'agitation de ſon ame étoit extrême, on lui dit qu'il falloit qu'il revint pour quelque temps à ſon premier état, afin de donner peu-à-peu à ſes yeux la force de ſupporter peu-à-peu l'impreſſion de la lumière, & qu'il avoit beſoin de s'accoutumer par degrés à voir, comme il s'étoit accoutumé à marcher. Il ne ſe rendit qu'avec beaucoup de peine à ces raiſons; on le tint pendant quelque temps les yeux couverts, &, dans ce retour de cécité, il ſe plaignoit amère-

ment qu'on l'avoit trompé ; qu'on avoit employé quelqu'enchantement pour lui faire croire qu'il jouiſſoit de ce qu'on appelle *la vue* : il ajoutoit que les impreſſions qui en étoient reſtées dans ſon ame, le rendroient fou, ſi ce ſens ne lui étoit pas en effet rendu. Une autre fois, il cherchoit à deviner les noms des perſonnes qu'il avoit vues dans la foule, ou bien il vouloit raconter ce qu'il avoit remarqué, & il manquoit de termes pour s'exprimer. Enfin, lorſqu'on jugea qu'il ſeroit en état de ſupporter la lumière, on chargea la jeune fille d'ôter le bandeau dont ſes yeux étoient couverts, & de tâcher de diſtraire, par ſes diſcours, l'impreſſion trop vive des objets. Elle s'approcha de lui ; & en dénouant le bandeau, elle lui dit : « M. William, je vais vous rendre l'uſage » de la vue ; mais je ne ſaurois m'empêcher » d'avoir quelqu'inquiétude. Je vous ai aimé » dès mon enfance, quoique vous fuſſiez » aveugle ; vous m'avez aimée auſſi : mais » vous allez connoître la beauté, vous allez » éprouver des ſentimens qui vous ont été » inconnus juſqu'ici. Si vous alliez ceſſer de » m'aimer ! ſi quelqu'objet, que vous trou- » verez plus aimable, alloit m'effacer de » votre cœur !... Ah ! ma chère amie, ré- » pondit le jeune homme, ſi je devois, en » jouiſſant de la vue, perdre les tendres » émotions que j'ai ſenties toutes les fois » que j'ai entendu le ſon de votre voix ; ſi » je ne devois plus diſtinguer le pas de celle » que j'aime lorſqu'elle s'approche de moi ;

» & s'il falloit que je changeaſſe ces plaiſirs » ſi doux & ſi fréquents pour le ſentiment » tumultueux que j'ai éprouvé pendant le » peu de temps que j'ai joui de la vue, » j'aimerois mieux renoncer pour jamais à » ce ſens nouveau. Je n'ai déſiré de voir » que pour vous ſentir, vous poſſéder, » vous aimer d'une autre manière encore : » arrachez-moi ces yeux, s'ils ne doivent » ſervir qu'à vous rendre moins chère à mon » cœur ». La jeune fille l'embraſſa en verſant de douces larmes. William revoit la lumière avec le même trouble & le même raviſſement : il ne pouvoit ſe laſſer de regarder ſa maîtreſſe ; il l'appelloit en la touchant, & la prioit de parler pour s'aſſurer que c'étoit bien elle qu'il touchoit. Tout l'étonnoit ; il ne pouvoit accorder les ſenſations qu'il éprouvoit par la vue, avec celles qu'il avoit reçues des mêmes objets par les autres ſens : & ce ne fut que par degrés qu'il parvint à diſtinguer & à reconnoître les formes, les couleurs & les diſtances.

ON a rapporté ce tour d'adreſſe d'un aveugle. Il avoit cinq cents écus qu'il cacha dans un coin de ſon jardin ; mais un voiſin, qui s'en apperçut, les déterra & les prit. L'aveugle ne trouvant plus ſon argent, ſoupçonna celui qui pouvoit l'avoir dérobé. Comment s'y prendre pour le ravoir ? Il alla trouver ſon voiſin, & lui dit qu'il venoit lui

demander un conſeil ; qu'il avoit mille écus, dont la moitié étoit cachée en lieu ſûr, & qu'il ne ſavoit s'il devoit mettre le reſte au même endroit. Le voiſin le lui conſeilla, & ſe hâta de reporter les cinq cents écus, dans l'eſpérance d'en retirer bientôt mille. Mais, l'aveugle ayant retrouvé ſon argent, s'en ſaiſit ; & appelant ſon voiſin, il lui dit : « Compère, l'aveugle a vu plus » clair que celui qui a deux yeux ».

Au milieu d'une nuit fort obſcure, un aveugle marchoit dans les rues avec une lumière à la main, & une cruche pleine ſur le dos. Quelqu'un qui couroit, le rencontra ; & ſurpris de cette lumière : Simple que vous êtes, lui dit-il, à quoi vous ſert cette lumière ? La nuit & le jour ne ſont-ils pas la même choſe pour vous ? — Ce n'eſt pas pour moi, lui répondit l'aveugle, que je porte cette lumière, c'eſt afin que les étourdis qui te reſſemblent, ne viennent pas heurter contre moi.

Il paroît qu'il y a long-temps que les Avocats ſont en poſſeſſion de ſe dire des injures. Les Avocats, chez les Romains, s'inſultoient ſouvent au barreau par les railleries les plus ſanglantes. L'Orateur Philippe, faiſant alluſion au nom de *Catulus* que portoit ſon adverſe partie, & au bruit qu'il faiſoit

en plaidant, lui demanda pourquoi il aboyoit ſi fort : « C'eſt, répondit Catulus, que je » vois un voleur ». *Diſcours ſur le barreau de Rome.*

UN Orateur médiocre demandoit à ce même Catulus : « N'ai-je pas bien réuſſi à » exciter la compaſſion? A merveille, reprit » celui-ci ; car il n'y a perſonne à qui votre » diſcours n'ait fait pitié ».

L'EMPEREUR Charles IV, inſtruit qu'un de ſes officiers, ſéduit par l'argent de ſes ennemis, méditoit de l'aſſaſſiner ou de l'empoiſonner, le fit venir, & lui dit : « J'ai appris » avec peine que vous n'aviez pas le moyen » de marier votre fille, qui eſt déjà grande ; » tenez, voilà mille ducats pour ſa dot ». On peut juger de la ſurpriſe de ce traître, qui alla auſſi-tôt ſe dégager de ſa promeſſe criminelle.

LES Scythes, pourſuivis par Alexandre juſqu'au milieu des bois & des rochers qu'ils habitoient, dirent à ce conquérant, qui vouloit paſſer pour le fils de Jupiter Ammon : *Tu n'es pas un Dieu, puiſque tu fais du mal aux hommes.*

UN homme en place, qui s'étoit rendu coupable de pluſieurs infidélités chez les

Macédoniens, ſouffroit impatiemment qu'on l'appellât traître. Il s'en plaignit à Archélaüs, Roi de Macédoine. « Les Macédoniens, lui » répondit ce Prince, ſont ſi groſſiers, qu'ils » appellent les choſes par leur nom ».

DIOGÈNE ayant été conduit devant Philippe, Roi de Macédoine, ce Prince le traita d'eſpion. *Oui*, lui répondit Diogène, *de ton ambition & de ta vanité.*

UN homme de la Cour de Louis XIII, jouoit au piquet dans une galerie ouverte. Ayant reconnu, par ſes cartes de rentrée, qu'il avoit mal écarté, il s'écria : *Je ſuis un franc Gouſſaut!* (C'étoit le nom d'un Préſident qui ne paſſoit pas pour un des hommes les plus éclairés de ſon temps) Ce Préſident ſe trouva par haſard derrière le joueur, qui ne l'avoit pas apperçu; & fort offenſé d'être cité en cette occaſion, lui dit : « Vous êtes un ſot ». *Vous avez raiſon*, lui répartit le joueur, *c'eſt ce que je voulois dire.*

UN Evêque avoit un buffet qu'il venoit de garnir de pluſieurs vaſes d'argent, chef-d'œuvre de l'art. Comme on admiroit ces richeſſes, le Prélat dit, pour s'excuſer en quelque ſorte, qu'il les avoit acquiſes pour en aſſiſter dans l'occaſion les pauvres de ſon Diocèſe : *Monſeigneur*, lui dit quelqu'un ma-

lignement, *vous auriez pu leur en épargner la façon.*

LA République de Gênes, ayant osé braver Louis XIV, fut forcée d'envoyer en France, pour faire des excuses au Monarque, le Doge, accompagné de quatre sénateurs, ce qui étoit sans exemple. On fit voir à ce Doge Versailles dans tout son éclat; on lui demanda ensuite ce qui l'avoit le plus frappé dans ce lieu enchanté: *C'est de m'y voir.*

UN homme épuisé de plaisirs étoit obligé de garder le lit. Un de ses amis vint le voir, & apperçut en entrant dans la chambre du malade, sa maîtresse qui en sortoit. Il demanda au malade comment il se trouvoit: « La fièvre, dit-il, vient de me quitter ». *Effectivement*, répond son ami; *je l'ai rencontrée qui sortoit de chez vous.*

UNE bourgeoise jolie & vertueuse avoit inspiré une passion très-forte à un grand Seigneur, qui lui dit: « Votre vertu est tout » ce que j'aime dans vous ». *Hé bien*, lui répondit-elle, *ne m'exposez point au danger de perdre tout ce que vous aimez.*

M. LE Camus disoit de certains moines gourmands fort révérencieux: *Que c'étoient des cruches qui ne se baissoient que pour se remplir.*

UN officier Gaſcon, fort brave homme de ſa perſonne, mais qui tenoit beaucoup du naturel de ſa nation, ſe trouvoit à une eſcarmouche. Il tira un coup de piſtolet à un cavalier ennemi, & ſe vanta auſſi-tôt à un de ſes camarades, qu'il venoit de tuer ce cavalier. L'autre regardant : Cela ne peut-être, lui dit-il, car je ne vois perſonne à bas. — Cap de bious, répartit le Gaſcon, ne vois-tu pas que je l'ai réduit en poudre?

UN Mouſquetaire Gaſcon, paſſant dans une revue devant Louis XIV, fit faire à ſon cheval un mouvement ſi bruſque, que le chapeau du cavalier vole à terre. Un de ſes camarades le lui préſenta à la pointe de ſon épée. Sandis, s'écria le Gaſcon, j'aurois mieux aimé que vous m'euſſiez percé le corps que mon chapeau. Le Roi, ayant entendu cette réponſe, lui en demanda la raiſon; Sire, dit-il, j'ai crédit chez un Chirurgien, mais je n'ai pas la même faveur chez un Chapelier.

UN Gaſcon voyant qu'on s'étonnoit de ce qu'il trembloit en prenant ſes armes, dit : Mon corps tremble de peur pour les dangers où il prévoit que mon courage le portera tantôt.

ON citoit dans une compagnie deux braves officiers dont on faiſoit l'éloge. Ne ſoyez pas ſurpris de leur valeur, dit un Gaſcon; l'un eſt de Gaſcogne, & l'autre mérite d'en être.

UN Gaſcon ſe vantoit d'être deſcendu d'une maiſon ſi ancienne, qu'il payoit encore, diſoit-il, la rente d'une ſomme que ſes prédéceſſeurs avoient empruntée pour aller adorer Jéſus-Chriſt dans la crêche de Bethléem.

UN Gaſcon avoit appellé en duel un cavalier, & s'étant rendu le premier ſur le lieu, apperçut un homme d'épée qui ſe promenoit. Il crut d'abord que c'étoit ſon homme, mais ayant reconnu ſon erreur, & craignant qu'un tiers ne rompit ſon deſſein, il lui dit fièrement de ſe retirer. L'autre lui répondit ſur le même ton; & des paroles ils en vinrent aux mains. Pendant cet intervalle, celui qui avoit été appellé arrive, & voyant ſon gaſcon aux priſes, il lui demanda pourquoi il lui manquoit de parole, & ſe battoit contre un autre avant que de l'avoir ſatisfait. « Cap de bious, répondit le Gaſcon, je » m'ennuyois, & je me ſuis mis à peloter » en attendant partie ».

UN Normand & un Gaſcon furent condamnés à être pendus pour des vols. Comme

il s'agiſſoit de leur prononcer leur ſentence, le greffier lut d'abord celle du Normand, qui marquoit qu'il ſeroit pendu pour avoir volé un ſac de clous. Le Gaſcon en l'entendant, dit : Peſte ſoit du maraud ! ſe faire pendre pour des clous ! Et quand on lut la ſienne, qui portoit qu'il ſeroit pendu pour avoir volé dix mille écus, il ſe tourna vers le Normand, & lui dit : ſont-ce-là des clous ?

Un jour que le Comte de Soiſſons étoit au jeu, il apperçut derrière ſa chaiſe, dans une glace, un homme dont la mine ne lui diſoit rien de bon. Cette défiance le rendit attentif. Effectivement, peu de temps après il ſentit couper le cordon de ſon chapeau ; il feignit de ne s'être apperçu de rien ; & prétextant quelque beſoin, il ſe tourne vers le filou, & le prie de vouloir bien tenir ſon jeu : ce que celui-ci ne put refuſer. Le Comte deſcend à la cuiſine, & ſe fait donner le tranchelard le mieux affilé qu'on pût trouver : il le cacha ſous ſon habit, & rentra dans la Salle. Le filou, impatient de s'eſquiver, ſe lève pour rendre le jeu qu'il tenoit ; mais le Prince lui fit ſigne de continuer. En même-temps il s'approche le plus doucement qu'il peut de ce filou, ſe ſaiſit d'une de ſes oreilles, qu'il coupe ; & la tenant à ſa main : « Monſieur, lui dit-il, quand vous » me rendrez mon cordon, je vous rendrai » votre oreille ». *Mercure de France.*

UN bourgeois de Plaiſance, fort pauvre, trouvant une nuit des voleurs dans ſa maiſon, leur dit ſans s'émouvoir : « Je ne ſais ce que » vous cherchez de nuit dans ma maiſon, » pour moi, en plein jour, je n'y ſaurois » rien trouver ».

ON rapporte que François I, étant dans ſa chapelle avec pluſieurs Seigneurs, pour entendre la Meſſe, un filou, fort bien habillé, ſe mit derrière le Cardinal de Lorraine, & lui eſçamota ſa bourſe ; mais n'ayant pu le faire ſans que le Roi s'en apperçût, il lui fit ſigne du doigt de ne rien dire. Le Roi le laiſſa tranquille, & demanda après au Cardinal ce qu'il avoit fait de ſa bourſe. Celui-ci ne la trouvant point, parut fort inquiet, & donna une ſcène au Roi, qui, après avoir bien ri, voulut qu'on rendît ce qui avoit été pris. Mais l'auteur du vol ne parut pas, & le Roi s'apperçut un peu tard, qu'il avoit été joué.

UN filou entra ſur le ſoir à Paris chez un Marchand qui avoit pluſieurs flambeaux d'argent ſur ſon comptoir. Son deſſein étoit de les dérober. Il demanda quelques marchandiſes ; & pendant que les garçons les cherchoient, il s'amuſa à cauſer avec la Marchande, & ceux qui ſe trouvoient là. On

parloit de tours ſubtils de différents voleurs. Meſſieurs, leur dit-il, tout ce que vous racontez ne me ſurprend pas depuis l'hiſtoire de ce frippon qui déroba deux flambeaux d'argent ſur le comptoir d'une boutique à-peu-près comme celle où nous ſommes, devant pluſieurs perſonnes qui le regardoient. Cela n'eſt pas poſſible, dit quelqu'un; Meſſieurs, reprit-il auſſi-tôt, j'étois préſent; voici comme il s'y prit; rien en effet n'eſt plus ſingulier. Le filou, feignant alors de repréſenter ce qu'il racontoit, met ſon chapeau ſur le comptoir, prend les deux flambeaux, éteint les lumières, en diſant que le voleur en avoit uſé ainſi, & puis, ajouta-t-il, il emporta les deux chandeliers ſous ſon habit. Notre hiſtorien les emporta de même, gagnant une porte qui conduiſoit dans une allée, & de l'allée dans la rue: il ſe déroba bien vîte à ſes auditeurs, qui ne commencèrent à s'appercevoir du tour qu'on leur avoit joué, que lorſqu'il ne fut plus temps de courir après lui.

Un filou qui n'avoit point de chapeau, ſortant d'une Egliſe au milieu de la preſſe, déroba un caſtor fin à un particulier qui le tenoit ſous ſon bras. Ce particulier qui ſentoit ſon chapeau lui échapper, ſe mit à crier: On prend mon chapeau. Le filou auſſi-tôt met le caſtor qu'il avoit dérobé ſur ſa tête, & ſe l'enfonçant avec ſes deux mains: je défie, dit-il, qu'on prenne le mien, & cha-

cun le laiſſa paſſer ſans oſer même le ſoupçonner.

Un Gentilhomme qui voyageoit à cheval, dans le Comté de Gloceſter, rencontra une femme étendue au milieu du grand chemin, qui lui demanda du ſecours ; elle lui dit qu'elle venoit d'être volée & maltraitée par des voleurs, & le pria de vouloir bien l'aider à ſe relever, afin qu'elle pût ſe traîner juſqu'au village prochain. Le Gentilhomme, touché de pitié, met pied à terre, tend la main à cette malheureuſe femme, qui lui préſente auſſi-tôt un piſtolet, & lui demande la bourſe. Le Gentilhomme, déconcerté de la propoſition, donne ſon argent & ſe laiſſe prendre ſa montre. Alors le voleur qui n'avoit de femme que l'habit, jette ſon déguiſement, monte ſur le cheval, s'enfuit à toute bride, & laiſſe le Gentilhomme fort étonné, plus affligé encore ; & promettant ſincèrement à Dieu de ne jamais deſcendre de cheval pour les femmes qui lui demanderoient du ſecours. *Papiers Anglais de* 1761.

On connoit la réponſe que fit au Miniſtre Walpole un Seigneur Anglais diſtingué par ſon mérite. Ce Miniſtre vouloit le détacher du Parlement. Il va le trouver. Il lui dit qu'il vient de la part du Roi pour l'aſſurer de ſa protection, & lui marquer le déplaiſir que Sa Majeſté avoit de n'avoir encore rien

fait pour lui. Il lui offre en même-temps un emploi conſidérable. » Milord, lui répliqua » le Seigneur Anglais, avant de répondre » à vos offres, permettez-moi de faire ap- » porter mon ſouper devant vous ». On lui ſert au même inſtant un hachis fait du reſte d'un gigot dont il avoit dîné. Se tournant alors vers M. Walpole : » Milord, » ajouta-t-il, penſez-vous qu'un homme qui » ſe contente d'un pareil repas, ſoit un » homme que la Cour puiſſe aiſément gagner? » Dites au Roi ce que vous avez vu, c'eſt » la ſeule réponſe que j'aie à lui faire.

Un jeune Seigneur ayant trouvé dans une compagnie ſa maîtreſſe qui venoit de lui faire une infidélité d'éclat, voulut la déshonorer en montrant des lettres paſſionnées que la Dame lui avoit écrites. Comme il ſe préparoit à en lire une des plus emportées, la Dame, ſans ſe déconcerter, lui dit : Liſez ſeulement, je n'en rougirai point, il n'y a que le deſſus de la lettre qui me faſſe honte. Cette injure délicate, & néanmoins très-vive, étourdit tellement l'amant diſgracié, qu'il ſortit ſur-le-champ ſans pouvoir rien répliquer.

Deux Eſpagnols ſe diſputèrent la conquête d'une courtiſanne à la pointe de l'épée. Le vainqueur vint recevoir cette femme, qui ne trouvant point ſon compte à toutes

ces diſputes, le renvoya en lui diſant : « Ap-
» prenez, Monſieur, que ce n'eſt point avec
» le fer, mais avec l'or & l'argent que nos
» faveurs ſe gagnent ».

UN fat, fort content de ſa figure, conduiſoit dans une maiſon un jeune homme de ſa connoiſſance, dont la phyſionomie, peu ſpirituelle, ne prévenoit point en ſa faveur. Celui qui le conduiſoit, croyant faire une bonne plaiſanterie, dit à la compagnie, qui ſe levoit pour le recevoir : Vous voulez bien que je vous préſente Monſieur..... qui n'eſt pas ſi ſot qu'il le paroît. C'eſt, Meſdames, reprit auſſi-tôt le jeune homme, la différence qu'il y a entre nous deux.

UN Prieur des Chartreux ſe trouvant à un repas maigre fort ſplendide, entendoit faire l'éloge d'un certain plat, & déſiroit d'en goûter, lorſque le Frère qui l'accompagnoit lui dit : Mon Père n'en mangez pas ; j'ai vu dans la cuiſine qu'on y avoit mis du gras. Eh! qu'alliez-vous faire dans la cuiſine, lui dit le Prieur avec chagrin ; étoit-ce là votre place ?

TROIS compagnons de voyage de bon appétit venoient d'arriver dans une hôtellerie. On leur ſervit pour eux trois, ſur le même plat, deux pigeons & une perdrix.

Il avoit été dit que chacun prendroit la pièce qui ſe trouveroit devant lui. Un d'eux qui avoit convoité la perdrix, chercha à la mettre de ſon côté. Il fit tomber à cet effet la converſation ſur le ſyſtême de Copernic. Imaginez-vous, dit-il, que ce plat eſt la terre; Copernic veut qu'elle tourne, & il fait avancer en même-temps la perdrix de ſon côté. Un des deux autres compagnons qui n'avoit pas quitté de vue ce bon morceau, répartit aſſez naïvement; pour moi, j'aime autant le ſyſtême ancien, & il remit le plat comme il étoit.

On connoît la cruelle deſtinée des Veuves du Malabar. Lorſque la femme a promis à ſon mari de le ſuivre au bûcher ou dans la foſſe, on commence, auſſi-tôt qu'il eſt expiré, à faire les apprêts de leurs funérailles, & elle ne peut ni ſe rétracter, ni différer l'exécution de ſa promeſſe. Il faut qu'elle ſoit conſumée le même jour, & dans le même braſier où le corps de ſon mari eſt brûlé. Les Bramines & le Veiusjas ne relâchent rien de cette rigueur; mais les Settreas permettent que les femmes ſe brûlent en des temps & en des lieux différents, lorſque le mari eſt mort dans un pays éloigné, ou depuis long-temps.

Auſſi-tôt qu'on eſt certain de la mort du mari, on met la femme dans une chaiſe devant la porte, avec des parures à la mode du pays. On joue des inſtrumens, on bat

des tambours, on lui donne du bétel à mâcher, & on l'entretient, de peur qu'à force de penſer au ſort qui l'attend, elle ne ſe repente de ſon choix. Les Settreas, & les Soudras mêlent avec le bétel quelque choſe qui l'étourdit, & lui ôte le ſentiment de ſon état ; mais les Bramines font, diſent-ils, ſcrupule d'uſer de cette précaution, parce qu'ils veulent que le ſacrifice ſoit volontaire.

Quand elle part de ſa maiſon, elle prend congé de ſes amis, & elle a un citron dans une main, & dans l'autre un miroir. Elle répète continuellement le nom de Dieu : quelques-unes prononcent *Naraina*, d'autres *Ramma*, ou quelqu'autre nom. Si elle eſt de la caſte des Bramines, ou de celle des Veinsjas, au-lieu du citron & du miroir, elle tient à la main des fleurs rouges, de celles qu'on jette dans les temples & devant les idoles, à qui il faut que ces fleurs aient été préſentées. Elles ont auſſi une idole pendue à leur cou.

La femme va, de cette manière, à pied à l'endroit où ſon mari a été brûlé ; & ſi elle eſt de la caſte des Settreas ou des Soudras, elle eſt accompagnée de ſes parens, qui l'encouragent. Si c'eſt la femme d'un Bramine, elle eſt portée dans une eſpèce de traîneau. Aſſez près du bucher eſt un étang où elle va ſe laver, & alors on lui ôte les bijoux & les parures qu'elle a ſur le corps. Pendant qu'un Bramine fait la prière, on diſtribue une aumône aux autres qui ſont

préſents. Au ſortir de l'eau, elle s'enveloppe d'un ſuaire jaune, & s'approche du bûcher : c'eſt une foſſe aſſez profonde, dont toute la terre, jettée d'un côté, forme une hauteur ſur laquelle elle monte. Comme le bois qui a ſervi à brûler le cadavre de ſon mari eſt à moitié conſumé, & fait un braſier terrible, de peur que cette vue ne l'effraie, il y a entr'elle & le feu une natte qui l'empêche de le voir. C'eſt ſur cette hauteur qu'elle dit le dernier adieu à ſes parens, qui l'exhortent à montrer beaucoup de courage dans cette occaſion. Elle prend alors quelques uſtenſiles de ménage, comme un *pilang*, ou pilon, pour piler le riz, un *ſoup*, ou petit van pour vanner le riz, quand il eſt pilé, & elle les jette dans le feu par-deſſus la natte. Elle prend enſuite un pot plein d'huile, dont elle répand une partie ſur ſa tête, en prononçant continuellement le nom de Dieu. Enfin, on ôte la natte, & alors elle ſe jette dans le feu avec le pot d'huile. En un inſtant, elle eſt couverte de bois à la hauteur de 5 à 6 pieds par-deſſus elle, & d'autres perſonnes y verſent de l'huile & du beurre pour allumer davantage le feu. Quelquefois auſſi des eſclaves, voyant leur maîtreſſe s'affliger de la maladie de ſon mari, lui promettent que ſi elle meurt après lui, elles la ſuivront, & ſe brûleront avec elle, & elles tiennent parole. On fait moins de cérémonies pour elles ; elles ſont auprès du bûcher, & s'y jettent d'elles-mêmes l'une après l'autre. C'eſt ainſi que ſe brûlent les femmes des trois caſtes inférieures.

Celles de la première meurent avec des circonſtances encore plus cruelles : elles ſe mettent ſur un bûcher, & ſe couchent auprès de leur mari, comme ſi elles alloient repoſer avec lui. Après qu'elles ſont placées, on élève le bûcher par-deſſus elles ; puis on y met le feu du côté de la tête, où l'on a eu ſoin de jetter de l'huile & d'autres matières graſſes, pour allumer plutôt le bûcher, qui eſt de bois plus ou moins précieux, ſelon les facultés du mort : il y en a qui ont pour cela du bois nommé *aquila brava*, eſpèce d'aloès, qui croît dans l'iſle de Ceilan & ſur les côtes de Coromandel ; quelques-uns y emploient du bois de ſandal.

A Surate on élève ſur le bûcher une petite cabane de groſſe paille, entrelacée de menu bois ; la femme entre dans cette cabane, s'aſſied ſur le bûcher, prenant la tête de ſon mari ſur ſon giron, &, avec un flambeau, met elle-même le feu pendant que quantité de Bramines, armés de longues perches, attiſent le feu, qu'ils allument encore par-dehors, & même repouſſent la femme, ſi, étant effrayée du feu, elle fait effort pour en ſortir ; ce qui ne s'accorde guère avec la liberté qu'ils veulent qu'on lui laiſſe.

Les préparatifs ſont les mêmes, ſoit que la femme doive être brûlée, ſoit qu'on l'enterre ; mais les circonſtances de l'enterrement ſont différentes. Lorſqu'elle eſt arrivée à la foſſe où elle trouve ſon mari, elle y deſcend, s'y aſſied ſur un banc de terre, qui eſt ménagé ſous une eſpèce de voûte,

prend ſon mari entre ſes bras, met de l'encens dans du feu qui ſe trouve auprès d'elle, & ſe parfume le corps; ce qui étant fait, on commence à remplir doucement la foſſe, & la femme attire & arrange la terre autour de ſoi avec ſes mains. Lorſqu'elle en a juſqu'au cou, deux de ceux qui rempliſſent la foſſe, prennent un tapis qu'ils tiennent tendu pour empêcher les autres femmes de voir ce que l'on va faire. Ils font prendre à celle-ci du poiſon dans une coquille; enſuite ils lui tordent le cou, & cela avec tant de dextérité, que perſonne ne s'en apperçoit, s'il n'eſt fort près d'elle. L'une & l'autre de ces infernales tragédies s'exécutent au ſon des inſtrumens, au bruit des tambours & des grands cris que jette tout le peuple qui eſt préſent, & c'eſt ce qui empêche qu'on n'entende les plaintes de ces malheureuſes victimes, quoiqu'il y en ait qui ſe dévouent avec une férocité inconcevable.

S'il en eſt qui refuſent de mourir avec leur mari, on les regarde comme des infâmes; on leur coupe les cheveux; elles ne peuvent ni uſer du bétel, ni porter des pierreries, ni ſe remarier. Elle ſont en butte à tous les affronts imaginables, & c'eſt pour cela que celles qui ont du cœur préfèrent la mort à une vie ſi miſérable. Incapables de poſſéder des biens, ni de recevoir aucuns honneurs, elle n'ont nulle part à la ſucceſſion de leur mari, & ſont à la diſcrétion de leur fils aîné, qui lui ſuccède, & qui a un empire abſolu ſur elles. Si la femme n'a que des

filles, les frères de ſon mari recueillent la ſucceſſion, & ne doivent rien, ni à elle, ni à ſes filles, que l'entretien, qu'on lui reproche tant qu'elle vit, en lui diſant à tout propos qu'elle n'aimoit pas ſon mari, puiſqu'elle n'a pas eu le courage de mourir avec lui. Joignez à cela le ſoin qu'on a de leur perſuader que, ſi elles ſe brûlent ou s'enterrent avec leur mari, elle ſauveront ſon ame de l'enfer, quand il l'auroit mérité mille fois, & celles qui meurent ainſi par un pur amour, ne ſentent pas la douleur que le feu cauſe en d'autres occaſions; on n'aura pas de peine à comprendre comment elles peuvent s'y réſoudre. Au reſte, l'hiſtoire de Calanus, contemporain d'Alexandre, & pluſieurs autres témoignages de l'antiquité font voir que le mépris d'une ſi affreuſe mort n'eſt pas nouveau dans les Indes.

UN Orateur Athénien avoit à défendre devant l'Aréopage la fameuſe Phryné, accuſée d'un meurtre, ou de quelqu'autre grand crime. Son Avocat, voyant que toute ſon éloquence n'avoit pu émouvoir ſes juges, leur préſenta ſa cliente dans le moment où l'on alloit aux opinions, déchira ſes vêtemens; & étalant ſes charmes aux yeux de ſes juges : *Seigneurs*, s'écria-t-il, *ſouffrirez-vous qu'un ſi beau corps ſoit déchiré, & que des bourreaux, par vos ordres, détruiſent ce chef-d'œuvre des Cieux?* Il paroît que cet Avocat ſavoit bien ce qu'il faiſoit, & qu'il connoiſſoit

connoiſſoit d'avance le moyen triomphant qu'il employa dans ce moment.

DENIS le tyran trouva un jour dans un temple de Jupiter une femme Sicilienne, qui récitoit tout haut ſes prières, & adreſſoit des vœux au ciel pour la vie, la ſanté & la proſpérité du tyran actuel : celui-ci, qui n'étoit pas accoutumé à ſe voir ainſi bénir, remercia la dévote, & lui demanda par quelle raiſon elle s'intéreſſoit ſi fort à lui. *Seigneur*, lui répondit-elle, *vous êtes le troiſième tyran que je vois régner ſur ce pays-ci ; du temps du premier, j'avois quatre vaches ; il m'en enleva une : j'en fus très-irritée, & je priai Jupiter, qui m'a ſouvent fait de grandes grâces, de me venger, & de me débarraſſer de ce Prince odieux. Je fus bientôt ſatisfaite, il mourut ; mais ſon fils lui ſuccéda, &, pour ſa bienvenue, me prit ma ſeconde vache : mêmes plaintes, mêmes vœux, même effet. Vous êtes le troiſième, & vous ignorez peut-être que vous m'avez ravi ma troiſième vache ; du moins eſt-ce, m'a-t-on dit, par vos ordres. Je l'ai perdue : n'importe, vivez, Seigneur, & régnez long-temps : car ſi nous vous perdons, je ſuis ſûre que votre ſucceſſeur m'ôtera la dernière de mes vaches.*

LE Comte de Grammont voyant que Louis XIV ne donnoit aucun bénéfice à l'Abbé de Feuquieres, ſon neveu, lui dit : « Sire, j'avois toujours cru l'Abbé de Feu-

» quieres homme d'une conduite à engager » Votre Majeſté à penſer à lui ; mais comme » votre choix eſt la récompenſe du mérite, » & qu'il n'eſt point encore tombé ſur lui, » je ſuis porté à croire qu'il eſt ſans mérite. » Si Votre Majeſté l'oublie dans la première » nomination, trouvez bon que je le faſſe » renfermer dans un Séminaire pour le reſte » de ſes jours ». Louis XIV donna à l'Abbé un bénéfice.

UN Général jaloux & flatteur diſoit au Duc d'Enguien, après la bataille de Rocroi : « Que pourront dire maintenant les envieux » de votre gloire ? — Je n'en ſais rien, répondit le Prince, « je voulois vous le » demander ».

ON diſoit d'un galant homme, dont l'unique défaut étoit d'être entêté de ſa naiſſance : « C'eſt dommage qu'il ſoit Gentil- » homme » !

ON a comparé une fille coquette à ces vins pétillants dont tout le monde goûte & que perſonne n'achète.

UN homme fort âgé dont l'eſprit étoit baiſſé, avoit néanmoins de temps-en-temps des ſaillies heureuſes. Quelqu'un diſoit à cette occaſion : « Que c'étoit un vieux » château où il revenoit des eſprits ».

UN habile Muſicien fit ſa fortune en ſe mariant ; on le prioit de chanter dans une compagnie. « Permettez-moi, dit-il, d'imi- » ter le roſſignol, qui ne chante plus quand » il a fait ſon nid ».

Quelqu'un a dit d'un paraſite médiſant : « Qu'il n'ouvroit jamais la bouche qu'aux » dépens d'autrui ».

UNE Dame, née dans le ſein de la coquetterie, alla voir un Préſident pour lui recommander un procès, & voulut monter par un eſcalier dérobé qui conduiſoit dans ſon cabinet. Un laquais s'y étant oppoſé bruſquement, elle s'en plaignit au Préſident, qui lui dit : « Excuſez-le, Madame ; » s'il vous a interdit mon eſcalier dérobé, » c'eſt qu'il ne vous connoiſſoit pas ».

UNE plaideuſe diſoit : « Que je ſuis » malheureuſe ! je ne ſais comment gagner » mon Rapporteur ; il n'a ni Confeſſeur, ni » Maîtreſſe ».

UN Grec & un Vénitien diſputoient de l'excellence de leurs nations. Le Grec, pour preuve que la ſienne ſurpaſſoit toutes les

autres, disoit que c'étoit de la Grèce que tous les Sages & les Philosophes étoient sortis. « Il est vrai, répondit le Vénitien, » car on n'y en trouve plus ».

M.... Capitaine des Carabiniers, ayant mal défendu Philisbourg assiégé par les ennemis, fut envoyé à la Bastille, dont il sortit quelque temps après. Comme on étoit étonné de cette nouvelle, M. le Prince de *** dit : « Pourquoi n'en seroit-il pas sorti ? » il est bien sorti d'une meilleure place ».

UN Médecin, qui faisoit l'homme d'importance, disoit qu'il ne vouloit voir en malades que des gens de qualité ; & comme un malade, de grande condition, venoit de mourir entre ses mains, quelqu'un dit : « Si on le laisse faire, il rendra ce pays-ci » comme la Suisse ; il exterminera toute » la Noblesse ».

UN Gascon avoit emprunté cent pistoles d'un Marquis très-riche, qui avoit compté ne les revoir jamais. Il fut trompé, car le Gascon lui rendit les cent pistoles, s'imaginant que par cette exactitude il tireroit par la suite une plus grosse somme. Quelque temps après il revient à la charge, mais le Marquis lui refusa sa demande, en lui disant, « qu'on ne le trompoit pas deux fois ».

APRÈS le procès d'Anne du Bourg, si affligeant pour l'humanité, la religion & la politique, s'éleva & se jugea au Parlement le premier & le plus important des procès que les Jésuites ayent eus à Paris contre la *fille aînée du Roi de France*. L'établissement de leur société avoit déjà souffert, dix ans auparavant, de grandes difficultés. La Sorbonne, consultée par le Parlement, avoit donné contre cet ordre naissant un avis défavorable & même injurieux; mais quand il eut enfin obtenu la permission de s'établir dans la capitale, il voulut encore y donner des leçons. Le Recteur de l'Université demanda aux disciples de Loyola de quel droit ils osoient s'ingérer à donner des leçons. On leur fit cette question importante & décisive : *Êtes-vous séculiers ou réguliers* ? Ils répondirent très-finement qu'ils étoient tels que le Clergé, assemblé à Poissy, avoit jugé à propos de les admettre, & désiré de les employer selon leur zèle & leurs talens. L'Université, peu satisfaite de cette réponse ambiguë, consulta le fameux Dumoulin, qui soutint qu'il étoit très-dangereux de leur confier la jeunesse. Armée d'une pareille autorité, elle chargea de sa cause un jeune avocat qui commençoit à se distinguer par son esprit, ses lumières & des connoissances étonnantes. Il a été célèbre dans le monde, sous le nom d'Etienne Pasquier. Les Jésuites lui opposèrent Pierre Versoris,

qui fut long-temps chef du conseil de MM. de Guise. Le plaidoieries de ces deux éloquents personnages fixèrent l'attention publique. Pasquier prit plaisir à mettre à côté des Gerſons, des Clémengis & de tous les grands hommes de l'Université, Iguace, qui ne commença à étudier que fort tard, & resta toujours assez ignorant, & tous les gens *fins* & *cauteleux* de son ordre. Il prédit que, quoiqu'ils fissent vœu de pauvreté, ils deviendroient fort riches. Cependant l'Arrêt leur fut favorable. Christophe de Thou, père de l'historien, persuadé que leur éducation seroit un préservatif contre les nouvelles erreurs, les favorisa. Le Chancelier de l'Hôpital même, dont la catholicité étoit si suspecte, les recommanda & les protégea. L'année 1574, la dernière du règne de Charles IX, fut remarquable par un grand nombre de procès de différentes espèces. Le moins important est tragique. Ce temps de calamités ne peut produire que le même genre d'intérêt qu'inspire un recueil de drames lugubres, plus ou moins bien conduits. Dans un Arrêt rendu par le Parlement de Dôle, il est dit que Gilles Garnier est convaincu par ses confessions réitérées, d'avoir, 1°., le jour précédent, étant en forme de loup-garou, pris une fille de 10 à 12 ans, l'avoir tuée & occise de ses propres mains, *semblant pattes*, & avec ses dents, de l'avoir dépouillée, d'avoir mangé de la chair de ses cuisses & de ses bras, & avoir porté le reste à sa femme; 2°. d'avoir encore, au mois de Novembre suivant, tou-

jours en forme de loup-garou, pris une autre fille, l'avoir étranglée, & lui avoir fait des plaies à deſſein de la manger, ce qu'il eût fait, s'il n'en eût été empêché par des voiſins qui ſurvinrent ; 3°. d'avoir pris un autre enfant mâle de 10 ans, de lui avoir arraché une jambe du corps après l'avoir étranglé, & avoir mangé de ſa chair ; 4°., enfin, d'avoir, le vendredi d'avant la St.-Barthelemi, enlevé un autre enfant mâle avec deſſein de le manger ; ce qu'il eût fait, s'il n'en eût été empêché, quoique ce fût (circonſtance très-remarquable & aggravante) un jour de vendredi, comme il l'a confeſſé lui-même. Pour réparation, ledit Gilles Garnier eſt condamné à être traîné à l'envers ſur une claie juſques ſur la grande place de ce lieu (Dôle), & à être brûlé tout vif, & ſon corps réduit en cendres ; fut condamné en outre aux dépens & fraix de juſtice.

Cet Arrêt, imprimé à Sens, eſt accompagné d'un petit commentaire, par lequel l'auteur prétend prouver que rien n'eſt ſi certain que l'exiſtence des loups-garous. Homère dans ſon *Odyſſée*, Virgile dans ſon *Enéide* & dans ſes églogues, Lucain dans ſa *Pharſale*, Ovide dans ſes *Métamorphoſes*, Pline le naturaliſte, Pomponius Mela, Hippocrate, Paul Eginette, les Saints Pères même, tels que St. Auguſtin & St. Thomas d'Aquin, lui paroiſſent n'avoir jamais douté de l'exiſtence des loups-garous.

Ce fut dans ce temps qu'un Gentilhomme de Poitou, nommé la Bobettière, eut la tête

tranchée pour avoir tué sa femme & un Gentilhomme de son voisinage, qui passoit pour être son galant. Dans son dernier interrogatoire, la Bobettière voyant qu'il n'avoit point de grâce à espérer, s'emporta contre les Juges; mais que pouvoient-ils faire de plus à un homme qui étoit condamné à mort? La Bobettière porta sur l'échafaud la même fermeté qu'il avoit montrée devant ses Juges. Y étant monté, il ne voulut jamais qu'on lui bandât les yeux: il demanda à voir le sabre. Le bourreau le lui montra; le condamné l'ayant pris & examiné, il en fit l'essai sur sa main. Ayant trouvé qu'il coupoit bien, il le rendit au bourreau, en lui disant: *Ce sabre est bon*: *ainsi dépêche-toi, mon ami*; *cela sera bientôt fait*. Effectivement, on lui abattit la tête d'un seul coup.

On connoît la querelle de Pierre Ramus ou la Ramée, cet ennemi juré d'Aristote, contre l'Université. Petit-fils d'un charbonnier, & fils d'un laboureur, il entra au Collége de Navarre en qualité de *cuistre*, & devint bientôt assez savant pour être maître-ès-arts. Dès-lors il soutint des thèses contre la philosophie d'Aristote, & en faveur de la doctrine de Zénocrate & de Xénophon, qu'il disoit être la seule philosophie digne de l'homme. L'Université le déféra au Roi & au Parlement. Sur la parole du docteur Jean de Salignac, François I, qui protégeoit les lettres & les sciences, mais qui sûrement

n'étoit pas ſavant, condamna Ramus : il voulut même, dit-on, dans un premier mouvement, l'envoyer aux galères. Ramus eut peur, & ſe rétracta. « Le Roi, tout vu & conſidéré, déclara que ledit Ramus avoit été téméraire, arrogant & impudent, d'avoir réprouvé & condamné le *train* & art de logique reçu de toutes nations, &c. » Mais ſous le règne ſuivant, Ramus trouva un protecteur dans le Cardinal de Lorraine, qui lui permit de déclamer contre Ariſtote, lui fit même obtenir une charge de Profeſſeur au Collége Royal ; & qui, pour nous ſervir des expreſſions de Bayle, *obtint main-levée de ſa plume & de ſa langue*.

« Ramus eſt auſſi fameux comme grammairien que comme philoſophe ; nous avons grand nombre de livres de grammaire de ſa façon, & il ne fit pas moins de bruit par ſes diſputes ſur la prononciation du latin, que par celle contre Ariſtote. On s'étoit malheureuſement habitué à prononcer les deux mots latins *quiſquis*, *quanquam*, comme *kiskis*, *kankam*. Ramus s'éleva vivement contre cet abus, & vint à bout de le faire proſcrire. Le Parlement prit connoiſſance de l'affaire, & décida gravement par Arrêt qu'il falloit prononcer *quamquam*. Cette affaire, dont le ſujet nous paroît aujourd'hui ridicule, fit tant de bruit au 16e. ſiècle, qu'il nous en eſt encore reſté cette expreſſion populaire, qui eſt de dire qu'une affaire fait bien du *kankan*, quand elle fait beaucoup de bruit.

ANECDOTE AMÉRICAINE.

PEU de temps après que Sir William Johnſon fut arrivé en Amérique, où il avoit été prendre poſſeſſion du poſte de Surintendant des affaires des Indiens, il écrivit en Europe pour commander pluſieurs habits riches qu'il vouloit faire venir. Lorſqu'il les reçut, Henri, chef des cinq nations des ſauvages Mohawks, étoit auprès de lui. Il admira les vêtemens de Sir William, dont la richeſſe & l'éclat le frappèrent; mais il ne témoigna aucun déſir au propriétaire. Quelques jours après il alla trouver le Surintendant, & lui dit qu'il avoit fait un rêve; Sir William lui ayant démandé en quoi il conſiſtoit, *j'ai rêvé*, répondit-il, *que tu m'avois fait préſent d'un de ces beaux habits que tu as reçus l'autre jour de l'autre côté de la grande eau.* L'Anglais ſentit ce que cela vouloit dire, & ſe fit apporter le plus riche de ces habits, celui dont la couleur étoit écarlate, & par-là plus agréable aux yeux d'un ſauvage, & le lui donna. Henri ſe retira très-ſatisfait. Sir William, qui le cherchoit, n'eut pas de peine à le rencontrer quelque-temps après. *Henri*, lui dit-il, *j'ai fait auſſi un rêve cette nuit.— Et quel eſt-il?— J'ai rêvé que tu me donnois cette portion de terre que tu vois de ce côté de la Mohawk.* Il lui montroit en lui parlant ainſi, un eſpace de 5000 acres, qui eſt le plus riche & le

plus fécond terrein qu'arroſe la Mohawk. Henri n'héſita pas à réaliſer le rêve, & à faire le don exigé ; mais en même-temps il dit à Sir William : *C'en eſt fait maintenant, je ne rêverai plus avec toi : tes rêves ſont trop chers pour moi.* Cette portion de terre s'appelle encore *le rêve de Sir William.*

« En 1145, le Pape Eugène III fut chaſſé par les habitans de Rome, qui, ſe rappelant la puiſſance & la gloire de leurs ancêtres, vouloient renouveler la forme ancienne de leur gouvernement, en créant des Conſuls & un Sénat. Ce Pontife vint ſe refugier à Paris, à la Cour de Louis VII. Un jour qu'il étoit allé célébrer la Meſſe à Ste. Géneviève, accompagné du Roi & de Thibaut, Evêque de Paris, les Chanoines, pour lui faire plus d'honneur, étendirent un riche tapis à l'endroit où il devoit ſe proſterner pour faire ſa prière. Quand elle fut achevée, ſes Officiers voulurent s'emparer du tapis ; les domeſtiques des Chanoines s'y oppoſèrent : & ce tapis fut cauſe d'une diſpute qui ſe termina par quelques coups donnés & rendus de part & d'autre. Les Officiers du Pape ſe préſentèrent devant leur maître, battus & enſanglantés ; il en demanda juſtice au Roi, qui lui-même avoit reçu quelques coups dans la chaleur du combat. Il fut réſolu que les Chanoines ſeroient chaſſés de l'Egliſe de Ste. Géneviève.

L'amour & l'amitié ſe ſont ſignalés à St. Chriſtophe par une tragédie dont la fable & l'hiſtoire n'avoient pas encore fourni d'exemple.

Deux nègres, jeunes, bienfaits, robuſtes, courageux, nés avec une ame rare, s'aimoient depuis l'enfance. Aſſociés aux mêmes travaux, ils s'étoient unis par leurs peines, qui, dans les cœurs ſenſibles, attachent plus que les plaiſirs. S'ils n'étoient pas heureux, ils ſe conſoloient au-moins dans leurs infortunes : l'amour, qui les fait toutes oublier, vint y mettre le comble. Une négreſſe, eſclave comme eux, avec des regards plus vifs ſans doute & plus brûlants à travers un teint d'ébene que ſous un front d'albâtre, alluma dans ces deux amis une égale fureur. Plus faite pour inſpirer que pour ſentir une grande paſſion, leur amante auroit accepté l'un ou l'autre pour époux ; mais aucun des deux ne vouloit la ravir, ne pouvoit la céder à ſon ami. Le temps ne fit qu'accroître les tourmens qui dévoroient leur ame, ſans affoiblir leur amitié ni leur amour. Souvent leurs larmes couloient amères & cuiſantes dans les embraſſemens qu'ils ſe prodiguoient à la vue de l'objet trop chéri qui les déſeſpéroit. Ils ſe juroient quelquefois de ne plus l'aimer, de renoncer à la vie plutôt qu'à l'amitié. Toute l'habitation étoit attendrie par le ſpectacle de ces combats déchirants ;

on ne parloit que de l'amour des deux amis pour la belle négreſſe.

Un jour, ils la ſuivirent au fond d'un bois; là chacun d'eux l'embraſſe à l'envi, la ſerre mille fois contre ſon cœur, lui fait tous les ſermens, lui donne tous les noms qu'inventa la tendreſſe; & tout-à-coup, ſans ſe parler, ſans ſe regarder, il lui plongent à-la-fois un poignard dans le ſein. Elle expire, & leurs larmes, leurs ſanglots ſe confondent avec ſes derniers ſoupirs: ils rugiſſent; le bois retentit de leurs cris forcenés. Un eſclave accourt; il les voit de loin qui couvrent de leurs baiſers la victime de leur étrange amour. Il appelle, on vient, & l'on trouve ſes deux amis, le poignard à la main, ſe tenant embraſſés ſur le corps de leur malheureuſe amante, baignés dans leur ſang, expirant eux-mêmes dans les flots qui ruiſſeloient de leurs propres bleſſures.

Une affaire très-piquante & très-ſingulière eſt celle d'une jeune Suédoiſe bien née, qui, égarée par l'amour, avoit ſuivi un amant dont elle ignoroit la profeſſion & qui étoit le chef d'une bande de brigands; il fut ſaiſi & condamné aux mines; comme le jugement, par égard pour ſon ſexe & pour ſa naiſſance, la renvoyoit dans la maiſon paternelle, elle ne voulut pas profiter de cette indulgence; elle préféra de joindre ſon époux dans les vaſtes ſou-

terreins où il devoit finir ſes jours dans des travaux pénibles. Comme on refuſoit de la deſcendre, elle attendit qu'on y fît paſſer un criminel ; & alors ſe prenant à la corde, elle ſe laiſſa gliſſer en déchirant ſes mains & en riſquant de perdre mille fois la vie. Cette action fit beaucoup de bruit dans le Royaume ; on ne pouvoit refuſer ſon admiration à un trait de fidélité ſi rare & ſi touchant, & tout le monde convenoit que cette femme eût pu faire l'ornement de ſon ſexe, ſi elle eût contracté des liens mieux aſſortis, & un engagement plus honnête.

LE poëte Villon vivoit ſous le règne de Charles VII. Son véritable nom étoit Corbeuil ; celui de Villon, qui lui eſt reſté, étoit un ſobriquet qui lui avoit été donné, & que malheureuſement il n'avoit que trop mérité : car *Villon* ſignifioit *frippon* dans le langage de ſon temps. Il a écrit lui-même ſon hiſtoire en vers.

Il fit des études avec de grandes diſpoſitions, mais peu de ſuccès, parce qu'il n'aimoit que la diſſipation, & il en témoigna ainſi ſes regrets :

Hé Dieu ! ſi j'euſſe étudié
Au temps de ma jeuneſſe folle,
Et à bonnes mœurs dédié,
J'aurois maiſon & couche molle ;
Mais, hélas ! je fuyois l'école,
Comme fait le mauvais enfant :
En écrivant cette parole,
A peu que le cœur ne me fend.

En entrant dans le monde, il contracta des liaiſons funeſtes ; n'ayant point de fortune, il ne fut pas délicat ſur les moyens d'y ſuppléer. Son occupation étoit, dit-il, de tromper, il vola, il fut arrêté, ſon procès lui fut fait, & il fut condamné à être pendu ; dans ces triſtes conjonctures, il fit les quatre vers ſuivants :

Je ſuis Français, dont ce me poiſe,
Né de Paris, près de Pontoiſe ;
Or, d'une corde d'une toiſe,
Saura mon cou que mon cu poiſe.

Il enviſagea ſans s'étonner les ſuites d'une ſituation auſſi affreuſe, & il fit même une ballade pour lui & pour ſes compagnons lorſqu'on les auroit portés à Montfaucon. Heureuſement pour le poëte, le Parlement, par ordre de Louis XI, uſa d'indulgence, & fit grâce en faveur du talent : la peine de mort fut changée en celle de banniſſement.

Un grand Seigneur d'Italie avoit invité la nobleſſe de ſon voiſinage à un repas où il ſe propoſoit de faire ſervir tout ce que la ſaiſon offroit de plus exquis. Il y avoit déjà quelques convives d'arrivés, lorſque le Majordôme entra tout eſſoufflé dans la ſalle. *Monſeigneur, il y a en bas un des plus étranges pêcheurs qui apporte un des plus rares poiſſons de toute l'Italie ; mais il le met à un prix... Ne faites pas attention au prix*, répondit le Marquis ; *payez-le tout ce qu'il demande*.....

Je le voudrois bien, Monſeigneur ; mais avec votre permiſſion, il n'en veut pas d'argent.... *Comment ! que demande-t-il donc ? Cent coups de bâton ſur ſa peau toute nue, & il dit qu'il n'en veut pas rabattre un ſeul....* Cette ſingulière propoſition fit deſcendre toute la compagnie pour voir le pêcheur. *Voilà un excellent, un délicieux poiſſon*, s'écria le Marquis ! *Combien en demandez-vous ? Vous ſerez ſatisfait ſur le champ... Pas un denier, Monſeigneur. Je ne recevrai point d'argent : ſi vous voulez mon poiſſon, il faut me faire compter cent coups de bâton ſur ma peau ; ſinon, j'irai l'offrir ailleurs.... Plutôt que de manquer un ſi rare morceau, on vous ſatisfera, puiſque vous le voulez. Holà*, cria ce Seigneur à un de ſes valets, *payez cet honnête garçon comme il le déſire, mais ne frappez pas trop fort, ménagez-le.* Le pêcheur ſe dépouille de ſes habits ; ce valet ſe met en devoir de remplir les ordres de ſon maître. *Ah ça, mon ami*, dit le pêcheur, *comptez bien ; car je ne veux pas un ſeul coup de plus ni de moins qu'il ne m'en faut.* L'opération, ou plutôt l'exécution ſe fit en préſence de toute la compagnie. Dès que le valet eut appliqué le 50e. coup, *arrêtez*, s'écria le pêcheur : *j'ai reçu ma part du prix du poiſſon.... Votre part*, reprit le Marquis ! *Qu'entendez-vous par-là ?... Vous ſaurez, Monſeigneur, que j'ai un aſſocié dans ce marché ; j'ai promis de lui abandonner la moitié du prix de mon poiſſon ; mon honneur eſt engagé ; j'imagine que votre ſeigneurie conviendra qu'il ſeroit injuſte de le fruſtrer de la*

moindre portion de ce qui lui revient... Dites-donc, mon ami, quel eſt cet aſſocié?.... C'eſt votre Suiſſe, Monſeigneur, qui eſt à la porte extérieure du palais de votre ſeigneurie. Il m'a refuſé l'entrée, & je ne l'ai obtenue qu'à condition que je lui donnerois la moitié de ce que je vendrois mon poiſſon.... Il ne ſera pas trompé, répliqua le Marquis: *il aura double part ſans aucun mécompte.* Auſſi-tôt il fait venir le Suiſſe; on le dépouille juſqu'à la peau, & on lui applique les cent coups de bâton ſans qu'il en manque un ſeul & ſans le ménager comme le pêcheur. Le Marquis ordonna enſuite au Majordôme de remettre au pêcheur 20 ſequins, & de lui dire qu'il vînt tous les ans recevoir une pareille ſomme en récompenſe du ſervice qu'il lui avoit rendu.

GUILLAUME IX, Comte de Poitou, né en 1071, & mort en 1122, eſt le premier, ou du-moins le plus ancien troubadour connu en Europe. Il eut un amour exceſſif pour les femmes; & l'on raconte qu'il avoit fait bâtir à Niort une maiſon conſacrée à ſes plaiſirs amoureux, diviſée en cellules, portant le nom de monaſtère, & gouvernée par une Abbeſſe & une Prieure. Il avoit enlevé au Vicomte de Châtelleraut ſa femme Malberge, & l'avoit épouſée lui-même. Cette profanation ſouleva le zèle de l'Évêque de Poitiers, qui vint pour l'excommunier. Comme il commençoit la formule de

l'excommunication, Guillaume tire ſon épée, & menace de le tuer ; le Prélat feignant d'avoir peur, demanda un moment pour réfléchir ; il acheva courageuſement la formule, & lui dit : *Frappez maintenant ; ſe ſuis prêt. Non*, répondit Guillaume : *je ne vous aime point aſſez pour vous envoyer en paradis, & je vous envoie en exil.*

LA Comteſſe d'Eglington n'étoit plus dans ſa première jeuneſſe ; elle avoit près de quarante ans, & cependant elle étoit encore regardée comme l'une des plus belles femmes de l'Ecoſſe entière. Mais ſa beauté n'empêcha point que ſon mari ne ceſsât de l'aimer, & cela, par la ſeule raiſon qu'elle venoit de mettre au monde une ſeptième fille. Déſeſpéré d'avoir tant d'héritières, & pas un ſucceſſeur, le Comte prit décidément la réſolution bizarre de ſe ſéparer pour toujours de ſa femme, & lui propoſa de conſentir à ce divorce. *Je le veux bien*, répondit la Comteſſe ; *mais je ne dois ni ne veux vous quitter que lorſque vous m'aurez rendu tout ce que je vous ai apporté en mariage. C'eſt bien auſſi mon intention*, répartit le Comte ; *non-ſeulement je vous rendrai la dot que j'ai reçue de vous, mais je vous aſſignerai ſur tous mes biens une penſion conſidérable, pour fournir à votre entretien. Nous ne nous entendons point*, répliqua la Comteſſe, *gardez ma dot & tous vos biens, ce n'eſt point de tout cela que je parle ; mais pour nous ſéparer, il faut me rendre ma jeu-*

neſſe d'abord, enſuite ma première beauté, & puis, Monſieur le Comte, ma virginité auſſi; car enfin vous conviendrez que vous avez reçu de moi ces trois objets importants. Le Comte d'Eglington frappé de cette demande, bien fondée en effet, reconnut ſon injuſtice, ne parla plus de ſéparation, & dans la même année ſa femme accoucha d'un garçon. Cette anecdote nous paroît propre à inſpirer de ſages réflexions aux apologiſtes du divorce, qui très-aſſurément ne penſent point aſſez à la déplorable condition des femmes, qui, ſi cette folle légiſlation avoit lieu, mourroient la plupart célibataires, auſſitôt qu'elles auroient atteint l'âge de 40 ou 45 ans; parce que la vérité eſt qu'il y auroit peu d'hommes qui, à 60 ans, ne préféraſſent une femme de 20 ans, à une épouſe de 40 ou 50 années.

La Reine Caroline eut la fantaiſie de fermer le parc de St. James, & d'en faire un jardin pour le palais : elle demanda à Sir Robert Walpole à combien pourroit monter la dépenſe que ce changement exigeroit. Oh! dit Walpole, à peu de choſe, Madame. — A peu de choſe! Je ſens qu'il doit coûter beaucoup; mais je voudrois que vous me diſſiez à combien vous l'évaluez à vue de pays. — Eh! mais, Madame, je crois qu'il ne vous en coûtera que trois couronnes. — Sir Robert, je n'y ſongerai plus ».

Le Maréchal De... menoit des Dames à l'Opéra, mais toutes les loges avoient été

retenues. Comme il en vit une remplie par un domeſtique qui la gardoit pour un abbé, il obligea ce domeſtique de ſortir & fit entrer ſa compagnie dans la loge. L'abbé arriva peu de temps après avec des Dames, & fut piqué comme on le penſe bien, de cette violence. Force lui fut néanmoins de céder pour le moment; mais le lendemain il fit aſſigner ſon rival devant le tribunal des Maréchaux de France & plaidant lui-même ſa cauſe; dit; « Qu'il étoit bien malheureux » d'être obligé de ſe plaindre de l'un d'entre » eux, qui de ſa vie n'avoit pris que ſa » loge » & demanda juſtice. Le Préſident lui répondit: « Vous venez de vous la » faire. »

ON a cité l'aventure d'Eliſabeth Canning, comme un exemple des erreurs dans leſquelles peuvent tomber des Juges d'un eſprit aſſez foible pour recevoir les impreſſions des têtes chaudes & mal conformées. L'auteur qui rapporte cette aventure étoit à Londres lorſqu'elle arriva, en 1753. Eliſabeth Canning diſparut, pendant un mois, de la maiſon de ſes parens. Elle revint maigre, défaite, & n'ayant que des habits délabrés. Eh! mon Dieu, dans quel état vous revenez! Où avez-vous été? d'où venez-vous? que vous eſt-il arrivé? — Hélas! ma tante, je paſſois par Morfilds, pour retourner à la maiſon lorſque deux bandits vigoureux me jetèrent par terre, me violèrent, & m'emmenèrent;

dans une maiſon à dix mille de Londres. (La tante & les voiſins pleurèrent à ce récit;) Ah! ma chère enfant, n'eſt-ce pas chez cette infâme Madame *Web*, que ces brigands vous ont menée? car c'eſt juſte à dix mille d'ici qu'elle demeure. — *Oui*, *ma tante*, *chez Madame Web*. — Dans cette grande maiſon à droite? *Juſtement ma tante*. Les voiſines dépeignirent alors Madame Web, & la jeune Canning convint que cette femme étoit faite préciſément comme elles le diſoient. L'une d'elles apprend à Miſs Canning qu'on joue toute la nuit chez cette femme, & que c'eſt un vrai coupe-gorge où tous les jeunes gens vont perdre leur argent.—*Ah! un vrai coupe-gorge*, répondit Eliſabeth Canning. — On y fait bien pis, dit une autre voiſine; les deux brigands, qui ſont couſins de Madame Web, vont ſur les grands chemins prendre toutes les petites filles qu'ils rencontrent, & les font jeûner au pain & à l'eau juſqu'à ce qu'elles ſoient obligées de s'abandonner aux joueurs qui ſe tiennent dans la maiſon. — Hélas! ne t'a-t-on pas miſe au pain & à l'eau, ma chère nièce? *Oui*, *ma tante*. On lui demande ſi ces deux brigands n'ont point abuſé d'elle, & ſi on ne l'a pas proſtituée? Elle répond qu'elle s'eſt défendue, qu'on l'a accablée de coups, & que ſa vie a été en péril. Alors la tante & les voiſines recommencèrent à crier & à pleurer. On mena auſſi-tôt la petite Canning chez un Monſieur *Adamſon*, protecteur de la famille depuis long-temps. C'étoit un homme de bien, qui

avoit grand crédit dans ſa paroiſſe. Il monte à cheval avec un de ſes amis, auſſi zélé que lui ; ils vont connoître la maiſon de Madame Web ; ils ne doutent pas en la voyant, que la petite n'y ait été renfermée ; ils jugent même, en appercevant une petite grange où il y a du foin, que c'eſt dans cette grange qu'on a tenu Eliſabeth en priſon. La pitié du bon Adamſon en augmente ; il fait convenir Eliſabeth, à ſon retour, que c'eſt là qu'elle a été retenue ; il anime tout le quartier ; on fait une ſouſcription pour la jeune Demoiſelle ſi cruellement traitée. A meſure que la jeune Canning reprend ſon embonpoint & ſa beauté, tous les eſprits s'échauffent pour elle. M. Adamſon fait préſenter au Shérif une plainte au nom de l'innocence outragée. Madame Web & tous ceux de la maiſon, qui étoient tranquilles dans leur campagne, ſont arrêtés & mis tous au cachot. M. le Shérif, pour mieux s'inſtruire de la vérité du fait, commence par faire venir chez lui, amicalement, une jeune ſervante de Madame Web, & l'engage, par de douces paroles, à dire tout ce qu'elle ſait. La ſervante, qui n'avoit jamais vu en ſa vie Miſs Canning, ni entendu parler d'elle, répondit d'abord ingénument qu'elle ne ſavoit rien de ce qu'on lui demandoit ; mais quand le Shérif lui eut dit qu'il faudroit répondre devant la juſtice, & qu'elle ſeroit infailliblement pendue ſi elle n'avouoit pas, elle dit tout ce qu'on voulut. Enfin, les Jurés s'aſſemblèrent, & neuf perſonnes furent

condamnées à la corde. Heureuſement en Angleterre aucun procès n'eſt ſecret, parce que le châtiment des crimes eſt deſtiné à être une inſtruction publique aux hommes, & non pas une vengeance particulière. Tous les interrogatoires ſe font à portes ouvertes, & tous les procès intéreſſants ſont imprimés dans les Journaux. Il y a plus; on a conſervé en Angleterre une ancienne loi de France, qui ne permet pas qu'aucun criminel ſoit exécuté à mort, ſans que le procès ait été préſenté au Roi, & qu'il en ait ſigné l'Arrêt. Le temps de l'exécution des neuf accuſés approchoit, lorſque le papier, qu'on appelle des *ſeſſions*, tomba entre les mains d'un Philoſophe nommé M. *Ramſay*. Il lut le procès, & le trouva abſurde d'un bout à l'autre. Cette lecture l'indigna; il ſe mit à écrire une feuille dans laquelle il poſe pour principe, que le premier devoir des Jurés eſt d'avoir le ſens commun. Il fit voir que Madame Web, les deux couſins, & tout le reſte de la maiſon, étoient formés d'une autre pâte que les autres hommes, s'ils faiſoient jeûner au pain & à l'eau de petites filles, dans le deſſein de les proſtituer; qu'au contraire, ils devoient les bien nourrir, & les parer pour les rendre agréables; que des marchands ne ſaliſſent, ni ne déchirent la marchandiſe qu'ils veulent vendre. Il fit voir que jamais Miſs Canning n'avoit été dans cette maiſon, qu'elle n'avoit fait que répéter ce que la bétiſe de ſa tante lui avoit ſuggéré, que le bon homme Adamſon avoit

par excès de zèle, produit cet extravagant procès-criminel; qu'enfin, il en alloit coûter la vie à neuf citoyens, parce que Miſs Canning étoit jolie, & qu'elle avoit menti. La ſervante, qui avoit avoué amicalement au Shérif tout ce qui n'étoit pas vrai, n'avoit pu ſe dédire juridiquement. Quiconque a rendu un faux témoignage par enthouſiaſme ou par crainte, le ſoutient d'ordinaire, & ment de peur de paſſer pour un menteur. C'eſt en vain, dit M. Ramſay, que la loi veut que deux témoins faſſent pendre un accuſé. Si M. le Chancelier & M. l'Archevêque de Cantorbery dépoſoient qu'ils m'ont vu aſſaſſiner mon père & ma mère, & les manger tout entiers à mon déjeûner; en un demi quart d'heure, il faudroit mettre à Bedlam (hôpital des fous) M. le Chancelier & M. l'Archevêque, plutôt que de me brûler ſur leur beau témoignage. Mettez d'un côté une choſe abſurde & impoſſible, & de l'autre mille témoins & mille raiſonneurs, l'impoſſibilité doit démentir les témoignages & les raiſonnemens. Cette petite feuille fit tomber les écailles des yeux de M. le Shérif & des Jurés, ils furent obligés de revoir le procès. Il fut avéré que Miſs Canning étoit une petite fripponne qui étoit allée accoucher, pendant qu'elle prétendoit avoir été en priſon chez Madame Web; & toute la ville, qui avoit pris parti pour elle, fut auſſi honteuſe qu'elle l'avoit été lorſqu'un charlatan propoſa de ſe mettre dans une bouteille de deux pintes, & que deux mille perſonnes

perſonnes étant venues à ce ſpectacle, il emporta leur argent, & laiſſa ſa bouteille.

UN bon bourgeois, voyant un jour de fête ſon jardinier plus fier qu'à l'ordinaire, de ſentir ſon chef couvert d'un beau grand chapeau fort pointu, lui demanda, en badinant : Et ! qui t'a donné ce chapeau de cocu ? Monſieur, lui répondit bonnement le ruſtique, c'eſt un de vos chapeaux, dont votre femme l'autre jour m'a fait préſent.

UN payſan alla conſulter un Avocat ſur une affaire. L'Avocat, après l'avoir examinée, lui dit qu'il trouvoit ſa cauſe bonne. Le payſan paya l'Avocat de ſa conſultation, & lui demanda : Monſieur, à préſent que vous êtes payé, dites-moi ſincèrement, trouvez-vous encore mon affaire bonne ?

LE carroſſe d'un Evêque ſe trouva arrêté dans un grand chemin par une charrette. Son cocher eut beau crier au charretier de ſe ranger, l'injurier, le menacer, celui-ci tint ferme & ne demeura point en reſte. Le Prélat impatienté, mit la tête à la portière, & voyant un gros garçon hardi & vigoureux : mon ami, lui dit-il, vous m'avez l'air d'être mieux nourri qu'appris. » Pardieu, » Monſeigneur, répond le pitau, cela n'eſt » point étonnant, c'eſt nous qui nous nour- » riſſons, & c'eſt vous qui nous inſtruiſez ».

UN gros ruſtique apportant de la part de ſon maître, un panier de poires à un Seigneur, trouva deux gros ſinges ſur l'eſcalier qui avoient des habits bleus brodés d'or, une épée à leur côté ; ils ſe jetèrent ſur ſon panier pour avoir du fruit. Le payſan, qui n'avoit jamais vu de tels animaux, leur ôta ſon chapeau civilement, & les laiſſa faire ce qu'ils voulurent. Quand il eut fait ſon préſent, le maître de la maiſon lui demanda, pourquoi ne m'as-tu pas apporté le panier tout plein ? Monſieur, dit le payſan, il étoit tout plein ; mais Meſſieurs vos enfans m'en ont pris la moitié. Les domeſtiques qui avoient été témoins de la ſcène, découvrirent la naïveté, & apprêtèrent à rire à toute l'aſſemblée.

UNE jolie ſuivante avoit un gros diamant au doigt : Bergerac le conſidéroit avec curioſité. La maîtreſſe, qui étoit préſente, ſoutenoit le diamant fin. Oh ! reprit Bergerac, faiſons-lui l'honneur de croire qu'il eſt du Temple ; car ſi le diamant eſt bon, la fille ne vaut rien.

LE fanatique Telton, qui tua le Duc de Buckingham, favori de Charles II, Roi d'Angleterre, étoit ſi vindicatif, qu'ayant un jour appellé en duel un Gentilhomme qui l'avoit offenſé, & croyant que la qualité de

ſon ennemi lui ſeroit peut-être refuſer le cartel, il lui envoya d'abord en même-temps un de ſes doigts, qu'il ſe coupa lui-même. Je veux, diſoit-il, qu'il ſache de quoi eſt capable, pour venger une injure reçue, un homme qui peut ſe mettre lui-même par morceaux. *Larrey.*

Un Italien qui venoit d'avoir une querelle contre un de ſes voiſins, tomba malade ſi dangereuſement qu'on n'en eſpéroit plus rien. Son ennemi l'apprend, va chez lui, demande à le voir, & ſur ce qu'on lui dit qu'il eſt à l'extrémité, court vîte dans ſa chambre, en diſant tout bas : Il ne mourra que de ma main. Arrivé près de ſon lit, il lui donne un coup de poignard, & ſe ſauve. Le malade perdit une grande quantité de ſang, mais cette perte lui fut ſalutaire, & lui rendit la vie & la ſanté. *Tréſ. Chron.*

Un ignorant ſoutenoit, dans une compagnie, que le ſoleil ne faiſoit pas le tour du monde : mais comment, lui objectoit-on, ſe peut-il, qu'étant parvenu à l'occident où il ſe couche, on le voit ſe lever à l'orient, s'il ne paſſe point par-deſſous le globe. Vous voilà bien embarraſſés, répondit cet ignorant entêté, il reprend le même chemin ; & ſi on ne s'en apperçoit pas, c'eſt qu'il revient de nuit.

UN Poëte avoit gliſſé, dans une comédie, quelques traits malins contre un Seigneur fort riche. Ce Seigneur chargea ſes valets de ſa vengeance. Ils la pouſsèrent un peu trop loin. L'auteur intenta un procès-criminel; mais un préſent de trois cents piſtoles, l'engagea à ſe déſiſter de ſa procédure. Comme ſa comédie eut un grand ſuccès, un plaiſant dit qu'elle avoit beaucoup valu à l'auteur, ſans y compr endre *le tour du bâton.*

LE fameux financier *La Noue* montroit une magnifique maiſon qu'il venoit de faire bâtir, à un Seigneur, qui ſavoit bien qu'en penſer. Le financier, après lui avoir fait parcourir pluſieurs beaux appartemens : Voyez, lui dit-il, cet eſcalier dérobé. *Il eſt*, répartit ce Seigneur, *comme tout le reſte de la maiſon.*

N***, grand nouvelliſte, ne débitoit guère que de fauſſes nouvelles. Un jour il en dit une vraie, mais nullement vraiſemblable. Quelqu'un la réduiſant d'après lui, on ne la crut point. Il cita ſon auteur, & on crut moins encore. Un troiſième ſurvint qui confirma la nouvelle, & la prouva. *Mais*, reprit vivement un des incrédules, *puiſque cela eſt vrai, pourquoi N***. l'a-t-il dit ?* Eſſais de littérature.

UN prédicateur récitoit un panégyrique d'un Saint, & l'élevoit, ſelon le ſtyle ordinaire, au-deſſus de tous les autres Saints du paradis. Il parcourt la hiérarchie céleſte, mais en vain, il ne peut ſe réſoudre à aſſigner une place à ce Saint du jour, il trouve toujours des vertus qui le diſtinguent de ces eſprits bienheureux. Chacune de ces périodes étoit terminée par cette exclamation : Où le mettrons-nous ce grand Patriarche ? Un auditeur, dont la patience à la fin étoit uſée, lui dit, en ſe levant : Puiſque vous êtes ſi embarraſſé, mettez-le à ma place, car je m'en vais.

UN autre prédicateur, non-moins ennuyeux, c'étoit peut-être le même, avoit diviſé ſon ſermon en trente-deux points. Un de ſes auditeurs ſe lève auſſi-tôt. On lui demande où il veut aller ? Je vais, dit-il, quérir mon bonnet de nuit, car je prévois que nous coucherons ici. Effectivement, le prédicateur ayant perdu le fil de ces ſubdiviſions, ne peut jamais trouver la fin de ſon diſcours. Les auditeurs perdant enfin patience, & voyant la nuit qui s'approchoit, défiloient l'un après l'autre. Le prédicateur, qui avoit la vue baſſe, ne s'appercevoit pas de cette déſertion, & continuoit à s'eſcrimer dans la chaire, lorſqu'un petit enfant de chœur, qui reſtoit, lui cria : Monſieur,

voici les clefs de l'Egliſe, quand vous aurez fini, vous aurez ſoin de la fermer.

UN Médecin de Londres, qui pratiquoit aux Barbades, avoit une ſucrerie & des nègres. On lui vola une ſomme conſidérable; il aſſemble ſes nègres: « Mes amis, » leur dit-il, le grand Serpent m'a apparu » pendant la nuit: il m'a dit que le voleur » auroit dans ce moment une plume de » perroquet ſur le bout du nez ». Le coupable ſur-le-champ porte la main à ſon nez: « C'eſt toi qui m'as volé, dit le maître, » le grand Serpent vient de m'en inſtruire »; & il reprit ſon argent.

Mort d'un Géant par un ſoufflet donné par un Nain.

A une lieue d'Inſpruck, à Amras, qui eſt un fort beau château de plaiſance, on voit dans une grande ſalle, qui eſt une eſpèce d'arſenal, une grande quantité d'armes curieuſes. De cette ſalle, on entre dans une galerie où ſont les ſtatues de pluſieurs Princes montés ſur des chevaux, avec toute l'armure & tous les ornemens qu'ils avoient anciennement dans les tournois; au bout de cette galerie eſt une grande chambre toute remplie de dépouilles & d'armes priſes ſur les Turcs. Un Bacha & un Aga

des Janiſſaires ſont repréſentés ſur leurs chevaux avec le même équipage qu'ils avoient quand on les prit : leurs habits ſont fort riches, & les harnois des chevaux le ſont encore davantage. Ils ſont chargés d'ouvrages d'or & d'argent ; de pierres fines, de damaſquinures, & d'autres enrichiſſemens Arabeſques. On voit dans une autre galerie un double rang de grandes armoires remplies de toutes ſortes de raretés les plus précieuſes & les plus riches. On y voit entr'autres les armes & les lances des Empereurs Maximilien I. & Charles V. celles dont François I. étoit armé lorſqu'il fut fait priſonnier devant Pavie ; la maſſue de fer de Ziſca, général des Huſſites ; les armes dont ſe ſervoit la célèbre Archiducheſſe Marguerite ; toutes celles d'un grand Viſir, pluſieurs ſimulacres des payens, quantité de médailles curieuſes, & enfin les os du géant Haimom, Krolois de nation, qui avoit ſeize pieds de haut, & aſſez de force pour porter un bœuf d'une main : à côté de ce colloſſe eſt repréſenté un nain, qui fit mourir ce géant d'un ſoufflet. L'hiſtoire dit que ce nain ayant délié le ruban dont le ſoulier de ce géant étoit attaché, il l'obligea par-là à ſe baiſſer pour le renouer ; ce nain profita de ce moment pour lui donner un ſoufflet. L'Archiduc & toute ſa cour en rirent beaucoup aux dépens du géant, à qui cet affront fit tant de peine qu'il en mourut peu de temps après.

USAGE CHINOIS.

TOUT homme à la Chine eſt obligé par les lois de ſe marier : ceux qui n'ont pas le moyen d'acheter une femme peuvent aller ſe pourvoir à l'hôpital des Enfans-trouvés. S'ils ſont connus pour honnêtes-gens, & qu'ils ayent quelque métier, on leur donne une fille, qui, dans leur ménage, leur donne ſouvent plus de ſatisfaction qu'une femme qui leur auroit coûté bien cher.

Les gens riches qui n'ont point d'héritiers, vont auſſi dans les hôpitaux chercher des enfans. Ils font accroire au public que leur femme eſt enceinte ; &, pendant la nuit, ils font venir dans leur maiſon le petit orphelin qu'ils font paſſer pour leur fils. On a plus ſouvent recours à ce moyen qu'à celui de l'adoption, parce qu'il faut avoir la permiſſion du gouvernement pour adopter un enfant, & qu'il en coûte beaucoup pour obtenir cette permiſſion.

Proceſſion du Roſaire à Veniſe.

LA proceſſion du Roſaire à Veniſe eſt aſſez ſingulière. Les RR. PP. Dominicains ont l'honneur de l'invention, & voici comment ils ont diſpoſé cette pieuſe marche. On voit d'abord paroître une troupe de jeunes garçons les plus beaux & les mieux faits qu'on ait

pu trouver, qui repréſentent des Anges & des Saints. Parmi ces garçons, il y a auſſi un grand nombre de jeunes filles d'une figure & d'une taille d'élite, qui, repréſentent des Saintes, chacune a le nom du perſonnage qu'elle repréſente. L'une s'appelle Sainte Agnès, l'autre Sainte Luce. Entre toutes les Saintes, on remarque Sainte Catherine de Sienne, auprès de laquelle eſt un enfant portant un ſoufflet dans une main, & dans l'autre un balai, parce que les légendes rapportent que Jéſus-Chriſt entre un jour ſous cette forme dans l'appartement de Catherine, pour lui ſervir de valet-de-chambre.

Parmi toutes ces jeunes filles ſont diſpoſés quelques jeunes égrillards déguiſés en diables, qui ont de longues queues, des cornes & des griffes. Leur emploi eſt de geſticuler auprès des Saintes, de tâcher de les diſtraire par les poſtures les plus groteſques. On dit même qu'il ſe trouve certains diablotins entreprenants qui pouſſent le jeu fort loin, & prennent des libertés capables d'alarmer la pudeur des jeunes vierges. Cette farce ridicule eſt deſtinée à faire voir le courage héroïque des Saintes qui ont réſiſté conſtamment pendant leur vie aux attaques de l'eſprit-malin. A la ſuite des Saintes de la loi nouvelle, on voit paroître celles de l'ancien Teſtament, repréſentées par pluſieurs matrones, qui joignent à un air grave & reſpectable la fraîcheur & les agrémens de la jeuneſſe. Derrière elles, on porte en

cérémonie une jeune & belle fille remarquable par ſon éclatante parure, qui porte en main un ſceptre, & ſur la tête une couronne royale. Un de ces ornemens le plus remarquable, eſt un roſaire dont les grains ſont d'une groſſeur extraordinaire. Tous ces attributs font aiſément connoître que ce perſonnage repréſente la Vierge. Cette Sainte Vierge vivante & animée, eſt ſuivie d'une autre qui n'eſt que de bois, mais qui n'eſt pas moins révérée. C'eſt une ſtatue miraculeuſe, dont les Dominicains racontent des merveilles.

DANS le Duché de Holſtein, les Miniſtres Proteſtans ont coutume, à la fin du prêche, de publier les crimes qui ſe ſont commis récemment; & ils accompagnent cette publication d'invectives & d'imprécations.

Ceux dont l'honneur a été diffamé par quelque calomnie, chargent le Miniſtre de faire une publication, dont voici la ſubſtance : « Un tel, déshonoré par de faux » bruits que ſes ennemis ont ſemés contre » lui, prie les fidelles de demander à Dieu » qu'il faſſe éclater ſon innocence, & con» fondre les calomniateurs ».

IL y avoit à la ménagerie de Verſailles un fort beau dromadaire. Cet animal, tranſporté dans une terre étrangère, languiſſoit loin de ſon climat, beaucoup plus chaud

que le nôtre. Pour ranimer ſa chaleur preſque éteinte, on ordonna de lui donner par jour quatre bouteilles de bon vin, avec du pain. Le ſoin du malade fut confié à un Suiſſe de la ménagerie, qui étoit exact à lui faire avaler l'ordonnance, dont il ſe ſeroit très-bien accommodé. Cependant, malgré ſon attention ſcrupuleuſe, l'animal dépériſſoit de jour en jour, & l'affaiſſement général de tous ſes membres annonçoit une mort prochaine : alors le bon Suiſſe alla, d'un air ſuppliant, ſolliciter une récompenſe des ſoins qu'il avoit rendus au moribon. « Eh ! que voulez-vous, lui de» manda le Roi ? — Sire, la ſurvivance du » dromadaire ». Le Roi rit beaucoup de cette requête naïve, qui fut ſur-le-champ approuvée.

ANCIENNEMENT, dans la Chine, la veille du couronnement de l'Empereur, tout les ſculpteurs de la ville de Pékin lui préſentoient chacun un morceau de marbre, afin qu'il choiſit celui duquel il vouloit qu'on fît ſon tombeau, parce qu'on devoit commencer à y travailler dès le jour de ſon couronnement. Le ſculpteur qui avoit préſenté le marbre que l'Empereur choiſiſſoit, étoit auſſi celui qui étoit chargé de faire l'ouvrage, & c'étoit la ville qui le payoit d'avance. Cette préſentation des marbres ſe faiſoit en cérémonie & avec grande pompe, & étoit pour le peuple, & ſur-tout pour l'Empereur, une importante leçon.

Dans la cérémonie du couronnement des Rois Abyſſins, on leur préſentoit un vaſe plein de terre & une tête de mort, pour les avertir de ce qu'ils devoient être un jour, ſans que la couronne pût les préſerver du ſort commun à tous les hommes.

Encore aujourd'hui, à l'inſtallation du Pontife Romain, un clerc porte un peu d'étoupe au bout d'une canne de roſeau; &, approchant l'étoupe de la lumière d'un cierge, il la fait brûler ſous les yeux du Pontife en lui diſant: « Saint Père, ainſi » paſſe la gloire du monde ».

LOUIS IV prouva ſouvent qu'il avoit l'eſprit fin & poli. Le Maréchal *Dupleſſis*, qui n'avoit pu faire la campagne de 1672 à cauſe de ſon grand âge, ſembloit porter envie à ſes enfans qui avoient le bonheur de ſervir Sa Majeſté. « Pour moi, ajoutoit-il devant » Louis XIV, je ne ſuis plus propre à rien ». *Monſieur le Maréchal*, lui répondit le Roi en l'embraſſant, *on ne travaille que pour approcher de la réputation que vous avez acquiſe. Il eſt agréable de ſe repoſer après tant de victoires.*

LORSQUE l'Abbé de *Pomponne* eut perdu ſon père, *Simon Arnaud*, Secrétaire d'Etat & Miniſtre des affaires étrangères, le Roi lui dit pour le conſoler: « Vous pleurez

» un père que vous retrouverez en moi,
» & je perds un ami que je ne retrouverai
» plus ».

LE DUC *d'Antin*, Surintendant des bâtimens, avoit obtenu la permiſſion de placer dans ſa galerie quelques tableaux du Louvre. Le Duc leur fit faire des bordures magnifiques. Un jour qu'il répétoit au Roi que ces bordures ne coûtoient rien à Sa Majeſté, & que c'étoit lui qui en avoit fait la dépenſe: *D'Antin*, lui répondit Louis en ſouriant, *il n'y a que vous & moi qui croirons ce que vous me dites-là.*

UN des Muſiciens de la Cour avoit tenu des propos déplacés contre un Prélat qui étoit alors Maître de la Chapelle. Le Prélat offenſé, ſe trouvant un jour dans la tribune du Roi, voulut, après que ce Muſicien eut chanté, faire obſerver à Sa Majeſté qu'il perdoit ſa voix, & ne chantoit plus auſſi-bien qu'il faiſoit. Le Roi, prévenu des motifs qui indiſpoſoient le Prélat, répondit: *Dites qu'il chante bien, mais qu'il parle mal.*

M. DE Lauzun, enivré de ſa faveur, ſe plaignoit hautement des défenſes que le Roi lui avoit faites d'épouſer Mademoiſelle de Montpenſier. Un jour qu'il oſoit reprocher à Louis XIV de ne pas tenir ſa parole, le Roi s'approcha d'une fenêtre, y jette

ſa canne, & dit : *A Dieu ne plaiſe que je m'en ſerve pour frapper un gentilhomme !* Cette modération a quelque choſe de ſublime.

LE Marquis, depuis Maréchal *d'Uxelles*, venoit de rendre au Prince Charles de Lorraine, la ville de Mayence qu'il avoit défendue pendant cinquante jours de tranchée ouverte. Il alla rendre compte de ſa conduite au Roi, dont il craignoit les reproches, & ſe jetta à ſes pieds : « Relevez-» vous, Monſieur le Marquis, lui dit ce » Prince ; vous avez défendu votre place » en homme de cœur, & vous avez capi-» tulé en homme d'eſprit ».

UN grand Seigneur, dont la jeuneſſe avoit été fort irrégulière, fit au ſiége de Mons tout ce qu'il fallut pour regagner l'eſtime du Roi, & y réuſſit. « Monſieur, lui » dit Louis XIV, vous n'étiez pas content » de moi ; je n'étois pas content de vous : » oublions le paſſé, & dorénavant *datons* » *de Mons* ».

LE Maréchal *de Villars* avoit prié Madame de Maintenon de remontrer au Roi combien peu il reconnoiſſoit les ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat. Louis XIV lui dit un jour avec bonté : *Monſieur le Maréchal, vous êtes peiné : donnez-moi du temps, & vous ſerez*

content. « Sire, lui répondit Villars, je ſuis » peiné de voir que je n'ai ici d'autre oc- » cupation que de faire une partie de pi- » quet ». *Monſieur le Maréchal, vous êtes peiné, & je le ſuis auſſi. Encore une fois, donnez-moi du temps, & vous ſerez content.* Le Maréchal lui répliqua qu'il ne ſouhaiteroit pas qu'il ſe trouvât des occaſions auſſi périlleuſes que celles où il s'étoit trouvé, & ſortit. Le Roi ſuivit, atteignit & embraſſa Villars qui ne put retenir ſes larmes. Par ce trait de bonté ſingulière, Louis XIV n'eſt-il pas comparable à Henri IV embraſſant Sully, & lui pardonnant ?

QUELQUE temps avant l'affaire de *Denain* qui ſauva la France, le Roi avoit mandé le Maréchal de Villars, & lui avoit dit : « Vous voyez où nous en ſommes : Vaincre » ou périr ; il faut finir par un coup d'éclat. » Cherchez l'ennemi & livrez-lui bataille ». Mais, Sire, lui dit Villars, c'eſt votre dernière armée. « N'importe, reprend le Roi. » Je n'exige pas que vous battiez l'ennemi ; » mais je veux que vous l'attaquiez. Si la » bataille eſt perdue, vous me l'écrirez, » & à moi ſeul. Je monterai à cheval, » ajouta le Roi, je traverſerai Paris, votre » lettre à la main ; je connois les Français ; » je vous menerai quatre cents mille hom- » mes, & je m'enſevelirai avec eux ſous » les débris de la Monarchie ». Ces paroles où ſe peignoit toute l'ame de Louis, pé-

nétrèrent d'admiration le Maréchal de Villars, qui ſe plaiſoit à les répéter, & qui les rappella dans ſon diſcours de réception à l'Académie Françaiſe. La bataille de Malplaquet juſtifia l'opinion que Louis XIV avoit du zèle & de l'héroïſme de ſes Sujets.

DANS ſon voyage aux iſles de Sicile, de Malte & de Lipari, M. Houel viſita les bains de St.-Calogero, qui jouiſſent d'une grande réputation.

« Des eaux de ſource bouillantes & médicinales, dit-il, ne ſont pas rares; mais ce que j'obſerve ici n'eſt ſûrement pas commun : c'eſt que le feu ſouterrein qui fait bouillir ces eaux, s'évapore perpendiculairement, comme par le tuyau d'une cheminée, & arrive dans des grottes ſituées au ſommet de la montagne, leſquelles reçoivent les vapeurs brûlantes qui s'élèvent de ſon ſein. Une de ces grottes ſert d'étuve : je m'y préſentai ; en un inſtant mes habits furent pénétrés par une ſueur très-abondante ».

« J'étois logé, ajoute-t-il, dans le couvent des Récollets. Le Gardien, accompagné d'un autre Père, vint me voir le jour même où j'avois été dans la grotte. Vous voyez, me dit-il, cette montagne de St.-Calogero : elle eſt bien aride aujourd'hui ; autrefois elle étoit couverte de bois & d'ombrages; c'étoit un lieu délicieux, mais rempli de diables qui déſoloient le pays. St.-Calogero vint; il ſe logea dans les grottes qui ſont au haut de cette montagne; les diables jet-

tèrent des cris horribles, & furent obligés d'abandonner la forêt, qu'on abattit auſſitôt. Et où ſont-ils allés, ces diables, leur dis-je ? appreuez-le moi, mes Pères, & j'y vais à l'inſtant même ; je vous aſſure qu'ils ne me feront pas plus de mal qu'ils ne m'en ont fait dans la grotte. Eh ! croyez-vous, répondit le Gardien, que nous ſoyons les dupes de cette aventure, & que nous ignorions que vous autres Français, vous vous êtez apprivoiſés dès long-temps avec les eſprits infernaux ; que pluſieurs de vous portent dans leurs tabatières de petits diables familiers & inviſibles, dont ils ſe font aider dans leurs eutrepriſes » ?

« Ce n'eſt ni pour rire, ni pour avilir ces Pères que je raconte une telle hiſtoire ; c'eſt Pour montrer ce que devient l'homme dénué de bonnes inſtructions, & employant à recueillir des contes cette avidité inſatiable d'apprendre, que la nature lui avoit donuée pour qu'il ſe livrât à l'étude de la vérité ».

Le Prince de ***, charmé de l'intrépidité d'un Grenadier, lui jetta ſa bourſe, en lui diſant qu'il étoit fâché que la ſomme ne fut pas plus conſidérable. Le leudemain le Grenadier vint trouver le Prince, & lui préſentant des diamans & quelques autres bijoux : « Mon Général, lui dit-il, vous » m'avez fait préſent de l'or qui étoit dans » votre bourſe, & je le garde ; mais sû- » rement vous n'avez pas prétendu me

» donner ces diamans, & je vous les rap-
» porte. — Tu les mérites doublement,
» répondit le Prince, par ta bravoure &
» par ta probité; ils ſont à toi ».

UN Particulier laiſſe dans un fiacre un ſac de 1200 livres; arrivé chez lui, il ſe rappelle l'oubli qu'il a fait de ſon argent; il affiche par-tout ſa perte & promet deux louis de récompenſe à celui qui rapportera le ſac. Le Cocher ſe tranſporte auſſi-tôt chez le Particulier, & lui remet les 1200 livres. Celui-ci, ſous prétexte d'être occupé, dit au Cocher de repaſſer dans une heure pour recevoir ſa récompenſe. le Cocher ſe retire & revient au temps marqué. Bien-loin de lui donner la récompenſe promiſe, le Particulier l'accuſe d'avoir volé trois louis ſur la ſomme contenue dans le ſac. Le Cocher va ſe plaindre au Lieutenant-Général de Police. Ce Magiſtrat mande auſſi-tôt le Particulier. « Quelle
» ſomme avez-vous réclamée, lui dit-il?
» La ſomme de 1200 livres, lui répondit
» le Particulier. — Et vous, dit-il au Co-
» cher, quelle ſomme avez-vous trouvée
» dans le ſac? — J'y ai trouvé 1200 livres;
» je n'en ai rien diſtrait; je l'affirme de-
» vant Dieu & devant les hommes. — En
» ce cas, reprit le ſage Magiſtrat en s'a-
» dreſſant au Particulier, puiſque le ſac
» ne contient point la ſomme que vous
» avez réclamée, ce n'eſt pas à vous qu'il

» appartient, mais à cet honnête garçon, » qui, par ſa droiture & ſa fidélité, eſt » incapable de la baſſeſſe dont vous l'ac- » cuſez ».

DES lettres de Smyrne rapportent un jugement bien ſingulier. Un vaiſſeau marchand Anglais étoit arrivé dans ce port; le capitaine débarqua pour ſe rendre au quartier qu'occupoient quelques marchands de ſa nation; il ordonna aux matelots qui étoient deſcendus avec lui à terre de l'attendre ſur le port. A peine avoit-il fait quelques pas qu'un Turc s'approcha de ces nouveaux venus, en ſaiſit un au collet, & appella du monde qui accourut, & qui l'aida à l'entraîner. Les cris des camarades du matelot qu'on entraînoit ainſi, attirèrent le capitaine, qui revint ſur ſes pas pour s'iuformer du motif de cette violence; & ne pouvant l'empêcher, il ſuivit auſſi le priſonnier que l'on conduiſoit chez le Cadi. Il fit venir auſſi-tôt un interprète qui lui apprit que ſon homme étoit accuſé d'avoir blaſphêmé contre Mahomet. Cette accuſation étonna beaucoup le capitaine & ſes matelots, parce que celui qui en étoit chargé étoit muet de naiſſance. L'interprète en inſtruiſit le Cadi. Le Magiſtrat Ottoman, après avoir gardé un moment le ſilence, & paru réfléchir, répondit gravement: Je crois que cet homme eſt réellement muet; mais, ajouta-t-il en ſe tournant du côté des Turcs, je ne doute

pas non-plus qu'il n'ait blaſphêmé contre Mahomet. L'interprète, étonné de ces deux opinions contradictoires, le ſupplia d'obſerver que l'une ne pouvoit être vraie ſans que l'autre ne fût fauſſe. « Point du tout, reprit le Cadi, je crois fermement que le matelot eſt muet de naiſſance, & qu'il n'a point encore ceſſé de l'être; le témoignage de tous ces Chrétiens eſt une preuve à laquelle je me rends; mais tu n'ignores pas quelle eſt la méchanceté du Diable, & combien il déteſte notre Saint Prophète; je ſuis ſûr qu'il a rendu pour un inſtant la parole à ce Chrétien pour lui faire maudire Mahomet. J'ai pitié du malheureux qu'il a forcé de lui ſervir d'organe; mais je ne puis pas le laiſſer impuni : ce ſeroit un mauvais exemple. Cependant j'adoucirai ſon châtiment en faveur des circonſtances dans leſquelles il ſe trouve, & je ne le condamne qu'à une amende de 100 ſequins ». Il n'y eut pas moyen de faire changer cette ſentence. Le capitaine paya la ſomme pour délivrer le malheureux, qui étoit un honnête homme & un bon matelot.

LOUIS XIV ſe promenoit dans les Jardins de Verſailles entre Manſard & Le Nautre, & regardant, tantôt la façade du château, & tantôt la diſpoſition du grand parterre : « Il faut en convenir, leur dit-il, on ne » ſauroit mieux réuſſir que vous avez fait l'un » & l'autre. Tout cela eſt admirable ». Man-

ſard, naturellement fin, & ébloui de la faveur, goûtoit toute la douceur d'une pareille approbation, lorſque Le Nautre répondit avec autant d'eſprit que de modeſtie: » Il y a, Sire, quelque choſe encore de plus » rare. — Quelque choſe de plus rare, dit „ le Roi ſurpris ? — Oui, Sire ; c'eſt de voir „ le plus grand Roi du monde s'entretenir „ avec tant de bonté avec ſon Maçon & ſon „ Jardinier „.

Le Marquis de Saint-André ſollicitoit un petit Gouvernement auprès de M. de Louvois, Miniſtre de la guerre ; ce Miniſtre, qui avoit reçu quelques plaintes contre cet Officier, le lui refuſa. " Si je recommençois „ à ſervir, je ſais bien ce que je ferois, répartit cet Officier un peu ému. " Et que „ feriez-vous, lui demanda le Miniſtre d'un ton tout-à-fait bruſque ? " Je réglerois ſi „ bien ma conduite, répliqua Saint-André, „ que vous n'y trouveriez rien à redire „. Louvois fut ſi agréablement ſurpris de cette réponſe, qu'il accorda ce qu'on lui demandoit.

La Reine-mère avoit prié la Reine d'Angleterre de venir voir danſer le Roi dans un bail particulier, où elle n'appella que ſes Filles d'honneur, & quelques jeunes Ducheſſes, femmes des Officiers de la Couronne. Le principal objet de cette aſſemblée étoit d'amuſer la Princeſſe d'Angleterre,

qui commençoit à ſortir de l'enfance, & à montrer qu'elle alloit devenir aimable. Louis XIV, trop accoutumé à rendre tous les honneurs aux nièces du Cardinal Mazarin, quand il fallut ouvrir le bal, alla prendre Madame de *Mercœur*. La Reine s'en étant apperçue, ſe leva bruſquement, vint lui arracher Madame de Mercœur, & lui dit tout bas d'aller prendre la Princeſſe d'Angleterre. La Reine ſa mère demanda en grâce qu'on ne gênât point le Roi, & dit que ſa fille avoit mal au pied & qu'elle ne pouvoit danſer. Anne d'Autriche inſiſta; & pour ne point troubler la fête, la Reine d'Angleterre laiſſa danſer la jeune Princeſſe; mais dans ſon ame, elle n'en fut pas moins piquée de la diſtraction du jeune Prince. Quand tout le monde fut retiré, la Reine-mère ne manqua pas de rappeler au Roi la faute qu'il avoit faite; il lui répondit qu'*il n'aimoit point les petites filles*. La Princeſſe d'Angleterre avoit alors onze ans, & le Roi n'en avoit guère plus de ſeize; de ſorte qu'il n'y avoit point entr'eux une grande diſproportion d'âge. Devant le monde, la Reine vivoit avec ſon fils d'une manière tendre & reſpectueuſe; mais quand il faiſoit quelque faute, elle en uſoit en mère dans le particulier.

DEUX ECCLÉSIASTIQUES, d'un caractère paiſible, ſe rencontrèrent chez M. le Prieur d'Olon en Limouſin, leur ami commun: ils y ſoupèrent & y couchèrent. Etant en-

dormis, bientôt une eſpèce de rêve agite leur imagination. L'un, M. le Prieur de ***, ſonge qu'il eſt aſſailli par des voleurs; l'autre, M. ***, ch. à G***, rêve d'être chez ſon frère, & de lutter contre des coquins qui étoient venus pour l'aſſaſſiner. Tous deux, pouſſés par la fureur, s'élancent du lit, l'un à la ſuite de l'autre, ſe pourſuivent, s'attaquent avec violence. Le Prieur ſaiſit le Chanoine avec tant de force au bras droit, que ſes doigts y reſtèrent imprimés pluſieurs jours. Le Chanoine ſe défend; croyant être habillé, il veut ſe fouiller pour chercher ſon couteau. Deux Meſſieurs qui étoient couchés dans un autre lit de la même chambre, s'éveillent au bruit des rêveurs combattans, & les ſéparent. Les deux Eccléſiaſtiques ſe plaignent mutuellement des coups donnés & reçus, & rient de l'aventure. Ils ſe remirent au lit, parlant long-temps de l'identité de leur rêve, ſe rendormirent enfin, furent de nouveau tourmentés dans leur ſommeil du même ſonge. Ils s'élancèrent encore à terre; mais en ſautant, ils s'éveillèrent & ſe félicitèrent qu'un prompt réveil leur épargnât le renouvellement des douleurs de leur premier combat.

LE caractère eſt dans l'homme l'effet immédiat de ſes paſſions, & ſes paſſions ſouvent l'effet immédiat des ſituations où il ſe trouve.

La mère de M. de Vaucanſon étoit dévote; elle avoit un directeur qui habitoit

une cellule à laquelle la ſalle de l'horloge ſervoit d'antichambre. La mère rendoit de fréquentes viſites à ce directeur : ſon fils l'accompagnoit juſques dans l'antichambre. C'eſt-là, que, ſeul & déſœuvré, il pleuroit d'ennui, tandis que ſa mère pleuroit de repentir. Cependant, comme on pleure & qu'on s'ennuie toujours le moins qu'on peut, comme dans l'état de déſœuvrement il n'eſt point de ſenſations indifférentes, le jeune Vaucanſon, bientôt frappé du mouvement toujours égal d'un balancier, veut en connoître la cauſe. Sa curioſité s'éveille. Pour la ſatisfaire, il s'approche des planches où l'horloge eſt renfermée ; il voit à travers les fentes l'engrainement des roues, découvre une partie de ce mécaniſme, devine le reſte, projette une pareille machine, l'exécute avec un couteau & du bois, & parvient enfin, à faire une horloge plus ou moins parfaite : encouragé par ce premier ſuccès, ſon goût pour les mécaniques ſe décide, ſes talens ſe développent, & le même génie qui lui avoit fait exécuter une horloge en bois, lui laiſſe entrevoir dans la perſpective, la poſſibilité du *flûteur automate*.

UNE perſonne parlant d'un Prédicateur, de qui elle avoit entendu le ſermon de fort loin : « Il m'a, dit-elle, parlé de la main, » & je l'ai écouté des yeux ».

LE

LE Caliſe Hégiage, l'horreur & l'effroi des peuples par ſes cruautés, parcouroit ſon Empire ſans ſuite & ſans marque de diſtinction : il rencontre un Arabe du déſert, & lui parle en ces termes : « Ami, je vou-» drois bien ſavoir de vous quel homme » eſt cet Hégiage dont on parle tant ? » — Hégiage, répond l'Arabe, n'eſt point » un homme, c'eſt un monſtre. — Que lui » reproche-t-on ? — Une foule de crimes. » — Ne l'avez-vous jamais vu ? — Non. » — Eh bien ! lève les yeux, c'eſt à lui que » tu parles ». L'Arabe, ſans témoigner la moindre ſurpriſe, le regarde d'un œil fixe, & lui dit fièrement : « Mais, vous, ſavez-» vous qui je ſuis ? — Non. — Je ſuis de » la famille de Zobaïr, dont chacun des » deſcendans devient fou un jour de l'année ; » mon jour eſt aujourd'hui ». Hégiage ſourit à une excuſe ſi ingénieuſe.

UN bon mot qui n'eſt que piquant dans la bouche d'un particulier, eſt ſouvent mortel dans la bouche d'un Souverain. Louis XIV s'obſervoit à cet égard avec le plus grand ſcrupule : on en jugera par ce trait. Il contoit une hiſtoriette à quelques-uns de ſes courtiſans ; il avoit promis qu'elle ſeroit plaiſante : elle ne le fut point, & on ne rit pas, quoique le conte fût du Roi Le Prince *d'Armagnac*, qu'on appeloit *M. le Grand*, à cauſe de ſa charge de Grand Ecuyer de

France, ſortit alors de la chambre, & le Roi dit à ceux qui reſtoient : « Vous avez » trouvé mon conte fort inſipide, & vous » avez eu raiſon : mais je me ſuis apperçu » qu'il y avoit un trait qui regarde indirec- » tement M. le Grand, & qui auroit pu » l'embarraſſer, j'ai mieux aimé le ſuppri- » mer, que de chagriner quelqu'un : à pré- » ſent que M. le Grand eſt ſorti ; voici » mon conte ». Il l'acheva, & l'on rit.

Sous le règne de la Reine Anne, le capitaine Hardy ayant été poſté à la baie de Lagos, avec le vaiſſeau qu'il commandoit, y reçut la nouvelle certaine de l'arrivée des galions d'Eſpagne au havre de Vigo, ſous l'eſcorte de 17 vaiſſeaux de guerre. Le but de l'armement de l'eſcadre dont ſon vaiſſeau faiſoit partie, étoit de les intercepter ; mais ſur d'autres avis qu'on avoit eus, elle avoit pris une poſition qui lui auroit fait manquer cette flotte importante ; & c'étoit en conſéquence de ces mêmes avis que ſa ſtation avoit été fixée à Lagos, avec défenſe expreſſe de la quitter juſqu'à nouvel ordre. Il ne lui en arrivoit point, parce que l'eſcadre étoit mal informée. Il prit ſon parti ; & ſans en attendre, il mit à la voile de Lagos pour aller inſtruire l'Amiral Sir George Rook de ce qu'il venoit d'apprendre. Sir George étoit alors près de la Méditerranée. Hardy fit tant de diligence qu'il le joignit à temps, & lui donna l'avis

qu'il avoit reçu. L'Amiral mit ſur-le-champ à la voile pour aller à Vigo ; il détruiſit le convoi, & s'empara des galions. Il ne pouvoit qu'être reconnoiſſant du ſervice qu'on venoit de lui rendre, & ſans lequel ſon expédition n'eût point réuſſi. Cependant, après le combat, il fit venir le Capitaine Hardy, & lui dit d'un ton grave & ſévère : « Vous avez rendu, Monſieur, un très-» grand ſervice à la Reine ; vous avez ajouté » à la gloire & aux richeſſes de la Nation » par votre diligence ; mais vous n'ignorez » pas que vous avez manqué à votre devoir » en quittant ſans ordre votre poſition ; & » que les lois de la guerre puniſſent de » mort un manquement d'un ſi dangereux » exemple, & dont les conſéquences peu-» vent être ſi funeſtes. Cela eſt vrai, répon-» dit Hardy ; mais il ſeroit indigne d'une » officier de ménager lâchement ſa vie, lorſ-» que l'intérêt & la gloire de ſa Souveraine » & de ſon pays lui commandent de l'ex-» poſer. » Sur cette réponſe, l'Amiral l'embraſſa & le chargea de porter à la Reine la nouvelle de ſa victoire. Il y joignit des lettres de recommandation, dans leſquelles il atteſtoit que ſans ce brave officier les galions auroient échappé à la flotte Anglaiſe. La Reine fit ſur-le-champ Hardy Chevalier, & l'éleva au grade de Contre-Animal.

APRÈS la mort de *Valentin Conrart*, qu'on pouvoit regarder comme le fondateur de

l'Académie Françaiſe (1), un grand Seigneur ignorant ſe préſenta pour le remplacer : *Patru* (2) détourna la Compagnie de ce choix par cet apologue : « Un ancien » Grec avoit une lyre admirable ; il s'y » rompit une corde : au lieu d'en remettre » une de boyau, il en voulut une d'argent ; » & la lyre avec ſa corde d'argent, perdit » ſon harmonie ».

Patru avoit profeſſé toute ſa vie une eſpèce de ſcepticiſme. Le Grand Boſſuet alla le voir lorſqu'il étoit mourant ; & lui dit : « On » vous a regardé juſqu'ici, Monſieur, » comme un eſprit fort : ſongez à détromper » le public par des diſcours ſincères & re- » ligieux. — Il eſt plus à propos que je me » taiſe, répondit Patru : on ne parle dans » ces derniers momens que par foibleſſe ou » par vanité ».

AU commencement de ce ſiècle, il y avoit aux environs de Tranquebar un Hermite que les Mores regardoient comme un Saint du premier ordre, & qui ſe diſoit deſcendu de Mahomet. Un Miſſionnaire Danois eut la curioſité de l'aller voir. Il fut bien reçu par l'Hermite ; mais il ne put l'engager dans aucune converſation ſur la religion. *J'aime mieux m'entretenir avec vous de la vertu*, lui dit-il,

(1) Ce fut dans la maiſon de Valentin Conrart que cette illuſtre Compagnie ſe forma en 1629, & s'aſſembla juſqu'à l'an 1634.

(2) Né en 1604, mort en 1681.

que de diſputer ſur des choſes au-deſſus de votre portée & de la mienne, ce qui ne feroit que nous aigrir au-lieu de nous édifier. Chacun croit ſa religion meilleure; l'homme ſage ne doit s'occuper que de la pratique du bien ſans s'embarraſſer des controverſes, & ſonger que les choſes ayant été depuis de milliers d'années, ce n'eſt point à lui à entreprendre des réformes qui ſont ſeulement au pouvoir de Dieu, qui les laiſſe cependant telles qu'elles ſont. Le Miſſionnaire Danois s'empreſſa de le réfuter, & le fit d'une manière très-orthodoxe; mais l'Hermite Muſulman le laiſſa parler & garda le ſilence. Tout en diſputant, le Miſſionnaire fit attention à la demeure de l'Hermite: elle étoit ſomptueuſe; l'or, l'argent, les perles, les pierreries & les ornemens les plus précieux enrichiſſoient ſes habits; il avoit un cimeterre à ſon côté, & ſon lit étoit de velours cramoiſi, noir & verd. Les Mahométans, tant hommes que femmes, lui baisèrent dévotement les pieds; le Danois ſe diſpenſa de cette cérémonie; il ne voulut pas même ſe déchauſſer en entrant chez lui; tout le monde n'y manquoit pas, & le Roi de Tanjaour lui-même ne l'abordoit jamais que nus pieds. L'Hermite, que l'indocilité du Miſſionnaire n'offenſoit pas, ſe contenta de lui dire que le Roi n'en faiſoit point de difficulté: le Miſſionnaire partit delà pour lui reprocher de l'orgueil & lui recommander l'humilité. *Sois humble toi-même*, lui répondit l'Hermite: *je n'exige point les reſpects; mais en me refuſant un hommage que le Roi*

m'accorde volontiers, n'es-tu pas coupable de la vanité dont tu m'accuſes !

On voit par cette anecdote, que les Miſſionnaires Danois ne ſont pas plus tolérants que les autres, & que leur zèle les empêche quelquefois d'être circonſpects. Cela n'empêche pas qu'ils ne faſſent quelquefois des obſervations curieuſes ſur les mœurs, les uſages & les gouvernemens des nations qu'ils viſitent, & cet ouvrage en fournit pluſieurs qui ſe font lire avec intérêt.

THOMAS MORUS étant ſeul à ſe promener ſur une terraſſe voiſine de l'endroit où l'on enferme les fous à Londres, un de ces inſenſés s'échappa, vint à l'endroit où étoit Morus ; & l'ayant joint : « Jette-toi là-bas, » lui dit-il, afin que j'aie le plaiſir de t'y » voir arriver diligemment ». Le Chancelier n'étoit pas le plus fort ; il paya d'une préſence d'eſprit admirable : il dit au fou : « Mon ami, ce n'eſt point une choſe bien » divertiſſante ni ſingulière de voir tom» ber un homme en bas ; mais, ſi tu veux, » je te ferai voir mieux. Je vais y deſcen» dre ; je ſauterai ici-haut tout d'un coup, » ſans l'aide de perſonne ; & je ſuis ſûr que » tu en ſeras étonné ». Le fou fut frappé de la propoſition : il y conſentit, & reſta ſur le bord de la terraſſe à attendre le Chancelier, qui non-ſeulement manqua à ce qu'il avoit promis, mais envoya du monde pour reprendre le fou & le renfermer.

UN Seigneur de Londres avoit un bénéfice conſidérable à ſa nomination. Il ſe préſenta quantité de Miniſtres pour l'obtenir ; l'un deſquels fut ſoutenu d'une recommandation ſi puiſſante, que le Seigneur lui donna, dès le premier jour, quelques ſignes de préférence. Cependant, étant bien aiſe de faire les choſes dans l'ordre, il lui dit qu'avant que de ſe déterminer, il vouloit prendre quelques informations ſur ſes talens & ſur ſes mœurs. Il les prit effectivement avec ſoin ; & le fruit qu'il en tira bientôt, fut d'apprendre qu'il ne pouvoit faire un plus mauvais choix, parce que ce Miniſtre étoit un homme ſcandaleux, & livré ſans ménagement à toutes ſortes de déſordres. Celui-ci, qui ne ſe défioit point qu'on l'eût peint ſi reſſemblant, revint quelques jours après, avec beaucoup de confiance, & demanda à ſon patron s'il étoit ſatisfait. « Aſſez ſatisfait, » répondit le Seigneur ; car, j'ai appris que » vous avez tous les vices qui ſont ordinaires à votre état : mais il vous en manque » un ; & ce défaut m'empêche de vous conférer le bénéfice. — Un vice me manque, » répliqua le Miniſtre fort étonné ? — Oui, » reprit le Milord, c'eſt l'hypocriſie, pour » couvrir tous les autres ».

UN certain Kan de Tartarie, étant à voyager dans ſes États avec une partie de ſa cour, rencontra un Dervis, qui ne l'eut

pas plutôt apperçu, qu'il ſe mit à crier : « Si quelqu'un veut me faire préſent de » cent pièces d'or, je m'engage à lui donner » un bon conſeil ». Le Kan lui fit compter auſſi-tôt cette ſomme ; ſur quoi le Dervis lui dit gravement : « Ne commence rien dont » tu n'aies bien conſidéré la fin ». Cette ſentence parut fort ſimple aux courtiſans ; ils en rirent avec dédain. « Ce bon Dervis, » dirent-ils, eſt fort bien payé pour ſa » maxime ». Mais le Kan en fut ſi ſatisfait, qu'il donna ordre qu'elle fût écrite en lettres d'or dans pluſieurs endroits de ſon palais, & qu'elle fût gravée ſur toute ſa vaiſſelle. Peu de temps après, le chirurgien de ce Prince fut gagné pour le tuer avec une lancette empoiſonnée, lorſqu'il ſeroit appellé pour lui tirer du ſang. Un jour qu'il avoit déjà lié le bras du Roi & qu'il tenoit en main la lancette fatale, il apperçut ces mots gravés ſur le baſſin : « Ne commence rien dont tu » n'aies bien conſidéré la fin ». Il en fut tout d'un coup ſi frappé, qu'il laiſſa tomber la lancette. Le Roi, qui s'apperçut de ſa confuſion, en voulut ſavoir la cauſe. Le chirurgien ſe jeta à ſes pieds, & lui confeſſa ſon crime : il en obtint le pardon, & les conſpirateurs furent punis de mort. Alors le Roi, ſe tournant vers ceux de ſes courtiſans qui avoient mépriſé la maxime du Dervis : « Voyez, dit-il, ſi l'on peut faire » trop de cas d'un conſeil qui a ſauvé la vie » d'un Roi (1) ».

(1) Ce conte eſt tiré d'un livre Anglais, intitulé *Turquish Tales*.

THEMISTOCLE avoit l'art de terminer les différends ſans bleſſer la juſtice. *Tu ne ſerois pas un bon poëte*, dit-il un jour à Simonide, qui lui demandoit quelque choſe, *ſi tu faiſois des vers contre les règles de la poéſie ; & je ne ſerois pas bon magiſtrat, ſi j'accordois quelques grâces contre les lois.*

ARISTIDE étoit à l'égard de Thémiſtocle à Athènes, ce que Caton étoit à Rome contre Céſar. Ils étoient toujours oppoſés de deſſeins comme de mœurs. Thémiſtocle étoit un véritable Athénien, Ariſtide eût été un vrai Spartiate.... Non-ſeulement il ſavoit préférer la juſtice, il étoit encore aſſez maître de lui pour fouler aux pieds l'inimitié & la colère. Il pourſuivoit en juſtice un de ſes ennemis, & les Juges, ſans vouloir entendre l'accuſé, alloient tout d'une voix prononcer ſa condamnation : Ariſtide ſe lève, prend ſon ennemi, vient avec lui ſe jeter aux pieds des Juges, les ſupplie de l'entendre & de ne point le priver du privilége que lui accordoient les lois.

Une autre fois, il étoit arbitre d'un différend entre deux particuliers. L'un d'eux commença par dire que ſon ennemi avoit fait beaucoup de maux à Ariſtide. *Eh ! mon ami*, reprit ce grand homme, *parle de ceux qu'il t'a faits : c'eſt ton affaire que je juge, & non la mienne.*

Ariſtide, chargé du maniement des finances,

y apporta l'économie & l'intégrité les plus ſévères. Ceux dont il découvrit les fraudes précédentes, Thémiſtocle entr'autres, cabalèrent & parvinrent à le faire condamner à une amende ; non-ſeulement elle lui fut remiſe, mais encore il fut continué dans la même charge. Il uſa moins de ſévérité, & laiſſa les publicains piller à leur aiſe. Ils le comblèrent d'éloges, & l'année ſuivante les ſuffrages ſe réunirent ſur Ariſtide. Il ſe lève & parle ainſi aux Athéniens : « Quand j'ai adminiſtré vos finances avec » toute la fidélité & toute la vigilance d'un » homme de bien, j'ai été raillé, traité » comme un infame ; aujourd'hui je les ai » laiſſées à la merci de tous les voleurs » publics, & je ſuis un homme admirable, » le meilleur des citoyens ! L'honneur que » vous me faites en ce moment, m'eſt plus » injurieux que la condamnation que vous » prononçâtes l'année dernière contre moi, & » je ſuis indigné de voir qu'auprès de vous il » eſt plus glorieux de complaire aux méchans » que de bien gérer les revenus de l'état ».

Ce n'eſt pas aſſez pour Thémiſtocle d'avoir vaincu deux fois les Perſes, & d'en avoir délivré la Grèce : il eut encore le projet de donner au-moins la prépondérance à Athènes ſur les autres Etats ou Républiques Grecques. Faire un nouveau port des trois beaux baſſins du Pyrée lui paroiſſoit devoir rempli cet objet, ou plutôt tous les moyens lui ſembloient légitimes pour cela. Après

la fuite de Xercès, la flotte des Grecs s'étoit retirée au port de Pégaſes, ſur le golfe Pélaſgique, pour y paſſer l'hiver. Thémiſtocle, un jour, dans une aſſemblée du peuple, avança qu'il méditoit un projet de la plus grande importance pour Athènes, mais qu'il ne pouvoit le déclarer publiquement. Le peuple ordonna qu'il le communiqueroit à Ariſtide ; que ce ſage l'examineroit, & qu'on le mettroit à exécution, s'il l'approuvoit. *Brûlons*, lui dit Thémiſtocle, *tous les vaiſſeaux des Grecs qui ſont à Pégaſes, & Athènes devient maîtreſſe de la Grèce.* Ariſtide rentre dans l'aſſemblée : *Athéniens*, dit-il, *la choſe qu'a imaginée Thémiſtocle eſt en même-temps & la plus utile & la plus injuſte.* Sur ce rapport, il fut défendu à ce capitaine d'y penſer. Ce trait eſt le plus bel éloge qu'on puiſſe faire & d'Athènes & de ſon vertueux citoyen.

BELLEFOREST, continuateur de Boiſtuau, rapporte qu'un chien de Sienne forma des compagnies d'animaux de ſon eſpèce, qu'il fit agir & manœuvrer utilement pour la défenſe de cette ville ſa patrie, aſſiégée par les Français.

Il faiſoit les fonctions de Major-Géral dans cette petite armée, où il y avoit des corps de barbets, de lévriers, de baſſets ; les plus redoutables étoient les mâtins, ce que nous appellerions les grénadiers. Ce chien guerrier s'appeloit com-

munément *le Capitaine Poliſſe*, parce qu'il étoit barbet à grands poils. Il étoit très-connu & admiré des Français, & fut compris dans la capitulation de la place. On trouve la plus grande partie des détails de cette hiſtoire ſingulière dans les fameux Mémoires militaires de Blaiſe de Montluc, Maréchal de France, qui avoit fait la guerre en Italie avec François I.

Il y avoit autrefois à Athènes une loi qui obligeoit toute femme accuſée d'adultère à plonger ſa main dans la gueule d'un énorme ſerpent d'airain, pour ſe laver de cette accuſation. Si elle étoit innocente, elle la retiroit ſans bleſſure ; mais lorſqu'elle ſe trouvoit coupable, le ſerpent lui coupoit le bras. D'un autre côté, tout mari qui accuſoit ſa femme injuſtement, étoit banni de la Ville à perpétuité. Sur la plainte d'un vieillard, les Juges envoyerent prendre ſa femme. Les gens chargés de cet emploi, la lièrent, & ſe mirent en devoir de la conduire en cet état devant les Aréopagites.

Pendant que ceci ſe paſſoit, notre amant, inſtruit du péril auquel étoit expoſée ſa maîtreſſe, voulut riſquer tout pour la ſauver. Il ſort de chez lui, court toute la Ville en habits déchirés, contrefaiſant le fou ; & la voyant arriver ſur la place, il ſe précipite à travers les gardes, l'embraſſe à pluſieurs repriſes & la ſauve. La femme

conduite enſuite aux pieds de ſes Juges, ils ordonnent qu'elle ſoit liée à la colonne rouge au-deſſus de laquelle eſt le redoutable ſerpent. *Jurez*, lui dit alors le Chef du Tribunal, *que jamais vous n'avez manqué de fidélité à votre époux. Je jure*, dit l'accuſée en tremblant, *que je n'ai jamais été embraſſée que par mon mari, & par ce fou qui tout-à-l'heure vient de me faire violence*, & elle plonge ſa main dans la gueule du ſerpent. Elle avoit dit la vérité; auſſi le ſerpent ne lui fit aucun mal : car telle étoit la vertu du taliſman. La femme déclarée publiquement innocente, le mari fut banni ſelon la loi. Il ne ſurvécut que peu de temps à ſa condamnation : la veuve, après les délais convenables, épouſa ſon amant.

Il y avoit à Corinthe un jeune homme charmant, dont toutes les Courtiſannes, qui, comme on ſait, ſe trouvoient en grand nombre dans cette ville de la Grèce, étoient éperdument épriſes. Une ſeule, nommée Lamia, lui avoit réſiſté d'abord, & l'on juge bien que c'eſt de celle-là que le jeune homme devint amoureux. Elle s'en apperçut avec plaiſir & continua de lui tenir rigueur. De ſon côté, il la preſſoit vivement; enfin il obtint d'elle la promeſſe de le rendre heureux, mais à une condition qui paroiſſoit impoſſible à remplir, c'eſt qu'il lui procureroit la chaîne d'or de Bacchide, c'étoit

la plus belle & la plus achalandée de toutes les Courtiſannes de Corinthe. Elle avoit acquis, embelli ce bijou depuis que ſes faveurs étoient en vogue, en ne les accordant qu'à ceux qui la mettoient en état d'ajouter un chaînon à cette magnifique chaîne d'or & de pierreries qu'elle portoit au cou, & étaloit avec le faſte d'un triomphateur entouré des dépouilles d'une multitude de pays conquis. Comme dans le cœur des femmes les plus intéreſſées il y a toujours une petite place réſervée au ſentiment, ce qu'elle faiſoit payer ſi chèrement à d'autres, elle l'accordoit gratuitement au bel Ariſtogiton ; c'eſt le nom du jeune homme. Il en profitoit quelquefois, mais toujours aſſez indifféremment, n'étant occupé que de Lamia. Il réſolut enfin de ſatisfaire celle-ci, & n'héſita pas à demander à Bacchide ſa chaîne pour la ſacrifier à ſa rivale. On juge bien que la propoſition fut d'abord rejetée, même avec fureur ; mais enfin, voici comment le jeune homme s'y prit pour la faire réuſſir.

Il feignit de tomber dans le plus violent chagrin & dans la plus affreuſe mélancolie ; bientôt il ſuppoſa une maladie de langueur que les Médecins ne fut-ce que par complaiſance pour lui, déclarèrent mortelle, en annonçant à Bacchide qu'elle étoit ſur le point de perdre ce charmant objet. Elle répondit qu'elle donneroit ſa vie pour le conſerver. *Je ne vous en demande pas tant*, répliqua Ariſtogiton

d'une voix mourante ; *je ne vous demande que votre chaine pour l'offrir à Lamia. — Quoi ! vous penſez encore à elle dans l'état où vous êtes ? — Sans doute, & c'eſt le ſeul moyen de conſerver mes jours.* Ce dernier mot bien répété détermina la tendre Courtiſanne ; elle alla elle-même offrir ſon tréſor à ſa rivale, & celle-ci, touchée à ſon tour de la démarche de ſon ennemie, ne voulut point profiter de ſa généroſité : elle la lui rendit en préſence d'Ariſtogiton, en lui conſeillant de reſter toujours attaché à une amante ſi paſſionnée. Enfin, l'affaire s'arrangea entre les deux belles & le jeune homme, qui partagea ſans doute entr'elles ſes faveurs & ſa reconnoiſſance.

UN Anglais, poſſeſſeur d'une immenſe fortune, voulant en jouir ſelon ſon goût, avoit acquis une petite maiſon magnifique, où tout ce que le luxe peut imaginer de plus raffiné pour les plaiſirs des ſens, ſe trouvoit réuni. Voici le récit qu'en donne un de ſes compatriotes qui avoit été témoin de ſon genre de vie. — « M. B***. s'étoit fait une » règle de ſatisfaire chaque jour ſes cinq » ſens, juſqu'au plus haut degré de jouiſ- » ſance dont ils étoient ſuſceptibles. Une » table exquiſe, des parfums, les charmes » de la muſique & de la peinture ; enfin tout » ce que l'art, aidé de la nature, peut » créer d'enchanteur, flattoit ſucceſſivement » ſon goût, ſon odorat, ſes oreilles, ſes

» yeux. Quelque recherchés que fuſſent ces
» plaiſirs, ceux du ſixième ſens les ſur-
» paſſoient encore davantage. Dans un
» ſallon ſuperbe où il me conduiſit, étoient
» ſix jeunes beautés, habillées d'une ma-
» nière extraordinaire, dont au premier
» coup-d'œil, la figure ne me parut pas
» étrangère. Il me ſembloit avoir déjà vû
» ces phyſionomies-là plus d'une fois, &
» j'allois les aborder en conſéquence, lorſ-
» que M. B***. ſouriant de mon erreur,
» m'en expliqua la cauſe. *J'ai dans mes*
» *amours*, me dit-il, *un goût particulier.*
» *La plus rare beauté de Circaſſie n'a aucun*
» *prix à mes yeux, ſi elle ne reſſemble au*
» *portrait de quelque femme célèbre des ſiècles*
» *paſſés*; *& tandis que les amans font cas*
» *d'une miniature qui rend fidellement les traits*
» *de leur maîtreſſe, je n'eſtime les miennes*
» *qu'autant qu'elles ſont reſſemblantes à d'an-*
« *ciens portraits. D'après cette idée, j'ai fait*
» *voyager l'Intendant de mes plaiſirs par toute*
» *l'Europe, avec des portraits choiſis, ou des*
» *gravures copiées d'après les originaux. Il a*
» *réuſſi dans ſes recherches comme vous le voyez.*
» *puiſque vous avez cru reconnoître ces dames*
» *que vous n'avez jamais vues, mais dont vous*
» *aurez, ſans doute, rencontré les figures.*
» *Leur habillement doit avoir contribué à votre*
» *mépriſe; elles ont toutes le coſtume du per-*
» *ſonnage qu'elles repréſentent; car je veux*
» *que toute leur perſonne ſoit pittoreſque. Par*
» *ce moyen j'ai regagné pluſieurs ſiècles, &*
» *je ſuis en poſſeſſion des beautés que le temps*

» *avoit placées bien-loin de moi.* — On ſervit » le ſouper. M. B***. s'aſſit entre la Reine » d'Ecoſſe & Anne de Boulen ; je me plaçai » vis-à-vis, ayant à mes côtés Ninon de » l'Enclos & Gabrielle d'Eſtrées ; plus bas » étoit Roſamonde & Nelly Gwinn (1). Il » y avoit au haut de la table un fauteuil » vide, ſurmonté d'un dais, & deſtiné à » Cléopâtre qui venoit d'Égypte, & dont » on attendoit l'arrivée au premier jour ».

UN Savetier de Meſſine, pauvre & vertueux, étoit né avec un amour extraordinaire pour l'ordre & la juſtice. Avec ces diſpoſitions, il avoit beaucoup à ſouffrir dans ſon pays. Les Lois y ſommeilloient. Il gémiſſoit de voir les plus grands crimes impunis. Il voyoit des aſſaſſins connus publiquement pour tels, marcher tête levée, & braver les regards des gens de bien. Il voyoit des filles innocentes, ravies par force ou par intrigue à leurs parens, déshonorées & abandonnées enſuite à l'indigence la plus extrême. Il étoit témoin des monopoles, des vols publics, qui enlevoient à l'homme laborieux ſa ſubſiſtance & celle de ſes enfans, des concuſſions de toute eſpèce, qni faiſoient couler des larmes amères aux yeux de ſes concitoyens. Ces attentats, qui lui avoient mille fois percé le cœur, le faiſoient rêver aux moyens d'y remédier. Quel parti

(1) Maîtreſſe de Charles II.

croyez-vous qu'il prit ? Il ſe mit à la place de la Juſtice, qui étoit impuiſſante, & réſolut de punir les coupables & d'en délivrer la ſociété, mais ſans l'appareil ordinaire & public qui accompagne le châtiment des forfaits. D'après ce deſſein, il épie tous les délits, écoute enſuite les rapports, examine ſcrupuleuſement les preuves. Lorſqu'il étoit bien convaincu du crime, alors il joignoit l'office d'Exécuteur à celui de Rapporteur & de Juge. Il avoit acheté à cet effet une de ſes arquebuſes courtes, qu'on peut porter & cacher ſous le manteau ; dès qu'il rencontroit dans un endroit écarté un de ces malfaiteurs dont il avoit fait le procès, notre ami de l'ordre lui déchargeoit cinq ou ſix balles dans le corps. Après cette belle expédition, il paſſoit ſon chemin ſans jamais toucher au cadavre, & s'en retournoit chez lui avec la ſatisfaction d'un homme qui auroit tué un chien enragé.

On comptoit déjà à Meſſine cinquante de ces meurtres, lorſque le Vice-Roi, après toutes les recherches imaginables, (car ce n'étoit pas gens du peuple & de bas aloi qu'on avoit ramaſſés morts), déſeſpérant de rien découvrir, propoſa deux mille écus à ceux qui pourroient donner des lumières touchant l'auteur de ces aſſaſſinats : il fit ſerment en face de l'Autel de pardonner à l'auteur même, s'il venoit révéler ſes crimes. Le Savetier craignant que l'on n'arrêtât quelqu'un à ſa place, il alla demander une audience ſecrète ; &, lorſqu'il fut ſeul avec le Vice-Roi,

il lui dit fièrement : « C'eſt moi qui ai mis à » mort ces cinquantes coquins que vous » avez négligé de punir. Voici les procès- » verbaux qui conſtatent leurs crimes. Vous » lirez dans ces procédures le journal de » mes recherches, & la marche judiciaire » que j'ai ſuivie ; rien n'y manque, & vous » approuverez, je crois, chacune de mes » ſentences. Vous êtes coupable ſans doute » par votre indolence, par votre molleſſe & » votre inaction, de tous les maux que ces » miſérables ont commis : vous méritez cer- » tainement le même châtiment ; j'ai été » tenté plus d'une fois d'être juſte à votre » égard : mais j'ai reſpecté en vous la per- » ſonne du Roi que vous repréſentez. Vous » êtes maître préſentement de ma vie & » vous pouvez en diſpoſer ».

UN Capitaine de Martigue, petite ville de Provence, commandant un vaiſſeau marchand ſur lequel j'étois embarqué, me racontoit qu'un Matelot de ſon pays avoit épouſé une femme jeune, belle & vertueuſe. Cette femme ayant dépenſé peu-à-peu l'argent que ſon mari lui avoit laiſſé en s'embarquant, eut recours à un Bourgeois de Martigue qui la protégeoit. Cet homme épris tout-à-coup de la beauté de l'emprunteuſe, oſa mettre au ſervice qu'elle lui demandoit un prix que l'honnête femme indignée lui refuſa ſans héſiter, dans l'eſpérance que ſon mari reviendroit bientôt. Le Matelot n'ar-

rivoit point, & en peu de jours, toutes les reſſources de cette femme étant épuiſées, la cruelle néceſſité ſe fit ſentir. Elle étoit mère : ainſi craignant de voir périr de beſoin & l'enfant qu'elle nourriſſoit & un autre un peu plus âgé qui lui demandoit du pain, elle alla trouver ſon tyran dans l'eſpérance de le fléchir. Elle lui repréſenta l'affreuſe ſituation où elle étoit réduite, & voulut intéreſſer ſa délicateſſe. Elle répandit des pleurs ; elle ſe jetta à ſes pieds. Enfin, les prières & les larmes n'ayant pu rien obtenir du barbare, elle fut obligée de capituler ; & vaincue par le beſoin, elle lui permit de venir ſouper, pour paſſer enſuite la nuit avec elle. Après le ſouper, qui fut triſte, le Bourgeois la preſſe de remplir leurs conventions. La pauvre femme prend alors ſon enfant qui étoit endormi, & le preſſant contre ſon ſein, les yeux remplis de larmes, elle lui dit : *Tette, mon enfant, & tette bien ; tu reçois encore le lait d'une honnête-femme que la néceſſité poignarde. Demain.... que ne puis-je, hélas, te ſévrer ! Demain, tu n'auras plus que le lait d'une malheureuſe....* Ses larmes achevèrent. Le Bourgeois, ému du ſpectacle & déconcerté, s'enfuit en jettant ſa bourſe, & en s'écriant : *Il n'eſt pas poſſible de réſiſter à tant de vertu !*

(Extrait du voyage littéraire de la Grèce, par M. Guys.)

DEUX matelots, l'un Eſpagnol & l'autre Français, étoient dans les fers à Alger ; le

premier s'appelloit Antonio, Roger étoit le nom de ſon compagnon d'eſclavage. Le haſard voulut qu'ils fuſſent employés aux mêmes travaux; l'amitié eſt la conſolation des malheureux, Antonio & Roger en éprouvèrent toutes les douceurs; ils ſe communiquèrent leurs peines & leurs regrets; ils parloient enſemble de leur famille, de leur patrie, de la joie qu'ils reſſentiroient, ſi jamais ils étoient libres; ils pleuroient enfin, dans le ſein l'un de l'autre, & cet adouciſſement leur ſuffiſoit pour porter leurs chaînes avec plus de courage, & pour ſoutenir les fatigues auxquelles ils étoient condamnés. Ils travailloient à la conſtruction d'un chemin qui traverſoit une montagne. L'Eſpagnol un jour s'arrête, laiſſe tomber languiſſamment ſes bras, & jette un long regard ſur la mer: « Mon ami, dit-il à Roger, avec un profond ſoupir, » tous mes vœux ſont » au bout de cette vaſte étendue d'eau, » que ne puis-je la franchir avec toi! Je » crois toujours voir ma femme & mes en» fans qui me tendent les bras du rivage » de Cadix, ou qui donnent des larmes à » ma mort ». Antonio étoit abſorbé dans cette image accablante; chaque fois qu'il revenoit à la montagne, ſa vue mélancolique s'attachoit ſur cet eſpace immenſe qui le ſéparoit de ſon pays, il formoit les mêmes regrets. Un jour il embraſſe avec tranſport ſon camarade: « J'apperçois un vaiſſeau, » mon ami, tiens, regarde, ne le vois-tu » pas comme moi? il n'abordera pas ici,

» parce qu'on évite les parages barbareſ-
» ques ; mais, demain, ſi tu veux, Roger,
» nos maux finiront, nous ſerons libres.—
» Nous ſerons libres ? — Oui, demain ce
» navire paſſera à environ deux lieues du
» rivage, & alors du haut de ces rochers
» nous nous précipiterons dans la mer, &
» nous atteindrons le vaiſſeau, ou nous
» périrons : la mort n'eſt-elle pas préfé-
» rable à une cruelle ſervitude ? — Si tu
» peux te ſauver, répond Roger, je ſup-
» porterai avec plus de réſignation mon
» malheureux ſort : tu n'ignores pas, An-
» tonio, combien tu m'es cher ; cette amitié
» qui m'attache à toi, ne finira qu'avec ma
» vie ; je ne te demande qu'une ſeule grâce,
» mon ami, va trouver mon père ;.... ſi le
» chagrin de ma perte & de la vieilleſſe ne
» l'ont pas fait mourir, dis lui.... — Que
» j'aille trouver ton père, mon cher Roger ?
» eh ! que prétends-tu faire ? me ſeroit-il
» poſſible d'être heureux, de vivre un ſeul
» inſtant, ſi je te laiſſois dans les fers ? —
» Mais, Antonio, je ne ſais pas nager, &
» tu le ſais, toi. — Je ſais t'aimer ; » répart
l'Eſpagnol en fondant en larmes, ſerrant
avec chaleur Roger contre ſa poitrine ; « mes
» jours ſont les tiens ; nous nous ſauverons
» tous deux ; va, l'amitié me prêtera des
» forces, tu te tiendras attaché à cette
» ceinture. — Il eſt inutile, Antonio, d'y
» penſer ; je ne ſaurois m'expoſer à faire
» périr mon ami, l'idée ſeule m'inſpire de
» l'horreur ; cette ceinture m'échapperoit,

» ou je t'entraînerois avec moi, & je ſerois
» la cauſe de ta perte. — Eh bien, Roger,
» nous..... Mais pourquoi former ces crain-
» tes ? je te l'ai dit, l'amitié ſoutiendra
» mon courage ; je t'aime trop pour qu'elle
» ne produiſe pas des miracles ; ceſſe de
» combattre mon deſſein, je l'ai réſolu : je
» m'apperçois que les monſtres qui nous
» gardent, nous épient ; il y a de nos com-
» pagnons même qui ſeroient aſſez lâches
» pour nous trahir. Adieu, j'entends la clo-
» che qui nous rappelle, il faut nous ſépa-
» rer ; adieu, mon cher Roger, à demain ».
Ils ſont renfermés dans leur bagne. Antonio étoit rempli de ſon projet ; il ſe voyoit déjà franchiſſant la Méditerranée, libre & dans le ſein de ſes compatriotes, il étoit dans les bras de ſa femme & de ſes enfans. Roger ſe préſentoit un tableau bien différent : ſon ami, victime de ſa généroſité, emporté avec lui au fond de la mer, périſſant enfin, quand peut-être en ne s'occupant que de ſa ſeule conſervation, il eût pu ſe ſauver & être rendu à une famille qui, ſelon les apparences, gémiſſoit & ſouffroit de ſon eſclavage. « Non,
» ſe diſoit dans ſon cœur l'infortuné Fran-
» çais, je ne céderai point aux ſollicitations
» d'Antonio, je ne lui cauſerai pas la mort,
» pour prix de cette amitié ſi généreuſe qu'il
» m'a vouée ; il ſera libre : mon malheu-
» reux père apprendra du-moins que je vis
» encore, que je l'aime toujours : hélas !
» je devois être l'appui de ſa vieilleſſe, le
» conſoler ; je lui étois néceſſaire ; peut-

» être dans ce moment expire-t-il dans l'in-
» digence, en désirant de voir & d'em-
» brasser son fils.... Allons, qu'Antonio soit
» heureux, je mourrai avec moins de dou-
» leur ». On ne vint point le lendemain à l'heure ordinaire, tirer les esclaves de la prison; l'Espagnol étoit dévoré d'impatience, & Roger ne savoit s'il devoit se réjouir ou s'affliger de ce contre-temps. Enfin on les rend à leurs travaux; ils ne pouvoient se parler; leur maître, ce jour-là, les avoit accompagnés. Antonio se contentoit de regarder Roger & de soupirer; quelquefois il lui montroit des yeux la mer, & ne pouvoit, à cet aspect, contenir des mouvemens qui étoient prêts à lui échapper. Le soir arrive, ils se trouvent seuls: Saisissons le moment, s'écrie l'Espagnol, en s'adressant à son compagnon; « viens.—Non, mon
» ami, jamais je ne pourrai me résoudre à
» exposer ta vie; adieu, adieu... Antonio,
» je t'embrasse pour la dernière fois; sauve-
» toi, je t'en conjure, ne perds pas de
» temps, & souviens-toi toujours de notre
» tendre amitié; je te prie seulement de
» me rendre le service que tu m'as promis
» à l'égard de mon père; il doit être bien
» vieux, bien à plaindre, va le consoler;
» s'il avoit besoin de quelque secours....
» mon ami »..... A ces mots, Roger tomba dans les bras d'Antonio, en versant un torrent de pleurs, son ame étoit déchirée. —
« Tu pleures, Roger; ce n'est pas des
» pleurs qu'il faut, c'est du courage; ne
» résiste

» réſiſte plus ; ſi tu différes encore une mi-
» nute, nous ſommes perdus ; peut-être
» ne retrouverons-nous jamais l'occaſion ;
» choiſis, ou laiſſe-toi conduire, ou je me
» briſe la tête ſur ces rochers ». Le Fran-
çais ſe jette aux genoux de l'Eſpagnol, veut encore lui faire des repréſentations, lui montrer les riſques infaillibles qu'il court, s'il s'obſtine à vouloir le ſauver avec lui. Antonio le regarde tendrement, l'embraſſe, gagne le ſommet d'un rocher, il s'élance avec lui dans la mer. Ils vont d'abord au fond, reviennent enſuite au-deſſus des flots. Antonio s'arme de toutes ſes forces, nage en retenant Roger, qui ſemble ſe refuſer aux efforts de ſon ami, & craindre de l'entraîner dans ſa chûte. Les perſonnes qui étoient dans le vaiſſeau reſtoient frappées d'un ſpectacle qu'elles ne pouvoient diſtinguer ; elles croyoient qu'un monſtre marin s'approchoit du navire. Un nouvel objet détourne leur curioſité ; on apperçoit une chaloupe s'empreſſer de quitter le rivage, & pourſuivre avec précipitation ce qu'on avoit pris pour quelque poiſſon monſtrueux ; c'étoit les ſoldats prépoſés à la garde des eſclaves, qui brûloient de reprendre Antonio & Roger. Celui-ci les voit venir, & en même-temps il jette les yeux ſur ſon ami, qui commençoit à s'affoiblir ; il fait un effort & ſe détache d'Antonio, en lui diſant : « On nous
» pourſuit, ſauve-toi & laiſſe-moi périr,
» je retarde ta courſe ». A peine a-t-il dit ces mots, qu'il tomboit déjà au fond de la

mer. Un nouveau tranſport d'amitié ranime l'Eſpagnol ; il s'élance vers le Français, le reprend au moment qu'il périſſoit, & tous deux diſparoiſſent. La chaloupe incertaine de quel côté pourſuivre ſa route, s'étoit arrêtée, tandis qu'une barque détachée du navire, alloit reconnoître ce qu'ils n'avoient fait qu'entrevoir ; les flots recommencent à s'agiter, on diſtingue enfin deux hommes, dont l'un, qui tenoit l'autre embraſſé, s'efforçoit de nager vers la barque. On fait force de rames pour voler à leur ſecours. Antonio eſt prêt de laiſſer échapper Roger ; il entend qu'on lui crie de cette barque, il ſerre ſon ami, fait de nouveaux efforts, & ſaiſit d'une main défaillante un des bords de la barque. Il eſt prêt à retomber, on les retient tous deux. Les forces d'Antonio étoient épuiſées, il n'a que le temps de s'écrier : « Qu'on porte du ſecours à mon » ami, je me meurs » ; & toutes les horreurs de la mort ſe répandent ſur ſon viſage. Roger, qui étoit évanoui, ouvre les yeux, lève la tête, & voit Antonio étendu à ſes côtés, & ne donnant plus aucun ſigne de vie ; il s'élance ſur ſon corps, l'embraſſe, l'inonde de ſes larmes, pouſſe mille cris : « Mon ami, mon bienfaicteur, c'eſt moi » qui ſuis ton aſſaſſin ! mon cher Antonio, » tu ne m'entends plus, c'eſt donc là la » récompenſe de m'avoir ſauvé la vie ? Ah ! » qu'on ſe hâte de me l'ôter, cette vie mal- » heureuſe, je ne puis plus la ſupporter, » j'ai perdu mon ami ». Roger veut ſe

poignarder ; on lui arrache une épée dont il s'étoit ſaiſi : il apprend au milieu des ſanglots les détails de ſon aventure aux gens de la barque, il retomboit toujours ſur le corps d'Antonio : « Qu'on ne m'empêche » point de mourir : oui, mon ami, je vais te » ſuivre, ajoutoit-il, en couvrant ce corps pâle de ſes baiſers & de ſes larmes... « Ayez » pitié, au nom de Dieu, laiſſez-moi mourir. Le Ciel qui, ſans doute, eſt touché des larmes des hommes lorſqu'elles ſont ſincères, ſemble donner une marque ſignalée de ſa bonté en faveur d'un ſentiment ſi rare. Antonio jette un ſoupir, Roger pouſſe un cri de joie ; on ſe réunit à lui pour donner du ſecours au malheureux Eſpagnol ; enfin il lève un œil mourant ; ſes premiers regards cherchent à ſe fixer ſur le Français ; à peine l'a-t-il apperçu, qu'il s'écrie : « J'ai pu ſau- » ver mon cher Roger » ! La barque arrive au vaiſſeau, ces deux hommes inſpirent une ſorte de reſpect à l'équipage, tant la vertu a de droit ſur tous les cœurs ; ils excitent un intérêt puiſſant, tous ſe diſputent le plaiſir de les obliger. Roger arrivé en France, court dans les bras de ſon père, qui penſa expirer d'un excès de joie, & il fut nommé gondolier de Verſailles. L'Eſpagnol, à qui on avoit offert un poſte très - avantageux pour un homme de ſon état, aima mieux aller rejoindre ſa femme & ſes enfans ; mais l'abſence ne diminua rien de ſon amitié, il demeura en correſpondance de lettres avec Roger. Ces lettres ſont des chœf - d'œuvres

de naïveté & de ſentiment ; on pourra les rendre un jour publiques, pour l'honneur d'un ſentiment qui a produit tant d'actions héroïques.

PEU de temps avant le ſiége de Philipsbourg, un Grenadier de l'armée de M. de Berwick ayant été pris en maraude, fut condamné à être pendu. Comme c'étoit un brave homme, ſes Officiers allèrent en Corps chez le Général, & lui repréſentèrent qu'il s'agiſſoit de la perte d'un des plus honnêtes Soldats, & des plus eſtimés dans ſon Régiment. Le Maréchal fut inflexible, & le Prévôt eut ordre de faire ſon devoir. Le Grenadier fut conduit au ſupplice ; mais au moment où l'exécuteur voulut lui lier les mains, trouvant le moyen de s'échapper, il perça la foule, & fut ſe cacher à l'extrémité du Camp. M. de Berwick informé de ſa fuite, ordonna que le Prévôt fût arrêté & pendu à ſa place. Cet homme ſe jette aux pieds du Général, proteſte de ſon innocence, repréſente le malheur & l'opprobre qui vont retomber ſur ſa famille : larmes, prières, expreſſions touchantes, tout fut employé inutilement auprès du Général ; il fut inexorable, & ordonna au bourreau de faire ſon exécution. Cependant le Grenadier dans ſa retraite apprend cet accident ; alors, par une généroſité digne des plus grands éloges, il ne craint point de ſe préſenter devant le Maréchal, & lui

dit : *Monſeigneur, je ſuis le criminel qui vient de s'échapper : j'apprends qu'un innocent eſt ſur le point de mourir à ma place ; comme il n'a point eu de part à ma fuite, ordonnez qu'on le ramène ; me voici, & je meurs content.* Tant de grandeur d'ame déſarma M. de Berwick, & il ſe détermina à faire grâce à tous les deux.

UN riche particulier faiſoit ſes délices d'une maiſon de campagne, dont il déſiroit augmenter les dépendances par de nouvelles acquiſitions. Il avoit pour voiſin un bon payſan, honnête homme, qui jouiſſoit tranquillement de l'héritage de ſes pères, & le cultivoit de ſes mains. Le riche convoita le patrimoine du pauvre, & lui propoſa de l'acheter. Celui-ci refuſa : le riche piqué de ce refus, inventoit tous les jours de nouvelles chicanes, empiétoit ſur l'héritage du pauvre, & s'efforçoit de lui enlever par violence ce qu'il ne pouvoit obtenir de bon gré. Un jour le feu prend à la maiſon du riche ; celui-ci ſe préſente devant le Juge, & accuſe le pauvre d'être l'auteur de l'incendie. Des témoins ſubornés viennent à l'appui de cette injuſte accuſation. On ſe ſaiſit du pauvre, & il eſt jeté dans un cachot. Sans amis, ſans protecteurs, il n'a d'autre appui que ſon innocence, le ſentiment vif & touchant de ſes malheurs. Appelé devant ſes Juges pour ſubir un interrogatoire, il montre cette fermeté héroïque & modeſte qui caractériſe la vertu ; il répond à tout

avec une préſence d'eſprit qui ſe trouve rarement dans le ſcélérat dévoré de remords & d'inquiétudes. Le Rapporteur du procès ſe retire chez lui triſte & rêveur ; ſa femme lui demande avec émotion le ſujet de ſa peine : « Une malheureuſe affaire, lui dit-il, me » jette dans le plus cruel embarras ». Il lui raconte en peu de mots l'hiſtoire du payſan qu'il croit innocent. La femme lui demande s'il s'eſt préſenté des témoins : le mari répond qu'il y en a, & qu'ils ont vu tel jour, vers minuit, au clair de la lune, le payſan mettre le feu à la maiſon du riche. La femme prend un calendrier, & reconnoît qu'au jour indiqué, & à l'heure marquée, la lune n'étoit point levée, ce qui conſtatoit la fauſſeté des dépoſitions. Le Juge très-ſatisfait de l'obſervation judicieuſe de ſa femme, en fait part le lendemain à ſa Compagnie : on rappelle auſſi-tôt les témoins : ils ſe coupent, & ſont confondus. Le riche oppreſſeur & les témoins ſont condamnés. L'innocent rentra dans tous ſes droits, & fut amplement dédommagé aux fraix de ſon perſécuteur.

UN Nonce vendoit des Indulgences & même la rémiſſion des péchés qu'on ſe propoſoit de commettre : comme il étoit prêt à retourner en Italie avec des ſommes immenſes qu'il avoit gagnées par ce trafic, un plaiſant acheta au Nonce la remiſſion d'un vol qu'il projettoit. Le Prélat la vendit cinq

cents écus. Le voleur attaqua le Nonce ſur le grand chemin, & lui enleva cent mille francs qui étoient le fruit de ſes pardons.

Il y avoit un voleur de grand chemin ſi ſcrupuleux, qu'il ne faiſoit jamais ſon métier le vendredi. Quand il dévaliſoit quelqu'un, il ne lui prenoit que la moitié de ce qu'il avoit. Ayant un jour rencontré un Marchand qui avoit ſept écus, le voleur en prit trois & en donna trois au Marchand. Il en reſtoit un à partager; le voleur demanda au Marchand s'il n'avoit point trente ſols en monnoie. « Non, répondit le Marchand », gardez l'écu en entier; je vous le » laiſſe volontiers. — Je ne veux rien du » bien d'autrui, réplique le voleur; je crois » avoir de la monnoie, je vais vous rendre » votre compte ».

Deux Etudians, allant de Ségovie à Salamanque, virent un tombeau ſur lequel étoit gravée cette inſcription : *Ici eſt enterrée l'ame du Licencié Pierre Garcias.* L'un d'eux plaiſanta beaucoup ſur l'abſurdité de ces paroles, *comme ſi une ame*, diſoit-il, *pouvoit être enterrée* ! Son camarade conçut qu'elles pouvoient cacher un ſens plus raiſonnable. Il laiſſa gagner les devans à ſon compagnon, leva la pierre ſur laquelle l'inſcription étoit gravée, fouilla dans la terre, y trouva un tréſor & une autre inſcription ſur laquelle il

lut ces mots : *Sois mon héritier, toi qui as eu assez d'esprit pour démêler le sens des paroles de l'inscription, & fais un meilleur usage que moi de mon argent.* L'Ecolier, fort satisfait, remit la pierre & s'en alla avec l'ame du Licencié.

La Marquise *d'Almodovar* se promenant à Rénélag, cherchant à éviter la foule, perdit une de ses pantoufles. Le lendemain cette petite aventure occupa sa place dans les Gazettes. Un chevalier Rosbiff prétendoit gravement que ceci préfageoit un démembrement de la Monarchie Espagnole. Point du tout, reprit un Officier Castillan, c'est que l'Espagne aura bientôt un pied en Angleterre.

Un plaisant proposoit au Lord *Norht* de mettre une taxe sur les cercueils, objet d'une nécessité indispensable, & qui auroit le rare avantage de ne pas faire crier les Consommateurs.

La célébrité de Pope répand le plus vif intérêt sur tous les détails de sa vie, de sa personne & de son caractère ; on en a recueilli plusieurs qui ne lui font pas tous un honneur égal, mais qui peignent l'homme, & qui consolent quelquefois de sa supériorité. Il avoit du penchant pour la satyre ; elle fut entre ses mains une arme dont il fit un

grand uſage contre ſes ennemis ; mais parmi ces derniers, il s'en trouva qui ſurent s'en ſaiſir à leur tour, & s'en ſervir cruellement contre lui. On ſait qu'il étoit très-mal avec la célèbre Mylady Montaigu. Le bruit ſe répandit un jour à Londres que, pendant l'ambaſſade de ſon mari à Conſtantinople, le Grand-Seigneur lui avoit jetté le mouchoir. Cet honneur, car après tout c'en eſt un dans l'Orient, & tout eſt relatif aux temps & aux lieux, avoit été, dit-on, le prix, ou, ſi l'on veut, la punition de ſa curioſité. Elle avoit eu celle d'entrer dans l'intérieur du ſérail ; l'hiſtoire dit que le Grand-Seigneur, auſſi-tôt qu'elle y fut entrée, fit fermer les portes dérrière elle. Quoi qu'il en ſoit, on accuſa Pope d'être l'auteur de ce bruit. Quelques perſonnes lui en firent des reproches. Moi, s'écria-t-il ! Peut-on me ſoupçonner d'avoir dit que Mylady a couché avec le Grand-Seigneur ? Cette calomnie eſt ſans vraiſemblance : ſi c'étoit avec quelqu'un de ſes Janiſſaires, à la bonne heure. Cette excuſe, plus cruelle que l'offenſe, fut rapportée à Mylady Montaigu, qui jura de s'en venger. Pope publia, l'année ſuivante, une imitation en vers de la première ſatyre du ſecond livre d'Horace, dans laquelle il ne ménagea pas ſon ennemie : celle-ci écrivit contre lui une ſatyre violente. Pope étoit difforme & contrefait ; comme Boileau, il n'aimoit point les femmes, peut être parce qu'il n'en étoit pas aimé, & ce fut ſur ce poëme que Mylady Montaigu l'attaqua avec

une force, une énergie & un ton original qu'il ſeroit difficile de faire paſſer dans une traduction. « Ennemi implacable du genre humain, lui dit-elle, quel objet pourroit te plaire ? Ton cœur eſt inſenſible aux charmes de la jeuneſſe & aux attraits de la beauté. C'eſt un antre affreux, triſte aſyle de l'envie, de la haine & de la rage de médire. Etre né pour haïr & pour être haï, ton ſouffle impur flétrit les roſes du bel âge ; tu ris quand la nature pleure ; ton regard ſiniſtre épouvante l'innocence & fait fuir les plaiſirs ; l'Amour, le tendre Amour recule à ton aſpect. Va ſur les rives du noir Cocyte ; c'eſt là que tu dois faire ton ſéjour ; celui de Chypre & d'Amathonte, les campagnes riantes de Tempé, doivent être étrangers à un être tel que toi »....

En liſant cette tirade, il eſt difficile d'imaginer qu'avant d'être brouillés, Pope & Mylady Montaigu avoient été très-intimement liés ; il faut qu'en effet leur amitié eût été bien tendre, pour avoir pu être remplacée par une haine auſſi terrible. On remarque ici qu'en brillant ſingulièrement, la muſe de Mylady Montaigu a moins cherché à briller qu'à ſe venger, Elle étoit plus irritée que méchante, & l'on ſait que la colère ne pèſe pas ſes expreſſions comme le fait la malice. On trouvera peut-être plus ce dernier caractère dans les ſatyres de Pope. Il étoit boſſu, & avoit les jambes torſes. Se promenant un jour avec le peintre Kneller dans un appartement rempli des

plus beaux portraits ſortis du pinceau de cet artiſte : *Quel dommage*, s'écria-t-il inconſidérément, d'un ton critique & fin, *que vous n'ayez pas été conſulté lors de la création ! Cela eſt vrai*, répondit le peintre en regardant le poëte du haut en bas, *j'aurois mieux deſſiné certains êtres.* Pope, en raillant tout le monde, avoit le malheur de ne pouvoir ſouffrir la raillerie, & la ripoſte de Kneller lui reſta ſur le cœur. *Dieu me corrige* étoit ſon juron favori ; il ſe ſervit un jour de cette expreſſion en diſputant avec un cocher de place. *Dieu vous corrige*, s'écria le fiacre ! *il auroit moitié moins de beſogne à vous refaire à neuf.* Depuis ce temps, Pope fut très-ſobre ſur cette expreſſion favorite.

ANCIENNEMENT il n'y avoit point de femmes ſur le théatre de Londres ; le Roi Charles II s'impatientant un jour de ce que le ſpectacle ne commençoit pas, le Directeur vint s'excuſer, en diſant que la Reine n'étoit pas encore raſée.

TANDIS que M. de Voltaire étoit à Londres, S. M. Britt. protégea hautement une ſouſcription immenſe pour la *Henriade* ; & telle eſt l'origine de cette fortune que l'envie a ſi ſouvent calculée, & dont elle a cherché la ſource dans des marchés typographiques.

M. de Voltaire avoit de patrimoine environ 100 mille livres, y compris l'héritage

d'un frère qui mourut en 1717. La ſouſcription de Londres lui valut 50 mille écus, qu'il plaça dans une loterie établie par M. de Forts, Contrôleur-Général des finances. On recevoit des rentes ſur l'hôtel-de-ville pour billets, & on payoit les lots argent comptant, de ſorte qu'une ſociété qui auroit pris tous les lots, auroit gagné un million. Il s'aſſocia avec une compagnie nombreuſe, & fut heureux.

Il faiſoit imprimer ſes ouvrages à ſes fraix. Leur prodigieux débit lui aſſuroit un gain conſidérable. Cette méthode, auſſi lucrative que légitime, fruſtroit l'avidité des Libraires : de-là, leurs plaintes. Ils s'en vengeoient par des contrefaçons : de-là, les réclamations de M. de Voltaire. Telle eſt la cauſe de cette guerre ſouvent peu décente, dont ſes ennemis tirèrent un ſi grand parti.

Il obtint un intérêt dans l'entrepriſe des vivres pour la guerre d'Italie : cette faveur lui valut 700 mille liv., qu'il convertit en rentes viagères. La fortune ſeconda auſſi la confiance qu'il avoit donnée à une maiſon de Cadix. Les Rois, les Princes le comblèrent de préſens, auxquels il donna une exiſtence utile.

Lorſqu'il revint de Pruſſe en 1754, il laiſſa, en paſſant à Lyon, 500 mille francs, à M. T***, Banquier, c'étoient les fruits de la munificence de Fréderic II. Jouiſſant alors de 80 mille liv. de rente, dont il ne dépenſoit pas la moitié, il renonça à toute eſpèce de profit ſur ſes ouvrages, & aban-

donnoit aux comédiens la portion de l'auteur. Il ne vouloit pas même gratifier ſon ſecrétaire du moindre manuſcrit, de peur qu'on ne le ſoupçonnât de ſe parer d'un ſacrifice dont un prête-nom l'auroit dédommagé.

Depuis 1754, ſes économies avoient doublé ſa fortune, malgré l'état qu'il avoit tenu aux Délices & à Ferney. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'eſt que, dans le cours de ſa vie, il a perdu environ deux fois le capital des rentes dont il a joui : il en a donné la preuve à un homme de confiance ; & c'eſt cette expérience cruelle qui lui inſpiroit, à l'égard de l'avenir, une inquiétude qu'on prenoit pour de l'avarice, mais qui n'étoit que le reſſouvenir amer du paſſé, & une juſte défiance des événemens.

LA cauſe de l'exil d'Ovide n'eſt pas bien connue, quoiqu'elle ſoit indiquée par ces vers :

Cur aliquid vidi ? Cur noxia lumina feci ?
Cur imprudenti cognita culpa mihi ?

Il eſt clair que la crainte l'empêchoit de s'expliquer davantage. Auguſte, quoique déjà avancé en âge, n'avoit pas encore renoncé aux plaiſirs de l'amour ; il s'étoit même oublié au point d'avoir publiquement pour maîtreſſe une Dame de la première diſtinction, dont le nom n'eſt point parvenu juſqu'à nous : le mari de cette Dame feignit long-temps d'ignorer cette intrigue ; à la fin

il en fit confidence à un certain Athénodore, qui avoit été précepteur de Tibère, & dont Auguſte faiſoit grand cas. Peu de temps après, Auguſte envoya une litière à la Dame pour la chercher. Athénodore, qui ſe trouvoit alors avec le mari, mit les habits de la Dame, ſe plaça dans la litière, & ſe fit tranſporter dans l'appartement de l'Empereur. On peut juger de l'étonnement de ce Prince, quand, au-lieu de ſa maîtreſſe, il vit ſortir tout-à-coup de la litière une femme avec une épée nue à la main; mais Athénodore s'étant fait connoître auſſi-tôt, *vous voyez*, lui dit-il, *à quels dangers vous expoſe une paſſion qui convient ſi peu à votre âge : un ennemi auroit pu profiter de cette occaſion pour priver la République d'un Prince ſi digne d'être aimé.* Auguſte prit l'avis en bonne part; mais nous ignorons s'il en profita : quelques écrivains prétendent que cette aventure donna lieu à la diſgrace d'Ovide, qui, ayant un libre accès auprès de l'Empereur, fut peut-être le témoin oculaire de la ſurpriſe & de la frayeur de ce Prince; conjecture que nous n'oſons admettre ni rejeter.

DANS le temps qu'Alexandre ſoumettoit le monde en le parcourant, il fut arrêté un jour par la neige qui tomboit en abondance; & s'étant aſſis auprès d'un grand feu, il apperçut un ſoldat Macédonien, accablé des infirmités de la vieilleſſe & de la rigueur du froid. Il fit auſſi-tôt réflexion, non à la

différence de leur fortune, mais à celle de leur âge; il descendit de sa place; & ses mains victorieuses, qui avoient détruit l'Empire de Darius, portèrent jusques sur le siège Royal ce vieillard engourdi de froid; il lui dit: *C'est un crime digne de mort chez les Perses, de s'asseoir sur le trône des Rois; mais avec un Monarque humain, cette même action te sauvera la vie.*

Aucun Prince n'a jamais surpassé Alexandre en générosité. Un jour, un vieux soldat Macédonien, accablé sous le poids d'une pesante vaisselle d'or & d'argent qui appartenoit au Roi, passa près de ce Prince, qui, touché par son grand âge, l'arrêta & lui dit: *Prends courage, mon ami, & tâche de porter ce lourd fardeau jusqu'à ta tente: car il est à toi.*

LORSQUE Bachaumont & l'aimable paresseux du Marais vinrent en Provence, ils eurent le bonheur d'y rencontrer le Chevalier Paul, qui commandoit la marine à Toulon. Ce grand homme vint au monde dans un bateau; un jour que ce Vice-Amiral passoit sur le port de Marseille, accompagné de plusieurs Officiers, il apperçut un matelot de sa connoissance, qui, attiré comme les autres par le désir de le voir & d'être apperçu peut-être, n'osoit pourtant se montrer. Le Chevalier Paul, qui vit son embarras, s'approcha, & lui dit: *Pourquoi me fuyez-vous? Croyez-vous que la fortune*

m'ait fait oublier mes anciens amis ? Enſuite, ſe tournant vers ceux qui le ſuivoient : *Meſſieurs, voilà un de mes anciens camarades : nous avons été mouſſes ſur le même vaiſſeau ; la fortune m'a été favorable ; elle lui a été contraire ; je ne l'en eſtime pas moins ; ſouffrez que je m'entretienne un moment avec lui.* Puis il ſe retire de la foule, cauſe amicalement avec cet homme ; il lui rappelle les aventures de leur jeuneſſe quand ils ſervoient enſemble ; enfin il ſe met au fait de ſes beſoins, ainſi qu'à ceux de ſa famille, & pourvoit aux uns & aux autres. Le brave ne fait ſes preuves qu'aux jours de bataille ; le vrai héros fait les ſiennes tous les jours.

AVOIR bien vécu, c'eſt avoir aſſez vécu, diſent les philoſophes ; ils ont raiſon ſans doute ; mais cela n'empêche pas que tous les hommes en général n'aſpirent à parvenir au plus grand âge poſſible. Ce déſir ſi naturel fixe toujours l'attention ſur les articles des papiers publics où il eſt queſtion des centenaires. Parmi ceux qui ont pouſſé le plus loin leur carrière, il n'en eſt aucun qu'on puiſſe comparer à Thomas Parr. Son tombeau ſe trouve dans l'Egliſe de Weſtminſter, où ſes cendres repoſent avec celles des Rois & des grands hommes d'Angleterre. On lit l'inſcription ſuivante ſur la pierre qui les couvre : « Ci-gît Thomas Parr, du vil-» lage de Salop, né en 1483. Il a vécu » ſous dix règnes, Edouard IV, Edouard V,

» Richard III, Henri VII, Henri VIII, » Edouard VI, la Reine Marie, la Reine » Eliſabeth, le Roi Jacques & le Roi Char- » les ; il eſt mort âgé de 152 ans, & a été » enterré ici le 15 Novembre 1635. » Les exemples d'une ſi longue vie ſont fort rares. Richard Cromwel, fils du protecteur, qui fit trancher la tête à Charles I, voyant cette inſcription dans l'Abbaye de Weſtminſter, demanda au doyen : *Et depuis quand meſure-t-on ici la vie à l'aune ? Depuis que votre père*, répondit le doyen, *la rendue ſi courte*. On ſeroit curieux de connoître plus particuliè- rement un homme qui a vécu auſſi long- temps, & qui a été témoin des plus grandes révolutions qu'ait éprouvées ſa patrie ; mais on n'en a point de détails. Il paroît que ſon âge extraordinaire eſt la ſeule choſe qui l'a fait inhumer à Weſtminſter & qui la ſauvé de l'oubli. On raconte ſeulement qu'à l'âge de 100 ans, il fut appelé en juſtice, & ac- cuſé d'avoir fait un enfant à une jeune fille. Cela étoit ſans doute peu vraiſemblable, ou du-moins très-ſingulier à ſon âge. Il fut condamné, pour réparer ce ſcandale, à faire pénitence publique devant la porte de l'E- gliſe, couvert d'un drap blanc, & tenant à la main une torche ardente.

(*Anecdotes ſur Thomas Parr, &c.*)

Peu de temps après la mort de Thomas Parr, on vit auſſi mourir à Londres une femme âgée de 125. Elle fut préſentée à la Cour

comme un phénomène rare ; ſa profeſſion étoit celle de ſage-femme, & juſqu'au dernier moment de ſa vie, elle l'exerça dans le village qui l'avoit vu naître.

LES Fermiers & les Vaſſaux de M. Kergroadez, en baſſe-Bretagne, ayant appris qu'il vouloit vendre ſa terre, s'aſſemblèrent, & lui députèrent les principaux d'entr'eux, pour le prier de ne pas la vendre à des financiers, & pour ſavoir quelle ſorte de mécontentement ils pouvoient lui avoir donné. « Mes amis, dit le Seigneur attendri, j'y » ſuis forcé par le dérangement de mes af- » faires : je ne puis plus ſoutenir mon état ; » & il faut que je vende, pour conſerver du- » moins à mes enfans les débris de ma for- » tune.— Vos enfans, reprirent les vieillards, « ne ſauroient être en meilleures mains que » les nôtres. Nous ſavons cependant qu'ils » ne ſont pas faits pour nous devoir leur » ſubſiſtance ; il s'agit ſeulement d'établir » leur maiſon ; daignez nous confier vos » affaires. A combien montent vos dettes ? » Ce ſont les nôtres à nous.— Votre bonne » volonté me perce le cœur, leur dit M. de » Kergroadez ; mais je dois cent mille écus. » Mes enfans, il faut que je vous perde ».

A ces mots, les députés le remercièrent & ſe retirèrent, en lui promettant de lui rendre réponſe dans peu. Ils revinrent en effet au bout de quelque temps, lui remirent les trois cents mille livres dont il avoit be-

ſoin, & ſignèrent avec lui un acte d'arrangement dont la minute ſubſiſte encore.

Par cet arrangement, ils laiſsèrent au Seigneur la moitié du revenu de ſa terre, pour vivre ſelon ſa condition, & ſe rembourſèrent de leur capital en quarante années, ſur une portion de leurs redevances. Enſuite, pour ne pas faire les choſes comme des ſyndics de direction, ils finirent par le prier d'accepter un préſent de huit beaux chevaux d'attelage, « afin, dit l'acte, que la Dame » puiſſe venir à la paroiſſe d'une manière » convenable (1) ».

L'ARCHITECTE de George Villiers, Duc de Buckingham, ne pouvant obtenir de lui le payement d'une ſomme conſidérable qu'il lui devoit, & voyant que la qualité de Pair mettoit ſon débiteur à l'abri des pourſuites de la juſtice, imagina un moyen aſſez ſingulier pour ſe faire payer.

Un jour que le Duc venoit de recevoir un rembourſement conſidérable, cet Architecte, qui en étoit inſtruit, vint lui demander de l'argent, en lui repréſentant qu'il étoit lui-même aux abois, & alloit ſe trouver expoſé aux pourſuites de ſes créanciers. Le Duc l'écouta avec bonté, parut très-touché de ſon état, marqua le regret le plus vif de ne pouvoir venir dans ce moment à ſon ſecours; & pour adoucir l'amertume de ſes refus,

(1) Ephémérides du citoyen, année 1769.

loua beaucoup ſes talens, vanta tout ce qu'il avoit fait dans ſon hôtel, s'étendit ſur-tout ſur la beauté de ſes ſtatues qu'il avoit fait placer ſur une terraſſe très-élevée au haut du bâtiment, & notamment ſur l'une d'entr'elles, qu'il eſtimoit beaucoup plus que les autres. « Eh » bien! Milord, lui dit l'Architecte, cette » ſtatue que vous admirez tant, & que je » croyois moi-même la plus parfaite de » toutes, eſt cependant celle qui eſt la plus » critiquée par les connoiſſeurs; on dit » même qu'elle pèche dans certaines pro- » portions.— Cela ne ſe peut, répondit le » Lord; je l'ai bien examinée, & je la trouve » ſans défaut ». L'Architecte, qui vouloit piquer ſa vanité, feignit de croire que ſes critiques pouvoient avoir raiſon. Le Duc, qui ſe piquoit d'être connoiſſeur, perſiſta dans ſon opinion, & propoſa à l'Architecte d'aller ſur la terraſſe examiner la ſtatue.

Dès que le Lord s'y fut rendu, l'Architecte, qui étoit beaucoup plus robuſte que lui, le ſaiſit par le milieu du corps, & le conduiſant ſur les bords de la muraille, le menaça, s'il ne le payoit dans l'inſtant, & s'il pouſſoit le moindre cri, de le précipiter dans la rue, & de s'y jetter avec lui. Le Duc, plus mort que vif, ſe récria en vain ſur l'impoſſibilité où il étoit de payer. « Tu me trompes, lui » dit le créancier; je ſais que tu as reçu ce » matin un rembourſement conſidérable, & » que l'argent eſt dépoſé chez ton banquier: » choiſis, ou de mourir, ou de me donner

» dans l'inſtant même une délégation paya-
» ble à vue ſur lui. Tiens, voici de l'encre
» & du papier ; écris ou meurs dans le
» moment ».

Le Duc ſentit qu'il étoit pris : il fit tout ce que voulut l'Architecte ; qui, après l'avoir laiſſé ſur la terraſſe dont il emporta la clef, gagna la porte de l'hôtel où un cheval l'attendoit, & courut recevoir chez le banquier le montant de ſa délégation.

Le règne de Von-Ti, le cinquième Empereur de la cinquième Dynaſtie, fut très-glorieux au nom Chinois. Les Royaumes de Corée, de Nanynei, de Tong-Yuei, &c. furent réduits en provinces, & quelques Souverains barbares de l'Occident devinrent tributaires de l'Empereur.

Parmi les hommes de génie que Von-Ti attiroit ſans ceſſe à la Cour, il ſe trouva un célèbre philoſophe nommé Tongtchon. « Je
» veux faire eſſai de vos talens, lui dit un
» jour l'Empereur : voilà mon frère Ivang
» d'un naturel hautain & féroce, attachez-
» vous à réformer ſes mœurs & à le polir. »
Tongtchon accepta la commiſſion ; il ſe mit à travailler, & l'expérience réuſſit au mieux : Yvang parut aux yeux de toute la Cour un Prince accompli. Le philoſophe ne laiſſa pas de demander ſon congé : l'Empereur voulut en ſavoir le motif ; & Tongtchon lui répondit en ces termes : « La Cour eſt un bois,
» Seigneur, où les arbres inclinés ſont en

» très-grand nombre. Votre Majeſté peut » m'en donner tel à redreſſer que tous mes » efforts n'y pourront ſuffire : or, il ne faut » qu'une expérience manquée pour décrier » ma philoſophie & me perdre dans votre » eſprit ».

Le ſecours de tant de gens ſenſés pour qui l'Empereur eut toujours beaucoup d'eſtime, ne l'empêcha pas de ſe laiſſer ſéduire par de nouveaux charlatans, adorateurs des génies : ces fourbes promettoient au Monarque une vie exempte de toutes ſortes de maladies & de la mort, s'il vouloit prendre un breuvage de vin, qu'ils eurent l'audace de lui préſenter. Von-Ti, crédule à l'excès, avoit déjà la coupe à la main, lorſque ſon premier Miniſtre la lui arracha, & but la liqueur d'un ſeul trait. L'Empereur, outré de colère, menace auſſi-tôt ce grand Mandarin de le faire expirer dans les tourmens : « A » la bonne heure, répond le Miniſtre ; ce » merveilleux breuvage me fera ſurvivre à » tous vos ſupplices ; & s'il ne le fait pas, » apprenez au-moins par ma mort qu'on ſe » joue ici de Votre Majeſté ». Ces paroles firent rentrer l'Empereur en lui-même ; & il permit au tribunal des crimes de pourſuivre ſans ménagement ces impoſteurs.

(*Chronique Chinoiſe.*)

CATON l'Ancien diſoit ordinairement qu'il y avoit plus de gloire à être un bon mari, qu'un illuſtre Sénateur, & qu'il admiroit

le vieux Socrate, parce qu'il avoit toujours vécu dans une paix, une douceur & une complaiſance parfaite avec une femme de mauvaiſe humeur. Si nous admirons Socrate, qui étoit un Philoſophe appliqué à des connoiſſances ſérieuſes & ſublimes, que dirons-nous d'un Roi de France qui en a peut-être fait davantage. Robert, trente-ſixième Roi de France, ſuivant Mézerai, eut une femme nommée Conſtance, qui ne ſervit pas peu à éprouver ſa patience; elle étoit fière, violente, avare & cruelle : Robert, au-contraire, étoit doux, modeſte, libéral & débonnaire; il falloit qu'il ſe cachât d'elle pour faire du bien; &, quand il récompenſoit ceux qui le ſervoient, il avoit ſoin d'ajouter : « Prenez garde que Conſtance » ne le ſache, car vous vous feriez tort à » vous-même, en me mettant hors d'état » de vous obliger davantage ».

PERSONNE n'ignore que le Comte de Rocheſter porta à l'excès, pendant ſa vie, la débauche & la diſſolution. C'eſt un malheur extrême, qu'on ne puiſſe jeter les yeux ſur ſes ouvrages, où l'on trouve d'ailleurs réunis l'urbanité Romaine avec tout le feu de l'atticiſme, ſans y rencontrer les plus horribles ſaletés. Il étoit dans ſa conduite, tel qu'il s'eſt peint dans ſes écrits. Le Comte Antoine Hamilton nous en a décrit quelques circonſtances dans ſes agréables Mémoires : mais voici un trait qu'il a omis,

Le Comte de Rocheſter s'étant attiré la diſgrace du Roi Charles II, par une fameuſe ſatyre qu'il avoit compoſée contre ce Prince, il reçut ordre de quitter la Cour. Dans le même temps, le Duc de Buckingham (George Villier) ſe trouva exilé, pour quelques affaires d'une autre nature; de ſorte que, ſe voyant tous deux fort déſœuvrés, avec une grande conformité de ſentimens & d'inclinations, ils réſolurent de voyager enſemble dans toutes les Provinces d'Angleterre, pour chercher des aventures. Quelques-unes ſont connues: celle-ci l'eſt moins.

Sur la route de Newmaker, ils apperçurent un cabaret fermé, ſur la porte duquel étoit l'inſcription ordinaire, *Maiſon à louer.* L'envie les prit tout d'un coup de ſe changer en cabaretiers. Ils ſe défont de leurs équipages, & l'exécutent auſſi-tôt. La maiſon fut louée, & remplie des meubles qui conviennent à cette condition. Ils s'étoient réſervés quelques laquais pour les ſervir; &, faiſant l'office de maître l'un après l'autre, ils n'eurent point d'autre étude, pendant les ſix premières ſemaines, que de ſe réjouir aux dépens des paſſans. Enſuite, leurs idées venant à s'étendre, ils formèrent le deſſein de déclarer la guerre aux maris des environs. Ils connoiſſoient le génie des payſans d'Angleterre, qui ne reſpirent que le plaiſir & la bonne chère. Ils les prirent par ce foible. Tous les jours, c'étoient des feſtins où les maris des plus jolies femmes du canton étoient

étoient invités avec toute la famille ; & les deux Seigneurs prenoient le temps qu'ils les voyoient enſevelis dans le vin, pour ſéduire leurs filles & leurs femmes. L'argent ne manquoit guère de leur faire vaincre celles qui avoient le courage de réſiſter à leurs flatteries. On ne parloit dans la Province que de la liberté des deux cabaretiers. Le bruit en pénétra même juſqu'à la Cour ; & le Roi, ſans avoir le moindre ſoupçon de la vérité, prenoit plaiſir à ſe faire raconter ce qu'on en publioit. On prétend néanmoins que les deux Seigneurs ne furent pas long-temps ſans être reconnus ; & que les payſans même affectoient de paroître ignorer leur condition, pour jouir plus long-temps de la bonne chère qu'ils trouvoient chez eux. Mais il eſt certain que le Roi ne ſe doutoit de rien, lorſqu'étant allé voir les courſes de chevaux à Newmarket, il eut la curioſité de faire arrêter ſon carroſſe à la porte du cabaret. Le Duc & le Comte ne balancèrent pas à paroître dans un équipage convenable à leur condition préſente. Ils furent reconnus du Roi & de tous ceux qui l'accompagnoient. Cette comédie ſervit à les faire rentrer en grâce, & ils ſuivirent le Roi à Neuwmarket.

Cette aventure n'eſt pas fort honorable pour ces Seigneurs ; & je ne la rapporte que pour faire voir la foibleſſe de l'eſprit humain dans les plus grands hommes, car ils tenoient rang entre les principaux génies de leur temps.

MAHMOUD, Empereur des Turcs, fut averti qu'un Turc de ſes troupes avoit chaſſé un homme de ſa maiſon pour y jouir de ſa femme, de ſes enfans & de ſes biens; il ſe rendit dans la maiſon de cet homme; quand il ſut que le Turc y étoit arrivé, il entre, il fait éteindre les lumières, & maſſacre le coupable; l'exécution faite, il fait rallumer les flambleaux. Dès qu'il vit le cadavre du coupable, il ſe proſterna pour rendre des actions de grâces à Dieu, & fit dans ce lieu même un léger repas. On oſa lui demander les raiſons de ſa conduite: j'ai cru, répondit-il avec bonté, que l'auteur de ces infamies, ne pouvoit être qu'un de mes enfans; mais voulant obſerver une juſtice rigoureuſe, & craignant d'en être détourné par la tendreſſe paternelle, ſi mon fils étoit expoſé à ma vue, j'ai voulu mettre les ténèbres entre lui & moi. J'ai reconnu que le coupable étoit un étranger, j'en ai rendu grâce au Ciel; & j'ai demandé à manger, parce que juſqu'alors l'inquiétude ne m'avoit pas permis de prendre aucune nourriture.

DE tous les complimens que M. le Berthon, Premier Préſident du Parlement de Bordeaux, reçut à ſon retour dans cette ville, en 1775, on en diſtingua un qui eſt un *im-promptu* remarquable, & la réponſe encore plus. Tous ceux qui s'empreſſoient

de complimenter ce Magiſtrat, lui préſentoient une branche de laurier ou de myrthe. M. le Chevalier de Vigier, qui a ſervi long-temps, avec la plus grande diſtinction, dans le régiment du Roi, infanterie, lui préſenta auſſi une branche de laurier, & lui dit en même-temps : *Monſieur, elle eſt bien petite pour un homme qui en a mérité de ſi grandes.* M. le Premier Préſident répondit : *Il eſt vrai, Monſieur, qu'elle eſt bien petite pour une main qui en a tant moiſſonné.*

Le Comte d'Alvarès, Grand d'Eſpagne, étoit riche, puiſſant, & vivement épris de ſon épouſe : elle accoucha d'un fils, & mourut trois jours après la naiſſance de cet enfant. Le Comte, pénétré de douleur, ne ſurvécut que dix mois à ſa femme. Le jeune Alvarès, ſe trouvant orphelin, reſta ſous la tutelle de ſon oncle, Gentil-homme ſans fortune, & chargé d'une nombreuſe famille. Les biens immenſes de ce pupille le tentèrent, & lui inſpirèrent l'affreux projet de ſacrifier le dernier rejetton de cette illuſtre famille, pour enrichir ſes enfans. Une ame aſſez atroce pour former un tel complot, eſt ordinairement capable de l'exécuter : cependant cet oncle ſanguinaire, n'oſant pas verſer lui-même le ſang de ſon neveu, chargea un de ſes valets de cette barbare commiſſion, & lui remit ce jeune enfant, avec ordre de l'étrangler. Les mains de ce domeſtique n'étoient point accoutu-

mées au meurtre : encouragé néanmoins par l'eſpoir de la récompenſe qui lui étoit promiſe, il ſaiſit la victime, & lui donna d'un bras mal aſſuré trois coups de poignard. Les cris de l'enfant, ſa foibleſſe, & la vue du ſang qui couloit de ſa bleſſure, émurent l'aſſaſſin : il s'arrêta, s'attendrit : revenu de ſa fureur, & ſans conſulter ſon intérêt, il porta ce malheureux enfant chez le chirurgien du plus prochain village. Les bleſſures n'étoient point mortelles, mais aſſez conſidérables pour laiſſer ſur les épaules du Comte des marques ineffaçables. Le valet revint chez ſon maître, & lui dit qu'il avoit fidellement exécuté ſes ordres. On croit facilement ce qu'on déſire avec ardeur. Ce barbare tuteur raſſemble les parens, & leur dit que ſon jeune pupille étoit mort dans les convulſions. Le valet, pour mieux accréditer cette nouvelle, mit quelques hardes dans une bierre, & la fit ſolennellement enterrer.

Quelques jours après, ce domeſtique, dans la crainte qu'on ne vînt à découvrir la vérité, retourna chez le chirurgien auquel il avoit confié le jeune Alvarès : il prit cet enfant, & le porta dans un village beaucoup plus éloigné, où il le remit à un payſan auquel il paya par avance une bonne ſomme pour ſa penſion. Alvarès reſta chez ce payſan juſqu'à l'âge de ſix ans : mais alors le domeſtique revint encore ; &, pour s'affranchir des craintes qui l'agitoient ſans ceſſe, il retira le Comte, & le confia à un marchand

qui devoit s'embarquer le lendemain pour la Turquie. Il donna de l'argent à ce voyageur ; &, lui faiſant entendre que cet enfant étoit le fils naturel d'un homme de condition, il lui recommanda un ſecret inviolable.

Cependant le crime de l'oncle ne reſta pas long-temps impuni : la mort enleva bientôt ſa nombreuſe famille ; tous ſes enfans périrent, & ſa maiſon fut remplie de deuil : il fut attaqué lui même d'une maladie mortelle. Dans ce moment affreux, pénétré de l'horreur de ſa conduite, il ſentit des remords, & fit part de ſon repentir & de ſes craintes au complice de ſon atrocité. Celui-ci lui avoua tout ce qu'il avoit fait. Cet aveu calma les inquiétudes du vieillard ; & l'eſpérance de rendre à ſon neveu ſon état & ſa fortune ranima ſes forces. Il guérit, & ne s'occupa plus que du ſoin de découvrir la retraite de ſon infortuné pupille. Mais ſes recherches furent long-temps inutiles. Il apprit enfin que le marchand avoit vendu le jeune Comte à un Turc ; que celui-ci l'avoit revendu à un marchand Anglais, établi à Conſtantinople, & qui s'en étoit retourné à Londres, accompagné de ſon eſclave. Alvarès envoya auſſi-tôt un exprès à Londres ; mais il arriva trop tard ; le jeune Comte n'étoit plus dans cette capitale : il découvrit ſeulement que ce jeune homme s'étoit conduit avec tant de décence & de fidélité chez ſon maître, que celui-ci, pour récompenſer ſon zèle, l'avoit mis en apprentiſſage chez un barbier, où, après avoir

appris à raſer, il étoit entré au ſervice du Prince de Gallas, Miniſtre de l'Empereur à la Cour d'Angleterre. Le Comte de Gallas s'en étoit retourné à Vienne, & ſon nouveau domeſtique l'y avoit ſuivi.

Le vieil Alvarès ne ſe découragea point : il envoya ſon confeſſeur à Vienne ; mais depuis long-temps ſon neveu n'étoit plus auprès du Comte de Gallas. On ſut qu'après avoir été quelque-temps valet-de-chambre du Comte d'Oberſtoff, il s'étoit marié avec une des femmes de l'épouſe du Comte, & s'étoit retiré en Bohème. Cette nouvelle incertitude affligea vivement le vieux Alvarès. Il y avoit peu de-temps qu'étant à Barcelonne, ſon zèle pour la maiſon d'Autriche l'avoitdéterminé à prêter à l'Empereur quatre cents mille florins. Alvarès s'adreſſa à ce Souverain même : il envoya ſon confeſſeur à la Cour, faire part de ſa ſituation, de ſon crime, & du déſir extrême qu'il avoit de retrouver ſon neveu. L'Empereur, touché du malheureux état de l'oncle & du jeune Alvarès, fit accompagner en Bohème ce même confeſſeur par un de ſes Officiers, chargé des ordres les plus précis. On fit les plus grandes perquiſitions ; & ce ne fut qu'après des recherches infinies, qu'on découvrit la retraite du jeune Comte d'Alvarès. Il étoit alors maître-d'hôtel chez un Gentilhomme. On l'interrogea ſur ſa naiſſance & ſur les premières années de ſa vie. Le jeune Alvarès répondit qu'il ne ſavoit abſolument ni d'où il étoit, ni à quelle famille

il appartenoit ; qu'il ſe ſouvenoit ſeulement qu'étant, dans ſon enfance, eſclave en Turquie, ſon maître lui avoit dit qu'il étoit fils d'un Seigneur Eſpagnol : mais qu'il n'avoit jamais pu concilier l'orgueil de cette naiſſance, avec le malheureux état auquel ſon père l'avoit condamné en naiſſant. Le confeſſeur demanda à examiner les épaules du maître-d'hôtel ; & voyant les marques indiquées des trois coups de poignard, il ne balanca plus à découvrir à l'héritier de la maiſon d'Alvarès le danger qu'il avoit couru, le crime de ſon oncle & ſes remords.

Le jeune Alvarès, trop humilié depuis qu'il avoit vu le jour, pour s'enorgueillir du rang & de la fortune que le ciel venoit de lui rendre, n'ambitionna point les honneurs auxquels ſa naiſſance pouvoit le faire aſpirer. Son épouſe, craignant que cet événement ne la ſéparât pour jamais de ſon mari, au-lieu d'être flattée de cette nouvelle, ſe livroit déjà aux plus vives alarmes. Le Comte, amoureux & ſans ambition, ſe rendit à Vienne, remercia l'Empereur des ſoins qu'il avoit daigné prendre, reçut de ce Prince le rembourſement de quatre cents mille florins, acheta, dans la Siléſie, la terre de Ratibot, où il ſe retira avec la Comteſſe d'Alvarès, ſon épouſe.

Alvarès étoit le fils d'un Grand d'Eſpagne ; il eût pu l'être lui-même ; il eût vécu dans le ſein des grandeurs : mais il eût

fait le malheur d'une épouſe qu'il adoroit. Il aima mieux garder la foi qu'il lui avoit jurée, que d'être décoré de marques & de titres qui ſuppoſent des vertus, mais qui n'en donnent pas toujours. Il ſe contenta de faire tranſporter en Allemagne la plus grande partie de ſa fortune, & d'en jouir dans le ſein de l'amitié.

LES formes obſervées à la naiſſance du Dauphin, fils de Henri IV, paroiſſent conſervées avec la plus grande exactitude dans un livre très-rare, intitulé : *Récit véritable de la naiſſance de Meſſieurs & Dames les enfans de France, par Louiſe Bourgeois, dite* BOURSIER, *ſage-femme de la Reine, mère du Roi, Paris, Mondière*, 1652, in-8°. L'on ne ſera point fâché de lire ici une partie de cette relation.

La nuit du 26 Septembre (1601), à minuit, dit l'accoucheuſe de Bourſier, le Roi m'envoya appeler pour aller voir la Reine qui ſe trouvoit mal..... Entrant dans la chambre de la Reine, le Roi demanda : *N'eſt-ce pas la ſage-femme ?* on lui dit qu'oui. Il me dit : *Venez, venez, ſage-femme ; ma femme eſt malade : reconnoiſſez ſi c'eſt pour accoucher : elle a de grandes douleurs.* Ce qu'ayant reconnu, je l'aſſurai qu'oui. A l'inſtant le Roi dit à la Reine : *Ma mie, vous ſavez que je vous ai dit par pluſieurs fois le beſoin qu'il y a que les Princes du Sang ſoient à votre accouchement, je*

vous ſupplie de vouloir vous y réſoudre : c'eſt-là la grandeur de vous & de votre enfant. A quoi la Reine répondit qu'elle avoit toujours été réſolue de faire tout ce qui lui plairoit. — *Je ſai bien, ma mie, que vous voulez tout ce que je veux ; mais je connois votre naturel, qui eſt timide & honteux, que je crains que, ſi vous ne prenez une grande réſolution, les voyant, cela vous empêche d'accoucher : c'eſt pourquoi je vous prie de ne vous étonner point, puiſque c'eſt la forme que l'on tient au premier accouchement des Reines.*

Les douleurs preſſoient la Reine : à chacune d'elles le Roi la tenoit, & me demandoit s'il étoit temps que l'on fît venir les Princes ; que j'euſſe à l'en avertir, d'autant que cette affaire-là étoit de grande importance qu'ils y fuſſent. Je lui dis que je n'y manquerois pas lorſqu'il en ſeroit temps. Environ une heure après minuit, le Roi, vaincu d'impatience de voir ſouffrir la Reine, & croyant qu'elle accoucheroit & que les Princes n'auroient pas le temps d'y venir, il les envoya quérir, qui furent Mgrs. les Princes de Conti, de Soiſſons & de Montpenſier... Cependant la grande chambre ou ovale de Fontainebleau, qui eſt proche de la chambre du Roi, qui étoit préparée pour les couches de la Reine, où étoit un grand lit de velours cramoiſi rouge, accommodé d'or, étoit près le lit de travail. Auſſi les pavillons, le grand & le petit, qui étoient attachés au plancher & trouſſés, furent détrouſſés. Le grand pa-

villon fut tendu, ainſi qu'une tente, par les quatre coins, avec quatre gros cordons; il étoit d'une belle toile de Hollande, & avoit bien trente aunes de tour, au milieu duquel il y en avoit un petit de pareille toile, ſous lequel fut mis le lit de travail, où la Reine fut couchée au ſortir de ſa chambre....

Lorſque la Reine alloit accoucher, je voyois qu'elle ſe retenoit de crier; je la ſuppliai de ne s'en point retenir, de peur que ſa gorge n'enfle. Elle avoit déſir d'accoucher dans ſa chaiſe, où étant aſſiſe, les Princes étoient dans le grand pavillon vis-à-vis d'elle. J'étois ſur un petit ſiège devant la Reine, laquelle étant accouchée, je mis M. le Dauphin dans ſes linges & langes dans mon giron, ſans que perſonne que moi vît quel enfant c'étoit. Je l'enveloppois bien, ainſi que j'entendois ce que j'avois à faire. Le Roi vient auprès de moi. Je regarde l'enfant au viſage, que je vis en grande foibleſſe, à la peine qu'il avoit endurée. Je demande du vin à M. de Lozeroy, l'un des premiers Valets-de-Chambre du Roi; il apporta une bouteille; je pris un cuiller; le Roi prit la bouteille qu'il tenoit; je lui dis : *Sire, ſi c'étoit un autre enfant, je lui mettrois du vin dans la bouche, & lui en donnerois de peur que la foibleſſe dure trop.* Le Roi me mit la bouteille contre la bouche, & me dit : *faites comme à un autre.* J'emplis ma bouche de vin & lui en ſoufflai; à l'heure même il revint. ..

Je vis Gratienne, à qui je dis : *Ma fille, chauffez-moi un linge* (1). Alors je la vis aller au Roi, lequel la repouſſoit & ne la vouloit pas croire; il lui diſoit que c'étoit une fille, qu'il le connoiſſoit à ma mine: elle l'aſſuroit que c'étoit un fils, ainſi que je lui en avois donné le ſignal; il lui diſoit : *Elle fait trop mauvaiſe mine.* — *Sire, elle vous a dit qu'elle la feroit.* Il lui dit qu'il étoit vrai, mais qu'il n'étoit pas poſſible que je la puſſe faire telle.... Le Roi vint à moi à côté de la Reine, & ſe baiſſa, & mit la bouche contre mon oreille, & me demanda : *Sage-femme, eſt-ce un fils?* Je lui dis qu'oui. — *Je vous prie, ne me donnez point de courte joie; cela me feroit mourir.* Je développe un petit Monſieur le Dauphin, & lui fis voir que c'étoit un fils que la Reine n'en vit rien. Il leva les mains jointes & rendit grâces à Dieu. Les larmes lui couloient ſur la face, auſſi groſſes que de gros pois. Il me demanda ſi j'avois fait à la Reine, & s'il n'y avoit point de danger de lui dire. Je lui dis que non, mais que je ſuppliois Sa Majeſté que ce fut avec le moins d'émotion qu'il lui ſeroit poſſible. Il alla baiſer la Reine, & lui dit : *Ma mie, vous avez eu beaucoup de mal; mais Dieu nous a fait une grande grâce de nous avoir donné ce que nous lui avons demandé : nous avons un beau fils.* La Reine à l'inſtant joignit les mains,

(1) C'étoit le ſignal promis à cette femme-de-chambre pour annoncer un Dauphin.

& les levant avec les yeux vers le ciel, jetta quantité de groſſes larmes, & à l'inſtant tomba en foibleſſe....

Le Roi alla embraſſer les Princes, ne s'étant apperçu de la foibleſſe de la Reine, & alla ouvrir la porte de la chambre, & fit entrer toutes les perſonnes qu'il trouva dans l'antichambre & grand cabinet; je crois qu'il y avoit deux cents perſonnes, de ſorte qu'on ne pouvoit ſe remuer dans la chambre pour porter la Reine dans ſon lit. J'étois infiniment fâchée de le voir ainſi. Je dis qu'il n'y avoit apparence de faire entrer le monde ici que la Reine ne fut couchée. Le Roi m'entendit, & me vint frapper ſur l'épaule, qui me dit: *Tais-toi, tais-toi, ſage-femme, ne te fâche point. Cet enfant eſt à tout le monde, il faut que chacun s'en réjouiſſe.*

RIEN ne fut comparable aux brillantes fêtes de Verſailles lors du mariage de M. le Duc de Bourgogne. Jamais on n'avoit déployé tant de magnificence dans le palais de Louis XIV: les précieux habits des Princes & des Seigneurs étoient effacés par les habits plus précieux encore des Dames de la Cour. La Ducheſſe de Bourgogne portoit un petit tablier du prix de mille piſtoles. La galerie du château fut éclairée de quatre mille bougies, pour un bal où les Dames parurent toutes en velours noir, étincelantes de pierreries. Les hom-

mes étoient également chargés de diamans. Le bal fut ſuivi d'une collation auſſi ſomptueuſe qu'élégante. Elle offroit, en plein hiver, tous les agrémens du printemps réunis aux richeſſes de l'automne. Une infinité de tables ambulantes préſentoient à l'aſſemblée des parterres verdoyants, émaillés de fleurs. On y voyoit différents arbriſſeaux, & des orangers ſur-tout couverts des plus beaux fruits. Ce premier ſervice étonna tous les convives; le Roi & les jeunes époux en firent les honneurs. Suivoient quatre cents corbeilles de confitures, des eaux de toutes les couleurs, des glaces & des pâtes de toute eſpèce. Des filous trouvèrent le moyen de ſe gliſſer parmi cette riche aſſemblée: ils y volèrent beaucoup de pierreries, ils allèrent juſqu'à couper un morceau de la robe de la Ducheſſe de Bourgogne, pour enlever une agraffe de diamans. Le Chevalier de Sully ſurprit ſur le fait un de ces voleurs: c'étoit un homme de la première qualité. On jugea qu'il avoit voulu ſe procurer de quoi payer ſon habit, & le Roi lui fit grâce.

ATTILA s'étant rendu maître d'Aquilée, une Dame fut faite captive par un Officier de ſon armée. Ce brutal épris de ſes charmes, ſe mit en devoir de lui faire violence; mais, elle le pria que ce ne fut point publiquement. Elle le conduiſit à l'inſtant dans une chambre, proche d'une fenêtre qui donnoit ſur la rivière, & lui dit: *Puiſque vous voulez*

jouir de ma perſonne, ſuivez-moi. Auſſi-tôt elle s'élança dans l'eau, où elle fut noyée. Attila fit brûler Aquilée, & l'enſevelit ſous ſes ruines, après en avoir fait égorger tous les habitans. Dix autres Villes éprouvèrent le même traitement. Toute l'Europe prit de rechef les armes pour chaſſer ce barbare qui n'oſa plus ſe montrer. Il épouſa quelque temps après la fille du Roi des Bactriens, & ſe livra avec tant de fureur aux plaiſirs de la table & du mariage, la première nuit de ſes noces, qu'il lui prit une hémorrhagie violente, & qu'il fut étouffé. Il diſoit à ſes ſoldats qu'il étoit le fléau de Dieu & le marteau de l'univers; que les étoiles tomboient devant lui, & que la terre trembloit. C'étoit ſans doute de l'horreur qu'elle avoit de porter ce monſtre.

TIMOTHÉE, Dame Thébaine, d'une race illuſtre, fut, à cauſe de ſa beauté, la victime de l'incontinence d'un Capitaine d'Alexandre qui la viola; il la preſſa enſuite de lui déclarer ſon tréſor; elle lui dit qu'elle l'avoit caché dans un puits qu'elle lui montra; il y deſcendit. Timothée vengea ſa chaſteté en comblant le puits de pierres. Elle eut le ſort de Lucrèce; mais, ſa vengeance fut bien plus raiſonnable. Lucrèce en ſe tuant, ſembloit ſe punir d'avoir participé au crime; mais, Timothée en ne puniſſant que ſon raviſſeur, faiſoit voir qu'il étoit ſeul coupable, & que ſes ſens n'avoient point ſéduit ſa raiſon.

L'ILLUSTRE Blanche, femme de Jean-Baptiſte de la Porte, citoyen de Padoue, défendit avec ſon mari courageuſement Baſſano, contre le tyran Acciolin qui l'aſſiégeoit ; la Ville fut priſe par trahiſon, ſon mari y fut tué. Les ſoldats d'Acciolin la lui préſentèrent, elle parut devant lui armée & habillée en amazone. Sa beauté majeſtueuſe enchanta ce tyran ; jamais rien de plus beau ni de plus impoſant ne s'étoit offert à ſes yeux. Il voulut jouir de Blanche, il la fit déſarmer ; & comme il ne pouvoit vaincre ſes efforts, il la fit lier ſur un lit ; c'eſt ainſi qu'il opprima ſa chaſteté par la violence. A peine fut-elle dégagée des bras de ce tyran, que, diſſimulant ſon déſeſpoir, elle obtint la permiſſion de voir le tombeau de ſon mari : la pierre en étant levée, elle ſe jetta ſur le cadavre, & la faiſant tomber ſur elle, elle en fut écraſée.

IL y a environ quarante ans qu'un Anglais laiſſa un legs conſidérable à l'Auteur de l'*indépendant Whig*, ouvrage périodique qui faiſoit alors beaucoup de bruit. L'Auteur étoit M. Gordon, connu d'ailleurs par des diſcours ſur Tacite & ſur Salluſte. M. Wilkes, qui a rendu ſon nom ſi célèbre par le *North-Breton*, & par les pourſuites qu'a occaſionnées ce papier, vient d'avoir une bonne fortune ſemblable. Un riche Fermier de

Dévonshire, nommé Henri Walton, fit, en mourant, un teſtament dans lequel ſe trouvoit l'article ſuivant : « Je lègue à Jean » Wilkes, ci-devant membre du Parlement » pour Ayles-bury, cinq mille livres ſterlings » (environ cent vingt mille livres tournois) » en reconnoiſſance du courage avec lequel » il a défendu les libertés de ſa Patrie, & » s'eſt oppoſé aux progrès dangereux du » pouvoir arbitraire. » — Les actions de quelques particuliers, dit le judicieux Auteur qui rapporte celui-ci, font ſouvent mieux connoître l'eſprit public d'une Nation, que des faits plus éclatants, & qui ſemblent appartenir à la volonté générale de la nation même. *Gaz. lit. Juillet*, 1764.

L'ANGLAIS aimable chez les étrangers, eſt très-difficile à vivre dans ſa Patrie. C'eſt ce qu'un Ambaſſadeur de France vouloit faire entendre à un Seigneur de la Grande-Bretagne. « L'Anglais, lui diſoit l'Am- » baſſadeur, eſt bien eſtimable hors de » ſon Iſle. » Il a du-moins, répondit le Lord, l'avantage de l'être quelque part. La répartie étoit piquante ; mais l'Ambaſſadeur l'avoit méritée par la tournure malignement épigrammatique avec laquelle il avoit rendu ſa penſée.

PLUSIEURS faits ſemblent indiquer que l'on pourroit trouver en Angleterre, plus

que par-tout ailleurs, des caractères singuliers.

En 1505, Siward, Duc de Northumberland, étant fort malade, crut qu'il étoit indigne de son courage d'attendre la mort dans un lit : il voulut mourir les armes à la main. Comme il sentit approcher sa dernière heure, il commanda à ses gens de l'armer de toutes pièces, & se fit mettre dans un fauteuil, où tenant l'épée nue, il défioit la mort en rodomont. *Larrey.*

LES Anglais aiment encore aujourd'hui les combats de gladiateurs, si goûtés des anciens Romains. Un Chevalier Baronet, grand amateur de cet art, a écrit pour en faire voir l'utilité ; il l'enseignoit même gratuitement à ceux qui vouloient bien recevoir de ses leçons. Un Seigneur du voisinage de la terre où il se tenoit, étant allé lui rendre visite, & s'entretenant avec lui sur la lutte, le Chevalier le saisit par derrière, & le jetta par-dessus sa tête. Celui-ci, un peu froissé de sa chûte, se releva en colère. *Milord*, lui dit le Baronet d'un ton grave, *il faut que j'aie bien de l'amitié pour vous ; vous êtes le seul à qui j'aie montré ce tour-là.*

LES lettres sur les Anglais font mention d'un homme de ces derniers temps, & de la plus grande naissance, qui vouloit que rien ne l'affligeât dans le monde. En vain on

lui annonçoit un événement fâcheux, il s'obſtinoit à le nier. Sa femme étant morte, il n'en voulut rien croire ; il faiſoit mettre ſur la table le couvert de la défunte ; & s'entretenoit avec elle comme ſi elle eût été préſente : il en agiſſoit de même lorſque ſon fils étoit abſent. Près de ſa dernière heure, il ſoutint qu'il n'étoit pas malade, & mourut avec ſon heureuſe folie.

DANIEL PEARCE, mort il y a quelques années à Salisbury, s'étoit rendu célèble ſous le nom de *Dowdi*, par un talent fort bizarre. Il ſe divertiſſoit à prendre des vêtemens déchirés, à traîner des chaînes, à teindre ſon viſage de ſang, & à ſe donner l'air d'un maniaque furieux échappé de Bedlam (petites maiſons de Londres.) Il affectoit en même-temps un ſon de voix effrayant, qu'il moduloit à ſon gré, ſelon qu'il vouloit augmenter ou diminuer la frayeur qu'il inſpiroit ; il avoit un génie particulier pour ce rôle, au point qu'il faiſoit trembler les hommes les plus hardis, & qu'il les faiſoit fuir devant lui. On ſe jettoit par les fenêtres, on grimpoit dans les cheminées, on ſe ſauvoit juſques ſur les toits des maiſons pour ſe dérober à la fureur ſuppoſée de ce maniaque. On peut ſe former une idée de cet homme ſur la peinture ingénieuſe qu'en a faite Fielding, dans le ſecond volume de *Tom jones*. Pour peindre l'effroi de Sophie, héroïne du roman, dans une

circonſtance ſingulière, il dit : « Lorſque » deux étrangers vident une bouteille dans » une taverne de Salisbury, ſi le grand » Cowdi, qui joue le rôle d'un fou, auſſi- » bien que ceux qui l'emploient jouent le » rôle d'un ſot, vient à traîner ſes chaînes & » à faire entendre le long de la galerie des » hurlemens épouvantables, nos étrangers, » effrayés, treſſaillent d'horreur à ces horri- » bles ſons ; ils cherchent un lieu pour ſe » mettre à l'abri du danger qui s'approche ; » & ſi les barreaux des fenêtres ne leur » fermoient le paſſage, ils couroient riſque » de ſe rompre le cou, pour ſe dérober à » la fureur menaçante du prétendu inſenſé » qui les pourſuit. Ainſi trembloit la pau- » vre Sophie, &c. ». M. Pearce étoit d'ail- leurs très-doux, très-pacifique. Souvent, aprés avoir quitté ſon déguiſement, il venoit offrir ſes ſervices aux perſonnes qu'il avoit effrayées, pour courir après le malheureux qui leur avoit joué ce tour, & le faire ren- fermer.

ON ſait qu'en Angleterre, un particulier ne peut aller dîner nulle part, même chez ſon ami, ſans être obligé de donner, en ſortant, de l'argent aux domeſtiques de la maiſon, plus ou moins, ſelon la qualité du maître.

Cet uſage bizarre choque ſur-tout les étran- gers ; & beaucoup d'Anglais ont fait d'inu- tiles efforts pour le réformer. Il a cependant été aboli preſqu'entièrement en Ecoſſe depuis

quelque temps. Les Juges de paix & les propriétaires de fief ont donné l'exemple dans certains Comtés, en prenant la réſolution, dans leurs aſſiſes, de ne jamais donner d'argent aux domeſtiques des autres. Ils ont été imités dans d'autres Comtés, & par des ſociétés particulières. La réſolution qu'ont priſe à ce ſujet les Secrétaires du ſceau en Ecoſſe, a été inſérée dans les papiers publics de 1760. « Cejourd'hui les Secré-» taires du ſceau ayant examiné l'uſage de » donner de l'argent aux domeſtiques, il » leur a paru que cette pratique étoit nui-» ſible aux mœurs des domeſtiques; qu'elle » n'eſt en uſage chez aucune autre nation; » qu'elle déshonore la police de ce Royaume; » qu'elle met un obſtacle à l'hoſpitalité, & » qu'elle impoſe une taxe ſur le commerce » ſocial des amis. En conſéquence, ils ſont » convenus unanimement de concourir avec » les perſonnes & les ſociétés honorables » qui ont donné un exemple louable en abo-» liſſant cette pernicieuſe coutume; & ils » ont réſolu; 1°. Qu'à compter de la Pen-» tecôte de cette année, chaque membre » de la ſociété défendroit expreſſément à » ſes domeſtiques de recevoir de l'argent de » quelque perſonne que ce ſoit; 2°. Qu'après » ce terme, aucun membre de la ſociété » ne donneroit d'argent à aucun domeſtique, » de quelque perſonne que ce ſoit: & ils » ont ordonné que leur délibération ſeroit » rendue publique ». Cette réſolution excita un ſoulèvement général parmi les domeſti-

ques d'Ecoſſe, que l'on prit ſoin d'appaiſer. Leurs gages ont été augmentés; & l'on peut voyager actuellement en Ecoſſe, ſans être obligé de payer ſon gîte & ſon dîner chez ſes amis, quatre fois plus cher qu'au cabaret.

Le Lord Moleſworth, qui avoit été Miniſtre d'Angleterre à la Cour de Copenhague, fit imprimer à la fin du dernier ſiècle un ouvrage eſtimé, ſur le Danemarck, intitulé: *Account of Denmarck.* Cet Ecrivain y parloit du gouvernement arbitraire de ce Royaume, avec cette franchiſe que donne l'air de liberté qu'un Anglais reſpire. Le Roi de Danemarck, alors régnant, fut offenſé de quelques réflexions de l'Auteur, & ordonna à ſon Miniſtre d'en faire des plaintes au Roi d'Angleterre Guillaume III: *Que voulez-vous que je faſſe*, dit Guillaume? *Sire*, répondit le Miniſtre Danois, *ſi vous vous plaigniez au Roi mon Maître d'une ſemblable offenſe, il vous enverroit la tête de l'Auteur. C'eſt ce que je ne veux ni ne peux pas faire*, répliqua le Roi; *mais, ſi vous le déſirois, l'Auteur mettra ce que vous venez de me dire, dans la ſeconde édition de ſon ouvrage.*

PROCÈS SINGULIERS.

Une jeune & jolie Servante de Paris, arrivée depuis peu de ſon Village, fut chaſſée de ſa condition ſur les onze heures

du ſoir ; elle pleuroit & ſanglottoit à la porte de ſes Maîtres, ſans ſavoir où paſſer la nuit. Un jeune-homme allant ſon chemin, l'entend ſoupirer, s'arrête auprès d'elle, & voit, à la faveur du reverbère, une jolie fille dans les larmes. Il entre dans ſa peine ; il la plaint, &, tout en la conſolant, la fait monter chez lui : elle ne ſouhaitoit que d'avoir un écu, diſoit-elle, pour aller rejoindre ſa tante en Province. Il approuve ſon deſſein, la diſpoſe à ſouper avec lui, lui fait prendre deux verres de liqueur, & lui promet l'écu dont elle a beſoin. Elle en eſt ſi reconnoiſſante, il eſt ſi compatiſſant, ſi entreprenant, que, moitié gré, moitié force, elle s'acquitte d'avance avec lui, & beaucoup au-delà pour une jolie fille. Le lendemain matin, il s'agiſſoit de payer ; mais, au-lieu de l'écu, le jeune-homme ne lui donne qu'un billet de loterie qu'il trouve dans ſa poche, deſcend avec elle, & lui dit adieu. La voilà encore ſeule, & ſans reſſource, pleurant au coin des rues. Une Marchande Orfèvre, aſſiſe dans ſa boutique, lui fait ſigne de s'approcher ; ſa figure intéreſſante parle pour elle ; & la Marchande, après l'avoir écoutée, l'arrête à ſon ſervice. Quelques jours après, l'Orfèvre dit à ſa femme qu'il alloit voir ſi leurs billets de loterie avoient porté ; la jeune fille ſe reſſouvient du billet qu'elle avoit ſi bien gagné, & prie ſon Maître, en rougiſſant, de vouloir s'en charger ; il ſort & revient tout tranſporté d'aiſe. Sa

femme ſe flatte un inſtant : non, dit le mari, le gros-lot eſt tombé à Fanchon. Tous deux la félicitent, & lui donnent des conſeils pour faire de la fortune que Dieu lui envoie un uſage prudent & raiſonnable. Sur le ſoir, le jeune-homme du billet arrive, & demande à lui parler ſans témoin; Fanchon le voit à peine, qu'elle ſe doute de ſes prétentions; elle prend ſa Maîtreſſe à l'écart, ſe jette à ſes pieds, lui touche quelque choſe de ce qui s'eſt paſſé avec le jeune-homme; ſa rougeur & ſes larmes lui dirent le reſte. Son accuſateur oſe aſſurer qu'elle lui a volé le billet qu'il réclame; mais la Marchande, mieux inſtruite, le chaſſe de chez elle. Quelques jours après, il fait citer Fanchon en Juſtice; l'Orfèvre prend ſa défenſe, & plaide ſa cauſe avec tant de franchiſe & de vérité que le jeune-homme, débouté de ſa demande, eſt condamné à payer l'écu qu'il avoit promis : ordre à la jeune fille de lui rembourſer l'argent du billet, & d'emporter le gros-lot.

SIR Herford deſcendoit d'une des meilleures maiſons d'Irlande; ſa fortune étoit conſidérable. Henriette, ſa fille unique, devoit en hériter; elle avoit ſeize ans; ſes charmes étoient développés; ſon cœur ſenſible ne tarda pas à diſtinguer Tom Gréenny. C'étoit le cadet d'une famille illuſtre, il n'attendoit qu'une fortune médiocre; celle de ſa maiſon étoit aſſurée à Sir James ſon frère aîné, objet des ſoins & des préférences de ſes parens.

Il vit Henriette, & l'aima; il parvint à lui plaire; l'aimable Miſs ne put ſe défendre de l'en aſſurer: heureux par leurs ſentimens mutuels, ils s'occupoient des moyens qui pouvoient les conduire à un hymen qu'ils déſiroient également. Milady Herford paroiſſoit eſtimer Gréenny, il eſpéroit ſon appui; il n'attendoit que des circonſtances favorables pour implorer ſes bontés, & il tâchoit de la préparer à les lui accorder par ſon empreſſement & par ſon zèle.

Pendant qu'il s'appliquoit à plaire aux parens d'Henriette, Sir James parut chez cette aimable perſonne; ſes charmes naiſſants firent quelqu'impreſſion ſur ſon cœur; ſon titre de riche héritière ajoutoit à ſa beauté; la réunion des richeſſes de Sir Herford & des Gréenny pouvoit donner un nouvel éclat à ſa maiſon. Il n'en fallut pas davantage pour lui faire déſirer cette alliance; il la propoſa à ſes parens, qui, charmés de le ſatisfaire, s'empreſſèrent d'en parler à Sir Herford. L'avantage étoit égal des deux côtés; le père d'Henriette donna volontiers ſon conſentement à un hymen qui n'éloigneroit point de lui une fille qui lui étoit chère, & dont il ne ſe ſeroit pas ſéparé ſans regrets; mais il en différa la concluſion juſqu'à ce qu'il eût terminé quelques affaires importantes, qui le forçoient à faire un voyage à Londres. Son départ étoit fixé à deux mois, & ſon abſence devoit durer près d'une année: ce délai étoit long, mais Henriette étoit fort jeune, & l'amour de James n'étoit pas bien violent.

Le

Le projet de cette alliance fut bientôt publié. Henriette en apprit la nouvelle avec douleur ; elle partagea celle de Tom Gréenny ; le malheureux jeune-homme étoit déſeſpéré ; il maudiſſoit ſon infortune ; il déteſtoit ſon frère ; il accuſoit le Ciel, ſon amante pleuroit avec lui. Un jour ils ſe trouvèrent ſeuls ; ils goûtoient le plaiſir douloureux de ſe plaindre ſans témoins ; ils mêloient leurs larmes ; ils ne les interrompoient que pour ſe jurer de s'aimer ſans ceſſe ; ces proteſtations étoient ſuivies de careſſes innocentes, qui bientôt le devinrent moins. Tom étoit tendre & preſſant. Henriette aimait ; tous d'eux s'oublièrent ; ils ne revinrent à eux, que pour rougir de leur foibleſſe ; elle ajoutoit à l'horreur de leur ſituation. Henriette étoit inconſolable. Tom ſe regardoit comme le plus cruel des hommes ; les pleurs de ſon amante lui perçoient le cœur ; il avoit goûté toute l'ivreſſe du bonheur ; le délire étoit paſſé, il n'en ſentoit plus que l'amertume. Cependant ils avoient une année devant eux ; il pouvoit arriver des changemens. Tom embraſſa évidemment cet eſpoir, & le fit adopter à Henriette. Un mois s'écoula ; cette foible conſolation s'évanouit, un déſeſpoir affreux y ſuccéda ; Henriette ſentit toute l'horreur que lui devoit inſpirer ſa foibleſſe ; elle en apperçut avec effroi toute l'étendue ; elle alloit être mère ; cette certitude affreuſe l'accabloit ; un avenir terrible ſe préſentoit à ſes regards ; la paix s'éloignoit

de ſon cœur ; celui de Tom n'étoit pas moins déchiré, les gémiſſemens étoient inutiles. Quel remède apporter à ce malheur ? Comment l'avouer à Mylord & à Mylady ? ni l'un ni l'autre n'en avoient le courage : pour réparer cette faute, ils réſolurent d'en commettre une ſeconde ; la première la rendoit néceſſaire ; ils ſe proposèrent de ſe marier ſecrètement. Henriette voulut attendre l'abſence de ſon père ; Tom cependant s'aſſura d'un Miniſtre, & prépara tout pour cet hymen ; il ne devoit pas s'accomplir.

Sir James s'étoit apperçu des aſſiduités de ſon frère auprès d'Henriette ; il découvrit à quelques ſignes, que leurs cœurs étoient d'intelligence : il voulut ſe défaire d'un rival dangereux ; ſa famille, à laquelle il fit part du projet qu'il avoit de l'éloigner, l'approuva facilement, & le ſeconda. Le lendemain du départ de Sir Herfort, la nuit même où Tom Gréenny devoit être uni à ſon amante, au moment qu'il ſortoit pour ſe rendre auprès d'elle, il fut arrêté par huit hommes, chargé de fers comme un ſcélérat, & tranſporté dans un vaiſſeau qui mit auſſitôt à la voile pour les Indes orientales. Qu'on ſe peigne ſa douleur ; la circonſtance de ſon enlèvement la rendoit plus affreuſe ; il ſe repréſentoit celle d'Henriette ; il appelloit la mort, on le força de vivre ; il ſe flatta de revenir inceſſamment en Europe ; cet eſpoir même lui fut ravi.

Henriette cependant avoit attendu ſon amant pendant toute la nuit ; elle ne le vit point paroître le jour ſuivant : l'abandon-

noit-il ? d'où pouvoit naître ſa négligence ? Elle en apprit bientôt la cauſe, ſon déſeſpoir s'en accrut ; elle fut tentée de ſe donner la mort ; l'excès de ſon malheur lui donna la force de le ſoutenir ; il étoit irréparable ; elle ſécha ſes larmes ; elle les renferma dans ſon cœur. Elle prît la réſolution d'avouer ſon état à ſa mère ; les reproches qu'elle en attendoit n'égaloient pas ſans doute ceux qu'elle ſe faiſoit à elle-même : elle ſe propoſe de les ſoutenir ; elle ſe hâte d'exécuter ce deſſein ; elle vole à l'appartement de Mylady, ſe jette à ſes pieds, l'étonne & l'attendrit par l'aveu de ſon averſion pour Sir Jammes, de ſa tendreſſe pour Tom Gréenny, & de la ſituation où un inſtant de foibleſſe l'a réduite. L'effort que lui coûte cette déclaration l'épuiſe ; elle fond en larmes en la terminant ; &, ſi elle ne l'eût précipitée, jamais elle n'eût eu le courage de l'achever.

Mylady interdite, ſurpriſe, accablée, confondue, n'avoient pas ſongé à l'interrompre ; la fermeté d'Henriette pendant ce terrible récit, l'avoit forcée au ſilence ; les pleurs qu'elle lui voit verſer, l'eſpèce d'anéantiſſement où elle eſt tombée, lui annoncent ſa douleur & ſes remords ; elle lève les yeux au Ciel, les baiſſe ſur ſa fille, & fond en larmes avec elle ; elle ne s'arrête pas à lui faire des reproches qu'elle mérite, mais qui ne réparent rien ; elle ſonge à dérober ſa honte aux regards du public, ſe retire dans un cabinet, où elle réflé-

chit pendant quelques inſtans, & revient auprès de ſa fille. « Henriette, lui dit-elle, » vous avez oublié ce que vous vous deviez, » ce que vous deviez à votre mère. Que » dira Sir Herford ? De quel prix vous avez » payé ſa tendreſſe & la mienne ! votre » opprobre rejaillit ſur nous ; vos larmes » ne peuvent l'effacer. . . . vous voyez celles » qu'il me coûte. . . . mais ce n'eſt pas le » temps d'en verſer : je veux vous épar- » gner l'horreur d'avoir à rougir devant les » hommes ; cachez vos remords au fond » de votre cœur ; ils vous puniront aſſez. » Sir Herford lui-même ignorera votre » honte, elle feroit ſon infortune ; ma ten- » dreſſe lui doit ce ménagement ».

Mylady voulut ſe charger de l'enfant de ſa fille ; elle ſe plaignit de quelques incommodités, & perſuada pluſieurs amies, par de fauſſes confidences, qu'elle alloit devenir encore mère ; elle l'écrivit à ſon époux, qui apprit cette nouvelle avec tranſport, & qui regretta beaucoup d'être éloigné d'elle, & de ne point préſider lui-même aux ſoins qu'exigeoit ſon nouvel état. Mylady s'applaudiſſoit de ſon abſence, elle favoriſoit ſes vues. La nouvelle de ſa prétendue groſſeſſe ne tarda pas à ſe répandre. Sir James ſeul en fut affligé ; Henriette eut moins de charmes à ſes yeux, dès qu'il vit que ſa fortune diminueroit.

Lady Herford ſe retira à la campagne, en prétextant que l'air en étoit plus ſain ; elle y conduiſit ſa fille, qu'elle déroba à

tous les yeux jusqu'à ce qu'elle eût donné le jour à un fils, qui fut élevé comme celui de Sir Herford. La famille de Gréenny ne voyant plus dans Henriette une riche héritière, rompit aussi-tôt les engagemens qu'elle avoit pris.

Henriette revint à Dublin, & parut plus belle qu'auparavant; sa langueur la rendoit plus intéressante, on l'attribua à la solitude de la campagne. Sir Herford précipite son retour pour venir embrasser son épouse; le fils, qu'il croyoit lui devoir, la lui rendoit encore plus chère. Henriette voyoit son enfant s'élever sous ses yeux: elle pouvoit, sans contrainte, lui témoigner toute sa tendresse; le titre de mère se cachoit sous les titres de frère & de sœur.

Sir Herford mourut quelques années après, sans être détrompé; son épouse le suivit bientôt au tombeau; la naissance du jeune Herford fut toujours un secret. Henriette seule en étoit instruite; elle n'auroit point voulu que sa mère l'eût déclaré. Ce mystère assuroit son nom & sa fortune à son fils; il n'en auroit pas joui, s'il n'eût été cru son frère. Elle avoit voulu présider elle-même à son éducation, ce fut un malheur: idolâtre du jeune Herford, elle eut pour ses défauts l'indulgence d'une mère; il l'eût respectée peut-être, s'il l'eût connue; mais, comme frère, il causa beaucoup de chagrins à sa sœur; elle eut souvent à pleurer la foiblesse à laquelle il devoit le jour; elle regarda ses peines comme une juste punition de sa faute.

Le jeune homme parvint à l'âge où l'on eſt maître de ſes actions ; héritier d'un grand nom, & chef de ſa famille, il fit ſentir ſes droits à ſa ſœur, & la rendit malheureuſe.

Pendant qu'elle gémiſſoit en ſecret, Tom Gréenny revint en Europe. On lui avoit écrit qu'Henriette n'étoit plus ; & cette nouvelle funeſte avoit prolongé ſon ſéjour dans les Indes : il y avoit fait une fortune immenſe, il venoit en jouir dans ſa patrie. Quelle fut ſa ſurpriſe, en arrivant à Dublin, d'apprendre qu'on l'avoit trompé, qu'Henriette vivoit encore, qu'elle étoit libre, & ſur-tout infortunée ! il en avoit toujours conſervé un tendre ſouvenir, il n'eut rien de plus preſſé que de voler auprès d'elle. Il excuſa facilement ſa longue abſence ; leurs premiers ſentimens ſe réveillèrent ; ils furent moins vifs, mais auſſi tendres. Henriette lui rendit compte de tous les événemens qu'il ignoroit : avec quelle joie n'apprit-il point que Sir Herford étoit ſon fils ! « Je ſuis votre époux, dit-» il à Henriette, la nuit qui me ſépara de » vous, devoit nous unir pour jamais ; nous » ſommes l'un à l'autre par le vœu de nos » cœurs, & par nos ſermens ; le Ciel va » ſanctifier notre union ». Henriette lui tendit la main, & renouvela ſes anciennes promeſſes : elle oſa cependant le conjurer de ne pas découvrir le myſtère de la naiſſance de Sir Herford ; elle craignoit un éclat dont elle auroit à rougir. Tom Gréenny céda difficilement à cette délicateſſe ; mais il ne pouvoit rien refuſer à Henriette ; il

ſe flatta de vaincre un jour cette répugnance, & ne ſongea plus qu'à leur hymen prochain.

Sir Herfort vit avec chagrin le futur établiſſement de ſa ſœur ; il avoit eſpéré qu'elle ne ſe marieroit jamais, & regrettoit la part qu'elle devoit emporter de la ſucceſſion de ſon père ; il travailla donc à empêcher l'exécution de ce deſſein, & reçut mal les propoſitions qui lui furent faites : il crut parvenir à rebuter Tom Gréenny en l'aigriſſant ; ils eurent une querelle enſemble. Tous deux s'échauffèrent ; Tom Gréenny ne put s'empêcher de lui parler avec la ſupériorité que donnoit ſon titre de père. Herford, irrité de ce ton, auquel il n'étoit pas accoutumé, le pria d'en changer ou de ſe taire ; Tom voulut répliquer. « C'en eſt trop », interrompit le jeune-homme ! « Tom doit » penſer qu'après l'avis que je lui ai donné, » c'eſt m'inſulter que de continuer ; on ne » l'a jamais fait impunément, &, c'eſt » ainſi que j'y réponds », ajouta-t-il en mettant l'épée à la main.

Que vois-je, s'écria Tom, en reculant avec horreur ! » qu'oſes-tu entreprendre ? » — Je fais mon devoir ; faites le vôtre. » — Ciel ! où ſuis-je ? — Laiſſons-là les » exclamations ; elles ſont une mauvaiſe » défenſe. Tom Gréenny doit ſonger que » je ne le ménagerai point. — Malheureux, » tu attaques mes jours ! . . . Si tu ſavois.... » — Je ſais que je ſuis offenſé, que je vous » demande raiſon. . . . & que vous balancez.

» — Herford. . . . insensé, me connois-tu ?
» — Je commence à connoître que Tom
» Gréenny ignore les lois de l'honneur ;
» qu'il reçoive de moi cette leçon ; le lâche
» qui craint pour ses jours, ne doit pas les
» exposer en insultant un galant homme ».
Tom Gréenny parut accablé de cette réplique ; son premier mouvement fut de porter la main à son épée ; le second l'arrêta, il regarda Sir Herford : « Barbare, lui dit-il,
» ton cœur n'est point ému. Ingrat, le mien
» parle. . . . Tu frémiras un jour de ta vio-
» lence, & tu me remercieras de t'avoir
» épargné le plus grand des crimes ». Il s'éloigna en achevant ces mots. Sir Herford voulut le suivre ; un trouble secret l'en empêcha ; mais il s'affermit dans le dessein de mettre obstacle à son hymen ; il publia partout sa querelle, s'étendit principalement sur les circonstances qui pouvoient humilier Tom Gréenny, & jura hautement que le lâche ne seroit jamais son beau - frère ; il enferma sa sœur. Tom ne pouvoit se justifier & la délivrer, qu'en révélant le secret ; il n'hésita point ; il réclama les lois en faveur d'un père & d'une mère infortunés, contre un fils qui les persécutoit. Sir Herford apprit, avec étonnement, l'histoire qui se répandoit sur sa naissance ; il la regarda comme une fable imaginée par Tom Gréenny pour excuser sa lâcheté, & se venger de lui ; il se défendit : pourquoi n'avoit-on pas plutôt déclaré ce mystère ? falloit-il attendre qu'il eût refusé de consentir à

l'hymen de ſa ſœur ? Les Tribunaux retentirent de cette affaire ſingulière ; les Juges embarraſſés ne ſavoient ce qu'ils devoient prononcer.

Henriette parut devant eux. Sa déclaration fut conforme à celle de Gréenny ; mais on n'avoit pas d'autres preuves.

Le procès duroit depuis un an ; on en attendoit le jugement avec impatience ; la voix publique étoit pour Sir Herford ; la veille du jour où l'Arrêt devoit être rendu, un vieillard inconnu ſe préſenta au jeune homme. C'étoit un Miniſtre qui avoit eu la confiance de Lady Herford pendant ſa vie, & qui l'avoit aſſiſtée dans ſes derniers momens.

« Ecoutez-moi, Mylord, lui dit-il, je » viens éclaircir le myſtère de votre naiſ» ſance ; vous êtes le fils d'Henriette & de » Tom Gréenny. Lady Herford me remit, » en mourant, cet aveu ſigné de ſa main, » certifié par des témoins & par les per» ſonnes qui aſſiſtèrent aux couches de votre » ſœur. Le voici : il exiſte encore deux » autres écrits pareils à celui-ci, qui furent » dépoſés dans differentes mains, & qu'on » porte actuellement à votre père & à votre » mère. Lady Herfort avoit exigé de nous le » ſecret le plus profond, & nous avions » juré de ne le reveler qu'au cas que les cir» conſtances le rendiſſent néceſſaire ; le mo» ment qui nous relève de nos ſermens eſt » arrivé ; vous êtes inſtruit, Mylord, rem» pliſſez vos devoirs ; je n'ai plus rien à » vous apprendre ».

Sir Herford écoute en tremblant, & regarde cet écrit, le confronte avec quelques lettres de Mylady, & ne peut méconnoître ſa main : il rougit de ſes injuſtices ; il ſe rappelle avec effroi qu'il a voulu verſer le ſang de ſon père ; il frémit, & verſe des pleurs. Son cœur s'ouvre à la nature, & les remords s'y font ſentir. Accompagné du Miniſtre, il vole chez Tom Gréenny, où les autres dépoſitaires de ce ſecret s'étoient déjà rendus ; Henriette étoit auprès de lui ; il tombe aux pieds de l'un & de l'autre, déteſte ſes erreurs & ſon ingratitude, les conjure de lui pardonner. Son repentir & ſa ſoumiſſion les touchèrent ; ils oublièrent le paſſé, & le ſerrèrent dans leurs bras. Il ſe preſſa de porter lui-même à ſes Juges les écrits qui devoient dicter leur Arrêt.

Cet événement ſurprit toute l'Angleterre. Tom Gréenny, après tant de traverſes, épouſa Henriette, & s'occupa de ſon bonheur. Sir Herford joignit à ſon nom celui de Gréenny, & répara, par ſa tendreſſe & ſon reſpect, les chagrins qu'il avoit cauſés aux auteurs de ſes jours.

Le Chevalier Jean Carouge, vaſſal du Comte d'Alençon, avoit épouſé une jeune & jolie perſonne ; obligé de faire un voyage par mer, pour des intérêts de fortune, il laiſſa ſa femme dans ſon château, où elle ſe comporta avec beaucoup de ſageſſe. Or, il arriva, dit Froiſſard, que le Diable entra

dans le corps de Jacques le Gris, autre vaſſal du Comte d'Alençon, & lui inſpira la tentation perverſe de jouir de la femme du Chevalier. Des témoins déposèrent au procès, qu'à telle heure de tel jour & de tel mois, il monta ſur le cheval du Comte, & vint trouver cette Dame à Argenteuil, où elle réſidoit; elle le reçut comme le compagnon de ſon mari, & au ſervice du même Maître; elle lui fit voir la maiſon. Jacques parut déſirer de voir le donjon; la Dame l'y mena, ſans ſe faire accompagner d'aucun Domeſtique. Dès qu'ils y furent arrivés, Jacques le Gris ferma la porte, prit la Dame dans ſes bras, &, comme il étoit un homme vigoureux, il vint à bout de ſatisfaire ſes déſirs. « Jacques, Jacques, lui dit la jeune Dame en pleurant, » vous n'avez pas bien » fait, le blâme ne reſtera pas ſur moi; mais » il retombera ſur vous, ſi mon mari revient » jamais ». Jacques tint peu de compte de la menace, il remonta ſur ſon cheval, & s'en retourna à toute bride. On l'avoit vu à quatre heures du matin dans le Château, & à neuf heures de cette même matinée, il aſſiſta au lever du Comte. (Cette particularité eſt eſſentielle à remarquer.) Jean Carouge revint enfin de ſon voyage, & ſa femme le reçut avec la plus vive tendreſſe. Le jour paſſa, la nuit vint. Jean ſe mit au lit; mais ſa femme ſe mit à ſe promener dans la chambre, en faiſant des ſignes de croix par intervalle, juſqu'à ce que toute la maiſon fût couchée; alors elle s'approcha

du bord du lit, ſe jetta à genoux, & conta, les larmes aux yeux, ſa funeſte aventure à ſon mari, qui ne pouvoit y ajouter foi. Mais enfin, perſuadé par les larmes & les proteſtations de ſa femme, il penſa aux moyens de tirer vengeance de l'inſulte. Il aſſemble ſes parens, & ceux de ſa femme, pour conſulter ſur ce qu'il avoit à faire : l'avis général fut qu'il en inſtruiroit le Comte d'Alençon, & lui remettroit la déciſion de l'affaire. Le Comte fit venir les Parties ; entendit lui-même leurs raiſons, &, après de longs débats, il conclut que la Dame avoit rêvé l'hiſtoire qu'elle contoit, parce qu'il étoit impoſſible qu'un homme eût couru vingt-trois lieues, eût fait ce dont on l'accuſoit avec toutes les circonſtances que l'on y apportoit, dans l'eſpace de quatre heures & demie, ce qui étoit le ſeul intervalle de temps, pendant lequel Jacques le Gris n'avoit point été apperçu dans le Château. Le Comte d'Alençon défendit donc qu'on lui parlât davantage de cette affaire. Mais le Chevalier, qui étoit un homme de courage, & dont l'honneur étoit délicat, ne s'en tint pas à cette déciſion, & porta l'affaire au Parlement de Paris. Ce Tribunal ordonna le combat à outrance. Le Roi, qui étoit alors à Sluys en Flandres, envoya un Courier pour qu'on différât le jour du combat juſqu'à ſon retour, parce qu'il vouloit en être le témoin. Les Ducs de Berry, de Bourgogne & de Bourbon ſe rendirent à Paris pour aſſiſter à cet intéreſſant ſpectacle. On avoit choiſi,

pour la repréſentation, la place de Sainte-Catherine, & l'on y avoit fait dreſſer des échafauds pour le public. Les Combattans parurent, armés de pied-en-cap. La Dame étoit dans un char, vêtue de noir; ſon mari s'approcha d'elle, & dit: » Madame, » ſur votre récit, & pour votre querelle, je » viens expoſer ma vie & combattre Jacques » le Gris; vous ſavez mieux que perſonne, ſi » ma cauſe eſt bonne & juſte. — Monſieur, répondit-elle, » vous pouvez y compter & » combattre en toute aſſurance ». Alors le Chevalier la prit par la main, la baiſa, fit le ſigne de la croix, & entra en lice. La Dame reſta en prières pendant le combat: ſa ſituation étoit critique; car, ſi ſon Chevalier étoit vaincu, il étoit condamné à être pendu, & elle à être brûlée, ſans miſéricorde. Le champ & le ſoleil furent partagés entre les deux Combattans, ſuivant la règle, ils fournirent chacun leur carrière, & s'attaquèrent d'abord avec la lance: mais ils étoient fort adroits l'un & l'autre; ils ne ſe firent aucun mal. Ils mirent enſuite pied à terre, & combattirent avec l'épée. Le Chevalier Jean fut bleſſé à la cuiſſe; ſes amis tremblèrent pour lui, & ſa pauvre femme étoit plus morte que vive; mais il tomba ſur ſon ennemi avec tant d'impétuoſité & d'adreſſe, qu'il le renverſa, & lui plongea ſon épée dans le ſein. Alors il ſe tourna vers les ſpectateurs, & demanda s'il avoit bien fait ſon devoir: on cria d'une voix unanime: oui. Le corps de Jacques le Gris fut abandonné au Bourreau,

qui le pendit & le laiſſa expoſé ſur une montagne près de Paris. Le Chevalier alla ſe jeter aux pieds du Roi, qui le complimenta ſur ſa bravoure, lui fit donner mille livres ſur-le-champ, lui aſſigna une penſion viagère de deux cents livres, & le fit Gentilhomme de ſa Chambre. Jean Carouge vint enſuite vers ſa femme qu'il embraſſa, & avec laquelle il ſe rendit à la Cathédrale pour y offrir ſes actions de grâces & des préſens. C'eſt ainſi qu'une accuſation auſſi grave, fut regardée comme prouvée ; & l'Hiſtorien qui rapporte ce combat (*), ne fait là-deſſus aucunes réflexions : car il n'étoit pas permis de douter que Jacques le Gris fût coupable, puiſqu'il avoit été vaincu.

JACQUES Dumoulin, refugié Français, ayant paſſé en Angleterre avec ſa famille, & une petite ſomme, y chercha à faire valoir ſon argent, en achetant des marchandiſes qui étoient ſaiſies à la Douane, qu'il revendoit en détail. Comme il s'y en trouve ſouvent qui ſont de contrebande, ceux qui commercent dans cette branche ſont généralement ſuſpectés d'accroître leur fortune par des moyens illicites, en faiſant la contrebande eux-mêmes. Quoique ce commerce ne ſoit point eſtimé, il n'auroit cependant pas déshonoré Dumoulin, s'il n'avoit en même-temps été ſoupçonné d'employer quelquefois de la fauſſe

(1) Froiſſard.

monnoie. Ce qui fondoit ce ſoupçon, c'eſt qu'il retournoit ſouvent chez les perſonnes qui lui avoient fait quelques paiemens; il leur portoit des monnoies contrefaites, qu'il ſe plaignoit avoir reçu d'elles; &, à moins qu'on ne le convainquit du contraire par des circonſtances très-claires, il perſiſtoit avec obſtination dans ſes plaintes. Cette conduite lui fit bientôt perdre ſa réputation & ſon crédit. Il arriva un jour qu'ayant vendu pour ſoixante-dix-huit livres ſterling de marchandiſes à un certain Harſis, avec qui il n'avoit point encore fait d'affaires, il reçut ſon argent en guinées & en monnoie d'or de Portugal. Comme il faiſoit quelque difficulté pour les recevoir, Harſis l'ayant aſſuré qu'il avoit ſoigneuſement examiné & peſé ces pièces, & qu'elles étoient valables, Dumoulin les prit, & donna ſon reçu. Quelques jours après, il retourna chez ſon homme avec ſix pièces de mauvais aloi, qu'il diſoit faire partie de l'argent qu'il avoit reçu de lui. Harſis ayant ſoutenu le contraire, refuſa de les échanger pour de bonnes. Dumoulin inſiſta ſur ce qu'il avoit lui-même mis tout cet argent dans un tiroir; où il l'avoit conſervé juſqu'à ce qu'il avoit voulu ſe procurer du papier en échange, en ſorte qu'il étoit bien sûr de ſon fait. Le réſultat de la diſpute fut que, Dumoulin ayant prêté ſerment en Juſtice que c'étoient-là les pièces d'or qu'il avoit reçues de Harſis, ce dernier fut obligé d'en rendre de bonnes à la place. Mais, furieux de ſe

voir trompé ainſi par Dumoulin, qui joignoit le parjure à la fraude, Harſis débita par-tout ſon aventure, & il rencontra pluſieurs perſonnes qui avoient à faire les mêmes plaintes que lui. Dumoulin ſe vit donc univerſellement mépriſé & évité; &, ſachant que les rapports de Harſis étoient la cauſe de ſon diſcrédit, il lui intenta un procès pour diffamation. Harſis, pouſſé à bout, travailla fortement à ſa défenſe, & raſſembla les perſonnes qui accuſoient Dumoulin de mauvaiſe manœuvre; de ſorte que ce dernier fut arrêté comme accuſé du crime de fauſſe monnoie. Dans une viſite qu'on fit chez lui, on trouva dans ſes tiroirs pluſieurs pièces conſtruites, des limes, des moules, de la chaux en poudre, de l'eau-forte, & tout ce dont les Faux-monnoyeurs ont beſoin pour leur travail. Toutes les tentatives qu'on lui avoit vu faire pour échanger & placer de la fauſſe monnoie, la quantité qu'on en trouva chez lui, & la découverte de ces inſtrumens firent des preuves complettes. L'effronterie & l'inſolence avec leſquelles il avoit ſi ſouvent reporté les prétendues mauvaiſes eſpèces, ſon parjure dans l'affaire qu'il avoit eu avec Harſis, & la dernière accuſation qu'il avoit intentée contre lui, jettèrent les couleurs les plus noires ſur Dumoulin, & tout le monde ſe réunit pour provoquer ſa punition. Enfin, ſur une conviction auſſi évidente, il fut jugé & condamné à mort.

Quelque temps avant le jour marqué

pour ſon exécution, un nommé Williams, qui, après avoir fait ſecrètement le métier de Graveur, avoit depuis abandonné cette profeſſion, tomba de cheval & ſe tua; ſa femme qui étoit groſſe, & près de ſon terme, fit une fauſſe couche, & tomba dans les plus dangereuſes convulſions. Se voyant près de la mort, elle envoya chercher la femme de Dumoulin, &, après avoir demandé qu'on les laiſſât ſeules, elle lui tint ce diſcours : « Madame, j'ai une » étrange confeſſion à vous faire; mon » mari & trois autres perſonnes (qu'elle » nomma), ſubſiſtent, depuis pluſieurs » années, uniquement par la fabrication » de la monnoie; & comme on m'a ſou- » vent employée pour faire valoir ce faux » or, on m'a miſe entièrement du ſecret; » c'eſt par-là que j'ai appris que l'un des » quatre eſt entré chez Dumoulin, en qua- » lité de domeſtique, & qu'un Serrurier » lui ayant fourni de fauſſes clefs, il a » ouvert tous les tiroirs de ſon Maître, » & y a mis de mauvaiſes pièces à la » place de bonnes qu'il enlevoit; c'eſt par » cette manœuvre inique que Dumoulin a » vu périr ſon commerce, qu'il a perdu ſon » crédit & ſa liberté, & qu'il va perdre » la vie, ſi on ne travaille à le ſauver ».

Cette femme, après avoir eu bien de la peine à finir ſon diſcours, & avoir donné l'adreſſe des perſonnes qu'elle chargeoit, retomba dans des convulſions, & expira. Sur cette dépoſition, on arrêta les

coupables; l'un d'eux, intimidé & troublé, indiqua où étoient les outils & la fauſſe monnoie de ſes compagnons. On trouva, parmi les effets du domeſtique de Dumoulin, l'impreſſion de pluſieurs clefs en cire, & un paquet de clefs. Lorſqu'on lui préſenta cet indice ſi fort, il verſa un torrent de larmes, & avoua tout ce qu'on avoit allégué contre lui. On lui demanda comment les inſtrumens dont on s'étoit ſervi pour faire de la fauſſe monnoie s'étoient trouvés dans le bureau de ſon Maître : il répondit que, quand la Juſtice étoit venue pour faire ſes perquiſitions & arrêter Dumoulin, il avoit craint qu'on ne trouvât ces inſtrumens & ſes propres effets, & qu'au moyen de la fauſſe clef, il avoit ouvert le bureau de ſon Maître, & les y avoit cachés. On comprend facilement que, toutes les fois que Dumoulin dépoſoit chez lui les payemens qu'il venoit de recevoir, ce Domeſtique y ſubſtituoit de fauſſes pièces; que conſéquemment toutes les plaintes de ſon malheureux Maître étoient faites de bonne foi; que ſon ſerment dans ſon procès étoit vrai, & que ſon accuſation contre ce même homme étoit le cri de la probité injuſtement accuſée.

UN Fermier retournant du marché de Southam, dans le Comté de Warwik, fut aſſaſſiné. Le lendemain, un homme vient trouver la femme de ce malheureux, & lui demande avec empreſſement, ſi ſon mari

n'eſt pas arrivé la veille. « Non, répliqua » cette femme, » & je ſuis dans une inquié- » tude mortelle. — Elle ne ſauroit égaler » la mienne, répond cet homme. Cette » nuit, étant dans mon lit, parfaitement » éveillé, votre mari m'eſt apparu; il m'a » montré des coups de poignard, dont ſon » corps eſt percé; il m'a indiqué la mar- » nière où l'on a jetté ſon cadavre, & il m'a » nommé l'aſſaſſin, qui eſt un tel ». L'alarme ſe répand dans tout l'endroit : on cherche la marnière, & l'on y trouve le corps percé de bleſſures; on ſaiſit la perſonne accuſée par l'eſprit; on la traîne devant le Lord Raymond, Chef de la Juſtice de Warwick. On l'auroit jettée dans un cachot, ſi le Lord Raymond, plus éclairé que les autres Juges, ne ſe fût oppoſé à cette violence : « Il me ſemble, leur dit-il, » Meſſieurs, qu'on ne doit pas décider ſi » précipitamment ſur le témoignage de l'eſ- » prit prétendu. Je vous dirai que toutes » ces hiſtoires d'apparitions me paroiſſent » un peu incroyables; nous n'avons, d'ail- » leurs, aucune Loi par laquelle il ſoit » permis d'arrêter un homme ſur le rapport » d'un eſprit. Quoi qu'il en ſoit, ſi cet » eſprit a révélé à l'accuſateur l'auteur » du crime, il ne doit pas manquer de nous » en inſtruire également : Crieur », continua le Lord Raymond, « ſommez l'eſprit » de paroître devant nous ». Le Crieur l'ayant appelé trois fois, & l'eſprit ne répondant point : « Meſſieurs, reprit le

» Lord, le priſonnier, ſur le rapport de
» tous les témoins que vous avez entendus,
» eſt un homme d'une conduite irréprocha-
» ble, jamais il n'eut aucun démêlé avec
» l'homme aſſaſſiné, je le déclare innocent;
» mais, qu'on arrête l'accuſateur : ſur tous
» les indices circonſtanciés qu'il a donnés de
» l'aſſaſſinat, je ſoupçonne très-fortement
» qu'il eſt coupable ». On ſaiſit cet homme, on l'interroge; il ſe coupe dans ſes réponſes, il avoue enfin qu'il eſt l'auteur du crime.

Fin du tome premier des Anecdotes.